

MÉMOIRES

DU

PRINCE EUGÈNE

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

FORMAT IN-8°.

Mémoires du Roi Joseph, 10 vol.

Suite des Mémoires du Roi Joseph, 3 vol.

Album des Mémoires du Roi Joseph.

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

MÉMOIRES
ET CORRESPONDANCE
POLITIQUE ET MILITAIRE
DU
PRINCE EUGÈNE

PUBLIÉS, ANNOTÉS ET MIS EN ORDRE

PAR

A. DU CASSE

AUTEUR DES MÉMOIRES DU ROI JOSEPH

« Eugène ne m'a jamais causé aucun chagrin. »
Paroles de Napoléon *à Sainte-Hélène.*

TOME SEPTIÈME



PARIS

MICHEL LÉVY FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS

2 BIS, RUE VIVIENNE.

1860

MÉMOIRES

ET CORRESPONDANCE

POLITIQUE ET MILITAIRE

DU

PRINCE EUGÈNE

LIVRE XVIII

FIN DE 1810.

§ I. — Voyage du vice-roi à Ancône (octobre 1810). — Expédition de Lissa. — Le capitaine Dubourdieu. — Mesures administratives. — Organisation d'un nouveau régiment italien, le 6e de ligne. — La vice-reine accouche, le 9 décembre, d'un prince qu'on nomme Auguste-Napoléon.

Le vice-roi, vers la fin d'octobre, se rendit à Ancône pour visiter cette ville, son port et ses établissements. L'Empereur attachait la plus haute importance à mettre cette place en état, non-seulement d'échapper à toute tentative des Anglais, mais aussi

de former un bon port de refuge et un lieu de départ pour les approvisionnements à expédier à Corfou et dans les îles.

Le prince Eugène resta quelque temps à Ancône. Il expédia de cette ville plusieurs dépêches importantes à Napoléon et organisa l'expédition contre l'île de Lissa.

Les Anglais, à qui le blocus continental causait un tort commercial incalculable, essayaient par tous les moyens de contre-balancer, dans l'Adriatique, l'influence française. Ils inquiétaient les côtes, y jetaient les mécontents et les bandits qu'ils soudoyaient; entretenaient par leurs correspondances dans l'intérieur du pays l'agitation et l'espoir de la révolte. Ils étaient même parvenus à établir dans l'île de Lissa une station fixe, qui leur servait de point de départ pour leurs courses maritimes sur les côtes des mers d'Italie, et aussi d'entrepôt pour les marchandises prohibées et pour les prises qu'ils parvenaient à faire.

On résolut de détruire cette station, si dangereuse pour la marine de cabotage chargée de ravitailler Corfou et les îles. Le prince Eugène organisa une expédition composée de quelques bâtiments de guerre italiens, ainsi que de deux frégates françaises. Ces bâtiments furent placés sous les ordres d'un marin du plus grand mérite et de la plus haute intrépidité, le capitaine de vaisseau Dubourdieu. Vers la fin d'octobre, la petite escadre mit à la voile, de Venise, et, le 26, le capitaine Dubourdieu adressa le rapport suivant au vice-roi :

« Monseigneur, j'ai, conformément à l'ordre de

Votre Altesse Impériale, en date du 17 du courant, fait voile avec une division navale composée des frégates françaises la *Favorite* et l'*Uranie*, commandées par MM. de la Meillerie et Margollé, la frégate italienne la *Corona*, les corvettes la *Bellona* et la *Carolina*, et les bricks le *Mercure* et le *Iena* aussi italiens, commandés par MM. Pasqualigo, Duodo, Rodrigues, Palicuccia et Buratowich, ayant à bord un bataillon du 3e régiment de ligne italien, et M. le colonel Gifflenga, aide de camp de Votre Altesse, destiné à commander les troupes de débarquement.

« Le 20, à sept heures du matin, la division naviguant sous l'ordre de marche de deux colonnes, je rencontrai un brick venant de l'est que je reconnus pour bâtiment de guerre. Les vents étaient à l'ouest, presque calmes, je le fis chasser toute la journée de manière à le tenir dans l'est; il n'a dû son salut qu'au calme et à ses avirons, la nuit, je changeai de route.

« Le 21, à l'atterrage de l'île de Lissa, je rencontrai un second brick, que je fis chasser de manière à lui couper la communication avec la terre, pour qu'il ne pût pas prévenir.

« La nuit, j'expédiai un bateau au vent de l'île, qui s'empara d'un pêcheur, lequel me rapporta que les frégates anglaises, au nombre de trois, étaient en croisière, et qu'il existait dans le port 12 corsaires et plus de 60 bâtiments provenant de prises sous la surveillance d'un officier anglais, un aspirant et environ 200 hommes provenant des prises.

« Le 22, j'abordai au port Saint-Georges, île de

Lissa, où j'entrai avec les frégates la *Favorite*, la *Corona* et la corvette la *Bellona*. Je laissai le restant de la division sous voile, croisant au dehors du port.

« J'arborai le pavillon anglais, les bâtiments ennemis l'arborèrent aussi, et un corsaire qui était sous voile rentra en même temps que la division.

« Sur l'information qu'il n'y avait point de bâtiment de guerre, je ne fis débarquer que les troupes sous le commandement de MM. Gifflenga et la Bédoyère, tous deux aides de camp de Votre Altesse. Je donnai au capitaine de frégate, la Meillerie, le commandement des embarcations de débarquement avec mes instructions et l'ordre de détruire, brûler ou couler tous les bâtiments, excepté ceux susceptibles d'être amarinés et expédiés sans retard.

« A midi un quart, je mouillai l'ancre; dans le même instant, les troupes débarquèrent, et le pavillon de Sa Majesté remplaça le pavillon anglais; nous amenâmes 50 bâtiments, dont 10 superbes corsaires, portant 100 pièces de canon, laissant à la proie des flammes le restant des bâtiments; les troupes s'étaient emparées de l'île, où elles n'éprouvèrent point de résistance. La garnison anglaise a été faite prisonnière.

« Le but de Sa Majesté étant rempli, j'ai cru, pour ne pas affaiblir les équipages de la division, ne devoir emmener que les 10 corsaires et quelques bâtiments, quoique ceux détruits fussent évalués par l'ennemi à plus de 20 millions.

« Monseigneur, il résulte de cette expédition 62

bâtiments brûlés, dont 45 chargés, 10 corsaires, ayant en tout 100 canons, et quantité d'armes de toute espèce, amarinés, expédiés pour Lésina et conduits ici; 10 restitués à des sujets de Sa Majesté; illyriens, italiens et napolitains 14; fait 100 prisonniers et délivré 25 Français, dont 5 canonniers.

« La division anglaise, composée de 3 frégates, une corvette et 2 bricks, a évité de se mesurer avec nous. Je puis assurer à Votre Altesse que les états-majors et équipages étaient dans les meilleures dispositions et fort désireux de se battre.

« J'aurai l'honneur de faire connaître à Votre Altesse les noms des officiers qui ont le plus de droits à la bienveillance de Sa Majesté. »

Après cette courte et fructueuse expédition, qui causait un dommage considérable aux Anglais, le capitaine Dubourdieu reprit la mer au commencement de 1811; il vint croiser dans les eaux de Lissa, cherchant la flotte anglaise, qu'il savait être d'une force à peu près égale à la sienne. L'ayant aperçue, et emporté par son ardeur, il força de voiles pour l'atteindre, sans avoir assez égard à la marche de ses bâtiments, tant il avait hâte d'en venir aux mains avec l'ennemi. Son escadre se présenta aux Anglais par parties, tandis que les Anglais arrivèrent sagement avec toutes leurs forces réunies. Dès les premiers moments du combat, le capitaine Dubourdieu fut tué, une des frégates fut désemparée, une autre, ayant à son bord 300 hommes du 3e régiment italien, opposa une résistance désespérée. Les bâtiments cherchèrent à gagner Raguse. La frégate dés-

emparée s'échoua sur la côte de Lissa, où elle fut brisée et incendiée. Celle commandée par le capitaine Pasqualigo, marin intrépide, n'amena son pavillon qu'après avoir perdu 150 hommes de troupes de débarquement et la moitié de son équipage, et même au moment de couler bas[1].

L'expédition de Dubourdieu fut la dernière opération de quelque importance qui eut lieu dans les États gouvernés par le prince Eugène[2]. Il prit plusieurs mesures administratives d'un intérêt majeur, entre autres celle de l'interdiction de la fabrication des sels aux particuliers qui n'étaient pas possesseurs de mines, de fontaines ou de marais salants. Ces derniers devaient en faire la déclaration et attendre l'autorisation du gouvernement, qui se réservait l'achat, et s'empara ainsi du débit.

Le 6e régiment de ligne italien fut réorganisé vers le mois de novembre. Il fut tiré en grande partie de la légion dite coloniale, corps en garnison à l'île d'Elbe, et composé d'individus renvoyés des corps de l'armée pour inconduite. Cette légion coloniale, véritable régiment de discipline, était de 4,000 hommes. On en tira 6 à 700 des sujets les plus incorrigibles, pour en former le noyau d'un nouveau bataillon colonial, et le reste fut destiné à l'organisation d'un régiment de 4 bataillons, qui prit dans l'armée italienne le numéro 6.

[1] Le brave capitaine de frégate Pasqualigo, échangé peu de temps après, fut nommé capitaine de vaisseau, quoique prisonnier.

[2] Le prince fut encore chargé par son père adoptif d'organiser une petite expédition secrète pour l'occupation du Valais (lettre du 5 novembre 1810).

Le 9 décembre, la vice-reine mit au monde un prince, dont la venue était l'objet des désirs les plus ardents du prince Eugène et de la princesse Auguste.

CORRESPONDANCE

RELATIVE AU LIVRE XVIII

FIN DE 1810.

« Sire, Votre Majesté ayant décrété la formation d'un régiment de conscrits dans sa garde royale, j'ai l'honneur de lui soumettre le projet de décret pour la nomination des colonels de ce corps. Eug. à Nap. Ancône, 21 octobre 1810.

« Le colonel Moroni, que je présente pour commander les conscrits de la garde, est un excellent officier, ancien de service, ayant fait la guerre, et qui organisera bien ce corps. Ce sera en même temps une récompense pour lui d'être appelé dans la garde de Votre Majesté.

« Le colonel Rambourg, proposé pour le 3e régiment de chasseurs, est un bon officier, actif et intelligent. Il a servi en France dans le 1er régiment de chasseurs, avec lequel il a fait les diverses campagnes jusqu'en 1805, que le général Caffarelli le prit pour aide de camp. Il a commandé le régiment de

cavalerie provisoire italien en Catalogne; et Votre Majesté a paru satisfaite de ses services, puisqu'elle l'a nommé colonel. Il est disponible, et je propose de lui donner le 5e régiment qui va se former sous un mois.

« Le régiment dalmate étant vacant par le passage du colonel Moroni aux conscrits de la garde, je propose pour le remplacer le major Larote du 5e de ligne italien, c'est un bon et ancien officier qui est passé de l'armée française dans l'armée italienne lorsque Votre Majesté a créé cette armée en l'an V; il a fait plusieurs campagnes dans les troupes françaises et italiennes. Il mérite les bontés de Votre Majesté. »

Nap. à Eug. Fontainebleau, 21 octobre 1810.

« Mon fils, je reçois votre lettre d'Ancône. Prany étant à Rome, il serait convenable de lui écrire de venir faire un tour à Ancône et Venise à son retour. Faites rentrer, si vous le jugez nécessaire, l'*Uranie* à Venise pour la réparer, vous vous assurerez avant qu'elle en vaut la peine. J'attends, à votre première dépêche, des renseignements sur les batteries.

« Il est fort important d'avoir beaucoup de pièces de 36 et de forts mortiers en batterie du côté de la mer, surtout lorsque l'on commencera à avoir quelques vaisseaux dans le port. »

Nap. à Eug. Fontainebleau, 21 octobre, 1810.

« Mon fils, vous m'avez dit que la marine vous avait envoyé 800,000 francs en lettres de change, et que ces lettres de change ne seraient pas payées de sitôt, je ne conçois pas cela, puisque le Trésor d'Ita-

lie est en redevance de plus de 12,500,000 francs sur le subside. »

« Mon fils, il paraît qu'à Riéti, ville des Légations, il y a beaucoup de graines de pastèque; on désire en avoir une grande quantité, parce qu'on a trouvé le moyen d'extraire du pastèque une fécule qui est de l'indigo. Répandez dans le pays la brochure ci-jointe, encouragez cette manipulation, et faites-moi connaître combien on pourrait se procurer de ces graines. » Nap. à Eug. Fontainebleau, 25 octobre 1810.

« Mon fils, le 6e de ligne italien, qui est à l'armée de Catalogne, se comporte très-mal. La plus grande partie déserte, et va prendre du service chez l'ennemi. Tenez la main à ce que les dépôts n'envoient pas leurs rebuts en Espagne. Ces mauvais sujets déshonorent l'armée italienne et compromettent la sûreté des troupes; les envoyer en Espagne est plus nuisible qu'utile. » Nap. à Eug. Fontainebleau, 25 octobre 1810.

« Sire, j'ai reçu la lettre que Votre Majesté a bien voulu m'écrire, en me communiquant le rapport du ministre du Trésor de France, sur les moyens de faire passer le plus sûrement possible des fonds à Corfou. Votre Majesté me fait l'honneur de me demander mon avis sur ces expéditions. J'ai l'honneur de lui répondre que tous les marins pensent unanimement ici que les petits bâtiments, et particulièrement les canonnières sont les meilleurs bâtiments pour la sûreté des expéditions de fonds; le ministre Mollien m'en a écrit, et je lui ai répondu dans ce Eug. à Nap. Ancône, 25 octobre 1810.

sens. Je lui ai dit en même temps que je n'attendais que sa réponse pour mettre à sa disposition les bâtiments dont il avait besoin.

« Quant à la question que Votre Majesté veut bien me faire sur la possibilité d'avoir des traites sur Corfou, j'ai l'honneur de lui observer que le peu de commerce qui se fait entre l'île, Venise et Ancône ôte toute ressource. Le Trésor italien, qui avait des fonds à faire passer à Corfou, a voulu user de ce moyen; mais, outre qu'il a été dispendieux, il n'a pu être employé que pour de petites sommes, le commerce se fait par échange. »

Eug. à Nap. Ancône, 25 octobre 1810.

« Sire, par ma dépêche télégraphique d'hier j'ai eu l'honneur d'annoncer à Votre Majesté que le mont d'Ancône avait signalé notre division avec quelques prises à sa suite, et que j'aurai l'honneur de lui faire aujourd'hui un rapport détaillé sur le succès de l'expédition, mais le calme n'a pas permis hier à la flotte de doubler le cap du mont d'Ancône, et le vent qui règne en ce moment ne laisse pas espérer qu'elle puisse entrer dans le port plus tôt que demain, je suis donc forcé, à regret, de remettre à demain le rapport que j'avais promis à Votre Majesté. »

Nap. à Eug. Fontainebleau, 27 octobre 1810.

« Mon fils, je reçois votre lettre du 20, j'approuve fort que vous formiez un nouveau régiment. Vous recevrez le décret que j'ai pris pour former un régiment d'infanterie légère, sous le n° 4. Ce régiment sera envoyé à Raguse et à Cattaro, et sera payé, habillé

et nourri par le royaume d'Italie. Veillez à ce que les officiers soient des hommes fermes. Ce régiment sera formé d'abord à un bataillon de 840 hommes, et successivement, à mesure qu'il sera complet, on formera le 2e bataillon, puis le 3e, puis le 4e.

« Mon fils, le 2e bataillon du 2e régiment d'infanterie de ligne italien est prisonnier de guerre. Il faut le reformer, et ne porter ce qui est prisonnier de guerre que pour mémoire et à la suite. Il est nécessaire que vous ayez dans le royaume 2 escadrons du régiment Napoléon et 2 escadrons du régiment des chasseurs royaux, par ce moyen vous auriez en Italie : 2 escadrons du régiment des chasseurs royaux, 4 du prince royal, 4 de la reine, 2 des dragons Napoléon, lesquels, complétés à 200 chevaux, doivent faire 2,400 chevaux. Je vois avec peine que vos régiments de cavalerie ont fort peu de chevaux. Il est indispensable de porter les régiments à 900 hommes et à 800 chevaux, et ceux qui n'auront que 2 escadrons dans le royaume à 450 hommes et 400 chevaux. Vous savez combien il est difficile de faire arriver des chevaux en Italie. Ces régiments de cavalerie ainsi complétés, avec les deux régiments de chasseurs dont j'ai ordonné la formation, et qu'il faudra porter à 800 chevaux chacun, feront 4,000 chevaux pour le royaume d'Italie, il ne peut pas y avoir moins. Ainsi, je compte que, moyennant les conscrits que vous allez lever, vous aurez, au mois de mai, en état d'entrer en campagne, 30 bataillons d'infanterie légère et de ligne existant en Italie, sans y comprendre

Nap. à Eug. Fontainebleau, 27 octobre 1810.

ceux qui sont en Espagne et à Corfou. Ces 30 bataillons pourraient former trois belles divisions, chacune de 8,000 hommes. 2° Je compte que vous aurez en outre 10 cinquièmes bataillons formant 5,000 hommes pour la garnison de Palma, de Venise, d'Ancône et pour renforcer l'armée; 3° que vous aurez douze escadrons de chasseurs et de dragons des anciens régiments, formant 2,400 chevaux, et un régiment des deux nouvellement formés, fort de 800 hommes; 4° que chaque régiment de ligne italien aura sa compagnie de canonniers et ses caissons, conformément à ce que j'ai établi en Allemagne; 5° que vous aurez le matériel nécessaire pour atteler 72 pièces de canon avec le personnel, ce qui, avec les 20 pièces de régiment, à raison de deux par régiment, ferait 92 pièces de canons; 6° que vous aurez vos sapeurs, vos pontonniers, votre bataillon du train des équipages militaires, de sorte qu'en deux mois de temps vous ayez acheté les chevaux nécessaires pour remonter l'artillerie et le train, et les mettre en état d'entrer en campagne. Alors les troupes italiennes formeraient un très-beau corps d'armée de près de 30,000 hommes sous les armes, sans compter les bataillons de garnison. En formant deux corps français de même force et de même nature, l'armée d'Italie se trouverait portée à 90,000 hommes, dont 72,000 d'infanterie, 10,000 de cavalerie et 8,000 d'artillerie, sapeurs, pontonniers, etc.

« Je vous avais écrit pour des camps, vous ne m'avez pas encore répondu. Cependant voilà la saison qui se passe, je trouve que 12,000 hommes que vous

levez pour la conscription sont trop peu. La conscription doit être calculée à raison de 3,000 hommes par million d'habitants. Je l'ai en conséquence portée à 15,000 pour cette année, afin de la porter l'année prochaine à 18,000 hommes. Faites-moi un rapport sur votre cavalerie et soignez-la, elle me paraît bien bas. »

« Sire, j'ai l'honneur de rendre compte à Votre Majesté que la division du capitaine Dubourdieu est enfin rentrée hier soir dans ce port. Je joins ici le rapport de cet officier sur la réussite de l'expédition que Votre Majesté avait bien voulu m'autoriser à faire entreprendre. Elle a été couronnée des plus heureux succès. Le capitaine Dubourdieu, parti d'Ancône avec sa division dans la nuit du 19 au 20, est arrivé à Lissa le 22 au matin; après trois jours de navigation, une partie de la division entra le même jour dans le port avec pavillon anglais, tandis qu'une partie croisait au large et au vent de l'île. Le capitaine Dubourdieu, voyant qu'il ne se trouvait aucun bâtiment de guerre de haut bord dans Lissa et n'apercevant aucun préparatif de défense à terre, ne fit débarquer que deux des compagnies du bataillon qu'il avait avec lui : le colonel Gifflenga, mon aide de camp, fut chargé de toutes les opérations de troupes de terre. Lorsque toutes les dispositions furent prises pour qu'aucun des bâtiments de prise ne pût échapper, le pavillon de Votre Majesté remplaça le pavillon anglais; toutes les embarcations s'avançant sur tous les bâtiments armés ou chargés et tout ce qui exis-

Eug. à Nap. Ancône, 27 octobre 1810.

tait dans ce port (qui était le repaire de tous les corsaires de l'Adriatique) et une quantité immense de marchandises fut prise et brûlée : le capitaine Dubourdieu, pour ne point affaiblir les équipages de sa division, n'a emmené que 10 bâtiments, dont 5 superbes corsaires. Il résulte donc de cette expédition 42 bâtiments brûlés, dont 33 chargés; 9 corsaires détruits, ayant à leur bord 64 canons et une quantité d'armes de toute espèce; 14 bâtiments restitués à des sujets de Votre Majesté; 10 bâtiments, dont 3 corsaires, et 7 chargés conduits dans les ports de Votre Majesté; 100 prisonniers, et délivré 25 Français ou Italiens : on n'a pu joindre 2 officiers anglais et 200 hommes qui se sont réfugiés dans les montagnes escarpées de l'île. Le total de la perte de l'ennemi est de 68 bâtiments pris, de 100 pièces de canon; et ce n'est pas exagérer que de porter celle du commerce anglais, en cette circonstance, à 20 millions.

« La division de Votre Majesté est rentrée dans ses ports sans avoir éprouvé aucune perte ni maladie. Je saisis cette occasion pour recommander à la bienveillance de Votre Majesté plusieurs officiers de la marine française et italienne, et particulièrement le capitaine Dubourdieu. Il a exécuté cette expédition avec audace, intelligence, activité et désintéressement. »

Nap. à Eug. Fontainebleau, 28 octobre 1810.

« Mon fils, je viens de prendre un décret pour finir vos querelles de comptabilité avec le ministre de la marine de France. Je vous envoie le rapport

du ministre de la marine, pour vous faire voir que vous n'êtes pas fondé dans la demande que vous faites de ne pas compter tous les canons qui vous ont été envoyés, puisque c'est vous qui les avez demandés, et que d'ailleurs la marine de France a envoyé en outre ceux qui étaient nécessaires pour l'armement des trois vaisseaux de 74. Vous verrez dans mon décret que j'ai réduit le prix du métal, de 38 francs le quintal à 35 pour les canons, et de 45 francs à 40 pour les caronades. Vous y verrez également que j'ai ordonné que la marine de France eût à tenir toujours une avance de 400,000 francs à la disposition de la marine d'Italie. Je vous prie de me rendre compte si mes ordres sont exécutés, et de veiller à ce que les nouveaux travaux que j'ai ordonnés à Venise soient vivement poussés. »

« Mon fils, envoyez à Corfou un capitaine du génie italien, et quatre sous-lieutenants du génie, sortant de l'école de Modène. Ces cinq officiers se réuniront aux brigades françaises. Il est nécessaire que le capitaine soit un homme de quelque expérience, et que les jeunes gens aient de bonnes dispositions pour qu'ils puissent être utiles en s'instruisant. » Nap. à Eug. Fontainebleau, 29 octobre 1810.

« Sire, j'ai l'honneur de répondre à Votre Majesté et à sa lettre du 20 octobre, que les courrières dont la marine italienne s'est servie jusqu'à présent avec succès pour ses expéditions à Corfou portent environ 60 à 80 tonneaux; ce sont des bâtiments qu'on appelle dans le pays *paranses*, qui ressemblent beau- Eug. à Nap. Bologne, 29 octobre 1810.

coup aux tartanes des environs de Toulon, elles vont à la voile, à la rame, marchent bien et supportent bien la mer; nous en avions six, et une seule a été prise dans les dix à douze voyages qu'elles ont faits chacune à Corfou et en Dalmatie. Il en reste donc cinq; j'avais fait faire aussi deux avisos sur le plan que Votre Majesté m'avait envoyé de Bayonne; ils marchent bien, mais ils demandent plus d'hommes d'équipage et de meilleurs marins que les autres, ils ont cependant rendu des services; et un a été pris dernièrement en Dalmatie, s'étant trouvé à la pointe du jour entre deux frégates anglaises. Il reste donc à Ancône cinq paranses ou courrières, et un aviso; je vais faire monter de suite à nos équipages deux des corsaires pris à Lissa, ce qui nous fera 8 bâtiments pour les voyages de Corfou. Ils peuvent facilement cet hiver faire chacun deux ou trois voyages. J'ai déjà ordonné au ministre de faire bâtir dans le courant de novembre quatre de ces courrières pour porter les hommes que Votre Majesté envoie à Corfou pour le complément des corps italiens qui s'y trouvent. J'ai de plus ordonné que le lest de ces courrières soit fait en boulets de 24 ou bombes de 12 pouces; et j'ai ordonné aussi qu'on mît sur chacune d'elles quelques barils de poudre; je persiste à penser que c'est la seule manière d'envoyer des denrées à Corfou, que d'employer ces petits bâtiments, pourvu qu'ils soient bons marcheurs, à moins que Votre Majesté ne voulût faire une expédition de forces présumées supérieures à celles qu'on pourrait trouver; tout brick, frégate ou flûte envoyé isolément, sera

nécessairement aperçu par l'ennemi, et par conséquent pris. Votre Majesté ne m'a point encore écrit, Sire, pour les grains à envoyer à Corfou. J'attends impatiemment les mesures qu'elle ordonnera, car nous voici dans la saison des longues nuits, et par conséquent dans le moment le plus favorable. J'ai trouvé une maison d'Ancône qui se chargerait de porter les grains en prenant leur perte à sa charge, mais le prix m'a paru trop fort, puisqu'on demande 50 pour 100 de la valeur pour frais de transport et d'assurance; je crois que le ministre aurait meilleur marché d'envoyer quelqu'un de confiance pour acheter les grains sans bruit, et noliser des petits bâtiments du genre de ceux dont j'ai parlé à Votre Majesté, car il faut toujours en revenir aux petits bâtiments; nous en avons fait l'expérience dans les envois expédiés dans le commencement de l'année courante; on envoya, suivant les ordres de Votre Majesté, 5,000 quintaux de grains, et 4,500 sont arrivés parce qu'ils étaient sur des petits bâtiments; on envoya de Venise 400,000 rations de biscuit, plus des deux tiers ont été pris parce qu'ils étaient sur des bâtiments d'une plus grande dimension.

« A propos de ces envois, je prierai Votre Majesté de vouloir bien décider à la charge de quels ministères doit en être le remboursement.

« Nous en avons fait en différents temps, et nous n'avons jamais entendu parler de payement; les derniers envois que nous avons faits ont été trop considérables pour qu'ils soient à notre charge. Je prie Votre Majesté de me donner des ordres en conséquence. »

Eug. à Nap. Bologne, 29 octobre. 1810.

« Sire, j'ai eu l'honneur de rendre compte à Votre Majesté de l'état de sa marine à Ancône et des travaux du port. Il me reste à lui parler des travaux des fortifications et de l'armement de la côte.

« Les travaux ordonnés pour 1810 par Votre Majesté seront en grande partie terminés ; la dernière couronne de Gardetto est massée ; on travaille à la demi-lune et à creuser les fossés ; il faut employer la mine à cet ouvrage, ce qui fait qu'il va un peu lentement. On a fait la plus grande partie des mouvements de terre du camp retranché, mais on ne pourra faire les maçonneries cette année, par la nécessité de finir le magasin à poudre et de commencer celles de Gardetto. On a fait une partie des mouvements de terre de la nouvelle enceinte qui doit couvrir l'agrandissement d'Ancône ; les mouvements de terre de la redoute de la Maison-Brûlée seront finis, mais il faudra remettre les maçonneries à l'année prochaine. Cependant, tous ces ouvrages terminés, Ancône ne sera pas à l'abri du côté de terre, et je crois indispensable de faire à la partie de l'ouest, sur la montagne dite des Turcs, en avant de la citadelle, un ouvrage, fût-il en terre, que l'on pourrait revêtir par la suite, mais qui est indispensable pour empêcher le fort d'être foudroyé. Quant au côté de mer, le port est ouvert et très-mal défendu ; il n'est couvert que par la lanterne, qui ne présente en ce moment qu'une batterie basse de 8 pièces de 24 et 2 mortiers, dont quatre pièces seulement peuvent agir sur le même point. Il y a une batterie supérieure de 4 pièces qui donne sur

la passe et le port, mais n'empêche pas l'arrivée. Le général Chasseloup a le projet d'abattre cette lanterne, à l'effet de donner plus d'espace à la batterie supérieure. J'observe, à cet égard, que cette tour est d'une bonne construction neuve utile. Je ne serais pas d'avis de l'abattre ; l'essentiel est de présenter à l'ennemi qui voudrait s'approcher une résistance qui puisse annuler tous ses efforts. Il faut donc une batterie d'un assez grand nombre de pièces pour arrêter l'attaquant ; il faut, à cet effet, élargir cette batterie dans tout son pourtour, de manière à obtenir au moins 20 pièces au lieu de 10. On y gagnerait de plus qu'en agrandissant ce pourtour de 15 toises, à l'ouest, on romprait ou détournerait le courant et les vagues, qui, venant du nord-est par les gros temps, fatiguent extrêmement les bâtiments qui sont ancrés précisément à cette partie du port. Il en résulterait encore qu'un brûlot que l'on enverrait sur le port ne pourrait absolument y accoster les vaisseaux ou frégates ; il serait détourné vers le milieu du port, qui est toujours libre, tandis qu'aujourd'hui il viendrait naturellement tomber sur les premiers bâtiments.

« L'écueil Saint-Clément n'est pas une île, c'est un rocher à fleur d'eau ; le projet de s'y établir est extrêmement coûteux, il faudrait s'élever de 20 pieds et l'occupation de ce point n'est plus utile depuis l'établissement d'une batterie à 140 toises en arrière et qui voit le revers du port ; elle est bien armée en ce moment. Votre Majesté approuvera sans doute la construction d'un bon bastion en avant du lazaret,

ce qui serait encore préférable au bout de la jetée projetée à l'ouest, de manière à fermer le port et à en défendre les approches conjointement avec la batterie de la Lanterne, dont il sera à 300 toises.

« En attendant que Votre Majesté ait décidé ce qu'elle jugera convenable, je viens d'ordonner que l'*Aquila*, vieille corvette vénitienne hors de service, soit armée de pièces de 24 et embossée en prolongement à la batterie de la Lanterne qui va être armée de pièces de 36 que l'on attendait d'un jour à l'autre. Les mortiers à plaque ordonnés par Votre Majesté sont en place. Il y a des canonnières et des avisos à l'entrée du port. »

Nap. à Eug. Fontainebleau, 30 octobre 1810.

« Mon fils, le ministre de la guerre vous envoie un état d'objets d'artillerie à faire partir d'Italie pour compléter l'approvisionnement de Corfou. Faites-moi connaître de quelle manière il sera possible de pourvoir à cet objet important. »

Nap. à Eug. Fontainebleau, 30 octobre 1810.

« Mon fils, je n'ai pas pu signer le décret ci-joint qu'on me propose, parce que je ne vois pas comment, en Italie, les cotons du Levant viendraient par terre. Que même en France je rapporte mes décrets et ne permets plus qu'il en entre du côté de Strasbourg ; que ce décret aurait l'inconvénient de ne faire payer que la moitié des droits aux cotons débarqués à Trieste et venant par terre; que ce serait injuste, vu que cela n'a lieu que pour les cotons venant de Hongrie et de Vienne, et traversant toute l'Allemagne. Je pense donc qu'il n'y a pas lieu à cette exception. »

« Sire, Votre Majesté m'a fait l'honneur de me dire qu'elle ne comprend pas comment des lettres de change de 800,000 francs envoyées par le ministre de la marine pouvaient ne pas être payées par son trésor d'Italie qui doit plusieurs millions au trésor de France. Eug. à Nap. Bologne, 1er novembre 1810.

« Je prends la liberté d'observer à Votre Majesté que je n'ai point dit qu'on eût tiré des lettres de change, j'ai seulement annoncé à Votre Majesté qu'on ne nous remboursait pas nos avances, et que sur les 1,700,000 francs que la marine de France devait à la marine italienne, on avait seulement reçu l'avis d'un payement de 800,000 francs, mais qu'aucune ordonnance n'étant arrivée, nous n'en étions pas plus avancés. Je ne doute pas que Votre Majesté a renouvelé ses ordres, comme elle me fait l'honneur de me le dire, pour qu'on soit plus exact à l'avenir.

« Mon fils, je n'ai pas encore de nouvelles des frégates parties d'Ancône le 18. Je suppose que le télégraphe ne peut pas marcher. Je suis décidé à prendre possession du Valais. Cette chétive population rend presque inutile la route du Simplon, elle sépare l'Italie de la France à mon détriment. Je vous ai ordonné de réunir à Domo-Dossola deux bataillons italiens. Mettez-les dans les mains d'un commandant vigoureux, attachez-leur une division de 4 pièces de canon et 5 caissons d'infanterie, donnez ordre que chaque soldat ait 40 cartouches, que la solde soit remise au quartier-maître jusqu'au 1er janvier, et Nap. à Eug. Fontainebleau. 5 novembre 1810.

qu'ils aient 6 jours de vivres. Vous les ferez mettre en mouvement par Brigg, où il est nécessaire qu'ils soient arrivés au plus tard le 11 novembre. Une colonne française part d'Aoste. Le général César Berthier part avec elle, elle sera le 11 à Sion. Vous donnerez ordre au commandant de vos deux bataillons de prendre les ordres du général Berthier. Vous ajouterez à cette colonne cent hommes de cavalerie et trois ou quatre brigades de gendarmerie. Vous pousserez vers Domo-Dossola deux autres bataillons italiens, pour, en cas d'événement, soutenir les deux premiers, gardez le plus grand secret sur toute cette affaire. Ayez soin cependant que le commandant soit instruit, mais seulement dans le jour de son arrivée à Brigg, par un de vos aides de camp que vous lui enverrez. Ayez l'œil à ce que les troupes ne manquent de rien, afin qu'une sévère discipline soit maintenue. Le ministre de la guerre vous écrira, mais ma présente lettre précédera de quarante-huit heures les ordres qu'il vous adressera. »

Nap. à Eug. Fontainebleau, 4 novembre 1810.

« Mon fils, je reçois votre lettre du 29 octobre sur l'armement d'Ancône. J'aurais désiré y trouver joint un croquis qui m'indiquât la situation des batteries dont vous me parlez. Je ne comprends pas bien par votre lettre ce que vous me proposez. Vous pouvez partir du principe qu'aussitôt qu'il y aura des vaisseaux de guerre à Ancône, les Anglais pourront bien tenter de bombarder la ville. Je ne vois donc rien d'aussi urgent que d'avoir des batteries formidables de 36 et beaucoup de mortiers. J'attendrai que vous

m'ayez envoyé le détail et le croquis que je vous demande. Vous y comparerez ce que vous proposez avec ce que j'ai ordonné, afin que je voie si cela est suffisant. J'ai quelques pièces de 36 à Livourne, prenez des informations pour savoir s'il pourrait vous convenir de les faire venir à Ancône, et si le transport n'en serait pas trop coûteux. Ce serait un moyen d'accélérer l'armement d'Ancône. »

« Mon fils, faites partir de Venise deux bricks, je les laisse à votre choix, ou l'*Éridan*, ou la *Charlotte*, ou le *Mameluk*, ou le *Lépante*. Prenez deux de ces quatre bricks, complétez bien leur équipage, approvisionnez bien leur artillerie, donnez-leur des rechanges, et qu'ils se rendent à Corfou. Vous les ferez partir approvisionnés pour six mois de vivres, s'ils peuvent porter cette quantité. Vous ferez embarquer à leur bord les hommes qu'on envoie à Corfou et une partie des pièces d'artillerie portées dans l'état. Vous les lesterez en fers et en boulets, qui vous sont également indiqués dans ledit état. Vous préviendrez le commandant de ces bricks qu'il sera sous les ordres du gouverneur général et sous le commandement du commandant des frégates françaises; qu'il fait partie de la garnison, et qu'il doit se dévouer en tout à la défense de Corfou. Joignez à ces deux bricks trois petits bâtiments, soit felouques ou demi-galères, qui pourraient être utiles à la défense de l'île, et à ce sujet faites consulter des marins de Venise qui connaissent les côtes de Corfou, pour savoir ceux des petits bâtiments que vous avez à Venise

Nap. à Eug. Fontainebleau, 4 novembre 1810.

qu'ils croient le plus propres au service de cette île. Je vois que ma marine italienne a déjà à Corfou 6 chaloupes canonnières, mon intention est d'en envoyer 6 autres. Des 8 qui composent la division Costanzi, sur les côtes d'Illyrie, 6 se rendront à Corfou, vous désignerez les 6 canonnières sur lesquelles vous pouvez le plus compter. Il faut que ce soient des canonnières qui portent du 24. Je vous envoie la lettre que j'écris à ce sujet au duc de Raguse, j'y laisse en blanc le nom des canonnières, afin que la désignation que vous en ferez n'éprouve pas de difficultés. Vous ordonnerez à ces 6 canonnières d'embarquer dans le port où elles se trouvent une portion de boulets et autres munitions comprises dans l'état que je vous envoie, et en outre le plus d'approvisionnement qu'il sera possible. Je désire que des ports d'Illyrie on joigne aux 6 canonnières 2 trabacs et 1 felouque. Ainsi mon royaume d'Italie aura à Corfou 5 bricks ou goëlettes, 12 chaloupes canonnières portant du 24 et 6 petits bâtiments. »

Nap. à Eug. Fontainebleau, 4 novembre 1810.

« Mon fils, je reçois votre lettre du 29 octobre par laquelle vous me faites connaître que sur les 5,000 quintaux de blé que vous avez envoyés à Corfou, 4,500 sont arrivés parce qu'ils étaient chargés sur des petits bâtiments dits courrières. Vous me dites aussi que vous attendez les ordres du ministre de l'administration de la guerre pour les expéditions de grains à faire sur Corfou, je ne puis comprendre cette fin de votre lettre, puisque je vous ai chargé vous-même, par ma dépêche du 6 octobre dernier,

d'y envoyer d'Ancône 10,000 quintaux métriques de blé et 2,000 quintaux de riz. Il faut 1° appeler *mouche* l'espèce des petits bâtiments que je vous ai fait construire et dont je vous ai envoyé le modèle de Bayonne, je les connais sous ce nom; 2° acheter ou faire construire 10 autres courrières, afin d'en avoir 15 à Ancône pour le service de l'approvisionnement de Corfou. Vous devez avoir reçu du ministre de la guerre l'état des objets d'artillerie à envoyer à Corfou. En cas que vous n'ayez pas reçu cet état, je vous l'envoie. Soit que vous preniez ces effets dans les arsenaux italiens, soit que vous les preniez dans les arsenaux français, le principal est de ne pas perdre un moment. La prise de Corfou ruinerait pour toujours le commerce de Venise et de l'Italie, et mon royaume est encore plus intéressé que la France à la conservation de cette île. Je viens de prendre un million que je mets à la disposition de mon ministre de la guerre du royaume d'Italie pour l'approvisionnement de Corfou. Sur ce million, vous imputerez le prix des 5,000 quintaux que vous avez envoyés, et des 10,000 que vous allez expédier, ils ne vous seront pas remboursés. Je vous recommande de ne pas perdre un moment, de vous occuper personnellement et avec toute votre activité de l'approvisionnement de Corfou, et de faire vous-même avec Sorbier tous les mouvements d'artillerie qu'exige l'état que je vous envoie et toutes les dispositions convenables pour les envois de blés. Quant à l'envoi des 10,000 quintaux métriques de blé à Corfou et des 2,000 de riz, je crois que vous devez en expédier la

moitié à mon compte pour compléter, et je ne vois pas d'inconvénient à ce que vous chargiez de l'autre moitié la maison d'Ancône dont vous me parlez, en lui accordant 40 pour 100 de la valeur, pour frais de transport et d'assurance. Le principal, c'est d'aller et de profiter de la bonne saison pour approvisionner Corfou. »

Nap. à Eug. Fontainebleau, 4 novembre 1810.

« Mon fils, je vois avec peine qu'il n'y a plus de frégates en construction sur les chantiers de Venise. Il y a deux bricks, mais il me paraît très-important que vous fassiez mettre deux bonnes frégates de 18 sur les chantiers. Par le dernier état de situation que vous m'avez envoyé, je vois avec peine qu'aucun nouveau vaisseau n'est sur le chantier et que les constructions n'avancent pas. »

Nap. à Eug. Fontainebleau, 4 novembre 1810.

« Mon fils, j'ai reçu votre lettre d'Ancône du 27 octobre, je suis fâché que le capitaine Dubourdieu n'ait pas emmené les 14 corsaires, l'excuse de n'avoir pas assez de monde n'est pas raisonnable. Il ne pouvait pas attendre grand secours de deux bricks, et en mettant sur chaque corsaire 20 soldats, 5 à 6 matelots du pays, même des prisonniers avec quelques matelots italiens, il aurait pu emporter tout cela, il est fâcheux aussi que les 200 Anglais n'aient pas été faits prisonniers. Il eût été préférable de laisser là 600 hommes de débarquement et que les deux frégates s'en fussent revenues. Ces 600 hommes auraient pris en peu de temps les Anglais, on leur aurait laissé quelques pièces de canon avec lesquelles ils

auraient armé le port, et ils auraient pu s'établir dans l'île. La prise des 200 matelots aurait été une perte sensible pour les Anglais. Je ne vois pas bien dans la relation combien le capitaine Dubourdieu est resté au port Saint-George. Je vois qu'il y a mouillé le 22, mais je ne vois pas quand il en est parti. Toutefois cette expédition aura fait du bien à mes équipages et du mal à l'ennemi ; c'est le coup d'essai de la marine italienne. On ne travaille pas avec assez d'activité aux constructions, il faudrait avoir au mois de mars trois vaisseaux de guerre dans l'Adriatique, mais peut-être serait-il convenable d'occuper l'île de Lepa, surtout si le port Saint-George peut contenir des vaisseaux de guerre? Nous sommes aujourd'hui en temps de paix, nous pouvons facilement tenir un millier d'hommes dans cette île, on pourrait même y établir un fort, cela rendrait plus difficile l'établissement des Anglais dans l'Adriatique. »

« Sire, j'ai reçu le décret de Votre Majesté pour la formation du 4e régiment d'infanterie légère, j'ai l'honneur de lui soumettre ci-joint le projet du décret pour la nomination du colonel, j'établirai le dépôt de ce régiment à Chioggia; les soldats y seront facilement surveillés. » Eug. à Nap. 5 novembre 1810.

« Mon fils, je reçois des nouvelles des cantons de Zurich, Saint-Gall et d'Argovie, que les marchandises de coton qui sont fabriquées en Suisse se dirigent en grande quantité du côté de l'Italie, et qu'elles Nap. à Eug. Fontainebleau, 6 novembre 1810.

continuent à être reçues dans le royaume. Cela serait contraire à mon décret, je vous prie de me faire un rapport précis et de me rassurer là-dessus. »

Nap. à Eug. Fontainebleau, 6 novembre 1810.

« Mon fils, on ne laisse pas sortir les grains pour la Ligurie, parce qu'on objecte que mon décret ne nomme que le Piémont et le duché de Parme. Levez cette mauvaise difficulté. »

Eug. à Nap. Milan, 6 novembre 1810.

« Sire, Votre Majesté m'a fait l'honneur de me demander quelles seraient les dépenses nécessaires pour mettre en état les camps qui existent dans son royaume, parce que son intention aurait été de faire camper cet automne une division italienne. La dépense sera considérable, parce que les camps d'Osopo et d'Udine ont été détruits l'année dernière par les Autrichiens, et le camp de Montechiaro a beaucoup souffert par les pluies et les mauvais temps, surtout ayant été abandonné pendant 1809, et outre la dépense, il aurait fallu du temps pour remettre tout en bon état.

« Dans le même moment, Votre Majesté. . . . . . une division italienne sur les cantons suisses-italiens, les troupes italiennes qui restent disponibles sont dispersées depuis le Tronto, frontière de Naples, jusqu'à Bolzano, frontière de la Bavière. Il aurait fallu un mois pour les réunir en dégarnissant plusieurs points importants, la saison se serait passée en voyage.

« J'ai pensé que Votre Majesté ajournerait ces camps au printemps, et j'ai donné les ordres pour

qu'au retour de la belle saison les camps soient mis en état, afin d'être à même d'y réunir des troupes, si Votre Majesté l'ordonne. »

« Mon fils, je reçois votre lettre d'Ancône du 20, avec le rapport du ministre Prina; les droits de douanes se divisent en deux, droit de douane et droit de consommation. Le raisonnement du ministre Prina est exact pour le droit de douane, il ne l'est pas pour le droit de consommation. Ordonnez que tous les magasins de sucre, etc., qui sont dans le royaume soient soumis aux droits. » Nap. à Eug. Fontainebleau, 28 octobre 1810. (Lettre signée et partie le 7 novembre 1810.)

« Sire, j'ai l'honneur d'informer Votre Majesté que la dernière lettre que je reçois, du 5 au soir, des cantons du Tessin, m'informe que tout est tranquille. Le général Fontanelli a pu se procurer une copie de la réponse que le landamann a faite au petit conseil des cantons du Tessin; j'ai l'honneur de la joindre à la présente. Eug. à Nap. Milan, 7 novembre 1810.

« Le général Fontanelli me rend compte également que le petit conseil vient d'envoyer des dépêches au landamann, et à d'autres cantons, pour exciter ces derniers à demander une diète générale. Comme elle ne pourrait qu'agiter les esprits dans ce pays, il serait à souhaiter qu'elle n'eût pas lieu. »

« Mon fils, je réponds à votre lettre du 14 août dernier, par laquelle vous m'avez demandé mon autorisation pour faire un changement dans les ap- Nap. à Eug. Fontainebleau, 8 novembre 1810.

partements du palais de Milan, il faut pour cela 110,000 francs. J'approuve ce changement. Il faudra porter cette dépense au budget de 1811. Il est nécessaire que vous vous occupiez de faire rédiger les comptes de 1809, l'aperçu de ceux de 1810 et le budget de 1811. »

Nap. à Eug. Fontainebleau, 9 novembre 1810.

« Mon fils, je reçois votre lettre du 4 sur l'occupation des bailliages suisses-italiens. Il est impossible de voir une dépêche moins satisfaisante. J'ignore le nombre de troupes qu'a le général Fontanelli, de quoi elles se composent, les positions qu'elles occupent, et si l'on a trouvé des marchandises anglaises. Votre lettre aurait pu contenir plus de détails, et me faire mieux connaître la situation des choses. Il est nécessaire que les troupes italiennes se comportent bien dans le canton de Bellinzona et qu'elles ne s'approchent pas trop des petits cantons, qu'elles soient nourries et payées de Milan, qu'on laisse les cantons exercer leurs pouvoirs, et qu'on ne fasse autre chose que d'arrêter et de saisir les marchandises anglaises. Je suppose que vous avez pris des mesures pour pouvoir, de Como, renforcer cette petite division, si elle en avait besoin, et cela sans ostentation, car il ne faut jamais s'exposer à un échec. Rendez-moi un compte détaillé de tout cela. »

Nap. à Eug. Fontainebleau, 10 novembre 1810.

« Mon fils, le roi de Naples me mande que les cotonnades suisses arrivent à Naples avec des certificats d'origine. Ces marchandises traversent le royaume d'Italie. D'autres renseignements que je

reçois de la Suisse me portent à penser que ces transports se continuent. Rassurez-moi donc là-dessus, car les Suisses sont à peu près la même chose que les Anglais. »

« Sire, Votre Majesté m'a fait l'honneur de me demander dans l'une de ses lettres quel parti l'on pourrait tirer des bâtiments russes qui sont à Venise, et s'il ne serait pas possible d'en armer en flûtes pour porter des approvisionnements à Corfou. J'ai l'honneur d'adresser à Votre Majesté un rapport de son commissaire de marine, à Venise, duquel il résulte que de tous les bâtiments russes il n'y a que la frégate l'*Astrsle* qui serait susceptible d'être réparée et utilisée; mais il observe en même temps que cette frégate demande des frais de réparation qui dépassent la valeur d'un bon brick qui rendrait les mêmes services; que d'ailleurs on ne connaît pas la marche de cette frégate, et qu'il pourrait arriver qu'après y avoir fait des réparations très-coûteuses on ne pût pas en tirer les avantages qu'on se serait promis. Eug. à Nap. Milan, 10 novembre 1810.

« Les autres bâtiments russes sont en dépécement, comme j'ai eu l'honneur d'en informer Votre Majesté précédemment. »

« Mon fils, je vois par un rapport du ministre de l'administration de la guerre que vous n'avez pu faire de marché que pour la 6e division militaire du royaume d'Italie, et que pour les cinq autres vous n'avez point trouvé à en faire. Je ne vois pas trop Nap. à Eug. Fontainebleau, 12 novembre 1810.

quel avantage ont ces marchés, pourquoi n'auriez-vous pas une régie comme nous en avons une en France, sous la direction d'un conseiller *probe*, qui serait chargée de pourvoir à la nourriture de toutes les troupes italiennes, tant de terre que de mer? Vous n'auriez pas besoin de fournisseurs, et cela pourrait marcher aussi bien et aussi économiquement que cela marche en France. »

Nap. à Eug. Fontainebleau, 12 novembre 1810.

« Mon fils, peut-on faire du *Stengel*, qui est à Venise, un vaisseau rasé qui marcherait bien et serait plus fort qu'une frégate? »

Nap. à Eug. Fontainebleau, 1810.

« Mon fils, je vous écris de nouveau pour que vous preniez des mesures pour l'approvisionnement de Corfou. Si vous ne pouvez trouver à traiter moyennant une prime de 40 pour 100, je vous autorise à la porter à 50 pour 100, pourvu que tous les risques soient courus par le commerce. »

Eug. à Nap. Milan, 12 novembre 1810.

« Sire, j'ai reçu les ordres de Votre Majesté relativement aux envois de grains et d'effets d'artillerie à Corfou. J'espère, d'après les dispositions que j'ai prises, que ses ordres seront entièrement exécutés en novembre et décembre. Les six canonnières de la division d'Illyrie partiront aussitôt que le maréchal duc de Raguse aura fait charger ce qu'il pourra finir. Je lui ai surtout recommandé le plomb, dont nous manquons entièrement en Italie et qu'il peut se procurer à Trieste ou des mines de Carinthie.

« Je fais partir de Venise la *Leoben* et la *Charlotte*,

comme les bâtiments les meilleurs marcheurs et les plus forts. »

« Sire, d'après ma dernière inspection, je m'occupe de rédiger un rapport détaillé à Votre Majesté sur l'état de chaque régiment, surtout sur la partie des finances qui mérite toute sa sollicitude. En attendant, je ne dois pas lui cacher que ses troupes souffrent en ce moment de la cherté des vivres, surtout du vin, qui a beaucoup renchéri; les soldats ne peuvent plus en boire. Votre Majesté sait qu'il est nécessaire en Italie, le soldat dépérit généralement d'une manière sensible, surtout depuis la suppression des 10 centimes. Il n'y a pas encore une grande augmentation d'hôpital, mais beaucoup de malades à la chambre, ce qui fait craindre que, la masse des soldats souffrant, il n'y ait dans quelques mois des résultats conséquents. Je prierai Votre Majesté d'accorder provisoirement les 10 centimes, ce serait seulement jusqu'à la récolte prochaine, et, quoique ce soit une dépense, elle ne peut entrer en compensation avec la perte que Votre Majesté serait dans le cas de faire de ses soldats. »

Eug. à Nap. Milan, 13 novembre 1810.

« Mon fils, écrivez au sénat du royaume d'Italie, pour lui faire part de la grossesse de l'Impératrice. »

(*Propre main*). « Prévenez à ce que les évêques « forment les prières. »

Nap. à Eug. Fontainebleau, 14 novembre 1810.

« Mon fils, je reçois votre lettre du 9; mon intention est que toute sortie de blé du royaume, pour

Nap. à Eug. Fontainebleau,

4 novembre 1810. l'étranger, soit probibée ; mais je ne puis la prohiber pour la France. Pour un objet aussi important, il doit y avoir communauté entre la France et le royaume d'Italie; il suffit que vous veilliez à ce qu'il n'y ait aucune exportation par Venise, Ancône, en un mot pour l'étranger. »

Nap. à Eug. Fontainebleau, 15 novembre 1810.

« Mon fils, je réponds à votre lettre du 10 novembre. Vous demandez qu'on laisse entrer dans le royaume les toiles de coton blanches, elles ne pourraient venir que d'Angleterre, de Suisse, d'Allemagne ou de France; d'Angleterre, cela est impossible ; de Suisse ou d'Allemagne, cela ne convient pas, et cela aurait trop d'inconvénient. Les manufactures de mon royaume d'Italie doivent donc s'adresser en France. Il ne peut y avoir aucune modification à cet égard, et cela produira de bons résultats. On aura recours aux matières de bourre de soie et de lin, qu'on emploiera avec les matières de coton, et, vu le haut prix des toiles de coton peintes, à cause du droit sur les matières premières, la concurrence des matières de bourre de soie et de fil pourra se soutenir. Les ateliers existants ne doivent donc pas fermer, mais vos manufactures peuvent écrire en France pour faire venir des toiles blanches et des cotons filés. Je ne conçois pas pourquoi 2,000 individus de Vicence, travaillant en soie, manqueraient de travail. Voilà les manufactures qu'il faut vraiment encourager en Italie. Ce que vous me dites, que les cotons sont filés en France au n° 200, et que pour les toiles en usage en Italie

on n'a besoin que des cotons grossiers qui ne s'élèvent pas au nº 100, provient de faux renseignements. En France, on file en grande quantité les bas numéros, et même on file plus de gros que de fin. En Angleterre, comme en France, on file les cotons de tous numéros ; ainsi cela ne garantit rien. Il faut tirer vos cotons de France, et ne pas penser à les tirer d'ailleurs. »

« Sire, en réponse à la lettre de Votre Majesté, que je viens de recevoir, j'ai l'honneur de lui rendre compte que le général Fontanelli est entré le 1er novembre à Lugano, le 2 à Bellinzona, et que les 3, 4 et 5 ont été employés à placer des postes aux différents débouchés de ces cantons avec la Suisse, afin d'empêcher que les marchandises qu'on devait confisquer ne puissent s'esquiver, et que de nouvelles marchandises prohibées par les décrets de Votre Majesté ne puissent entrer.

Eug. à Nap. Milan, 15 novembre 1810.

« Le général Fontanelli avait avec lui 2 bataillons du 1er léger italien, forts de 1,200 hommes, 2 bataillons du 1er de ligne forts de 1,500 hommes, 2 bataillons du 4e de ligne forts de 1,000 hommes, 100 chevaux des dragons Napoléon, une compagnie d'artillerie avec 4 bouches à feu, 30 gendarmes et 6 brigades de douaniers ; chaque soldat était pourvu de 30 cartouches sur lui, et 60,000 cartouches dans un caisson d'infanterie suivaient en réserve ; les 3e et 4e bataillons du 1er de ligne sont en réserve à Como.

« J'ai eu l'honneur de rendre compte successive-

ment à Votre Majesté des mesures qu'a prises le général Fontanelli pour l'exécution de ses intentions, c'est-à-dire 1° pour la confiscation de toutes marchandises anglaises ; 2° pour assujettir aux décrets du 5 août toutes les denrées coloniales qui pourraient exister dans ces pays. Votre Majesté connaît à présent et les notes du petit canton et les réclamations du Landamann. On n'y a fait aucun droit, et les mesures d'exécution ont été prises, puisqu'on a donné trois jours pour la déclaration, tant des marchandises anglaises que des denrées coloniales, après quoi on a procédé à la vérification et aux saisies ; les ordres étaient donnés en même temps à la ligne ordinaire des douanes d'Italie de n'admettre aucune marchandise venant de ce pays, jusqu'à ce que ces mesures fussent terminées.

« Je n'ai pu encore soumettre à Votre Majesté l'état des confiscations du montant des nouveaux droits, parce qu'il ne m'est pas encore parvenu, mais on me le promet pour cette semaine-ci ; ainsi, très-peu de jours après cette lettre, Votre Majesté le recevra. Dans le même temps que le général Fontanelli exécutait son mouvement sur Lugano, la colonne de 1,200 hommes, réunie à Domodossola, composée de 2 bataillons du 2e léger italien et d'un détachement de cavalerie, passait le Simplon pour occuper le Haut-Valais. Cette colonne est sous les ordres de l'adjudant-commandant Demki, et elle avait reçu les mêmes instructions que le général Fontanelli.

« Je puis assurer Votre Majesté que les troupes ne

fournissent aucune occasion de plainte; le pays ne donne absolument que le logement, et la troupe a touché sa solde et sa masse ordinaire jusqu'au 1er janvier ; un payeur suivait la division avec les fonds nécessaires pour payer le pain et les fourrages de la troupe ; à peine des marchés ont été passés pour ces deux fournitures, quoique à des prix considérables.

« Le général Fontanelli a placé 2 bataillons du 1er léger à Bellinzona, et des détachements à Airolo, Olivone et San Bernardino ; les 2 bataillons du 1er de ligne sont à Lugano, et les 2 bataillons du 4e de ligne sont à Mendresio et Locarno ; c'est tout ce que ce pays peut contenir de troupes, car les vivres y sont très-rares et même très-chers.

« La cavalerie et l'artillerie à Bellinzona, la gendarmerie et les douaniers sont répartis aux lieux qui ont été jugés les plus convenables pour leur service respectif. »

Eug. à Nap. Milan, 16 novembre 1810.

« Sire, ainsi que Votre Majesté le pense bien, l'arrestation du général X..... a été et est encore ici l'objet de toutes les conversations.

« Il n'est pas jusqu'aux sous-officiers et soldats qui ont servi sous ses ordres qui ne s'entretiennent de lui dans les cafés, et d'une manière qui, malheureusement pour lui, est loin de lui être favorable.

« Ayant reçu, il y a quelques jours, du ministre de la guerre de l'Empire l'ordre de faire traduire à Paris un sous-lieutenant que je savais n'avoir pas été étranger par ses propos aux bruits qui courent

ici sur le général X....., j'ai cru devoir faire demander à cet homme, avant de le faire partir pour Paris, un rapport sur la conduite qu'il avait tenue à Barcelone.

« Ce rapport a donné lieu à l'arrestation et à un court interrogatoire d'un soldat qui avait concouru, avec le sous-lieutenant, à l'exécution de certains ordres du général. Je fais partir les deux hommes pour Paris, et j'adresse à M. le duc de Feltre les originaux de leurs déclarations. Néanmoins, Sire, j'ai fait traduire ces deux déclarations, et j'ai cru de mon devoir d'en présenter une copie à Votre Majesté. »

Nap. à Eug. Paris, 18 novembre 1810.

« Mon fils, les vaisseaux n°s 4, 5 et 6 qui se construisent à Venise, pour le compte de la France, porteront les noms du *Montebello*, du *Montenotte* et de l'*Arcole*. Je vois dans l'état des travaux de l'arsenal que vous m'envoyez, que le *Saint-Bernard* est aux 15 vingt-quatrièmes et le *Régénérateur* aux 12 vingt-quatrièmes. Il me semble que ces deux vaisseaux pourront être à l'eau au mois de mars et aller en rade à la fois. Je vois avec peine qu'il n'y a plus de frégates en construction. Faites-en mettre sur les chantiers des modèles des meilleures que nous ayons. »

Nap. à Eug. Paris, 19 novembre 1810.

« Mon fils, je désire que vous donniez l'ordre d'évacuer, sans rien dire, ce que mes troupes ont occupé des cantons des Grisons. »

« Sire, je dois mettre sous les yeux de Votre Majesté un article très-intéressant, qui mérite toute sa sollicitude; c'est l'état actuel des corps français, infanterie et cavalerie, qui composent son armée d'Italie; dans les deux dernières tournées que j'ai faites, j'ai eu occasion de voir la presque totalité de l'armée. Je me suis assuré par moi-même de l'état de dénûment dans lequel se trouve l'administration de ces corps. Presque toutes les masses sont dues, même pour 1809. Les masses de linge et chaussure ont fourni un moment des moyens pour se soutenir en attendant au moins des à-comptes sur ce qui était dû; mais enfin cette masse même, qui est la propriété du soldat, est anéantie et n'est plus représentée que par des crédits des corps envers l'administration de la guerre, et dans ce moment il est impossible à aucun corps de faire le décompte au soldat à la fin du trimestre. Il en résulte que les conseils d'administration ne peuvent plus pourvoir ni à l'entretien ni aux réparations, encore moins au remplacement; aussi les corps sont endettés, ont épuisé leur crédit, et tout va être tellement détérioré, que les régiments ne pourront plus faire de service, et que Votre Majesté, qui compte sur une armée en infanterie et cavalerie, n'aura plus que des hommes et des chevaux nus et ne pourra faire marcher ni un bataillon ni un escadron. Votre Majesté en a eu un exemple lors des détachements envoyés en Espagne. J'ai vu les régiments d'où sont tirés ces détachements, ils sont dans le même état, c'est-à-dire que les corps de cavalerie ne peuvent plus faire ferrer leurs chevaux ni réparer la

Eug. à Nap. Milan, 19 novembre 1810.

sellerie, que les cavaliers n'ont plus que de vieilles bottes, dont une grande partie a fini sa durée, et que les culottes sont presque toutes à remplacer comme ayant outre-passé la durée de service. Le reste de l'habillement est dans le même état, l'infanterie n'est pas mieux traitée.

« Le nouveau mode d'administration peut être fort économique, et il le sera sans doute si on ne donne rien aux corps; non-seulement les conseils d'administration ne peuvent pourvoir au remplacement des effets, mais, les masses étant épuisées, ils ne peuvent fournir aux recrues les objets de première mise sans une autorisation spéciale du ministre. Les conseils d'administration écrivent lettres sur lettres pour demander cette autorisation sans laquelle ils ne peuvent se procurer une chemise, et, cette autorisation n'arrivant pas, soit par économie, soit par lenteur des bureaux, les corps s'épuisent, et il en résulte un dénûment absolu. Il est de fait, Sire, que les corps d'infanterie, de cavalerie, d'artillerie de votre armée française en Italie réclament près de 4,500,000 francs, et que les crédits datent de 1809, il en résulte les plus grands inconvénients; tous les ateliers, tant de l'infanterie que de la cavalerie, sont fermés. Je ne puis mieux faire que de mettre sous les yeux de Votre Majesté le compte particulier et détaillé de chaque régiment. Le mode d'administration qui paraît être adopté réunit les inconvénients des différentes marches que l'on a successivement suivies; autrefois le gouvernement fournissait tout et était obligé à tenir des magasins sur tous les points.

Il en résultait mille dilapidations, perte de crédit; on ne pouvait rien avoir qu'au comptant. Les corps manquaient du nécessaire et n'obtenaient que de mauvaises marchandises, très-mal confectionnées; on a remis l'administration aux corps, il en résulte une économie pour le gouvernement, un bien-être pour le soldat; le crédit a repris. Il est vrai que quelques chefs de corps ou conseils d'administration n'ont pas été intacts, et il y a eu des abus en administration, mais le mal était fondu dans un grand ensemble dont les résultats étaient bons. On a voulu, à ce qu'il paraît, remédier à ce mal partiel et qui ne pouvait résister à une bonne surveillance, et on est retombé dans les premiers inconvénients joints aux bénéfices illégitimes qui pourront encore avoir lieu partiellement. A raison des retards dans les fournitures par la marche adoptée, il serait encore préférable d'avoir des magasins approvisionnés, et la méthode de surveillance est telle, qu'un corps restera dans un dénûment absolu, c'est-à-dire qu'on ne lui fournira rien, pour être sûr qu'il n'y aura rien de mal administré ou de perdu.

« Ce que j'ai l'honneur d'exposer à Votre Majesté la surprendra. Il n'y a cependant rien d'exagéré, et me croirais coupable de lui taire l'exacte vérité lorsqu'il s'agit d'une armée sur laquelle elle compte, qui lui coûte beaucoup; qui n'est pas dans le cas d'agir si elle en avait besoin, et l'économie qu'on a prétendu introduire tournera dans une dépense énorme, car tout ce qui aurait pu être entretenu avec les masses courantes et faire un bon service

sera à renouveler en entier et à grands frais. »

Eug. à Nap. Milan. 22 novembre 1810.

« Sire, tandis que je m'occupe dans le plus grand détail de ce qui est relatif à l'armée italienne de Votre Majesté, je dois lui observer que ses dragons de la Garde Royale, qui sont véritablement un corps d'élite, sont commandés par le général de brigade Viani, brave homme et très-probe, mais dont l'âge a affaibli les moyens. Il a soixante et quelques années, et la douceur naturelle de son caractère est devenue faiblesse pour le commandement. Je proposerai à Votre Majesté de lui accorder sa retraite; mais en même temps, comme il a toujours bien servi, et que sa carrière militaire est sans reproches, je prierai Votre Majesté de lui témoigner sa satisfaction en lui accordant la place de gouverneur du palais de Mantoue.

« Le commandement des dragons de la Garde devenant vacant, j'ai l'honneur de proposer à Votre Majesté pour le remplir le colonel Jacquet, qui commande les dragons de la Reine. C'est un bon militaire, brave et très-attaché à Votre Majesté; la manière dont il a administré et conduit son régiment est un sûr garant de la conduite qu'il tiendra à la Garde. Pour remplacer le colonel Jacquet aux dragons de la Reine, je proposerai à votre Majesté le major Narboni de la Garde Royale.

« Si Votre Majesté daigne approuver ces propositions, j'ai l'honneur de lui en soumettre ci-joint les projets de décret. »

« Mon fils, j'ai reçu votre lettre du 16, je ne puis que vous réitérer que vous devez sans délai soumettre au tarif du 5 août les denrées coloniales qui se trouvent dans le royaume; j'entends par soumettre au tarif du 5 août, faire payer la différence de ce qu'ont payé les denrées coloniales à leur entrée, à ce qu'elles doivent payer d'après le tarif du 5 août. Cela est juste et de droit, une méthode contraire enrichirait sans raison quelques négociants. » Nap. à Eug. Paris, 24 novembre 1810.

« Mon fils, je ne puis prendre le décret qui prohibe la sortie des grains du royaume d'Italie pour France. La circulation dans les pays qui me sont soumis m'intéresse également. Il est seulement fâcheux qu'on n'ait pas empêché la sortie des subsistances à l'étranger. En attendant, voici ce que je crois qu'on pourrait ordonner. On pourrait ordonner que les magasins de blé qui sont à Venise, et qui sont très-considérables, rentrassent dans l'intérieur pour la consommation du royaume. *Laissez la circulation libre entre la France et l'Italie.* » Nap. à Eug. Paris, 24 novembre 1810.

« Sire, j'ai l'honneur d'adresser à Votre Majesté le plan de la frégate dont je l'ai entretenue. Le mémoire qui y est joint me paraît très-bien fait, cette frégate porterait 44 caronades et pourrait sortir tout armée de Malamocco. Le résultat qu'on a déjà obtenu dans la construction des deux corvettes la *Bellone* et la *Caroline* est une forte présomption en faveur du nouveau plan. Votre Majesté voudra bien remarquer d'ailleurs quel avantage pour Eug. à Nap. Milan, 24 novembre 1810.

Venise d'avoir un bâtiment qui peut enfin se mesurer avec une frégate et qui, d'après tous les calculs de la marine, devait avoir quelque avantage de près sur une frégate ordinaire armée de pièces de canon.

« J'attendrai les ordres de Votre Majesté sur cette construction. »

Eug. à Nap. Milan, 25 novembre 1810.

« Sire, j'ai l'honneur d'adresser à Votre Majesté l'adresse que le sénat de son royaume m'a chargé de lui faire parvenir en réponse à la communication que je lui avais faite de la grossesse de l'Impératrice. J'ai également ordonné, par une circulaire aux évêques, les prières publiques suivant les désirs de Votre Majesté. »

Nap. à Eug. Paris, 26 novembre 1810.

« Mon fils, mon ministre à Hambourg n'a délivré aucun certificat pour des marchandises. Je suis donc fondé à penser que la note qui est en marge de l'état que vous m'avez envoyé est fausse. Faites-vous représenter ce qu'on appelle les certificats de la légation française à Hambourg, et vous verrez que ce ne sont point des certificats. Je vois, par une de vos lettres du 19, qu'il y a dans les entrepôts du royaume bien peu de marchandises coloniales, ou plutôt qu'il n'y en a pas. Cependant une grande quantité de ces denrées était partie de Gênes pour venir aux différents entrepôts du royaume. »

Nap. à Eug. Paris, 26 novembre 1810.

« Mon fils, Corfou est d'un si grand intérêt pour moi, qu'il m'importe essentiellement de savoir si

vous y avez expédié les 10,000 quintaux métriques de blé et la quantité de quintaux de riz que j'ai prescrit d'y envoyer. Je désire avoir de cela un bulletin tous les huit jours. Je vous prie de vous en occuper avec votre activité ordinaire, puisque de la conservation de Corfou dépend la sûreté de l'Italie et l'indépendance de l'Adriatique. Je vous envoie deux rapports du ministre de l'administration de la guerre, sur lesquels je désire avoir votre opinion. »

« Mon fils, je reçois votre lettre du 20 novembre. Je considère la circulation des blés entre la France et l'Italie comme circulation intérieure. » Nap. à Eug. Paris, 26 novembre 1810.

« Mon fils, le comte Marescalchi vous enverra le décret que je viens de signer, sur les marchandises venant par la Suisse. C'est celui que vous m'aviez présenté à ce sujet. Le rapport du ministre de l'intérieur, que vous trouverez ci-joint, vous fera connaître son opinion sur cette question. » Nap. à Eug. Paris, 27 novembre 1810.

« Mon fils, donnez sur-le-champ des ordres pour faire brûler toutes les marchandises provenant des fabriques anglaises qui se trouvent dans quelque lieu que ce soit du royaume. » Nap. à Eug. Paris, 28 novembre 1810.

« Mon fils, je désire avoir votre opinion sur cette question : Quelle économie y aurait-il à rappeler du royaume d'Italie tout le personnel de l'artillerie française, garde-magasins, employés, officiers-directeurs, et à en retirer tout le matériel à Alexandrie? Nap. à Eug. Paris, 28 novembre 1810.

On laisserait aux régiments français qui sont en Italie leurs deux pièces par régiment. Faites-moi connaître ce qu'on peut dire pour et contre cette mesure. Le service du personnel et du matériel des places, des côtes, se ferait par l'artillerie italienne; faites-moi un petit rapport sur cette question. »

Nap. à Eug. Paris, 29 novembre 1810.

« Mon fils, je vous ai mandé que je ne voulais point signer de décret qui eût pour but de gêner la circulation entre le royaume d'Italie et le Piémont, que je regarde comme circulation intérieure. Cependant je vois avec peine, par tous les rapports que je reçois, qu'elle éprouve des entraves. Mon intention est que, sous quelque prétexte que ce soit, vous ne dérangiez rien aux douanes sans mon ordre. »

Nap. à Eug. Paris, 30 novembre 1810.

« Mon fils, je reçois vos lettres du 24, avec le projet d'une frégate à construire à Venise, ne tirant que 14 pieds d'eau. Je vais faire examiner ce projet. En attendant, faites mettre sur le chantier une bonne frégate du modèle de la *Couronne* ou de la *Favorite*. »

Eug. à Nap. Milan, 1er décembre 1810.

« Sire, j'ai l'honneur d'adresser à Votre Majesté le rapport qu'elle m'a demandé sur le vaisseau le *Stengel* et sur la possibilité d'en faire une frégate ayant quelque qualité. Le rapport ci-joint prouve qu'il faudrait, pour mettre ce vaisseau en état de service, ainsi que Votre Majesté le désire, faire une dépense de 513,000 francs, et, comme ce bâtiment a été fait sur d'anciens dessins vénitiens et qu'il a déjà pris une certaine courbure, toutes les probabi-

lités sont qu'il serait privé des qualités d'une frégate ordinaire, et l'opinion du commissaire général de la marine est qu'on aura meilleur marché à faire une frégate neuve.

« D'après les ordres que j'ai reçus de Votre Majesté, j'ai déjà ordonné qu'au lieu d'une frégate il y en ait deux sur les chantiers, et je la prie de vouloir bien me donner ses ordres pour la frégate dont je lui ai envoyé le plan, car si Votre Majesté autorisait la mise sur le chantier de cette seconde frégate, elle pourrait sûrement mettre à la voile dans l'été. »

« Mon fils, je vous envoie une lettre sur l'objet de laquelle je vous prie de faire des recherches et de faire votre profit, afin de remédier aux abus qui ont lieu dans ce régiment [1]. Nap. à Eug. Paris, 3 décembre 1810.

« Tout va au régiment comme à l'ordinaire, « mais les distributions se font très-mal. Le colonel « est cependant instruit du peu de surveillance qu'y « ont apporté quelques capitaines, et a la certitude « que quelques-uns, non contents de nourrir plus de « chevaux qu'ils n'ont de rations, se faisaient en- « core rembourser. Il a un instant paru prendre le « dessus, mais ses ordres sont négligés. Le major vit « on ne peut plus mal avec le colonel, et sa conduite « dévoile chaque jour la vilainie de son âme. Il ne « nous donne que des fournisseurs qui sont les plus

[1] Nous donnons place à cette lettre, parce qu'elle prouve que Napoléon, au milieu des graves affaires qui l'occupaient sans cesse, ne négligeait pas cependant les renseignements pouvant intéresser le bien-être de ses soldats.

« grands coquins de la terre. Je ne sais à quoi at-
« tribuer cette protection qu'il accorde si facilement
« à la canaille. C'est sans doute le premier fruit de
« son intimité avec le podestat.

« Votre compagnie est en très-bon état compara-
« tivement aux autres. »

Eug. à Nap. Milan, 4 décembre 1810.

« Sire, j'ai l'honneur de rendre compte à Votre Majesté que le 26 novembre les deux mouches, la *Gazelle* et la *Diligente*, chargées d'objets d'artillerie pour Corfou, n'attendaient que le vent favorable pour mettre à la voile. Chacun de ces bâtiments avait à bord 80 bombes, 200 boulets, 10 barils de poudre, 4 colis d'habillement et 18 hommes du 2e régiment d'infanterie de ligne italien. Les deux autres mouches, nos 1 et 3, ont été chargées après la *Gazelle* et la *Diligente*; les unes et les autres seraient parties en ce moment si le temps le leur avait permis.

« Le 29 novembre on avait commencé à charger sur les navires les grains destinés pour Corfou, et on ne devait pas perdre un moment. J'aurai soin d'adresser chaque semaine à Votre Majesté un rapport détaillé sur les expéditions qu'elle a bien voulu ordonner et qui partent des différents ports de son royaume. »

Eug. à Nap. Milan, 4 décembre 1810.

« Sire, Votre Majesté m'a fait l'honneur de me demander mon opinion motivée sur la question suivante :

« Quelle économie y aurait-il à rappeler du royaume d'Italie tout le personnel de l'artillerie française :

gardes-magasins, employés, officier directeur, et à en retirer tout le matériel à Alexandrie?

« Je vais discuter la question sous ses différents points de vue et soumettre mon avis à Votre Majesté en marge; on laisserait les deux pièces par régiment, le service du personnel et matériel des places se ferait par l'artillerie italienne.

« *Matériel et personnel des places.* — Votre Majesté ayant cédé à son royaume d'Italie toute l'artillerie employée dans les places, il n'y a plus rien aujourd'hui appartenant à l'Empire français. Quant au personnel, la France a retiré tous les gardes-magasins et officiers employés dans les directions, et n'a laissé que les colonels directeurs, qui deviennent inutiles. Il existe depuis longtemps des directeurs italiens; ils ont toujours eu la comptabilité et l'administration; mais, comme ils se trouvaient avec des directeurs français, ces derniers avaient le commandement. Votre Majesté voit donc, par cet exposé, que, ces officiers étant inutiles, il y a économie pour l'Empire à leur donner des destinations où ils soient nécessaires.

« *Matériel.* — Pour l'armée française en Italie :

« Ce matériel, qui se compose des pièces de campagne avec affûts, caissons, chariots, munitions pour triple approvisionnement, cartouches d'infanterie, fusils, sabres, est emmagasiné ou remisé à Palma-Nova, Mantoue, Vérone. Dans cette dernière place se trouvent le parc d'artillerie française, l'arsenal et l'école avec tous les locaux nécessaires à la disposition de la France.

« L'armée française, en Italie, ne pouvant agir que vers la Bavière en traversant le Tyrol, ou vers l'Autriche en passant l'Isonzo, doit avoir ses moyens d'artillerie à portée de suivre les mouvements de l'armée et de fournir aux remplacements. Les trois points de dépôts actuels sont les meilleurs. Il n'y aurait pas d'économie à évacuer toute cette artillerie sur Alexandrie : il en coûterait ; et, en cas de guerre, il faudrait faire revenir ces objets très-vite et à grands frais. De plus, comme il faudrait beaucoup de temps pour tous ces mouvements, il serait indispensable de les ordonner à l'avance pour être en mesure. Les mouvements d'artillerie sont des annonces de guerre, ce qui pourrait contrarier les intentions de Votre Majesté. Je prie, de plus, Votre Majesté d'observer que son royaume n'est pas encore en mesure de suppléer à ce matériel. C'est au-dessus de ses moyens et de ses forces par rapport aux fonds nécessaires. Je pense donc que, pour le matériel de l'artillerie de campagne, Votre Majesté doit le conserver dans son royaume pour l'avoir sous la main, de quelque côté qu'elle veuille agir et sans annoncer d'avance ses projets.

« *Personnel.* — Il est indispensable d'avoir en Italie un personnel d'artillerie pour servir les pièces de campagne que Votre Majesté pourrait mettre en mouvement d'un moment à l'autre et pour aider, au besoin, au service de l'artillerie dans les places.

« Le personnel de l'artillerie italienne, quoique nombreux pour le royaume, ne suffit cependant pas à tous les besoins par rapport aux détachements qu'i.

entretient au dehors. Ce personnel se compose de 2 compagnies d'artillerie à cheval, 17 de canonniers et bombardiers, 2 d'ouvriers, 2 de pontonniers, une d'armuriers, une de dépôt.

« Il n'y a donc réellement que 25 compagnies pour le service des places et de campagne ; ces compagnies sont ainsi placées en ce moment : 2 en Espagne (une à pied, l'autre à cheval), 2 à Corfou, 3 en Dalmatie, 12 dans l'intérieur ; total égal, 19. Les 12 compagnies de l'intérieur, dont une à cheval, 11 à pied, font le service à l'arsenal et à l'école de Pavie, à Mantoue, à Ancône, à Venise et ses forts, à Palma-Nova, à Osopo, à Brescia ; outre les compagnies françaises qui sont à Mantoue, Ancône, Venise, Palma-Nova, etc., les places exigeant 7 compagnies d'artillerie italienne, aidées des compagnies françaises, il faudrait y employer tout le personnel italien; si on retirait les compagnies pour servir les pièces de bataille qui marcheraient avec les divisions italiennes, le moins que l'on puisse évaluer pour 3 divisions et le grand parc est 7 compagnies. Ainsi, dans l'état présent, où l'artillerie française servira les pièces françaises, où cette artillerie fournira des compagnies pour les places, il n'y aura pas assez de compagnies italiennes pour fournir aux besoins des places et des divisions actives italiennes ; il faudra, au printemps, si on marche, retirer 2 compagnies des places. Ainsi je crois donc que Votre Majesté est obligée de laisser dans son royaume un régiment d'artillerie à cheval, et un à pied, qui, fournissant à Naples

et Corfou, n'a plus qu'un bataillon disponible.

« Quant à l'économie, en retirant ce personnel à Alexandrie, il ne pourrait y en avoir pour la France, puisqu'elles ne coûtent pas plus dans le royaume qu'à Alexandrie, et qu'au contraire le casernement est à la charge du royaume. Je prie de plus Votre Majesté de laisser en Italie le général français commandant l'artillerie; il est indispensable pour le service de l'armée française et nécessaire pour le royaume. »

Eug. à Nap. Milan, 6 décembre 1810.

« Sire, Votre Majesté m'a fait l'honneur de me communiquer deux rapports de son ministre directeur relatifs aux achats de grains qui ont été ordonnés au commissaire ordonnateur Joubert; le ministre de Votre Majesté paraît d'abord se plaindre de ce que le commissaire ordonnateur Joubert a traité, à Ancône, à raison de 18 francs le quintal, tandis que j'avais annoncé qu'on ne le payerait que 15 francs et au-dessous pendant mon séjour en ces provinces.

« J'ai eu l'honneur de rendre compte à Votre Majesté de la progression successive des grains, et il n'est pas étonnant que le commissaire ordonnateur Joubert ait payé le quintal à Ancône au-dessus de 15 francs, puisqu'il n'est parti de Milan qu'après mon retour en cette ville et que déjà la progression se faisait sentir.

« Quant aux propositions du deuxième rapport exprimées par le commissaire ordonnateur et transmises à Votre Majesté par son ministre de confier au

consul général Menou l'achat et l'expédition des envois de grains à Corfou, je dois observer à Votre Majesté que je crois que ce consul a plus de moyens qu'un autre pour effectuer ces achats et expéditions, d'abord parce qu'il en a déjà fait de semblables pour le compte du gouvernement français et qu'il a des rapports avec les négociants et propriétaires de ces denrées, ensuite parce qu'il est l'employé de Votre Majesté et qu'il doit par devoir et par zèle seconder l'exécution de ses ordres sur ce point important.

« Pour ce qui est du prix et de la sûreté de ces expéditions, c'est au commissaire ordonnateur à débattre les uns et à juger sur les lieux le mérite des autres. Je n'ai pas manqué, à son départ de Milan, de lui donner le nom des maisons d'Ancône qui pourraient faciliter ses opérations et en assurer le succès autant que possible ; je dois donc croire qu'il aura fait pour le mieux. »

Nap. à Eug. Paris, 7 décembre 1810.

« Mon fils, Marescalchi vous enverra un décret que j'ai pris sur les marchandises anglaises et coloniales trouvées dans les cantons du Tessin. Je ne puis que vous répéter qu'il faut brûler dans toute l'Italie les marchandises de fabrique anglaise. Vous recevrez de France des cotons filés et des toiles blanches. Il faut soumettre au tarif du 5 août les magasins qui sont à Venise et dans les autres places du royaume. Vous avez dû faire payer le droit fixé par ce tarif aux entrepôts des différents bureaux de douanes. Je désire avoir un état qui me fasse connaître ce que rendront les produits extraordinaires;

je n'ai encore rien reçu d'Italie là-dessus, tandis que pour la France j'ai tous ces états à jour. »

Nap. à Eug. Paris, 7 décembre 1810.

« Mon fils, je vous envoie un rapport du comte Daru, avec un projet de décret et une lettre de Costabili ; je désire que vous me proposiez un projet de décret sur cette affaire. Voici ce que je veux : 1° Toutes les acquisitions faites avec les fonds de la liste civile d'Italie et tout l'argent qui se trouve en caisse après le service payé, doivent appartenir à mon domaine privé; 2° je désire connaître ce que j'ai acheté avec les fonds de la couronne, ce que j'ai prêté et ce qui restait disponible dans la caisse de la liste civile, au 1er janvier 1810. Ce reliquat doit être versé dans la caisse de mon domaine privé. Il faut aussi me faire connaître ce qui restera disponible par aperçu, au 1er janvier 1811; 3° il sera nécessaire de régler la valeur du mobilier qui doit rester dans mes palais d'Italie, afin que le surplus de ce qui aura été réglé puisse, à la mort du roi, rentrer au domaine privé. En France, le mobilier de la couronne a été porté à trente millions, y compris l'argenterie. Pour le royaume d'Italie, s'il y a des objets précieux qui appartiennent à l'État, comme tableaux, statues, il faudrait en faire un inventaire particulier. Pour tirer Aldini d'affaire, je désire acheter tout son bien, pour le faire entrer dans mon domaine privé. Je crois que le comte Daru lui a donné une lettre de change de 500,000 francs, sur le trésor de la couronne, à Milan. Si le comte Aldini est pressé de toucher cette somme pour arran-

ger ses affaires, vous pouvez la lui faire payer. »

« Sire, l'intendant général de votre maison royale vient de me faire un rapport pour me faire connaître que les fonds de l'article *voyages*, sur le budget de 1810, n'ayant point été suffisants, à cause des deux voyages successifs que j'ai faits à Paris avec une assez grande suite, il me prie de demander à Votre Majesté d'augmenter ce fonds de la somme manquante, c'est-à-dire, de 151,156 francs. Eug. à Nap. Milan, 7 décembre 1810.

« Si Votre Majesté veut bien accorder ce fonds nécessaire à la régularisation des dépenses, je prends la liberté de joindre ici le projet de décret. »

« Sire, j'ai l'honneur d'adresser à Votre Majesté l'extrait des rapports de mer sur la position des Anglais dans l'Adriatique, du 22 novembre au 5 de ce mois. Eug. à Nap. Milan, 8 décembre 1810.

« J'ai en même temps l'honneur de rendre compte à Votre Majesté que les bricks la *Charlotte* et le *Leoben* sont partis hier matin de Venise pour leur destination. Il y a sur ces deux bâtiments 180 barils de poudre et 25,000 pierres à fusil ; sur deux petits bâtiments italiens qui devaient suivre, on avait chargé 2,000 outils de pionniers, 90 barils de poudre et 9 réchauds de rempart. »

« Sire, j'ai l'honneur de rendre compte à Votre Majesté que je viens de recevoir sa lettre du 3 novembre, par laquelle elle m'ordonne de diriger deux bataillons italiens sur Brigg. Votre Majesté se rappellera sans doute que, par une de ses lettres pré- Eug. à Nap. Monza, 8 décembre 1810.

cédentes, elle m'avait ordonné de faire entrer des troupes dans le haut Valais, dans le même moment qu'une division entrait dans les cantons suisses du Tessin.

« Ce mouvement a eu lieu le 31 octobre, ainsi que j'ai eu l'honneur de lui en rendre compte; le pays est tranquille, suivant les rapports que j'ai reçus. Je vais prévenir le commandant de la colonne italienne qu'il est maintenant sous les ordres du général César Berthier. »

Eug. à Nap. Milan, 11 décembre 1810

« Sire, j'ai l'honneur de rendre compte à Votre Majesté que quatre courrières ou mouches qui étaient prêtes à partir depuis quelques jours, ont enfin mis à la voile, le 5 courant. Elles avaient chacune 80 bombes, 200 boulets, 10 barils de poudre; divers colis d'habillements; 50 soldats. Il restait 480 bombes, 1,400 boulets, 110 barils de poudre, affûts, etc., qui devaient être expédiés, par suite d'un traité fait avec Passano, par le commandant de la place. Il y avait, à la suite des mouches, une polacre expédiée pour le compte personnel de Passano, sous pavillon français; plus deux paranses royales chargées de blé.

« Le vent était bon, et on n'avait pas aperçu l'ennemi depuis deux jours, de Venise, l'escadrille était partie le 7, et le 8 on les perdait de vue.

« Le vent était fort le 8, au nord-est.

« De Rimini, il est parti six barques chargées de grains pour Corfou. Il y a déjà en route pour cette place 1537,12 quintaux métriques. »

« Sire, j'ai l'honneur d'adresser à Votre Majesté, ainsi que je le lui ai annoncé, un premier état des objets d'artillerie expédiés pour Corfou jusqu'à ce jour. Quant aux grains, j'ajouterai aux rapports partiels que j'ai déjà faits à Votre Majesté, ceux qui résultent de ma correspondance de ce jour. 2,000 quintaux métriques achetés à Rimini ont été embarqués à la date du 13, et expédiés sur neuf bâtiments vers Ancône ; trois autres bâtiments, chargés de 500,87, étaient prêts à mettre à la voile. Ces grains provenaient des magasins des domaines royaux. » Eug. à Nap. Milan, 15 décembre 1810.

« Sire, depuis les lettres que Votre Majesté m'avait écrites relativement à la marine, et dans l'une desquelles Votre Majesté m'autorisait à faire avec l'équipage de la vieille frégate *l'Uranie* le fond de l'équipage le *Rivoli ;* depuis, dis-je, cette autorisation, un décret de Votre Majesté m'a été communiqué par son ministre de la marine de France, qui ordonne la formation et la composition de l'équipage de haut bord pour ce vaisseau, dont tous les matelots doivent être tirés de l'Illyrie; on s'occupe en ce moment de l'exécution de ce décret. Je me bornerai à présenter à Votre Majesté une simple observation du commandant des forces navales. La frégate l'*Uranie* ne peut plus rendre aucun service à Votre Majesté avant d'être rentrée à l'arsenal, pour y recevoir de grandes réparations qui dureront plusieurs mois. L'équipage de cette frégate, composé entièrement de Français, est excellent, le commandant des forces navales proposerait que ce bon équipage servirait à faire le fond Eug. à Nap. Milan, 15 décembre 1810.

des équipages des deux vaisseaux le *Rivoli* et le *Régénérateur*, lesquels deux vaisseaux, suivant l'activité que l'on met aujourd'hui aux travaux, pourraient mettre en mer en 1811. Il n'y aurait donc plus qu'à compléter en marins illyriens l'équipage de ces deux vaisseaux; et, lorsque l'*Uranie* aurait été réparée, il serait toujours plus facile de lui créer un équipage nouveau qu'à un vaisseau de 74. Si cette idée, qui est tout à fait la première idée de Votre Majesté, était approuvée par elle, je la prierais de vouloir bien me faire donner ses ordres par le ministre de la marine de son empire. »

Nap. à Eug. Paris, 18 décembre 1810.

« Mon fils, je suis toujours dans l'étonnement que le tarif du 5 août n'ait rien rendu au royaume d'Italie, qu'il n'y ait rien dans les entrepôts, chez les négociants, ni qu'il ne soit entré aucune denrée coloniale en Italie, depuis le mois d'août jusqu'aujourd'hui. J'avais compté que le produit de ces droits vaudrait un secours de dix millions au royaume d'Italie. J'ai été fort indigné de voir le certificat du ministre de Hambourg que vous m'avez envoyé hier, j'ai ordonné une enquête sévère sur le sieur Bourienne, à cette occasion. Vous devez regarder tous ces certificats comme non avenus; celui-là comme tous ceux qui vous seront présentés. Vous m'avez envoyé également un certificat pour des draps d'un fabricant du département de la Roer; le fabricant existe, mais il est hors d'état de faire aucun envoi. Ce certificat a été vendu à quelque Suisse pour peu de chose. Ne laissez rien entrer de la Suisse et de l'Allemagne,

du moins en draps, denrées coloniales, marchandises de coton, etc. Vous ne devez laisser entrer par le cabotage d'Ancône ou d'autres ports aucune marchandise venant de Naples, ni du Levant. Aussitôt que les comptes des finances seront en règle, envoyez ici le ministre des finances, afin que j'arrête le budget de 1811.

« *P. S.* J'ai dit, dans ma lettre, que j'avais été indigné du certificat du ministre de Hambourg, mais j'ai oublié de dire que ce certificat ne justifiait pas l'introduction, en Italie, des marchandises qu'il couvrait; la preuve en est qu'avec ces certificats on n'a pu franchir aucune douane, en France. C'est qu'il y a beaucoup à reprendre et à faire dans les douanes d'Italie. »

« Sire, Votre Majesté m'a fait l'honneur de m'envoyer l'extrait des gazettes anglaises, relatif à l'affaire qui a eu lieu à Grado, le 29 juin dernier, en me demandant si cette affaire a eu lieu telle qu'elle est rapportée dans le *Morning Chronicle*. J'ai eu l'honneur, dans le temps, de rendre compte à Votre Majesté de cette affaire; les faits ont eu lieu dans l'ensemble tels qu'ils sont rapportés. Il y a seulements deux choses à rectifier : la première, c'est que la perte qui a eu lieu par les prises que les Anglais ont faites ne s'élève qu'à 300,000 francs et non pas à un million; je puis d'autant mieux le certifier à Votre Majesté, que ces bâtiments, appartenant au commerce de Venise, qui n'a jamais calculé ses pertes qu'à 11 bâtiments (300,000 francs); le deuxième

Nap. à Eug. 18 décembre 1810.

article à rectifier concerne les prisonniers : la garnison de Grado, composée de 30 hommes, ayant fait une sortie et ayant eu à faire contre près de 600 hommes, perdit 8 hommes tués ou hors de combat, ainsi que l'officier commandant, et les 21 autres furent faits prisonniers. Dans ce moment, un détachement de 30 hommes, commandé par un officier, et qui avait eu connaissance du débarquement, marchait au secours de Grado. Il fallait descendre le canal en barques pour arriver ; les gens du pays avertirent l'officier que la marée étant basse, il aurait de la peine à arriver et s'engraverait. Il voulut poursuivre malgré cet avis ; il s'engrava et ne put se mouvoir. Dans le même instant, les Anglais, maîtres des deux rives, plongeant sur la barque et se présentant au-dessous avec des chaloupes armées, forcèrent ces 30 hommes à mettre bas les armes, après quelques coups de fusil, qui firent connaître le grand avantage des Anglais et l'impossibilité où les Français étaient de se remuer, en sorte que le total des prisonniers est bien de 51 hommes. »

Voici ce curieux récit des gazettes anglaises :

Bureau de l'amirauté, 24 décembre 1810. Extrait de lettres envoyées par l'amiral sir Charles Cotton, commandant en chef de la Méditerranée.

« Monsieur, les chaloupes de l'*Amphion*, commandées par le lieutenant Slaughter, ont chassé hier jusque dans le port de Grado un convoi composé de plusieurs bâtiments, venant de Trieste ; et cet officier m'a rendu compte, à son retour, que ces navires étaient chargés d'approvisionnements et de munitions pour l'arsenal de Venise. Le gouvernement italien, faisant maintenant tous ses efforts pour équiper

sa marine dans ce port, la prise de ce convoi devenait un objet important; et j'étais d'autant plus porté à faire cette tentative, qu'on m'avait dit que ces bâtiments n'étaient défendus que par 25 soldats cantonnés à Grado, ville ouverte du Frioul. La suite de ce récit fera voir que j'avais été induit en erreur, tant par rapport au nombre des soldats de la garnison que sur la force de la place. Je me flatte, monsieur, que, si j'entre dans de trop longs détails sur la prise de cette ville, vous ne l'attribuerez qu'au vif désir que j'ai de rendre la justice due aux braves qui ont été employés dans ce service.

« Les gros bâtiments ne peuvent arriver très-près de Grado, à cause des bas-fonds; ainsi, ne pouvant prendre le convoi qu'avec nos chaloupes, je fis signal, dans la soirée du 28, aux frégates le *Cerberus* et l'*Active*, de réunir, vers minuit du même jour, le long du bord de l'*Amphion*, leurs chaloupes et leurs soldats de marine. Il fit calme vers le commencement de la soirée, et ayant jugé, par la distance où nous étions de Grado, que les chaloupes de l'*Active* (qui était très-éloignée de nous) n'arriveraient pas au temps fixé, j'écrivis au capitaine Gordon de les faire partir sur-le-champ. Je fais mention de ceci, pour expliquer la cause qui empêcha les chaloupes de cette frégate, ainsi que les soldats de marine, de se trouver au point qui leur avait été destiné pour l'attaque; et, afin qu'on ne jette aucun blâme sur la conduite des officiers et soldats embarqués dans ces chaloupes, qui étaient trop éloignées pour arriver à temps. Le capitaine Whittey, du *Cerberus*, offrit ses

services pour cette expédition; mais je considérai que c'était pour M. Slaughter, mon deuxième lieutenant, une occasion de se signaler (mon premier lieutenant étant employé dans un autre service); et, en effet, il a entièrement justifié la confiance que je lui ai accordée.

« Le convoi ennemi était mouillé dans la rivière au-dessus de la ville de Grado, ville dont il fallait d'abord s'emparer. Elle était défendue par deux vieux châteaux presque en ruine, ayant des créneaux pour la mousqueterie et un fossé profond sur le devant, qui s'étendait d'un château à l'autre. Les chaloupes de l'*Amphion* et du *Cerberus* poussèrent vers la terre, à 11 heures quarante minutes; et, à la pointe du jour, les soldats de marine de ces frégates, commandés par les lieutenants Moore et Brattle, des troupes de la marine, et par le lieutenant Dickenson, du *Cerberus*, tous sous les ordres du lieutenant Slaughter, débarquèrent à portée de fusil de la droite de la ville et marchèrent en avant pour l'attaquer, étant suivis le long de la côte par les chaloupes armées de caronades, commandées par le troisième lieutenant O'brien, de l'*Amphion*. J'avais ordonné que les chaloupes de l'*Amphion* et de l'*Active* débarqueraient leurs troupes vers la droite de la ville, et celles du *Cerberus* vers la gauche; mais les chaloupes de cette première frégate, l'*Active*, n'étant pas arrivées, le lieutenant Slaughter emmena, avec raison, celles du *Cerberus*, laissant à celles de l'*Active* de se diriger vers la gauche. Elles avaient beaucoup, sans doute, plus de chemin à faire à la rame;

et, au regret de tous, elles n'arrivèrent à terre que lorsque la ville avait déjà été prise. Un feu bien nourri commença vers le point du jour; l'ennemi, beaucoup plus fort que nous ne l'avions cru, était soutenu par un grand nombre d'habitants; ceux-ci faisaient un feu meurtrier sur nos troupes, qui se retirèrent à dessein un peu vers la gauche, se mettant à l'abri sur quelques parties élevées, et tirant avantage des inégalités du terrain. Les Français les poursuivirent, imaginant qu'elles avaient l'intention de se rembarquer; et ils quittèrent ainsi, en chargeant nos troupes à la baïonnette, leur position avantageuse. Le combat ne devait plus être alors décidé par la mousqueterie. Les Anglais reçurent l'ennemi avec cette fermeté et cette bravoure qui leur est ordinaire. Officiers et soldats en vinrent aux mains avec l'ennemi, qui parmi le nombre de ses tués en eut huit qui sont morts de coups de baïonnettes, ce qui vous donnera une idée, monsieur, de la nature de cette attaque.

« Un tel combat ne pouvait durer longtemps; et les Français, en grand désordre, s'efforcèrent de regagner leur première position. Nos troupes les poursuivirent et les chargèrent à leur tour, ce qui décida l'affaire. Tout le détachement ennemi, consistant en un lieutenant, un sergent et 38 soldats du 81e régiment (tous Français) furent faits prisonniers, et nous abandonnèrent la ville, ainsi que 25 bâtiments chargés de provisions, de munitions et de marchandises. Les chaloupes de l'*Active* arrivèrent alors et débarquèrent ses soldats de marine, qui nous furent

très-utiles pour conserver les avantages que nous avions gagnés. Nous fîmes ensuite tous nos efforts pour emmener le convoi hors de la rivière; mais, comme elle était très-basse, ce ne fut que tard, dans la soirée, que nous parvînmes à mettre ces bâtiments à flot, après en avoir déchargé les marchandises avec beaucoup de peine et les avoir mises à bord de petits bâtiments, jusqu'à leur sortie de la barre. Vers onze heures, avant midi, la ville fut attaquée par un détachement français venant de Maran, village de l'intérieur du pays. Les lieutenants Slaughter, Moore et Mears, de l'*Active*, qui se trouvaient être plus près de l'ennemi, repoussèrent son attaque, à l'aide des chaloupes qui étaient dans la rivière; et celui-ci, voyant sa tentative échouer, mit bas les armes, après avoir perdu deux hommes. Nous fîmes prisonniers, dans cette dernière affaire, un lieutenant et 22 hommes du 5[e] régiment d'infanterie légère (tous Français). Nos troupes ont déployé dans cette seconde affaire le même courage qui, peu auparavant, leur avait fait remporter la victoire. Vers sept heures du soir, j'eus la satisfaction de voir revenir tout notre détachement à bord de l'escadre, qui avait mouillé à environ 4 milles de la ville. Le vent étant favorable, toute l'expédition fut terminée vers huit heures. On ne pouvait s'attendre à la faire, sans éprouver quelque perte; mais, considérant la défense opiniâtre de l'ennemi, elle n'est pas aussi considérable qu'elle aurait pu l'être. Le lieutenant Brattle, des troupes de marine du *Cerberus*, est grièvement blessé à la cuisse; mais je pense qu'il guérira de

cette blessure. Il s'est très-distingué, ainsi que tous les autres officiers et soldats du détachement. Ce n'est pas à moi, monsieur, qu'on peut attribuer le succès de cette entreprise, mais je vais vous indiquer ceux auxquels il est dû. Je ne saurais trop louer la bonne conduite du lieutenant Slaughter, qui a déployé, comme dans différentes occasions précédentes, le plus grand courage, et que je prends, en conséquence, la liberté de recommander à votre attention particulière. Il fait l'éloge des lieutenants Dickenson, du *Cerberus*, des lieutenants Moore et Brattle, des troupes de marine, ainsi que des sous-officiers et autres employés dans ce service, et en fait mention dans les termes les plus flatteurs.

« Il me serait difficile d'entrer dans les détails de la conduite individuelle de chacun, mais je crois qu'il est de mon devoir de citer celle du lieutenant Moore, qui commandait les troupes de la marine (jusqu'au débarquement de celles de l'*Active*), parce que toutes les voix s'élèvent en son honneur, et j'en parle encore avec d'autant plus de confiance, que, pendant cinq années d'un service continu, il s'est fait remarquer par sa bonne conduite.

« Il arrive rarement que des officiers se trouvent personnellement engagés dans un combat corps à corps ; cependant le lieutenant commandant et MM. Moore et Dickenson, qui étaient sous ses ordres doivent la vie à leur propre courage et à leur grande énergie. Certes, tous ceux employés dans ce service méritent les plus grands éloges, et je regrette de ne pouvoir faire une mention particulière

de la bravoure que chacun d'eux a déployée.

« Les vaisseaux pris sont principalement chargés d'acier, de fer et d'autres marchandises. Le nombre des prisonniers monte à 2 lieutenants et 56 soldats du 5e et du 81e régiment, qui faisaient partie de l'armée du général Marmont, et qui se sont distingués à la bataille de Wagram.

« Vous trouverez ci-joint la liste des tués et des blessés. J'ai beaucoup à regretter parmi ces prisonniers, quatre braves soldats de marine.

« Liste des tués et blessés de l'escadre anglaise : 4 tués; 8 blessés.

« L'ennemi a perdu 10 hommes, et 8 ont été blessés.

« Vaisseaux détruits ou pris sur l'ennemi, à Grado : 11 brûlés, ne pouvant leur faire passer la barre; 5 emmenés et envoyés à Lissa avec leurs cargaisons; 14 petits bâtiments chargés de la cargaison des autres gros bâtiments brûlés. »

Eug. à Nap. Milan, 18 décembre 1810.

« Sire, Votre Majesté m'a fait l'honneur de m'écrire qu'elle comptait, pour le mois de mai prochain, sur un corps d'armée italien, d'environ 30,000 hommes, 20 pièces de 3 de régiment et 72 pièces de bataille de division.

« Je me suis occupé de suite des moyens de remplir les intentions de Votre Majesté, et j'ai rédigé le projet d'organisation ci-joint, en me permettant d'y joindre mes observations, pour lui rendre compte des motifs qui m'ont dirigé.

« Pour commander le corps d'armée, je propose le général Pino; il a, plus qu'aucun autre, l'habitude

d'un grand commandement et la pratique sur le terrain; et, comme il paraît ne plus pouvoir soutenir le genre de guerre d'Espagne, je prie Votre Majesté, de le faire revenir, afin qu'il soit disponible pour le commandement du corps d'armée.

« Il ne reste que quatre généraux de division italiens, qui sont : Lecchi, Séveroli, Fontanelli, Bonfanti. Le premier est à Paris, et je ne le porte pas dans le cadre des généraux à employer; le dernier est extrêmement malade depuis un an, par suite de la dernière campagne d'Allemagne; on ne peut compter sur lui d'ici à 6 ou 8 mois, quand bien même il se rétablirait. Il en reste deux; il en manquera un. Je réclamerai les bontés de Votre Majesté en faveur du général de brigade Peyri, ancien et brave général qui a constamment été employé activement aux armées, et qui a eu des commandements dont il s'est toujours bien acquitté. Je pense que, si Votre Majesté daigne le nommer général de division, il justifiera son choix.

« Il manque trois généraux de brigade pour l'armée italienne; en priant Votre Majesté de les accorder pour couvrir les emplois, je vais lui présenter les sujets qui me paraissent dans le cas d'être promus, et que j'ai choisis parmi ceux qui sont les plus méritants.

« Le colonel Villata, qui commande le 1er régiment de chasseurs en Espagne, doit faire un bon général de cavalerie; il est instruit, intelligent, actif, brave; il a souvent commandé des brigades; il s'est toujours bien conduit, son régiment s'est souvent

distingué sous ses ordres; il a fait la guerre à plusieurs armées, il donne des espérances dans une arme qui a besoin de chefs habitués à ce genre de service. Il serait remplacé parfaitement par le major Odier, des dragons Napoléon, ancien et brave officier, très-dévoué au service de Votre Majesté.

« Le colonel Renard, du 4e de ligne, ancien officier supérieur français, ayant fait les campagnes d'Égypte, ayant commandé un bataillon d'élite au camp de Boulogne et fait la campagne de 1805, et que Votre Majesté daigna nommer colonel de son 4e de ligne italien, après la bataille d'Austerlitz; c'est un excellent sujet, qui a toujours, depuis, été en activité, soit en Prusse, soit en Espagne, où il se trouve maintenant; il est digne des bontés de Votre Majesté.

« L'adjudant commandant Domboski, ancien officier supérieur, ayant fait les différentes campagnes, depuis que les Polonais sont venus en Italie; il est actif et intelligent; il a bien rempli les différents commandements qui lui ont été confiés. Après avoir parlé à Votre Majesté des différents chefs, j'entrerai dans le détail des troupes.

« J'ai organisé le corps d'armée en trois divisions, dont deux d'infanterie et une de cavalerie, et une quatrième division de réserve, composée de la garde royale.

« L'infanterie, telle qu'elle est portée au tableau, sera complète et en état; la conscription rejoint les dépôts, de manière à porter les bataillons au complet indiqué.

« La cavalerie sera également complète, telle qu'elle est portée, tant en hommes qu'en chevaux. J'observerai à Votre Majesté que, d'après ce qu'elle m'avait fait l'honneur de me dire au commencement de l'année, j'avais fait exécuter, par les régiments de cavalerie italiens, l'ordre donné pour les régiments français, de les réduire au pied de paix, pour le nombre de chevaux; mais, d'après les intentions que Votre Majesté vient de me faire connaître, je fais faire des achats de chevaux, de manière à augmenter les régiments. Cependant, je ne crois pouvoir les porter au complet, sans un ordre précis de Votre Majesté, tant par rapport aux grandes dépenses d'achat que pour celles journalières de nourriture et d'entretien. Je supplie Votre Majesté de me donner ses ordres à cet égard ; car il y a de la difficulté en Italie pour les remontes; il faut s'y prendre d'avance.

« *Artillerie.* — Votre Majesté me fait l'honneur de me dire qu'elle compte sur 20 pièces de 3 régimentaires ; elles existent. Les compagnies sont formées; on est occupé de la confection des caissons et fourgons. Quant aux chevaux, on les achètera lorsqu'il sera nécessaire. Les dix régiments étant cantonnés sur dix points différents du royaume, pourront bien se procurer chacun une soixantaine de chevaux de trait dans le pays.

« Votre Majesté espère 72 pièces de campagne de divisions. Je dois lui dire positivement qu'il est impossible de toutes manières à son royaume d'Italie de les fournir, ainsi que je vais le démontrer : j'ai

porté au plus haut, en calculant 12 pièces par division d'infanterie et de réserve et 6 pièces à la cavalerie ; total 42 pièces, dont 24 pièces de 6, 12 obusiers, 6 de 12, ce qui nécessitera, en outre, 528 voitures; mais il y aura de grandes difficultés pour en arriver là, les pièces existent ; les affûts, caissons, forges, etc., pourront être prêts, mais on manquera de canonniers, de chevaux et de soldats du train, à plus forte raison ne pourra-t-on pas aller à 72 pièces.

« Pour les 42 pièces, il faudrait 7 compagnies de canonniers, 8 compagnies du train, 1,626 chevaux. Votre Majesté a vu, par le rapport que j'ai eu l'honneur de lui adresser, le 4 décembre, qu'il n'y a que 5 compagnies de canonniers disponibles ; il en manquera donc deux que l'on ne peut avoir, par le manque d'officiers et de soldats; d'ailleurs, ce personnel est déjà nombreux, eu égard au reste de l'armée; ces deux compagnies manquantes sont pour le service de 12 pièces.

« Il faudrait 8 compagnies du train; mais en totalité il n'en existe que 7, y compris celle de la garde. Il y en a 2 en Espagne, celle de la garde en est une ; il manquera donc 5 compagnies auxquelles on ne peut suppléer ; car celles qui existent vont se compléter par la conscription de 1811. Ces trois compagnies seraient nécessaires pour plus que deux batteries d'artillerie.

« Il faudrait 1,626 chevaux de trait; il n'en existe pas 500 dans le royaume ; il serait nécessaire d'en acheter 1,050. C'est une remonte énorme pour le royaume, surtout dans l'instant même où il faut des

fonds pour les 650 des compagnies régimentaires, des 458 pour les transports et de 1,500 pour la cavalerie; total, 3,600 chevaux, sans compter la dépense pour les harnais. D'ailleurs, on aurait les chevaux, que l'on manquerait des hommes pour les conduire; il y aura donc obligation de se borner à un achat de 500 chevaux d'artillerie; alors, par les trois raisons ci-dessus détaillées, on ne pourra avoir que 30 pièces de bataille de division, ce qui, joint aux 20 de régiment, fera un total de 50 pièces pour ce corps d'armée, savoir : 1re division : 8 pièces (6 pièces de 6, 2 obusiers); 2e division : 8 pièces (6 pièces de 6, 2 obusiers), cavalerie : 4 pièces de 6; réserve : 10 pièces (4 pièces de 6, 2 obusiers, 4 de 12). »

« Mon fils, j'ai reçu votre lettre du 14. Vous pouvez donner l'ordre au général Fontanelli de remettre au petit conseil les tableaux dont il demande la communication. »

Nap. à Eug. Paris, 23 décembre 1810.

« Mon fils, vous aurez connaissance du rapport de mon ministre des relations extérieures, qui blâme beaucoup la conduite du sieur Meuron, mon consul à Ancône. Je suppose qu'il se sera, en conséquence, réformé, et se sera désisté de prétentions qui ne sont pas fondées. »

Nap. à Eug. Paris, 23 décembre 1810.

« Mon fils, il est nécessaire de vous occuper de faire armer la côte de Grado, afin que les communications de Venise avec Trieste ne puissent pas être gênées l'été prochain par les Anglais. »

Nap. à Eug. Paris, 24 décembre 1810.

Nap. à Eug. Paris, 26 décembre 1810.

« Mon fils, je vous envoie un rapport qui m'est fait par le ministre de l'intérieur. Veuillez déclarer, sans délai, confisqués les draps dont il est question; je vous recommande la plus grande vigilance sur les douanes d'Italie. N'admettez aucun certificat par les frontières de Suisse, ni d'Allemagne, et mettez la main sur tout ce qui est suspect. Il sera bon, lorsque vous aurez confisqué ces draps, de faire de cela un article pour votre journal, afin de faire connaître la friponnerie, et la peine qui a été appliquée. »

Eug. à Nap. Milan, 26 décembre 1810.

« Sire, Votre Majesté a créé, au printemps de 1805, un corps de vélites pour sa garde royale; ce corps, qui ne devait être que de 1,200 hommes, a de suite été complété et même porté à 1,800 hommes, les deux années suivantes, par l'affluence des sujets qui, à l'honneur de faire partie de la garde de Votre Majesté, voyaient jointe la perspective d'un avancement militaire. La pension annuelle de 200 francs leur paraissait un sacrifice momentané et seulement jusqu'à l'expiration des deux ans de service, époque fixée par le décret pour avoir le grade et porter la distinction de sergent. Cependant, comme il n'a pas été possible de faire passer tous les vélites comme sergents dans l'armée, et qu'il y en a d'ailleurs qui, soit par leur naturel, ou ne sachant ni lire ni écrire, ne peuvent réellement remplir les fonctions de sergent, il en résulte qu'il y a des vélites de 1805, c'est-à-dire, de six ans de service, qui continuent toujours à payer pension. Beaucoup de familles se plaignent de ne pouvoir plus suffire à l'entretien de

ces vélites. Il y a déjà quelque temps qu'il faut employer la rigueur pour obtenir même des à-compte sur ces pensions. Presque tous les vélites de deux ans ont fait la guerre, soit en Dalmatie, soit en Espagne, soit en Allemagne. Il est urgent de prendre une mesure générale pour ces militaires, et je me permettrai de proposer à Votre Majesté qu'un vélite ayant quatre ans de service et au moins une campagne soit exempt de payer la pension, à laquelle il sera pourvu par le ministre de la guerre, et les vélites qui n'auraient pas fait une campagne devraient prouver cinq ans de service pour jouir de cette exemption. Cette disposition paraîtra naturelle à Votre Majesté, puisqu'elle daigna s'informer, en Allemagne, si ses vélites payaient toujours pension. Ce sera, de plus, une récompense et le moyen d'avoir des anciens militaires dans la garde, et un attrait pour la famille des jeunes gens qui seraient dans le cas d'y entrer. Dans la supposition que Votre Majesté daignera accorder cette faveur à ses anciens militaires vélites, je la prierai de l'étendre à ses gardes d'honneur, qui sont dans le même cas. »

« Sire, le ministre des finances partira de Milan ; il aura l'honneur de présenter à Votre Majesté : Eug. à Nap. Milan, 26 décembre 1810.

« 1° Le compte de 1809 ; ce compte rappelle les reliquats des exercices antérieurs ;

« 2° Le budget de 1810, d'après les résultats des revenus et des dépenses réelles ;

« 3° Le compte du trésor public en actif et passif,

d'après les modèles du trésor de France, jusqu'au 1er du mois courant ;

« 4° Le tableau des dépenses et revenus de 1811, suivant les demandes des différents ministères et en prenant pour base des contributions lés tarifs de 1810. Les budgets de chaque ministère et ceux des administrations financières sont joints à ce tableau ;

« 5° Le projet de la loi de finances de 1811.

« Le ministre propose quelque diminution sur le prix du sel, sur les droits de consommation et sur la taxe personnelle. Le prix exorbitant, encore plus que l'opinion publique, paraissent réclamer ces mesures. La différence du revenu serait remplacée par une augmentation sur les hypothèques, le timbre, l'enregistrement et la taxe des lettres.

« Dans le travail de l'année passée à Paris, Votre Majesté a approuvé ces augmentations, en principe, dans les vues de diminuer l'impôt foncier en proportion ; mais le renchérissement du blé ayant amélioré, pour 1811, la condition des propriétaires, il paraîtrait plus convenable de soulager les consommateurs.

« Les projets de décret ou lois concernant lesdites augmentations ont été discutés, d'après mes ordres, par le conseil législatif. L'analyse sommaire de l'opinion du conseil et celle du ministre mettront Votre Majesté, à même de prononcer. En général, le ministre s'est proposé de rapprocher la législation du royaume de celle de l'Empire. Ayant examiné moi-même tout ce travail dans son ensemble et dans ses détails, je demande la permission à Votre Majesté

de lui soumettre les réflexions auxquelles cet examen a donné lieu. D'abord il est démontré qu'à commencer de 1808 tous les exercices présentant des déficits, les bons de la caisse d'amortissement y ont suppléé en partie ; mais ces bons perdent en commerce 20 pour 100, et la caisse d'amortissement, quoique nantie en apparence d'une grande masse de propriétés, se trouve, par leur nature ainsi que par le manque croissant du numéraire en circulation, dans l'impossibilité de faire face, en 1811, aux engagements qui la grèvent, surtout pour l'extinction des bons dont le trésor de la couronne impériale est possesseur.

« Cette situation de la caisse d'amortissement résulte des budgets particuliers de ladite caisse pour 1810 et 1811 que le ministre des finances aura l'honneur de présenter à Votre Majesté ; il lui soumettra en même temps différentes dispositions pour diminuer les charges affectées à ladite caisse, ainsi que pour faciliter les réalisations des propriétés cédées par le domaine.

« Mais tout ce qu'on ne peut espérer, ce serait de mettre la caisse d'amortissement en situation de payer les bons émis, sans qu'elle puisse en aucune manière emprunter de nouveaux secours au trésor.

« C'est d'après cette considération que le ministre croit indispensable de combler les déficits des exercices antérieurs à 1811 par un impôt de 5 à 6 deniers (6,000,000 environ) que le gouvernement serait autorisé à lever, en deux ans, à mesure des

payements échéant et jusqu'à due concurrence.

« L'exercice 1811, Sire, présente une telle différence entre les revenus et les dépenses, qu'il n'est aucunement possible de les mettre en balance ; les crédits de quelques ministères peuvent être susceptibles de quelques réductions, soit par eux-mêmes, soit en leur affectant des fonds spéciaux. Je charge le ministre des finances de présenter à Votre Majesté quelques observations à cet égard ; mais, en dernier résultat, les pensions accordées par le décret de suppression des religieux mendiants, du 25 avril, ces pensions s'élèvent à 3,000,000 ; les charges du ministre de la guerre (Votre Majesté va avoir son armée italienne, au 1er mars, forte de 60,000 hommes) ; les travaux tant ordinaires qu'extraordinaires de l'intérieur (plus de 2,000,000 seront nécessaires, en 1811, comme ils l'ont été cette année pour réparations des digues de Pô, Adige, Brenta, etc.) sont des dépenses réelles qui doivent excéder, à elles seules, de 10 à 12,000,000 la dépense de 1810. Votre Majesté m'a souvent répété qu'elle diminuerait les charges de son royaume à mesure qu'il prendrait de la consistance, et, dans le travail de l'an passé, elle m'a fait l'honneur de me dire qu'elle n'aurait exigé de son royaume que 120,000,000. En effet, il n'est plus possible de lui imposer une charge plus forte. L'interruption totale du commerce, l'état de dépérissement où vont tomber le peu de manufactures tant de soie que de coton qui existaient dans le royaume, l'anéantissement du produit des douanes, tant à cause de la non-introduction des marchandises étrangères

que du droit très-mince que payent celles venant de France, enfin la distraction de 2,000,000 du produit des douanes pour l'encouragement des manufactures de soie ordonnées par Votre Majesté. Toutes ces circonstances, Sire, ne permettent point de se flatter d'un revenu plus considérable.

« Le compte du trésor, au 1er décembre 1810, présente sur les exercices 1808, 1809 et 1810 les résultats suivants :

Passif général. . .	89,094,177 fr. 56 c. 8 m.
Actif.	87,079,227 » 57 »
Déficit.	2,014,949 » 79 » 8 »

« Ce déficit s'évanouirait si on ne donnait pas de nouveaux crédits sur les fonds de réserve; mais, comme il y a 2,000,000 environ à régulariser pour dépenses faites non encore comprises dans les crédits demandés jusqu'à ce jour par les divers ministres, le déficit subsiste.

« Le passif du trésor a pour base les budgets d'années 1808, 1809 et 1810. Aujourd'hui le budget de 1810 présente un excédant de dépense de 4,000,000 au delà des recettes. Pour suppléer à cet excédant de dépenses, le trésor a 1,800,000 francs de bons de la caisse d'amortissement qui restent disponibles sur les 15,000,000 que lui accorde la loi de finances de 1810. Le déficit de 1810 se réduit donc à 2,000,000 environ.

« Mais il faudra pourvoir particulièrement au payement des réquisitions et versements faits pour les places fortes, et pour le service de l'année, en

1809, suivant la réserve expressément faite par l'article 3 de ladite loi.

« L'actif du trésor est établi sur l'assurance des rentrées qui doivent se faire en totalité, savoir : les revenus portés dans les budgets des divers courriers, les crédits divers du trésor ; mais il se trouvera des non-valeurs positives et considérables, 1° sur le produit de l'impôt foncier et de la taxe personnelle 1808, 1809 et 1810, dans les départements vénitiens et particulièrement dans le Passeriano ; 2° sur la vente des biens et la rentrée des capitaux. Pour ces deux objets, environ 6,500,000 francs.

« La cession des biens faite à la caisse d'amortissement empêche que ces crédits ne soient soldés. Divers autres crédits du trésor doivent être regardés comme non réalisables. Si on considère la nature des objets compris dans l'état du trésor, n° 14, article 1er, il serait difficile de calculer la somme de toutes ces non-valeurs ; mais, pour ne rien donner au hasard, on pourrait prendre pour base le résultat suivant :

Passif du trésor.	2,000,000 fr.
Passif du budget 1810.	2,000,000 »
Non-valeurs sur 1808, 1809, 1810. . . .	7,500,000 »
Crédit du trésor non réalisables.	2,000 000 »
Déficit des exercices 1810 et précédentes. .	13,500,000 »
Outre les réquisitions de 1809 qui peuvent se monter à.	28,000,000 »

Eug. à Nap. Milan, 26 décembre 1810.

« Sire, je charge le ministre des finances de soumettre à Votre Majesté le projet de décret que je lui

ai ordonné sur la police des douanes en mer.

« Ce décret ferait connaître d'abord celle des dispositions du décret de Votre Majesté, du 6 octobre, sur la navigation et les licences, qu'il est nécessaire de porter à la connaissance du public, soit pour mettre les propriétaires des bâtiments nationaux et le commerce à même de s'y conformer, soit pour servir de règle aux tribunaux, d'autant plus que le décret du 6 octobre est dérogatoire, en plusieurs points, aux décrets précédents.

« Le ministre a fondu dans le décret les règlements de France, et, pour assurer qu'il s'y est conformé rigoureusement, il a indiqué en marge, à chaque article, les lois et décrets dont il a été tiré. Je pense que Votre Majesté pourrait en ordonner l'examen au directeur général des douanes de son empire, pour être ensuite statué par Votre Majesté comme elle le jugera à propos.

« Je me bornerai à observer à Votre Majesté que ce règlement est de la plus grande urgence, pour faire cesser toutes incertitudes et tous froissements entre les différentes administrations et particulièrement pour régler la conduite des douanes du royaume. »

« Sire, à l'époque où Votre Majesté a ordonné de lever la conscription de 1810, pour recruter son armée italienne, elle a jugé à propos de ne comprendre ni la Dalmatie, ni l'Istrie pour le contingent annuel. Il en est résulté que le régiment dalmate, qui avant la campagne de 1809 n'était pas au com- Eug. à Nap. Milan, 26 décembre 1810.

plet et qui a perdu beaucoup de monde par les événements de la guerre, se trouve en ce moment réduit à la valeur de deux bataillons ; son effectif est de 1,671 hommes.

« Si Votre Majesté a intention de conserver ce régiment dans son armée italienne, il serait instant de le compléter, surtout s'il doit figurer dans une division active au printemps prochain. Je me permets à cet effet de lui soumettre le calcul suivant :

« *Actif et réserve.* — L'Istrie aurait dû fournir, pour 1810, 163 hommes; la Dalmatie, 502 hommes; total, pour 1810, 665 hommes.

« Votre Majesté ayant augmenté la conscription du quart de ce qu'elle était, puisque de 12,000 hommes elle l'a portée à 15,000 pour 1811, il s'ensuit que l'Istrie devrait fournir, pour 1811, 204 hommes actifs, et la Dalmatie 628 ; total, pour 1811, 832 hommes; total, pour 1810 et 1811, 1,497 hommes.

« Ainsi, pour les deux ans, ce serait près de 1,500 hommes à lever en Istrie et Dalmatie, ce qui, joint à 1,671, effectif du régiment, le porterait à 3,170 hommes, qui donneraient un quatrième bataillon de 700 hommes et un dépôt de 370. »

Eug. à Nap. Milan, 26 décembre 1810.

« Sire, j'ai l'honneur d'adresser à Votre Majesté, par le secrétaire d'État Aldini, le budget de sa maison royale pour 1811. Lorsque Votre Majesté a arrêté le budget de 1810, elle a réduit à 700,000 francs le budget particulier pour le service du grand écuyer, en prévenant que son intention était de

n'accorder que 500,000 francs pour 1811. Les comptes de 1810 ont été scrupuleusement examinés en conseil d'administration, et il a été reconnu que, malgré le renchérissement des denrées, on est parvenu, par une économie sévère, à ne pas dépasser les fonds accordés par Votre Majesté. Le conseil d'administration a voulu en même temps aviser aux moyens d'exécution pour 1811; mais, en partant du principe que Votre Majesté a établi, c'est-à-dire que ses écuries impériales étant de 600 chevaux et ne coûtant que 1,500,000 francs, ses écuries royales seraient au tiers ou à 200 chevaux et ne coûteraient que 500,000 francs, il a été de toute impossibilité de faire cadrer l'effectif de 200 chevaux avec la dépense de 500,000 francs; en effet, Votre Majesté daignera observer qu'il y a des dépenses qui sont de fondation et qui se trouvent les mêmes, quel que soit le nombre des chevaux de l'écurie : tels sont le service d'honneur, c'est-à-dire les traitements du grand écuyer et des écuyers; les frais d'administration, la maison des pages; en sorte que le total de ces frais est toujours le même et indépendant du nombre des chevaux, et se trouve à peu de chose près égal pour les écuries impériales ou les écuries royales. La dépense réelle pour les chevaux ne doit donc se compter qu'après en avoir prélevé les traitements ci-dessus, en sorte que, si Votre Majesté a l'intention d'avoir 200 chevaux dans ses écuries royales, le budget se porte à 642,575 francs, dont traitement du grand écuyer et des écuyers, 46,500 francs; frais d'administration, 14,725 francs; solde

des courriers, 4,000 francs; maison des pages, 119,761 francs; total, 184,986 francs.

« Votre Majesté reconnaîtra, d'après ce sommaire, que, les dépenses de fondation et égales des deux écuries étant payées, l'écurie royale ne dépensera réellement qu'à peu près le tiers de l'écurie impériale pour les 200 chevaux.

« Si cependant Votre Majesté n'entend passer que 500,000 francs en tout, il faudra toujours prélever 185,000 francs pour le service réel de l'écurie, et avec cette somme on ne pourra maintenir que 120 à 130 chevaux; il n'y a pas de doute que ce nombre de chevaux est suffisant pour le service et la représentation de la cour royale en l'absence de Votre Majesté; mais je dois lui observer que si elle est dans le cas de venir dans son royaume, elle ne pourra compter que sur le service de sa résidence à Milan; car, sur une écurie de 120 chevaux et au-dessus, il faut toujours calculer qu'il y en a une vingtaine qui ne sont pas en service momentanément, soit parce qu'ils sont malades, soit parce que ce sont de jeunes chevaux ou à dresser; ainsi, sur les 120 à 130 chevaux que l'on pourra maintenir, il n'y en aura réellement que 105 à 110, tant de selle que de voiture, pour le service, etc. »

Nap. à Eug. Paris, 30 décembre 1810.

« Mon fils, je réponds à votre lettre du 18 décembre, relative à la formation du corps d'armée de mon royaume d'Italie. Je trouve qu'il est bien faible en artillerie, n'ayant que 62 pièces de canon pour 30,000 hommes; ce ne serait que 2 pièces

pour 1,000 hommes, ce qui est évidemment peu. Il est nécessaire d'avoir le nombre de pièces que j'ai indiqué. Il faut me faire un rapport pour préparer le matériel et les munitions. Vous n'avez point non plus suffisamment de personnel. Il faut retirer de l'Istrie, du royaume de Naples, de l'Espagne, ce que vous y auriez, et me proposer, si cela est nécessaire, la formation de quelques nouvelles compagnies. Je crois que l'organisation actuelle confond dans le régiment d'artillerie les soldats du train, les pontonniers et les ouvriers. Il faut séparer ces armes et avoir un bataillon du train, un régiment d'artillerie à pied, plusieurs compagnies d'ouvriers et plusieurs compagnies de pontonniers. Il est nécessaire que les sapeurs aient leurs caissons et leurs outils. Il faut donc préparer ce personnel. Quant aux chevaux, rien ne presse, vous serez toujours prévenu deux ou trois mois d'avance. Jusqu'à présent tout me porte à penser que je n'aurai pas besoin de ce corps au mois de mai. Dans cette situation, que pensez-vous que mon armée italienne pourrait m'offrir au mois de mai 1812?

« Les dragons de la garde sont bien peu nombreux. Il faudrait les doubler et avoir au moins un bon régiment de 700 hommes. Faites-moi connaître s'ils coûtent beaucoup plus que le reste de la cavalerie. Je vois que la garde royale n'a que 6 pièces de canon, cela est intolérable; il faut qu'elle ait une réserve d'au moins 18 pièces, dont une division à cheval et deux à pied. Je désire donc que vous me fassiez un rapport sur la situation de l'armée d'Italie

et sur la possibilité d'augmenter les cadres pour 1812. Faites-moi un petit aperçu de la dépense pour 1810 et pour 1811. »

Eug. à Nap. Milan, 30 décembre 1810.

« Sire, j'ai l'honneur d'adresser à Votre Majesté les dernières nouvelles de mer.

« Les signaux d'Ancône n'ont rien aperçu jusqu'au 25 de ce mois, et ceux de Venise jusqu'au 29.

« Les bricks le *Léoben* et la *Charlotte*, qui étaient partis de Venise dans les premiers jours de décembre, ont été séparés par un coup de vent à la hauteur du Quarnero, et nous n'avons jusqu'à présent des nouvelles que du *Léoben*, qui est arrivé à Zara, d'où il devait partir au premier vent favorable pour se rendre à sa destination.

« La felouque la *Proserpine* et un transport chargés d'artillerie sont partis de Venise pour Ancône le 23 de ce mois.

« Le 27, le brick le *Simplon*, cédé par la marine italienne à la marine illyrienne, est sorti de Venise avec vent favorable.

« Les nouvelles d'Istrie annonçaient que les bricks italiens l'*Éridan* et le *Mameluk* croisaient tranquillement sur cette côte.

« Quant aux expéditions parties d'Ancône dans les journées des 22, 23 et 24 courant, 17 bâtiments chargés de grains et un chargé d'artillerie sont sortis d'Ancône, avec vent favorable, pour leur destination.

« Le reste des bâtiments à partir d'Ancône sera prêt très-incessamment, puisque le riz et le blé se chargent, et l'on n'attendait plus que les pièces d'artille-

rie de Mantoue, qui étaient déjà parties de Lagoscuro.

« Votre Majesté peut donc compter que tout ce qu'elle avait ordonné d'expédier de ses ports d'Italie sera parti du 5 au 10 janvier.

« J'aurai l'honneur d'adresser à Votre Majesté un état détaillé tant des bâtiments expédiés que de leur chargement.

« Je prierai Votre Majesté de vouloir bien ordonner que l'on mette la plus grande sévérité pour ne pas laisser séjourner ces bâtiments dans les ports de Naples sans la plus grande nécessité ; car il serait bien à craindre que les bâtiments ne s'entassassent dans les ports de Brindisi et d'Otrante et qu'ils fussent obligés de passer tous en même temps, et par conséquent exposés à être plus facilement aperçus par l'ennemi et à être poursuivis avec plus de succès par ses croisières. »

« Sire, j'ai l'honneur de rendre compte à Votre Majesté que ma correspondance d'Ancône m'annonce que l'ennemi, qui n'avait pas été aperçu depuis quelque temps, a été signalé, avec deux frégates, dans la journée du 25 de ce mois, à 45 milles en mer. Eug. à Nap. Milan, 31 décembre 1810.

« Dans la journée du 26, ces deux frégates furent aperçues seulement à 10 milles. La division manœuvra de suite pour sortir, mais un vent très-fort du sud-ouest ne lui permit pas de tenir la mer. Ces circonstances ont empêché de sortir les canonnières et les sept bâtiments chargés de grains qui restent à expédier et qui n'attendent que le moment de faire voile. »

LIVRE XIX

ANNÉE 1811

Mission du général comte de Lauriston en Italie. — Ses rapports à l'Empereur. — Mesures administratives du prince Eugène. — État de l'Italie. — Voyage du prince à Paris (mars 1811). — Voyage du prince à Cherbourg. — Son retour à Milan. — Organisation de l'armée italienne.— Force et composition de cette armée.— Camps d'Udine et de Montechiaro. — Voyage du vice-roi et de la vice-reine à Itra, près Venise. — Projet de royauté en Grèce, selon le général de Vaudoncourt.

Nous avons déjà fait observer, dans une autre partie de cet ouvrage, qu'un des grands moyens employés par Napoléon pour bien se rendre compte de la situation des choses dans les pays qui n'étaient pas directement sous sa main puissante était de confier à des hommes de mérite entièrement dévoués à sa personne des missions spéciales souvent secrètes.

On lui faisait des rapports qui lui arrivaient directement, sans nul intermédiaire, rapports dans lesquels il exigeait qu'on lui dévoilât la vérité tout

entière. Ces missions fort importantes n'indiquaient pas, comme on pourrait le croire, une certaine défiance des hommes qui gouvernaient, mais le désir de connaître à fond, et en dehors des moyens ordinaires de la correspondance journalière et officielle, l'état des questions qui pouvaient influer sur sa manière de voir et d'agir. C'est ainsi que souvent il put apprendre ce que l'on aurait eu intérêt à lui cacher.

Vers la fin d'octobre 1810, il confia une mission de ce genre à un de ses aides de camp, officier d'artillerie dont il appréciait la valeur, et comme militaire, puisqu'il l'avait fait revenir de Hongrie pour commander toute son artillerie à Wagram, et comme un homme sur les talents et le dévouement duquel il pouvait hardiment s'appuyer en toute circonstance, le général de Lauriston.

Le comte de Lauriston fut envoyé en Italie, et l'Empereur reçut de lui plusieurs lettres sur le royaume dont l'administration était confiée au prince Eugène.

Nous ne donnerons pas ici les rapports du général sur l'état des places fortes, mais seulement des extraits relatifs aux denrées coloniales (question qui préoccupait singulièrement l'Empereur à cette époque), et aussi relatifs à divers autres sujets importants, tel que l'état de la marine de Venise.

Denrées coloniales. — « Sire, les denrées coloniales occupent beaucoup les esprits dans ce royaume, et y ont donné des secousses successives lors du dernier tarif. Les maisons de Livourne, de Gênes surtout, espérant introduire leurs marchandises

coloniales avant que le décret fût promulgué en Italie, en ont envoyé beaucoup; mais on a trouvé le décret promulgué à Pavie, beaucoup de ces marchandises ont reflué, d'autres passaient en transit pour gagner les bailliages italiens, d'où la contrebande était facile; mais, le gouvernement italien ayant arrêté tout ce qui passait en transit, il en résulte qu'une assez grande quantité de ces marchandises est restée en Italie. D'après tous les renseignements, il paraît que les bailliages italiens en regorgent; les recherches faites ensuite y ont tout fait porter, dans l'espérance de percer en Italie; la garde de cette frontière offrant les plus grandes difficultés, mais la marche des troupes italiennes et l'occupation de Locarno, Bellinzona, et surtout Lugano, déjouent toutes les mesures et ôtent les moyens d'échapper; dans les autres postes de l'Italie, plus faciles à garder, la surveillance est si grande et les mesures si sévères, que la contrebande y est nulle. »

Manufactures. — « L'industrie ne fait pas infiniment de progrès : en fabriques et manufactures, il n'y a que celle de toiles peintes qui fasse quelque chose, les autres ne prospèrent pas ou vont bien lentement. En général les Italiens gagnent peu du côté des arts mécaniques, et se livrent entièrement aux arts libéraux; de ce côté l'ardeur et l'émulation sont très-grandes; les productions des élèves envoyés à Rome et de ceux restés en Italie sont exposées au Muséum, elles sont désignées par chaque année d'étude; les progrès sont sensibles et rapides, ceux des élèves de Rome surtout; il y en a plusieurs qui don-

nent l'espoir d'un grand talent, principalement en sculpture. »

Muséum. — « L'arc de triomphe à la porte du Simplon s'élève; on y travaille avec beaucoup d'activité; les marbres sont beaux; mais la difficulté de se procurer des marbres de certaine dimension arrête quelquefois. M. Cagnola a trouvé une carrière donnant du marbre qui approche de celui de Carrare; d'après le dire même de M. Canova, il faudrait 100,000 francs pour le chemin qui y conduirait.

« La porte de Marengo avance beaucoup. M. Cagnola espère la terminer dans un an. Cette porte est d'une belle proportion et d'une noble simplicité. Le granit en est fort beau. »

Récoltes, grains. — « En calculant la récolte moyenne en grains par tout le royaume, on a eu trois quarts de récolte ordinaire; mais une récolte ordinaire donne trois fois la consommation. Il en reste encore des récoltes précédentes; avant la permission d'importer en France, le pain était bon marché; il a un peu haussé depuis; le pain, en ce moment, est à 6 sous de France la livre de 28 onces de Milan. Cette livre vaut 1,559 de livre de France, ce qui fait revenir le pain à 19 centimes par livre de France; on croit qu'il haussera. »

Soies. — « Les soies ont donné deux tiers de récolte pour le moins; les droits de sortie, pour l'étranger, font tout refluer vers la France. Les fabriques de soie sont encore bien loin de la qualité de nos fabriques de Lyon. Les réflexions que j'ai faites à cet égard sur le Piémont existent pour

l'Italie ; les Lyonnais n'ont pas plus fait de demandes ici qu'en Piémont. »

Vin. — « Le vin n'a pas donné demi-récolte, il coûte dans ce pays 10 sous la bouteille. »

Pont. — « Lors de mon passage au Tessin, les travaux étaient suspendus, à cause de la crue des eaux. On travaillait seulement aux abords, aux épaulements et à la digue de la rive gauche; la culée de cette rive est terminée, les deux premières piles sont fondées ; 700 ouvriers sont employés à ce pont, les fonds ne manquent pas. »

Esprit public. — « L'esprit public paraît s'améliorer surtout dans la classe des bourgeois et des marchands. Le vagabondage est contenu et presque nul. La conscription marche bien. On regardait les bailliages italiens comme le refuge des conscrits réfractaires et le dépôt général des marchandises et denrées coloniales.

« *P. S.* — J'apprends que le vice-roi vient d'arriver à Monza. La vice-reine, quoique souffrante un peu, continue d'avoir une belle grossesse. »

Rapport sur Venise, 19 janvier 1811.

« Sire, l'aspect de Venise est plus triste que dans les années précédentes ; les fortunes des nobles s'écroulent chaque jour, celles des négociants diminuent considérablement par l'interruption de la navigation. Plus de cent bâtiments de commerce ont été détruits faute de pouvoir les réparer ou les entretenir. Un grand nombre de palais et de maisons est inhabité. Malgré ces malheurs, l'esprit public n'est pas mauvais; il faudrait peu de chose pour le relever.

Le caractère des habitants est naturellement bon et tranquille, le commerce a de la patience et même du courage; il a continuellement fait le cabotage, malgré les pertes et prises qu'il a essuyées; il attend avec patience la liberté de ce cabotage avec Trieste, craignant l'exécution de l'ordre qui défend de tirer de Trieste d'autres produits que ceux des provinces illyriennes. Si le transit des marchandises autrichiennes est permis par Trieste comme par Fiume, Venise pourra en tirer des grains et les transporter à Corfou. Lorsque les Vénitiens ne perdront que deux bâtiments sur trois, ils ne perdront pas courage. Je crois qu'en facilitant et en encourageant beaucoup l'approvisionnement de Corfou, le commerce de Venise et de Trieste l'entreprendrait avec courage et persévérance. C'est donc le cabotage qu'il faut assurer et protéger par un grand nombre de bâtiments légers. Venise espère aussi quelques avantages du commerce du Levant qui vient de s'ouvrir par Costanizza; mais le trajet par terre serait trop dispendieux depuis Trieste. Venise désirerait pouvoir embarquer ses marchandises à Trieste et les faire venir par les canaux intérieurs. Le port franc est en activité. On travaille au bassin qui doit contenir les bâtiments. Le jardin public sera achevé en mai ou en juin; il faudrait que la garde de police fût plus considérable à Venise; la surveillance y est difficile et il s'y commet beaucoup de vols avec effraction et autres; mais, comme le nouveau Code criminel va être en vigueur, on ne fera plus languir les coupables si longtemps, ce qui leur donne les

moyens de s'échapper. J'ai visité l'arsenal dans le plus grand détail ; voici l'état actuel des constructions. »

Chameaux. — « Les chameaux sont aux 16 vingt-quatrièmes ; ils pourront être mis à l'eau au commencement d'avril et appliqués au *Rivoli* en mai. Toutes les constructions se poussent avec beaucoup d'activité ; il y a 3,500 ouvriers employés à l'arsenal ; on travaille avec ordre et on a placé les différents travaux de manière à économiser les terres ; j'ai trouvé non-seulement une activité qui m'a surpris, d'après ce que j'avais vu il y a deux ans, mais encore une amélioration sensible dans tous les détails du service, pour se procurer les objets d'armement et d'approvisionnement. Cela dépend des fonds que l'on fera, tant pour le service français que pour le service italien. On ne trouve pas en Italie comme en France des ressources pour les avances ; d'ailleurs, la différence des prix dans l'un et l'autre cas est si grande, qu'il n'y a pas à balancer. Les fonds demandés pour la marine italienne sont de 11,000,000 environ ; ceux demandés pour les constructions françaises sont de 5,000,000 environ ; il restera à payer le déficit de 1810, qui se monte à peu près à 1,000,000. Les approvisionnements se font donc au fur et à mesure. La manufacture des toiles à voile est bien montée, on y emploie comme tisserands et fileurs 250 forçats et 400 femmes pour filer. »

Observations sur les chameaux. — « Il y a plusieurs observations importantes à faire sur les chameaux. L'objet que doivent remplir les chameaux est de faire

sortir par la passe de Malamocco un vaisseau de 74 armé, ayant ses vivres à bord et prêt à combattre; or les Hollandais n'en ont jamais fait usage que pour des vaisseaux légers. Les chameaux hollandais n'embrassent pas le vaisseau jusqu'à sa quille, mais comme étant léger, il n'y a pas de poids extraordinaire dans la partie non embrassée, le vaisseau ne souffre pas. Les chameaux français sont construits sur le plan de ceux hollandais : ils doivent élever le vaisseau armé, de 7 pieds; mais, ce plan ayant été suivi à la rigueur, malgré toutes les réclamations qui ont été faites, il s'ensuit que, lorsque le vaisseau aura son chargement et son armement, le poids du lest portera sur le fond du vaisseau, qui précisément n'est pas embrassé par les chameaux; ceux-ci, au lieu de soutenir les membrures, leur donneront une pression considérable, qui tendra à ouvrir le vaisseau. Cette observation se présente naturellement. J'ai demandé pourquoi l'on n'avait pas allongé les chameaux jusqu'à la quille, l'on m'a répondu qu'on l'avait demandé, mais que les ordres reçus et réitérés portaient de ne pas s'écarter de la construction hollandaise : cependant les données, étant différentes, exigeaient des modifications. Les grelins qui passent sous le vaisseau tendront, il est vrai, à le soulager, mais c'est une force flexible et par conséquent dangereuse, car il serait à désirer que le vaisseau, une fois sur le chameau, n'y éprouvât aucun frottement ou dérangement. J'ai demandé à M. Bekert, officier hollandais qui vient d'arriver, de quelle manière étaient les chameaux en Hollande, il

m'a dit qu'ils embrassaient le vaisseau et venaient toucher la quille. Les ingénieurs français et italiens lui ont prouvé par les plans qu'il se trompait, et j'ai vu dans la discussion qu'il n'était pas sûr de son assertion. Cet officier, en effet, n'est pas constructeur; il s'entend seulement à conduire le vaisseau sur les chameaux. Il existe encore un grand inconvénient qui rendra nulle l'intention de faire sortir le vaisseau, de manière à ce qu'il soit de suite en état de combattre; l'appareil des chameaux, pour leur liaison avec le vaisseau, donne un tel encombrement dans les batteries et aux sabords, que l'on ne peut opérer l'armement que trente ou quarante heures après sa sortie. Au surplus, on prendra toutes les précautions possibles. On placera d'abord le vaisseau léger sur les chameaux; on le chargera peu à peu, sans secousse, et de manière à voir s'il souffre. M. Tupinier, l'ingénieur constructeur français[1], a proposé des modifications pour d'autres chameaux. Le vaisseau y est embrassé jusqu'à sa quille, et il donne les moyens pour éviter l'encombrement des batteries.

[1] M. Tupinier, et non Turpinier, comme son nom a été écrit par erreur à la page 190 du tome quatrième de ces Mémoires, était un habile ingénieur; dès l'année 1808, il possédait toute la confiance du vice-roi, qui voulait le nommer ingénieur général du royaume d'Italie. Le baron Tupinier conserva toujours pour le prince Eugène une grande reconnaissance. Après avoir donné le type des vaisseaux de cent canons, si efficacement utilisés dans la Baltique et montré des talents supérieurs dans les fonctions de directeur des ports et des constructions navales, le baron Tupinier, qui avait refusé deux fois le ministère de la marine, siégea avec distinction au conseil d'État et à la Chambre des pairs. Il est mort en 1850, laissant une mémoire justement et universellement honorée.

Son mémoire est au ministère français, section des constructions; les Hollandais qui sont à Venise ne font contre les chameaux actuels aucune objection raisonnée, ils se contentent de dire : *Nos chameaux sont faits pour des vaisseaux légers, nous ne croyons pas qu'ils puissent servir à des vaisseaux armés;* on ne peut en tirer autre chose. Quant aux travaux hydrauliques, la nouvelle sortie de l'arsenal est presque en état. Il reste quelques inégalités, qui disparaîtront en peu de jours. Neuf machines à creuser sont employées au creusement des canaux. Pour rendre le vaisseau à Malamocco, on en augmentera le nombre à mesure que les autres travaux se termineront. Le point essentiel est de donner dans le fond du canal la largeur nécessaire pour que le vaisseau ne touche point les bords du canal. Vu le peu de temps que l'on a, on s'est déterminé, d'après le rapport d'une commission, à suivre le canal ordinaire qui est par le banc de la Roquette, où il faudra placer le vaisseau sur ses chameaux. Je pense qu'il faudrait, pour les vaisseaux, curer les canaux de Fisolo et de Ride-Fisolo, car moins les vaisseaux seront de temps sur les chameaux, moins ils souffriront. »

Constructions dans le port. — « Une cale en maçonnerie est achevée, elle doit recevoir le *Duquesne;* deux autres sont commencées, l'une sera achevée en janvier et l'autre en février. Les avant-cales pour les vaisseaux le *Mont-Saint-Bernard* et le *Régénérateur* seront faites, la première pour avril, et la seconde pour mai; on a proposé d'en faire quatre autres : chaque avant-cale coûte 100,000 francs. En résumé,

l'administration de la marine à Venise est bien conduite. M. Maillot est un homme instruit et probe, il ne lui manque que d'avoir un peu plus de confiance en ses moyens. Il peut exister quelque petite mésintelligence entre la partie française et la partie italienne, mais elle excite l'émulation, et, tant que cela n'ira pas plus loin, il n'y aura pas grand mal. Le nouveau chef des mouvements, M. Milliers, a changé pour ainsi dire la physionomie de l'arsenal. Cet officier est instruit; je le connais pour l'avoir vu dans l'escadre de Toulon à sa sortie de la Corogne. J'ai prévu son malheur. D'après l'état de réduction qu'on lui avait fait éprouver, il ne lui faut que l'occasion pour obtenir la confiance de Votre Majesté, et lui prouver qu'il peut devenir l'un des meilleurs officiers de la marine. »

L'année 1811 fut calme au point de vue de la politique générale. La paix régnait en apparence en Europe, et cependant les esprits clairvoyants pouvaient déjà voir à l'horizon s'amonceler de terribles nuages. L'Empereur mettait tout en œuvre pour pousser à l'extrême son système de blocus continental, dirigé principalement contre l'Angleterre, dont il voulait ruiner le commerce. L'Angleterre, de son côté, travaillait activement à susciter une nouvelle coalition contre la France.

En Italie cependant la querelle religieuse était loin d'être terminée. Napoléon, malgré son désir d'amener le saint-siége à composition, luttait en vain contre les intrigues de la cour de Rome, qui avait sur-

vécu au pouvoir temporel du pape et à la réunion des États de l'Église au territoire impérial.

Cette querelle affligeante donna lieu à des adresses de différents évêques ou chapitres métropolitains, qui proposaient à Napoléon de se passer de l'institution canonique refusée par le saint-père. Un concile, convoqué à Paris et dont l'Empereur espérait voir sortir la paix de l'Église, ne fit qu'augmenter les embarras de la question religieuse.

Le vice-roi, ainsi que nous l'avons dit, avait eu le bonheur de voir naître un fils à la fin de décembre 1810. Sa joie avait été partagée par le peuple, qui le chérissait lui et la princesse Auguste. Toutefois, trois années plus tôt, alors que Napoléon proclamait publiquement le prince Eugène, son fils adoptif, comme son héritier au trône d'Italie, le bonheur général que causait l'accouchement de la vice-reine eût été sans mélange. Depuis le fatal divorce de l'impératrice Joséphine, les choses étaient bien changées.

Eugène cependant se livrait à l'administration du royaume avec cette activité, cette ardeur consciencieuse qu'il mettait à remplir tous ses devoirs. Tout, en Italie, était modelé administrativement sur ce qui se faisait en France. Le vice-roi présenta donc au sénat d'Italie le Code Napoléon, celui des procédures civiles et criminelles. Il créa des colléges à Milan et à Vérone pour les jeunes filles; institua des inspecteurs généraux des lycées; porta son attention sur les lycées, sur l'éducation. Il ordonna pour Milan des mesures pour l'embellissement et surtout pour la salubrité de cette grande et belle ville.

Tout était créé, mais il y avait encore beaucoup à perfectionner, et le prince, après avoir élevé, grâce aux conseils de l'Empereur, l'édifice, s'appliquait à en soigner les parties. Il rendit un grand nombre de décrets, organisa l'Institut des sciences, des lettres et des arts. Cet Institut, résidant à Milan, fut composé de soixante membres, avec quatre sections subsidiaires, à Venise, à Bologne, à Padoue et à Vérone. Il confirma dans beaucoup de villes, sous le nom d'Athénée libre, les Académies particulières. Il fit rédiger des règlements sur les établissements et les fonds de bienfaisance attribués au ministère de l'intérieur, ordonna la création d'un bureau central des poids et mesures. Enfin, il offrit une prime d'*un million*, à l'inventeur de la meilleure machine pour filer le lin, et une nouvelle gratification de 50,000 francs pour encourager la fabrication du sucre de betterave.

La menace d'une nouvelle conflagration générale ne tarda pas non plus à appeler l'attention sérieuse du vice-roi. L'armée devint l'objet de tous ses soins. Il s'occupa de l'organisation et de l'augmentation du corps des vélites et des gardes d'honneur, leva la conscription de 1811, fit de nouveaux règlements pour ramener sous les drapeaux les conscrits réfractaires.

Au milieu de tous ces travaux, le prince fut tout à coup appelé à Paris pour assister aux couches de l'Impératrice. La vice-reine, atteinte d'une violente douleur rhumatismale à la main droite, depuis sa dernière couche, ne quitta pas le royaume. Elle fut

prendre les eaux du Padouan. Eugène partit pour la France. Il descendit dans son propre hôtel.

Pendant plusieurs mois de séjour à Paris et auprès de l'Empereur, le prince s'occupa avec son père adoptif de l'administration du royaume d'Italie et de l'organisation de son armée, qui devait bientôt être transportée sur les bords de la Vistule. Il accompagna Napoléon dans son voyage à Cherbourg. Puis enfin, après de longues conférences avec le ministre de la guerre, duc de Feltre, il reprit la route de Milan.

Arrivé à Monza, Eugène retrouva la vice-reine moins souffrante; il passa quelques jours dans cette résidence et vint à Milan pour préparer plus facilement, à petit bruit, suivant les instructions de l'Empereur, le personnel et le matériel des corps italiens qui devaient sous peu traverser l'Allemagne.

Secondé par le nouveau ministre de la guerre du royaume, le général Fontanelli, et aussi par le brave et intelligent général comte Vignolles, son chef d'état-major général, non encore guéri de la blessure qu'il avait reçue à Wagram, le prince activa la formation des troupes. Il obtint ensuite de les réunir dans deux camps, l'un d'infanterie aux portes d'Udine, dans le Frioul, l'autre de cavalerie à Montéchiaro.

Vers la fin de 1811, l'armée italienne présentait l'effectif suivant :

Garde royale : 4 escadrons de gardes d'honneur; 2 bataillons de vélites; 2 d'infanterie de la garde; 2 de chasseurs; 2 escadrons de dragons; 100 hommes d'artillerie : total, 4,500 hommes et 1,000 chevaux.

Infanterie : 35 bataillons répartis en sept régiments de ligne; 20 bataillons répartis en quatre régiments légers; 5 bataillons de Dalmates : total, 42,000 fantassins.

Cavalerie : 10 escadrons de dragons; 20 de chasseurs : total, 3,600 chevaux.

Artillerie : 26 bataillons et 6 escadrons : total, 2,400 hommes et 600 chevaux.

Génie : 1 bataillon de 900 hommes.

Total général, 49,800 hommes et 5,200 chevaux.

Le vice-roi, pour déguiser autant que possible le motif réel de la formation des camps et de la mise sur pied de guerre des troupes italiennes, partit pour le palais de Stra, près Venise, avec la vice-reine, sa famille et sa cour. Tandis que lui-même passait des revues, faisait manœuvrer les troupes, la princesse Auguste séjourna à Stra. Puis le prince vint à Venise, à Brescia, au camp de Montéchiaro, et enfin il revint à Milan, préparant tout pour la prochaine levée de boucliers.

Le général de Vaudoncourt prétend que vers le mois de mai, alors que le prince Eugène était à Paris, il fut question de la création d'un royaume de Grèce, avec Salonique pour capitale; que le vice-roi devait, avec son armée de 60,000 Français et d'Italiens, envahir la Turquie d'Europe, et que ce nouvel État devait indemniser Eugène de la perte probable de la succession du royaume d'Italie.

Nous n'avons trouvé dans les documents nulle trace de ce projet.

CORRESPONDANCE

RELATIVE AU LIVRE XIX

ANNÉE 1811.

« Mon fils, l'archevêché de Milan étant vacant, faites-moi connaître au profit de qui vont les revenus depuis que ce siége est vacant jusqu'aujourd'hui, et proposez-moi la personne que je pourrai y nommer. Faites-moi connaître quel est l'esprit du chapitre de Milan, car, le pape ne voulant pas donner l'institution canonique aux évêques, ils doivent tenir du chapitre la faculté d'administrer, et le pape fait ce qu'il peut pour s'y opposer. Cet homme fait distiller partout le poison et la discorde. »

Nap. à Eug. Paris, 1er janvier 1811.

« Mon fils, je vous remercie de ce que vous me dites à l'occasion de la nouvelle année. Je suis bien fâché que la maladie de la vice-reine l'ait empêchée de m'écrire ; je vois par les bulletins que vous m'avez envoyés que cette maladie n'aura point de

Nap. à Eug. Paris, 1er janvier 1811.

mauvaises suites; il me reste à désirer qu'elle se rétablisse bientôt. »

Nap. à Eug. Paris, 2 janvier 1811.

« Mon fils, je reçois votre lettre du 26 décembre avec un projet de décret relatif aux vélites et aux gardes d'honneur. Ce que vous proposez serait impossible pour les gardes d'honneur; mon but serait manqué, si l'on prenait des gens qui ne payassent rien. Ce sont des gens riches qu'il faut prendre, afin d'aguerrir la tête de la nation. Quant aux vélites, il faut me faire un rapport pour me proposer de donner comme récompense l'exemption de payer à ceux qui auraient cinq ou six ans de service; faites-moi également un rapport qui me fasse connaître le payement actuel de la garde, et quelle différence cela ferait. »

Nap. à Eug. Paris, 2 janvier 1811.

« Mon fils, je vous prie de m'envoyer une carte d'étapes d'Italie, sur laquelle se trouvent les divisions militaires, les directions d'artillerie, les directions du génie, les départements, les postes et les étapes. »

Nap. à Eug. Paris, 2 janvier 1811.

« Mon fils, le chapitre de Florence a reçu une lettre du pape qui lui défend de reconnaître l'évêque de Nancy comme archevêque de Florence. J'ai en conséquence ordonné l'arrestation de plusieurs individus et des mesures convenables pour que le scandale cesse et soit puni; écrivez à la grande-duchesse que si, en cette circonstance, elle avait besoin de troupes, vous en tenez de toutes prêtes à se

diriger sur Florence, par les routes d'Ancône, de Rimini et de Bologne; ayez donc vos dispositions faites d'avance pour pouvoir, s'il le fallait et sans nouvelle autorisation, envoyer des troupes promptement sur Florence. Ceci est un excès de précaution, car je ne pense pas que cette affaire puisse donner lieu à un événement; cependant cette correspondance entre vous et la grande-duchesse ne peut qu'être utile dans ce moment-ci. Je vous prie de renouveler toutes les précautions pour que les lettres qu'on écrit au pape et celles qu'il écrit soient arrêtées. Je ne veux plus de communication avec le pape.

« Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte et digne garde. »

« Mon fils, on vient de découvrir ici une clique du pape; un abbé Fontana et un abbé Grégori que j'avais fait venir de Rome étaient les intermédiaires de la correspondance du pape avec les grands vicaires de Paris pour semer le désordre. Ils ont été arrêtés tous avec leurs papiers; il en résulte que le pape à la plus horrible conduite joint la plus grande hypocrisie; je vous donne ces renseignements pour votre gouverne, afin que le ministre des cultes veille à ce qu'il ne se trouve rien de pareil dans le royaume. » Nap. à Eug. Paris, 5 janvier 1811.

« Mon fils, hier, me trouvant au conseil d'État, j'ai demandé au comte Portalis s'il avait connaissance d'un libelle du pape qui avait circulé ici, tendant à provoquer la désobéissance et le mépris de Nap. à Eug. Paris, 5 janvier 1811.

l'autorité. Après avoir hésité, ce conseiller d'État m'ayant répondu qu'il en avait eu connaissance, je l'ai chassé de mon conseil, lui ai ôté toutes ses places et l'ai exilé à quarante lieues de Paris. Je vous mande ceci, afin que l'on soit bien convaincu de mon intention prononcée de faire cesser cette lutte scandaleuse de la prêtraille contre mon autorité. »

Nap. à Eug. Paris, 6 janvier 1811.

« Mon fils, il y a des mouvements à Venise; il s'y fait beaucoup de scènes religieuses inutiles; donnez des ordres et faites des exemples qui mettent un frein à ces turbulents. »

Eug. à Nap. Milan, 6 janvier 1811.

« Sire, j'ai l'honneur d'adresser à Votre Majesté l'état de situation des travaux hydrauliques des ports de Venise et d'Ancône. Les travaux de Venise sont les plus importants et ceux dont les détails sont les plus difficiles : cependant ils marchent, et l'année prochaine Votre Majesté verra les résultats. Quant aux travaux d'Ancône, on en éprouve déjà les avantages par la profondeur acquise dans le port. »

Eug. à Nap. Milan, 6 janvier 1811.

« Sire, j'ai l'honneur d'adresser à Votre Majesté le rapport détaillé par places des travaux de fortifications dans son royaume à l'époque du 15 décembre 1810, et les rapports des fonds accordés par Votre Majesté et employés pendant l'année pour chaque article de travaux. Votre Majesté remarquera que, malgré l'activité que l'on a portée sur tous les points, on n'a pu dépenser tous les fonds qu'elle avait accordés, mais le restant en caisse met en mesure d'avoir des

approvisionnements, et de pouvoir non-seulement reprendre les travaux de bonne heure en 1811, mais encore de les pousser dès le principe avec la plus grande activité. »

« Sire, j'ai l'honneur d'adresser à Votre Majesté la situation des bâtiments en construction à Venise au 15 décembre 1810. Votre Majesté remarquera que la plus grande activité a régné dans toutes les parties. » Eug. à Nap. Milan, 6 janvier 1811.

« Mon fils, je vous envoie une lettre du prince Borghèse. Il se plaint que vous jetez le Pô tout de son côté. Effectivement les travaux qu'on fait en Italie sur le Pô abîment mon duché de Parme. Comme vous êtes près, voyez à remédier à cela. Il faut faire faire ces travaux en tenant la balance et conciliant l'avantage de la Lombardie avec celui du duché de Parme. » Nap. à Eug. Paris, 9 janvier 1811.

« Mon fils, je reçois votre lettre du. . . . . Je ne vois aucun inconvénient que le grand-duc de Francfort donne à Tascher la place de gouverneur de Francfort. » Nap. à Eug. Paris, 9 janvier 1811.

« Mon fils, je croyais avoir répondu à la lettre que vous m'avez écrite sur votre fils. Je pense qu'il sera convenable qu'il se nomme *Auguste Napoléon*. Je le tiendrai avec l'impératrice; faites-moi connaître si vous voulez attendre qu'il soit baptisé à mon premier voyage en Italie, en lui donnant les eaux; ou si vous désirez qu'il soit baptisé tout de Nap. à Eug. Paris, 9 janvier 1811.

suite, j'enverrai mes pouvoirs à quelqu'un. »

Nap. à Eug. Paris, 12 janvier 1811.

« Mon fils, je vous envoie une lettre tirée des journaux anglais; ce n'est pas la première fois qu'on me traduit des lettres de cet individu. Quel est-il? A-t-il des biens? Et quel rôle a-t-il joué?

« (Propre main.) Faites mettre le *séquestre sur ses biens.* »

Eug. à Nap. Milan, 12 janvier 1811.

« Sire, Votre Majesté me fait l'honneur de me marquer qu'elle n'adopte point pour les gardes d'honneur la mesure que je lui ai soumise pour les gardes d'honneur et vélites, savoir, de les exempter de la pension après quatre ans. Elle m'ordonne de lui présenter le projet de décret seulement pour les vélites ayant cinq ans de service, en lui faisant connaître à combien la dépense peut se monter. Le corps des vélites est de 1,200 hommes; on peut évaluer qu'il y en aura 200 dans le cas du décret. Chaque vélite paye à la masse du corps les sommes de 200 livres de Milan ou 153 francs; ainsi Votre Majesté, accordant aux vélites de cinq ans de service la faveur de ne plus payer la pension, n'aurait qu'une augmentation de dépense de 30,600 francs pour 200 vélites. »

Eug. à Nap. Milan, 15 janvier 1811.

« Sire, Votre Majesté m'a fait l'honneur de me demander une carte de son royaume indiquant les divisions militaires, les postes, les directions d'artillerie et de génie, les étapes et distances d'un lieu à un autre. Je m'empresse de remplir ses intentions en lui adressant la carte ci-jointe. »

« Mon fils, faites-moi connaître comment se comporte le 1er bataillon du régiment espagnol Joseph-Napoléon, qui est à Mantoue; vous est-il nécessaire pour les travaux ? » Nap. à Eug. Paris, 17 janvier 1811.

« Sire, j'ai l'honneur de rendre compte à Votre Majesté que les 2 bricks l'*Éridan* et le *Mameluck* étaient signalés ce matin par la tour Saint-Marc, rentrant dans le port de Malamocco après une croisière de vingt jours sur les côtes d'Istrie. Si le rapport de leur croisière contient quelques nouvelles de l'ennemi, je m'empresserai de le mettre sous les yeux de Votre Majesté. » Eug. à Nap. Milan, 19 janvier 1811.

« Sire, j'ai l'honneur d'annoncer à Sa Majesté, en réponse à ses questions sur le régiment Joseph-Napoléon espagnol, que les hommes qui le composent sont tranquilles et sages. » Eug. à Nap. Milan, 22 janvier 1811.

« Sire, j'ai l'honneur de rendre compte à Votre Majesté que le colonel comte Gambin, commandant le 84e de ligne, se trouve dans un état de santé tellement délabré, qu'il a le plus grand besoin de repos. Les médecins ont même prononcé qu'il fallait un traitement suivi d'un an, dans l'incertitude même s'il pourrait guérir. Ce brave et ancien officier était déjà malade en 1809, lorsque la guerre s'est déclarée; il a abandonné le soin de sa santé et n'a pas cessé un moment d'être à la tête de son régiment, qui s'est conduit à Gratz de manière à mériter les faveurs particulières de Votre Majesté, le titre de comte pour le colonel. Eug. à Nap. Milan, 23 janvier 1811.

Il n'a pas encore cessé de commander, mais son état empire et l'oblige, à son grand regret, de demander sa retraite. Votre Majesté daignerait-elle accorder à cet officier un dernier témoignage de sa satisfaction en lui conférant le grade de général de brigade avec la retraite de ce grade, ou un commandement d'armes de 3e classe, afin qu'il puisse de nouveau s'occuper de sa santé? S'il était assez heureux pour parvenir à la rétablir, il demande à servir Votre Majesté tout le temps qu'il en aura la force. »

Nap. à Eug. Paris, 24 janvier 1811.

« Mon fils, faites-moi connaître l'état de la désertion qui a eu lieu en 1809 et en 1810 dans mon armée d'Italie, tant à l'intérieur qu'à l'étranger, en distinguant bien les déserteurs à l'étranger des déserteurs à l'intérieur. »

Nap. à Eug. Paris, 27 janvier 1811.

« Mon fils, je reçois votre lettre du 19 janvier, je trouve que le mot reconnaissance est de trop dans votre lettre du 18 au landamman ; l'esprit, du reste, m'en a paru très-bon. En général, il faut avoir soin que vos lettres soient moins familières et aient un peu plus de dignité, lorsque vous écrivez à des étrangers. »

Nap. à Eug. Paris, 27 janvier 1811.

« Mon fils, dans les expéditions que vous faites pour Corfou, je vous recommande les outils à pionniers; faites-moi connaître la quantité que vous avez expédiée et celle que vous devez faire partir.

« Je vous prie de me faire un résumé de tout ce qu'il y aura d'expédié au 1er février, vous ferez

dresser un état des bâtiments et de leur chargement, des objets dont j'ai prescrit l'expédition et que vous avez fait partir, de ce qui doit être encore expédié. Vous mettrez en observation les nouvelles que vous aurez des prises qui auraient lieu et du jour des arrivées. »

« Sire, j'ai eu l'honneur de soumettre à Votre Majesté un projet d'augmentation dans le personnel de l'artillerie de son armée italienne; aujourd'hui, je la prie de daigner faire rentrer en Italie des compagnies détachées. En voici les motifs : 1° il n'existe qu'une compagnie du train de la garde, cette compagnie est en Espagne depuis 1807. Elle a perdu ses chevaux et une partie de ses hommes ; ce qui reste doit faire le cadre des deux compagnies à organiser. Il devient donc indispensable d'avoir ce reste de compagnie, et je prie Votre Majesté d'en ordonner le retour. 2° Il n'y a dans l'armée italienne que deux compagnies d'artillerie à cheval. L'une est dans le royaume et l'autre en Espagne depuis 1807. Cette dernière, après avoir perdu ses chevaux, est réduite à une quarantaine d'hommes employés dans les places. On peut donc dire qu'il n'y a plus qu'une compagnie et un tiers; avec ce moyen, il faudra former quatre compagnies. Votre Majesté trouvera sans doute nécessaire de faire revenir d'Espagne le reste de cette compagnie à cheval. 3° Le train de l'artillerie est composé de six compagnies. J'ai proposé à Votre Majesté de le porter à dix; ce sera donc quatre compagnies à créer; mais il y en a un Eug. à Nap. Milan, 27 janvier 1811.

tiers en Espagne, lesquelles sont très-réduites en hommes et en chevaux. Je ne demanderai pas à Votre Majesté de faire revenir les compagnies. Je me borne à la prier de faire renvoyer le tiers isolé afin de s'en servir pour le cadre d'une compagnie à créer. 4° Il y a seize compagnies d'artillerie à pied. J'ai proposé à Votre Majesté de les porter à vingt. Il faut donc en créer quatre. Je ne demanderai pas à Votre Majesté de faire revenir les compagnies qui sont en Espagne et à Corfou, mais je la prierai d'ordonner le retour des deux compagnies qui sont en Illyrie pour aider à créer les quatre autres. »

Eug. à Nap. Milan, 30 janvier 1811.

« Sire, j'ai l'honneur de rendre compte à Votre Majesté que mes lettres d'Ancône, du 25 de ce mois, ne contiennent aucune nouvelle importante de mer. Celles d'Otrante, du 9 courant, annoncent qu'outre la *Mouche*, la *Diligente*, plusieurs partances, dont on ne dit pas le nom, ni le nombre, chargées de grains, sont arrivées à Corfou. Le 24, les deux frégates, la *Favorite* et la *Corona*, sont rentrées dans le port d'Ancône. Les télégraphes de mer n'ont signalé aucun bâtiment ennemi depuis quelques jours. »

Nap. à Eug. Paris, 2 février 1811.

« Mon fils, le port de Saint-Georges dans l'île de Lissa est important, c'est un point qu'il faut occuper et ôter aux Anglais. La première expédition contre cette île a été manquée, puisqu'on n'a pas fait les deux cents Anglais prisonniers. Mon intention est que vous preniez des mesures pour occuper cette île, et que vous vous concertiez à cet effet avec le

duc de Raguse. Il y a deux manières d'arriver à Lissa : soit de partir à l'improviste d'Ancône, avec 800 hommes, soit de partir de Lésina-Grande. Il me semble qu'il n'y a qu'une distance de quatre lieues; ce trajet doit pouvoir facilement être fait dans la nuit. Le seul inconvénient qu'il y a à partir de Lésina-Grande, c'est qu'il est difficile de dérober la connaissance des préparatifs aux Anglais, au lieu que d'Ancône ils ne s'en aperçoivent point. J'estime donc qu'une demi-compagnie d'artillerie, une demi-compagnie de sapeurs, avec un bon capitaine du génie, six pièces de 18 en fer, avec leurs affûts, et 200 coups à tirer par pièce, deux mortiers avec 150 bombes par mortier, un obusier et deux pièces de campagne et 1,500 outils sont suffisants pour cette expédition.

« Vous enverrez à Ancône le capitaine Dubourdieu. Vous avez dans ce port un nombre de frégates suffisant pour porter 800 hommes et les munitions. Il faudrait les faire accompagner par quelques canonnières et bâtiments légers; elles pourraient débarquer à Saint-Georges ou sur un autre point de l'île; les frégates reviendraient à Ancône, un brick et trois ou quatre canonnières, ou autres petits bâtiments resteraient à Saint-Georges. Le duc de Raguse peut avoir réuni à Traun 3 ou 400 hommes pour jeter dans l'île de Lésina-Grande, afin d'établir la communication entre Lissa et autres îles voisines. Si le duc de Raguse n'a pas assez de bâtiments à sa disposition, on peut faire partir de Venise quelques canonnières ou petits bâtiments de cette espèce, mais il faut avoir bien soin de ne pas attirer l'attention

des Anglais de ce côté, jusqu'à ce que l'opération soit faite. Concertez-vous pour ces détails avec le duc de Raguse. Lorsque l'île sera soumise, il faudra y faire construire un fort ou redoute contenant une batterie de six pièces de canon, pour la défense du port Saint-Georges et l'approvisionner toujours pour trois mois.

« Il sera nécessaire que le duc de Raguse envoie à Lésina-Grande un officier supérieur intelligent et pourvoie à la défense de cette île. Les deux frégates françaises qui étaient à Corfou doivent être parties pour Ancône. Cela augmenterait beaucoup vos moyens. Faites-moi un rapport sur l'occupation des différentes îles de la Dalmatie, afin d'ôter ces points de refuge aux croisières anglaises. »

Nap. à Eug. Paris, 3 février 1811.

« Mon fils, je reçois votre lettre du 27; j'approuve que les compagnies de canonniers soient portées à vingt, et que les compagnies du train d'artillerie soient portées à dix; il faut cependant ne faire de ces dernières qu'un seul bataillon; j'ai donné des ordres pour que la compagnie du train de la garde, la compagnie d'artillerie à cheval et le tiers de la compagnie du train d'artillerie, qui sont en Catalogne, rentrent en Italie. »

Nap. à Eug. Paris, 3 février 1811.

« Mon fils, j'ai reçu votre lettre du 27 janvier; je viens de nommer, comme vous le désiriez, à l'archevêché de Milan. Il sera peut-être convenable que cet archevêque, après avoir reçu les pouvoirs du chapitre, vienne à Paris où il prêtera son serment,

et où sa présence sera utile. Je suppose que vous proposez un homme dont vous êtes sûr; je vous envoie le décret qui le nomme directement, afin qu'avant de le publier vous vous assuriez qu'il accepte. Il sera convenable qu'après cela vous envoyiez ce décret à Aldini pour qu'il l'expédie officiellement. »

« Sire, j'ai eu l'honneur de faire un rapport à Votre Majesté, le 19 novembre 1810, sur l'état des différents corps de son armée d'Italie, qui étaient dans le dénûment, parce qu'on ne leur avait pas payé ce qui leur revenait sur les différentes masses pour 1809 et le commencement de 1810. L'année 1810 s'est écoulée sans que les corps aient vu leur situation améliorée. Au contraire, l'embarras s'est accru par le non-payement de ce qui était dû pour 1810. Je mets sous les yeux de Votre Majesté le tableau des réclamations pour 1810 seulement. Elle verra des régiments d'infanterie qui, sur un crédit de 115,000 à 127,000 fr., n'ont reçu que 10,000 fr., et des régiments de cavalerie qui, sur 78,000 fr. de masse d'habillement, n'ont reçu que 6,000 fr. Il est impossible que les conseils d'administration puissent pourvoir à l'entretien et aux réparations, et encore moins au remplacement. Les hommes et les chevaux seront bientôt nus. Votre Majesté reconnaîtra qu'il est impossible que les corps puissent aller plus longtemps de cette manière. Mon zèle pour son service m'oblige à lui répéter ce que j'ai déjà eu l'honneur de lui écrire. Il n'y a rien d'exagéré dans le compte que je lui soumets. » Eug. à Nap. Milan, 5 février 1811.

Eug. à Nap. Milan, 7 février 1811.

« Sire, j'ai l'honneur de rendre compte à Votre Majesté qu'ayant trouvé, dans le *Moniteur* du 28 janvier dernier, le décret relatif à des brefs du pape, j'ai cru devoir l'appliquer à votre royaume d'Italie. Je n'ai cependant aucun motif de croire que ce bref soit jusqu'à présent parvenu ici, mais j'ai pensé que l'application ne pouvait que l'empêcher d'y arriver et de s'y montrer s'il y existait. Je désire que Votre Majesté ne désapprouve point cette mesure. »

Eug. à Nap. Milan, 7 février 1811.

« Sire, j'ai l'honneur d'adresser à Votre Majesté les états qu'elle m'avait demandés pour connaître les expéditions faites à Corfou pour son royaume d'Italie. Votre Majesté voudra bien remarquer que presque tout a été expédié d'Ancône et que le peu qui reste est en chargement, et sera probablement parti aujourd'hui si les vents contraires qui régnaient depuis quelques jours ont enfin cessé. Pendant que ces états se faisaient, j'ai reçu, ainsi que j'ai eu l'honneur de le marquer hier à Votre Majesté, l'avis du départ d'Otrante d'une trentaine de bâtiments, mais sans désignation de numéro et d'espèce de chargement. Au 1er de mars prochain j'aurai l'honneur d'adresser de pareils états à Votre Majesté. »

Eug. à Nap. Milan, 8 février 1811.

« Sire, j'ai reçu hier les ordres de Votre Majesté relativement à la nouvelle expédition qu'elle désire qu'on fasse sur Lissa. Je vais m'en entendre avec le maréchal duc de Raguse; et, comme j'attends ici sous peu de jours le capitaine Dubourdieu, je l'enverrai à Ancône après avoir conféré avec lui sur

l'expédition. La difficulté ne sera pas sans doute d'y porter des troupes, mais bien de s'y approvisionner.

« J'imagine que Votre Majesté sait que ce n'est point au port Saint-Georges même que l'ennemi fait de l'eau, mais dans une petite anse qui est de l'autre côté de l'île et qu'il sera surtout difficile de défendre. Enfin, Votre Majesté n'ignore pas que, le jour où nous occuperons Lissa, les Anglais occuperont Curzola. Si on s'empare de Curzola, ils iront à Mélida, etc., etc., car la côte de Dalmatie est couverte d'îles dont les mouillages sont excellents, qui demanderaient beaucoup de monde pour être défendues et dont l'éloignement de la côte rend les secours longs et incertains. Je ne vais pas moins tout préparer pour l'exécution des ordres de Votre Majesté, et, si je ne reçois d'elle d'autres ordres, l'expédition aura lieu. Je suis bien aise que les deux frégates de Corfou viennent à Ancône, car j'ai déjà rendu compte à Votre Majesté que, l'*Uranie* ne marchant plus et ayant besoin de grandes réparations, ce bâtiment ne pourrait que compromettre ceux qui navigueraient avec lui. »

« Mon fils, je nomme le sieur Bonsignore patriarche de Venise : je vous envoie le décret en original; aussitôt que vous l'aurez notifié, vous le renverrez à Aldini pour être expédié officiellement. Je désire également que ce prélat vienne à Paris où je recevrai son serment. » Nap. à Eug. Paris, 9 février 1811.

« Mon fils, je viens de recevoir les quatre adresses des évêques et chapitres de Novare et d'Udine, qui Nap. à [illegible] Paris, 10 févri[er] 181[1]

m'ont fait le plus grand plaisir. Je me suis empressé de les faire mettre dans le *Moniteur* : faites-moi passer, aussitôt que vous les aurez, les adresses de Milan, de Venise, de Bologne, et, s'il est possible, celles de tous les diocèses du royaume. »

Nap. à Eug. Paris, 10 février 1811.

« Mon fils, vous me proposez Birago pour ministre du trésor, mais Birago connaît-il les chiffres? Les finances sont une science à part. Il faut des connaissances premières auxquelles rien ne supplée. J'attendrai donc que vous m'en parliez avec plus de détail. »

Eug. à Nap. Milan, 11 février 1811.

« Sire, j'ai l'honneur de rendre compte à Votre Majesté de la course du capitaine Dubourdieu, et je lui envoie son rapport sur la reconnaissance que je lui avais ordonné de faire des canaux de Venise conduisant à la mer. Il s'était adjoint pour ce travail l'ingénieur français Delessert, ainsi que l'ingénieur de marine récemment arrivé de la Hollande.

« Votre Majesté aura la bonté d'observer qu'avant de rien décider sur la possibilité de la sortie des vaisseaux armés ou désarmés il faudra faire des épreuves dans le canal Saint-Marc, ce qui sera exécuté avec le *Rivoli* dès que les chameaux seront prêts. Le banc de sable de la Roquette se trouve dans l'ancien canal qui conduit à Malamocco. Ce banc étant de sable très-dur, les machines à creuser n'y ont aucun effet, de sorte que, dans le grand projet sur le port de Venise, on doit ouvrir un nouveau canal qui conduira directement sur Spignon, ayant toujours

20 pieds d'eau. Les travaux du *Rivoli* se poussent avec activité, ainsi que ceux du *Mont-Saint-Bernard*. Comme Votre Majesté l'a prescrit, l'équipage de la frégate française l'*Uranie* fera le fond de l'équipage du *Mont-Saint-Bernard*, qui sera prêt au plus tard vers le milieu de l'année courante. Pour la même époque, le vaisseau italien *il Regeneratore* pourra également être prêt, et son équipage est déjà désigné et choisi parmi nos plus anciens marins. Votre Majesté aura donc dans le courant de cette année, et si les épreuves des chameaux réussissent, comme tout le fait croire, trois vaisseaux de 74, dont deux français et un italien, qui, suivant toute apparence, pourront être dans les ports de Pola ou d'Ancône en septembre prochain. Au printemps prochain, on pourra lancer et armer deux autres vaisseaux, dont un français et l'autre italien, de sorte que Votre Majesté se trouvera avoir enfin en mer pour cette époque ces cinq vaisseaux et trois frégates. »

« Mon fils, je reçois votre lettre du 8 février : si j'avais la guerre sur le continent, la première chose à faire serait d'évacuer les îles de la Dalmatie et de ne pas disséminer ainsi 1,500 hommes qui pourraient être utiles ailleurs; mais, dans les circonstances actuelles, où j'ai dans mon royaume d'Italie une si grande quantité de troupes qui ne font rien, il est pour moi de la plus grande importance de rendre difficiles les croisières ennemies dans l'Adriatique, afin que les communications de Venise avec la Dalmatie et d'Ancône avec Corfou soient moins gênées. Nap. à Eug. Paris, 13 février 1811.

Je ne vois donc pas de difficulté d'occuper ces îles; cette mesure peut n'être pas nécessaire pour Curzola, Curzola est trop près de Raguse, les batteries se croisent; d'ailleurs, faites-moi un mémoire là-dessus : il faut faire garder toutes les îles que pourraient occuper les Anglais, mais, ceux-ci ayant des armées en Portugal, des troupes à Zante et en Sicile, ne sacrifieront jamais 1,500 hommes pour prendre ces îles, et je serai certain de les garder avec 500 hommes : il faut nommer un commandant dans chaque île, et tirer parti des habitants. J'attache une grande importance à ce que les Anglais n'aient aucun point où ils puissent mettre pied à terre dans l'Adriatique : quant à l'approvisionnement de ces postes, c'est un enfantillage; quand j'approvisionne Corfou, comment me serait-il difficile d'approvisionner des îles plus voisines et dont les communications avec le continent sont bien plus faciles? Ainsi, tant que je n'aurai pas de guerre sur le continent, mon intention est que les Anglais n'occupent point les îles de la Dalmatie. Écrivez-moi ce que vous aurez fait pour cela. »

Nap. à Eug. Paris, 15 février 1811.

« Mon fils, je vous envoie un mémoire très-important sur la machine à mâter de Venise, et sur les travaux d'Ancône : prenez des mesures pour qu'on ne s'éloigne pas de cette direction; je suis accoutumé depuis longtemps à faire faire de grands travaux, et je sais ce qu'il m'en a coûté dans les commencements pour avoir laissé des ingénieurs suivre leurs idées particulières. Rappelez donc vos ingénieurs à l'exé-

cution simple des projets que j'ai fait approuver par les maîtres de l'art. »

« Sire, Votre Majesté m'a fait l'honneur de me demander des renseignements sur les moyens d'occuper les îles de la Dalmatie, de manière à en éloigner les Anglais. D'après la connaissance que j'ai du golfe et les renseignements que je me suis procurés, je dois penser que le grand nombre des îles de la Dalmatie rend impossible l'occupation de toutes celles qui peuvent offrir des refuges à l'ennemi, mais il me paraît que le but de Votre Majesté serait rempli par l'occupation des îles qui, par leur situation, commandent aux autres, les couvrent et offrent des ports sûrs et commodes. Les premières des îles sont Lussin et Cherso ; elles couvrent tout le Quarnero et assurent les communications entre l'Istrie et la Dalmatie. Elles sont occupées en force par les troupes du duc de Raguse. Vient ensuite l'île de Méléda, qu'il est important d'occuper; il y a un bon port qui sert fréquemment de mouillage à l'ennemi, d'où il observe le Quarnero et le canal de Zara. Il serait indispensable d'y construire un fort. L'île de Lissa étant occupée, il faut tenir Lesina en forces; il y a un fort un peu endommagé, mais on le mettrait en état à peu de frais en peu de temps.

Eug. à Nap. Milan, 21 février 1811.

« L'île de Curzola doit aussi être occupée, parce que les communications avec le côté opposé sont très-difficiles; elle n'est voisine de la terre ferme que par un seul point : si l'ennemi s'en emparait, on aurait de la peine à le reprendre. Il y a une assez

bonne enceinte à la ville pour couvrir la garnison. Il y a aussi des batteries sur la côte. Enfin l'île de Lagosta doit être aussi occupée, parce qu'elle offre à l'ennemi le meilleur refuge : les ports en sont excellents et d'un bon refuge pour les bâtiments de commerce qui sont poursuivis. Toutes les autres îles sont soumises à ces premières, et, quoique l'ennemi puisse jeter l'ancre dans plusieurs de leurs ports, il ne pourra s'y établir sans courir le risque d'en être promptement chassé et d'y faire des pertes. En résumé, les îles à occuper sont donc : Lussin, Méléda, Lissa, Lesina, Curzola et Lagosta. Trois sont occupées ou pourront l'être au premier ordre. Ce sont Lussin, Lesina, Curzola. Pour s'établir dans les trois autres, Méléda, Lissa, Lagosta, il faut construire des forts et des batteries pour mettre en sûreté la garnison et les côtes. Votre Majesté ayant ordonné l'occupation de Lissa, je me suis déjà entendu avec le duc de Raguse qui doit occuper Lesina et Curzola en même temps. J'attends sous deux jours le capitaine de vaisseau Dubourdieu qui avait été appelé à Trieste par le duc de Raguse. Aussitôt son arrivée, j'arrêterai les moyens d'exécuter l'ordre de Votre Majesté. Je ne puis employer à cette expédition la frégate française l'*Uranie*, qui ne peut plus marcher et qui doit rentrer à Venise pour être réparée, ainsi que la corvette italienne la *Caroline*. Il ne me reste donc de disponible que la frégate française la *Favorite*, la frégate italienne la *Corona*, la corvette italienne la *Bellone*.

« J'attends l'arrivée des deux frégates de Corfou,

comme me le marque Votre Majesté, pour pouvoir faire cette expédition. »

« Sire, j'ai l'honneur de rendre compte à Votre Majesté des dernières nouvelles de mer. Tous les rapports s'accordent à confirmer la prise du brick italien la *Charlotte*, qui, huit jours après sa sortie de Venise, avait pu gagner Fano, près de Corfou; mais il a été joint par une frégate anglaise avant d'avoir pu entrer à Corfou. Ce brick était chargé de bombes et de poudre. Eug. à Nap. Milan, 22 février 1811.

« Les lettres de Corfou annoncent l'arrivée en ce port des mouches la *Gazelle* et des mouches n[os] 1 et 3, portant munitions de guerre, 55 soldats ou sapeurs italiens et des fonds pris à Otrante. Le commandant de la marine à Corfou annonce aussi l'arrivée de la felouque la *Proserpine*, du brick armé n° 33, et du lougre n° 7. Les lettres d'Ancône, du 18, annoncent qu'une frégate et une corvette ennemies ont attaqué, avec leurs embarcations, le port d'Ortona, dont ils se sont emparés, et en sus de cinq barques marchandes qui s'y trouvaient. Ils se sont emparés du *Trabacolo* armé, de l'*Eugène* chargé d'objets d'artillerie, ainsi que des n[os] 39, 50, 52, 55, chargés de riz et de grains. »

« Sire, Votre Majesté aura sans doute déjà su le départ précipité de l'archiduc François. Je crois cependant devoir lui adresser la copie de plusieurs lettres qui sont relatives à cet événement. » Eug. à Nap. Milan, 28 février 1811.

Nap. à Eug. Paris, 24 février 1811.

« Mon fils, je reçois votre lettre du 17 février, l'évêque de Bergame m'a toujours paru trop ridicule pour que je le nomme à l'archevêché de Milan; il faut un homme plus grave et enfin faire un choix plus sérieux. »

Eug. à Nap. Milan, 28 février 1811.

« Sire, j'ai l'honneur de rendre compte à Votre Majesté que la conscription de 1811 s'est levée dans son royaume d'Italie avec la plus grande célérité, jointe à une grande exactitude. Suivant le décret de Votre Majesté, les tirages devaient avoir lieu le 1er février et les conscrits se mettre en marche successivement. Les rapports de tous les départements, sous la date du 15, portaient que sur les 7,500 hommes dont Votre Majesté a ordonné la levée, plus de 7,000 étaient déjà en route pour rejoindre leurs corps. Sur les vingt-quatre départements du royaume, quatorze avaient complété leur contingent le 10 de ce mois. Les départements qui se sont particulièrement distingués sont : le haut Adige, la Brenta, le bas Pô, l'Adriatique, le Crostolo, le Mincio, le Panaro, le Passeriano et la Piave. Il m'est agréable d'avoir de semblables comptes à rendre à Votre Majesté. »

Nap. à Eug. Paris, 1er mars 1811.

« Mon fils, pourriez-vous envoyer un millier de vos bons mâts par le Pô jusqu'à Alexandrie, d'où je les ferai transporter à Gènes, ou à Savone, la route de Savone étant faite? Comme vous avez les calculs de ces transports, faites-moi connaître à combien me reviendraient ces mâts avec les frais de premier

achat et le transport jusqu'à Savone ou Gênes. Il me faut de bons mâts, qui puissent servir pour des vaisseaux de ligne. »

« Mon fils, je reçois l'état des constructions de la marine en février. Quand est-ce donc que le *Saint-Bernard* pourra être mis à l'eau? Quand le *Régénérateur* sera-t-il à l'eau? Quand le *Royal-Italien* sera-t-il à l'eau? Quand le *Duquesne*, le *Montenotte*, l'*Arcole*, auront-ils leurs six vingt-quatrièmes de faits, ce n'est qu'alors qu'on peut dire qu'un vaisseau est sur le chantier? Quand le *Lombardo*, le *S*...... seront-ils sur la cale? J'ai donc aujourd'hui à Venise le *Rivoli*, qui est prêt à partir; le *Saint-Bernard* et le *Régénérateur*, qui vont être mis à l'eau. Je désirerais bien que ces trois vaisseaux pussent passer à la fois le Malamocco, puisque, étant suivis de trois frégates, ils seraient les plus forts et pourraient facilement se rendre à Ancône ou ailleurs, car je ne suis pas d'opinion de laisser passer le *Rivoli* seul. Je désire donc que le *Saint-Bernard* et le *Régénérateur* puissent être lancés en avril, afin d'être armés et de passer le Malamacco avec le *Rivoli* en juillet ou en août. Donnez à l'*Atalante* le nom de *Princesse de Bologne*. » Nap. à Eug. Paris. 1er mars 1811.

« Mon fils, je vous envoie l'état des déserteurs qu'a eus votre armée en 1809 et en 1810; je désire que vous me fassiez connaître d'où provient une aussi grande désertion. » Nap. à Eug. Paris, 2 mars 1811.

Eug. à Nap. Milan, 2 mars 1811. « Sire, j'ai l'honneur d'adresser à Votre Majesté l'état général des expéditions de blés, de riz et d'objets d'artillerie pour Corfou, ayant eu soin de porter en observation les nouvelles de la navigation comme des bâtiments. Votre Majesté aura la bonté de remarquer que ses ordres ont été ponctuellement remplis, puisqu'au 15 février tout ce que le royaume d'Italie était chargé d'envoyer à Corfou était effectivement expédié; mais, comme j'ai eu l'honneur de l'annoncer par divers rapports à Votre Majesté, nous avons éprouvé beaucoup de pertes dans ces expéditions. Le royaume d'Italie a infiniment de risques à courir à cause de la longueur du trajet qui est de quatre cent cinquante milles, et la côte du royaume de Naples jusqu'à Brindisi n'offre aucun refuge et surtout aucune défense. De l'avis de tous les marins, les points les plus heureux et les plus faciles pour les expéditions sur Corfou sont Otrante et Tarente. De ces derniers points, avec de petites barques, il est presque impossible à l'ennemi d'empêcher d'aborder à l'un des points occidentaux de l'île. »

Eug. à Nap. Milan, 4 mars 1811. « Sire, j'ai l'honneur de prévenir Votre Majesté que, suivant l'autorisation qu'elle a bien voulu me faire donner par M. le duc de Frioul, son grand maréchal du palais, je pars cette nuit de Milan pour me rendre à Paris. Il me tarde, sire, d'y être rendu pour mettre mes hommages aux pieds de Votre Majesté et lui renouveler mon respectueux dévouement. »

« Sire, Votre Majesté me fait l'honneur de me demander l'état des déserteurs de son armée italienne pendant 1809 et 1810, en indiquant ceux à l'intérieur et ceux à l'étranger; j'en remets ci-joint l'état à Votre Majesté. Elle trouvera sans doute que la désertion est considérable, mais elle remarquera qu'elle est beaucoup moindre en 1810 qu'en 1809. Dans l'incertitude où Votre Majesté désirerait aussi le même compte pour son armée française en Italie, j'ai donné les ordres pour en faire l'état; on y travaille en ce moment. » Eug. à Nap. Milan, 4 mars 1811.

« Mon fils, je vous envoie une lettre du prince d'Eckmuhl; vous y verrez qu'il a formé dans les régiments de son corps d'armée une école d'instruction pour les soldats; faites-en faire autant dans chacun des régiments de l'armée d'Italie. » Nap. à Eug. Paris, 11 mars 1811.

« Mon fils, qu'est-ce qu'un nommé Couturier, secrétaire de la police à Venise, qui a été destitué et chassé de la ville? » Nap. à Eug. Paris, 12 mars 1811.

« Sire, j'ai l'honneur de rendre compte à Votre Majesté que, le 5 courant, les deux frégates de Toulon, la *Danaé* et la *Flore*, ont rallié la division du capitaine Dubourdieu, qui avait mis à la voile et qui était à quinze milles d'Ancône. Ces deux frégates auraient vu entrer à leur départ de Corfou deux frégates françaises qu'elles supposaient venir de Toulon. Le capitaine Dubourdieu m'écrit du 6, de la rade d'Ancône, et me fait part d'une discussion qui s'est Eug. à Nap. Paris, 13 mars 1811.

élevée entre le capitaine de vaisseau commandant les deux frégates et lui. Le capitaine de vaisseau Péridier, comme plus ancien de quelques mois, n'a pas cru devoir déférer aux ordres du capitaine Dubourdieu, jusqu'à de nouveaux ordres du ministre, quoique le capitaine Dubourdieu lui ait donné connaissance de la lettre du ministre qui lui dit que les onze frégates sont sous ses ordres, et de sa lettre de nomination de commandant les forces navales dans l'Adriatique. Comme ce conflit d'autorité peut être nuisible au service de Votre Majesté, surtout dans ce moment, où on embarque tout ce qui est nécessaire pour l'expédition de Lissa, je prie Votre Majesté de vouloir bien nommer le capitaine Dubourdieu contre-amiral. J'ose l'assurer qu'elle sera toujours satisfaite de la conduite de cet officier. Dans le cas cependant où Votre Majesté ne voudrait pas lui accorder le grade de contre-amiral au service de France, je la prie de le lui donner pour le service d'Italie, ce qui lui donnerait toujours le pas et éloignerait toute discussion. »

Nap. à Eug. Paris, mars 1811.

« Mon fils, mon intention est que deux bataillons du 4e d'infanterie légère italienne soient placés à Raguse et deux autres bataillons envoyés à Corfou. Les expéditions qui partiront de Trieste sous les ordres du capitaine Dubourdieu pourront prendre à bord ces deux bataillons pour les porter à Corfou. Ce sera une belle augmentation de force pour cette île. »

« Mon fils, je désire envoyer au compte du royaume d'Italie, exercice de 1811, dix mille quintaux métriques de blé à Corfou; on les embarquera sur les frégates la *Favorite*, la *Bellone* et la *Couronne*, ainsi que sur un gros transport de six à sept cents tonneaux, que vous achèterez à Venise, le meilleur marché possible; immédiatement après vous prendrez mes ordres pour leur départ pour Corfou; ces vaisseaux ne feront que mouiller à Corfou et reviendront aussitôt à Ancône; ils se chargeront en retour de malades, de gens malingres et de tous autres objets à renvoyer; dans le cas où il n'y aurait rien à rapporter, ils se chargeront de marchandises du pays pour le compte de particuliers. » Nap. à Eug. Paris, 15 mars 1811.

« Sire, Votre Majesté m'a fait l'honneur de me renvoyer un rapport de son ministre de la guerre, relatif au chef de bataillon J....., et elle a daigné me demander mon opinion sur cet officier. Je m'empresse de lui répondre. Eug. à Nap. Paris, 15 mars 1711.

« Ce chef de bataillon est employé depuis longtemps dans des commandements de place, et il connaît bien ce service; mais, depuis qu'il est à Udine, il a donné plusieurs fois sujet à des réclamations de la part des autorités, qu'il ne cesse de tracasser, et toujours dans le but d'obtenir des indemnités et des frais de bureaux qui ne lui sont pas dus. J'ai même dû plusieurs fois le punir. Je pense qu'il pourrait être plus utilement occupé dans le service d'un fort, plutôt que dans celui d'une place.»

Nap. à Eug. Paris, 16 mars 1811.

« Mon fils, mes troupes sont malades à Venise pendant l'été. L'expérience a prouvé que mes flottes de l'Escaut n'avaient point de malades dans la saison malsaine. Je désirerais faire la même épreuve à Venise et embosser quelques gros transports sur lesquels on placerait les troupes nécessaires pour la défense de Malamocco, de Chioggia et autres forts, pendant les mois d'août, de septembre, d'octobre et de novembre, je crois que je perdrai beaucoup moins de monde : faites-moi connaître si pendant les étés précédents les malades à terre étaient en proportion avec les malades à bord des bâtiments dans la rade de Venise. »

Eug. à Nap. Paris, 22 mars 1811.

« Sire, j'ai l'honneur d'adresser ci-joint à Votre Majesté l'état des bâtiments en construction et des travaux faits pendant le cours du mois dernier. Votre Majesté verra par les détails qu'il renferme que tout ce qui est relatif au vaisseau le *Rivoli*, ainsi qu'aux chameaux, avance vers son achèvement; tous les moyens y sont particulièrement portés. Les autres vaisseaux n'ont pas été poussés avec autant d'activité qu'on l'aurait désiré. Le commissaire général en donnera pour raison les très-mauvais temps qui ont retardé l'achèvement des cales en pierres.

« Les vaisseaux de Votre Majesté le *Mont-Saint-Bernard* et *Il Regeneratore* peuvent être lancés à l'eau dans le mois de mai, ainsi que j'ai eu l'honneur de l'annoncer précédemment. Les travaux des avant-cales de ces deux vaisseaux n'ont point éprouvé d'accident et marchent régulièrement vers

leur terme. La frégate la *Princesse-de-Bologne* va être bientôt montée, et tout porte à croire qu'on pourra la mettre à l'eau dans le courant du mois d'août. — On préparera tout ce qui est nécessaire à son armement d'ici à cette époque. Le vaisseau le *Rivoli* est sorti de l'arsenal et entré dans le canal Saint-Marc. Il est avancé au 23-24e, et ses mâts de hune, qui lui manquent, seront sous très-peu de temps à Venise. Ils étaient déjà à l'embouchure de la Piave. Le présent rapport répondant à celui du ministre que Votre Majesté m'a fait l'honneur de me renvoyer, je prends la liberté de le joindre à la présente. »

Eug. à Nap. Paris, 22 mars 1811.

« Sire, Votre Majesté a daigné m'envoyer un rapport du ministre-directeur, relatif à la situation administrative des corps de son armée d'Italie, avec ordre de lui soumettre mes observations. Je ne puis mieux faire que de mettre sous les yeux de Votre Majesté les états exacts de la situation administrative de tous les corps, arrêtée, au 1er janvier 1811, par les inspecteurs aux revues de l'armée. Votre Majesté, en voulant bien donner quelque attention à ces états, connaîtra la situation réelle de son armée; elle y verra qu'il était dû au 1er janvier des sommes considérables aux corps, et que ces mêmes corps ont à peu près les mêmes sommes de dettes envers les fournisseurs. Le ministre ne dit pas d'ailleurs à Votre Majesté une chose qu'il est pourtant bien important qu'elle sache, c'est que la lenteur excessive que l'on met dans les remplacements des objets d'habillement dus aux corps fait que tel

corps, qui devrait être en état d'entrer en campagne, a des culottes de peau, des bottes, de vieux habits qui ne le lui permettent pas, parce que ces remplacements lui sont dus depuis trois, six et neuf mois. Je n'avancerais pas cela à Votre Majesté si je ne l'avais vu par mes propres yeux. »

Eug. à Nap. Paris, 28 mars 1811.

« Sire, Votre Majesté me fait l'honneur de me demander, en me renvoyant mon rapport sur les bonnes villes d'Italie à honorer de ce titre, quelle est la population des villes que j'avais l'honneur de lui proposer pour le titre de bonnes villes, ainsi que la population de celles des autres villes que Votre Majesté a daigné ajouter à mon tableau :

« *Population.* — Milan, 124,000 âmes; Venise, 130,000; Bologne, 60,000; Brescia, 34,000; Ancône, 25,000; Vérone, 40,000; Udine, 16,000; Mantoue, 18,000; Vicence, 24,000; Ferrare, 25,000; Padoue, 30,000; Trente, 11,000; Bergame, 19,000; Ravenne, 10,000.

« Je prie Votre Majesté de vouloir bien me donner les ordres qu'elle jugera convenables à ce sujet. »

Eug. à Nap. Paris, 1er avril 1811.

« Sire, j'ai l'honneur d'adresser à Votre Majesté le rapport du colonel Gifflenga, mon aide de camp, qu'elle avait ordonné pour aujourd'hui. Je prends la liberté de faire la demande à Votre Majesté de récompenses pour quelques braves qui ont contribué à soutenir l'honneur de son pavillon. J'en remets ci-joint l'état. »

« Mon fils, il serait possible que j'eusse besoin d'une division italienne de 16 bataillons et de 1,500 chevaux. Cette division aura 16 pièces de régiment et 18 pièces de ligne; faites-moi un projet pour bien composer cette division. Je désire de bonnes troupes qui aient fait la guerre, non-seulement les cadres, mais la plus grande partie. Il faudrait que cela pût remplacer 16 bataillons français que je laisserais en Italie. » Nap. à Eug. Paris, 4 avril 1811.

« Mon fils, je vous envoie copie d'une lettre que j'écris au ministre de la guerre; vous sentez l'importance que tous vos petits bâtiments viennent déposer leurs chargements à Brindisi et s'en retournent, cela évitera au trésor d'Italie des frais qui sont considérables. Nap. à Eug. Paris, 4 avril 1811.

(*Copie*) « M. le duc de Feltre, écrivez au général Deroux que je trouve inutile et imprudent de faire partir en masse, comme il fait, les bâtiments destinés pour Corfou ; qu'il vaut mieux les faire partir un à un; qu'il est plus facile à un seul bâtiment de s'échapper qu'à trente; qu'il faut avoir soin de bien déterminer l'heure à laquelle on doit partir ; que beaucoup de gens pensent qu'il vaut mieux partir de jour pour passer la nuit en mer, et se trouver à mi-canal à l'autre point du jour; qu'on dit que les patrons Bachiers, qui, au dernier blocus, faisaient souvent le voyage d'Otrante à Corfou, avaient l'habitude de sortir de jour. Écrivez au général Deroux de faire débarquer toute l'artillerie et tous les effets d'habillement dont les bâtiments italiens sont char-

gés, et de faire mettre tous ces effets en dépôt dans un lieu sûr à Brindisi ; que ces envois ne sont pas urgents, que cela ne doit partir de Brindisi qu'autant que des frégates viendraient s'en charger ; qu'autrement on doit attendre, pour le passage, la saison des longues nuits ; que mon intention est donc qu'il ne passe plus rien, si ce n'est du blé, du riz et des légumes secs, parce que ce sont des denrées de première nécessité ; encore doit-on attendre un temps décidé et des vents favorables. Car rien n'est pressé qu'à cette exception près. On doit retenir tout le reste : vins, eau-de-vie, vinaigre, viandes salées, etc., tout doit rester à Brindisi ; que mon intention est aussi qu'aucun homme ne passe, qu'il doit les retenir tous à Brindisi, et en former un bataillon pour garder le port. Vous écrirez à Naples, pour qu'il soit pourvu à la nourriture de ces hommes, et vous prendrez des mesures pour assurer leur solde. Ils attendront là qu'une frégate vienne les prendre ou que les nuits d'octobre puissent faciliter leur passage. Ainsi les effets d'artillerie et d'habillement, les vins, les eaux-de-vie, les vinaigres, les viandes salées, doivent être mis en dépôt à Brindisi ; le blé, le riz et les légumes secs doivent seuls continuer de passer ; ajoutez que tous les bâtiments italiens qui se trouvent ainsi déchargés doivent sur-le-champ être renvoyés, ce qui fera quelque économie pour les finances de mon royaume d'Italie ; on les renverra avec un reçu du dépôt de Brindisi. Par suite de ces dispositions, il s'agglomérera à Brindisi et Otrante beaucoup d'hommes du 14e régiment

et du 6e, des détachements d'artillerie, des détachements italiens et aussi des détachements napolitains ; mais, quand j'ordonne de retenir ainsi tous les hommes, il est bien entendu que cela ne s'applique pas aux officiers qui seraient expédiés par vous ou par le roi de Naples, on doit les faire passer sur les meilleures courrières. Il est même nécessaire que le général Deroux envoie aussi de temps en temps de ses officiers à Corfou, pour avoir des nouvelles, connaître ce qui a passé, et vous rendre compte. Vous devez lui faire adresser tous les jours par l'estafette trois exemplaires du *Moniteur*, et en faire remonter la collection au 1er janvier ; vous lui recommanderez de transmettre ces *Moniteurs*, par différentes voies, au gouverneur général, afin de le tenir, autant qu'il se pourra, au courant des nouvelles. Le général Deroux doit lui écrire par toutes les occasions, et même il serait à souhaiter qu'il eût un chiffre avec lui pour toutes les choses secrètes qu'on pourra lui donner l'ordre d'écrire ; enfin vous devez le prévenir qu'il est possible que des frégates ou bâtiments de l'État viennent à Tarente ou à Brindisi ; que dans ce cas il doit aussitôt réunir tous les hommes qu'il pourra pour les faire passer à bord des bâtiments. Il y fera transporter aussi le plus d'approvisionnements qu'il sera possible. Il doit vous écrire tous les jours. Recommandez-lui de faire parcourir toute la côte pour rechercher les petits bâtiments destinés pour Corfou qui se seraient réfugiés dans les ports, depuis Ancône jusqu'à Tarente. Il les réunira à Brindisi, où il fera déposer leur chargement, et les ren-

verra ensuite. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte garde. »

Nap. à Eug. Paris, 4 avril 1811.

« Mon fils, je vous envoie un rapport que je reçois d'Otrante ; vous y verrez que des capitaines italiens ont vendu, par autorisation de mon consul italien, une grande quantité de blé dont ils étaient chargés ; faites-moi connaître quel est ce consul ; il faut faire faire une enquête sur cette affaire qui est importante et faire punir les coupables. »

Nap. à Eug. Paris, 4 avril 1811.

« Mon fils, je vous envoie un nouveau rapport d'Otrante ; je vous prie d'en prendre copie, et de me renvoyer cette pièce ; il faut faire faire une sévère enquête sur ces infâmes dilapidations que commettent les patrons italiens. »

Nap. à Eug. Paris, 5 avril 1811.

« Mon fils, je vous renvoie votre travail sur les évêchés des trois légations, j'en adopte le considérant et le fond, mais pas la forme ; il faut conserver l'archevêché d'Urbin, puisque l'archevêque s'est bien comporté ; supprimer son archevêché, ce serait le punir du dévouement qu'il a montré ; il faut faire comme j'ai fait dans les deux départements de Rome. et se servir des mêmes termes ; faites ce changement, et renvoyez-moi le décret ; quant aux évêques qui n'ont pas prêté le serment, faites-moi connaître combien il y en a, et où ils se trouvent. »

Eug. à Nap. Paris, 5 avril 1811.

« Sire, Votre Majesté me permettra de l'entretenir de la veuve du capitaine de vaisseau Dubourdieu ;

elle est mère de quatre enfants dont un est encore au berceau. Cette veuve est de la Martinique, qu'elle a quittée il y a environ un an; elle se trouve sans parents, sans appui et sans existence. Je n'ajouterai rien à ce pénible tableau. Je connais le cœur de Votre Majesté; j'oserai donc proposer à Votre Majesté de vouloir bien accorder à la veuve Dubourdieu une pension viagère qui puisse la tranquilliser sur son sort futur et sur celui de ses enfants, en la dédommageant, s'il est possible, de la perte cruelle qu'elle vient de faire. »

« Sire, Votre Majesté m'a fait l'honneur de me demander un projet d'organisation pour une division italienne de 16 bataillons, ayant 16 pièces de régiment, 18 pièces de ligne et 1,500 chevaux. Je m'empresse de lui adresser ci-joint le projet d'organisation. Si, par hasard, cette division était destinée pour l'Espagne, j'aurais l'honneur de proposer à Votre Majesté d'y mettre les 3e et 4e bataillons des régiments qui sont en Catalogne. J'observerai aussi à Votre Majesté que jusqu'à présent elle n'a ordonné que 2 pièces par régiment que parce qu'il ne se trouve que 2 pièces régimentaires par régiment. Je prie également Votre Majesté d'observer que, si je mets à cette division 18 pièces d'artillerie, elle prendrait tout ce que j'ai dans ce moment de disponible en chevaux et soldats du train, Votre Majesté n'ayant jamais calculé que 12 pièces d'artillerie de bataille pour chaque division italienne, en en comprenant 12 de réserve pour la garde. Je prie

Eug. à Nap. Paris, 5 avril 1811.

aussi Votre Majesté de vouloir bien penser que ces régiments, s'ils devaient se mettre en mouvement, devraient être prévenus quelque temps à l'avance, afin de pouvoir faire les achats de chevaux, fourgons, etc., etc., puisque, d'après les ordres de Votre Majesté, toutes les troupes d'Italie avaient été mises sur un parfait pied de paix. J'ai parlé dans le projet d'organisation de la division de chasseurs et un régiment de dragons, et j'aurais désiré de faire une brigade de la même arme. Mais Votre Majesté ne m'a pas encore accordé la rentrée d'Espagne du régiment de dragons-Napoléon, et le 3e de chasseurs n'est pas encore en état d'entrer en campagne, puisqu'il n'a que deux mois de formation. Votre Majesté n'ayant pas autorisé la rentrée d'aucun cadre de Catalogne, il ne me reste en Italie que 4 régiments entiers, et je les porte tous les 4 dans le projet. Je ne comprends pas le régiment dalmate qui n'a que 1,200 hommes disponibles, et parce que les 2,000 hommes dont il a besoin pour se compléter ne lui sont pas encore arrivés. Si Votre Majesté daigne retarder jusqu'au mois de juin le mouvement de cette division, les corps seront beaucoup plus forts qu'ils ne sont portés dans le projet ci-joint, parce que les derniers conscrits arrivés en mars seront en état de suivre les anciens. »

Nap. à Eug. Paris. 11 avril 1811.

« Mon fils, je désirerais que les vaisseaux le *Rivoli*, le *Saint-Bernard*, et le *Régénérateur*, et la frégate l'*Uranie*, et la *Princesse-de-Bologne*, fussent réunis ensemble à Malamocco, en juillet et août,

pour sortir les uns après les autres, en mettant le moins d'intervalle possible, et ayant pour refuge les ports de Pola, de Cattaro, de Raguse; mais, sur l'observation qui m'est faite qu'il est difficile que les trois vaisseaux soient finis pour le mois d'août, et vu la nécessité de profiter de ce mois pour faire une expédition qui présente beaucoup plus de chance et d'intérêt local, si d'ailleurs il n'y a pas de vaisseaux ennemis dans l'Adriatique, je désire que tous les efforts soient portés sur le *Rivoli* et sur l'un des deux vaisseaux, le *Mont-Saint-Bernard* ou le *Régénérateur;* que ces vaisseaux et la *Princesse-de-Bologne* et l'*Uranie*, soient tous les quatre rendus le 15 août à Malamocco sur des chameaux disposés pour franchir la passe, et aller compléter leur armement soit sur Pola, soit sur Ancône, selon les événements; celui des deux vaisseaux qui n'aura pu être prêt au 15 août le sera au 15 novembre. Je vous prie de donner des ordres dans ce sens. Vous me ferez connaître lequel des deux vaisseaux, le *Mont-Saint-Bernard* ou le *Régénérateur* pourra être fini le premier, et sur lequel on concentrera tous les moyens. Si c'est le *Mont-Saint-Bernard*, qui est un vaisseau français, il est nécessaire que le ministre de la marine en soit instruit pour pourvoir à son équipage. Faites-moi connaître si l'on a visé en quille l'*Uranie*, et dans quelle situation se trouvent les deux frégates. »

« Sire, j'ai l'honneur de rendre compte à Votre Majesté que le 5 courant la goëlette la *Princesse-de-Bologne*, le brick l'*Auguste*, et le chebec l'*Eu-* Eug. à Nap. Paris, 11 avril 1811.

gène, sont entrés à Ancône; ils venaient de la côte de Dalmatie, et ont assuré au chef militaire à Ancône qu'ils avaient su que les frégates la *Danaé* et la *Flore* et la corvette la *Caroline* étaient à Raguse; pourtant on ne le savait pas encore officiellement à Zara. Les 30 et 31 du mois dernier, le Mont-d'Ancône n'avait signalé aucune voile ennemie. Les mouches, la *Diligente* et la *Topaze*, sont parties le 4 pour Corfou; mais elles ont dû rentrer dans le port à cause des vents contraires. La mouche l'*Estafette*, portant des matelots et des objets de rechange aux 3 frégates de Lessina, parties le même jour, a pu continuer sa route pour la Dalmatie. »

Eug. à Nap. Paris, 12 avril 1911.

« Sire, j'ai l'honneur d'adresser à Votre Majesté différentes dépositions d'officiers arrivés à Ancône sur le combat naval du 13 mars. J'ai l'honneur d'informer en même temps Votre Majesté qu'une *krussere* illyrienne, arrivée le 2 à Ancône, et partie le 31 dernier de Raguse, a laissé dans cette rade les frégates de Votre Majesté qui y étaient arrivées le 21. »

Nap. à Eug. Palais des Tuileries.

« Mon fils, j'ai fixé au 2 juin prochain, jour de la Pentecôte, la célébration du baptême du roi de Rome dans l'église métropolitaine de Notre-Dame de Paris. Ce jour-là, il sera chanté un *Te Deum* dans tout mon empire, et il sera rendu des actions de grâces à Dieu pour sa naissance; je désire que la même chose ait lieu dans mon royaume d'Italie, et que vous en préveniez les évêques par une lettre.

Vous chargerez mon ministre de l'intérieur d'adresser des instructions aux maires des villes de mon royaume, pour les fêtes et réjouissances qui doivent avoir lieu partout et le même jour, il leur fixera la somme qu'ils peuvent dépenser à ces fêtes. Vous me remettrez la note des mariages que chacune des principales villes pourrait faire, en dotant des filles pauvres et orphelines, et les unissant à d'anciens militaires. Mon intention est aussi que vous fassiez convoquer à Paris pour le baptême du roi de Rome les maires des bonnes villes du royaume, qui seront accompagnés chacun par deux députés choisis parmi les principaux du conseil général ; mon ministre de l'intérieur leur avancera à chacun, et sur les fonds de leurs communes, les indemnités nécessaires pour les frais de leur voyage, de manière que, pendant leur séjour à Paris, ils puissent y paraître d'une manière convenable, et faire porter à leurs gens la livrée des villes qu'ils représenteront. Sur ce, mon fils, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte et digne garde. »

« Sire, j'ai l'honneur d'adresser à Votre Majesté le tableau de ce qui resterait de troupes françaises et italiennes dans le royaume après le départ du corps d'armée dont je lui ai soumis le projet. Je proposerai respectueusement à Votre Majesté d'employer ces troupes en trois corps d'observation, de 10,000 hommes chacun, que l'on placerait à Udine, Ancône et Vérone. Venise aurait, outre cela, une garnison de 3 à 4,000 hommes. » Eug. à Nap. Paris, 13 avril 1811.

Nap. à Eug. Paris, 15 avril 1811.

« Mon fils, donnez l'ordre que 3 bataillons du 1er de ligne italien, 3 bataillons du 7e de ligne, 3 bataillons du 3e de ligne, et 3 bataillons du 3e léger, en tout 12 bataillons italiens, se réunissent à Milan, Pavie ou Novare, avec leur artillerie, s'ils ont de l'artillerie de régiment. Les compagnies seront au complet de 150 hommes, ce qui fera 900 hommes par bataillon, sans compter les malades. Vous partagerez cette division, qui sera ainsi forte de 10,800 hommes en deux brigades; vous y attacherez les généraux et inspecteurs aux revues que vous jugerez convenable. Vous y joindrez un régiment de cavalerie de 600 hommes, deux batteries d'artillerie, une compagnie de sapeurs et des outils du génie. Je suppose que chaque corps aura ses caissons d'infanterie et ses caissons pour le transport des vivres. Vous me ferez connaître quand cette division sera réunie. Il est nécessaire de préparer un régiment de marche de 12 à 1,500 hommes pour recruter les corps italiens de l'armée de Catalogne. Occupez-vous sans délai de la formation de ce régiment de marche, qu'il faudrait faire partir le plus tôt possible, et avant les grandes chaleurs. »

Eug. à Nap. Paris, 15 avril 1811.

« Sire, j'ai l'honneur de rendre compte à Votre Majesté que, d'après les dernières nouvelles de mer, il existait une frégate anglaise de 44 canons en face de Rimini. Le 3, cette même frégate avait été vue sur les côtes d'Istrie. Suivant les nouveaux détails que je reçois de Lesina, le 17 mars dernier, ont eu lieu à Lissa les funérailles d'un des commandants

anglais. Le commandant anglais d'une autre frégate avait eu le bras amputé. On assurait que deux frégates ennemies étaient absolument hors de service, et que les deux autres n'attendaient qu'un bon vent pour aller se réparer à Malte. Le commandant de la frégate de Votre Majesté, la *Corona*, était à bord légèrement blessé. Le commandant de la division anglaise lui avait fait rendre son épée comme un témoignage de l'estime que sa bravoure durant le combat lui avait inspirée. »

« Mon fils, vous donnerez des ordres pour réunir sans délai et sans attendre les ordres de mon ministre de la guerre, un corps d'armée entre Vérone, Trente et Bolzano. Ce corps sera composé de quatre divisions. La première division sera formée de 2 bataillons du 8e d'infanterie légère, de 2 bataillons de Croates, de 3 bataillons du 84e, de 3 bataillons du 92e. Total : 10 bataillons, tous portés au grand complet, ce qui fera 8,400 hommes. — Le 8e, le 84e et le 92e auront leur compagnie d'artillerie avec leurs caissons et leurs pièces ; on donnera également 2 pièces aux bataillons croates qu'on organisera en Illyrie, ce qui fera 8 pièces de canon ; il y aura en outre 12 pièces d'artillerie de ligne, attachées à cette division. On y attachera également une compagnie de sapeurs avec ses outils. Cette division sera partagée en deux brigades, chacune de 5 bataillons.

Nap. à Eug. Paris, 17 avril 1811.

« La deuxième division sera composée de 7 régiments d'élite. Chaque régiment d'élite sera formé de 2 bataillons : le 1er bataillon sera composé de 4 com-

pagnies de voltigeurs, et le 2e bataillon de 4 compagnies de grenadiers. Chaque régiment aura les caissons, la compagnie d'artillerie et les moyens de transport attachés au régiment, hormis qu'il n'y aura que deux caissons d'infanterie et deux de transport au lieu de quatre. Ces régiments seront ainsi composés, savoir :

1er régiment d'élite	1er bataillon : 4 compagnies de voltigeurs, complétées à 150 hommes. Total, 600 hommes. 2e bataillon : 4 compagnies de grenadiers, complétées à 150 hommes. Total, 600 hommes.	du 9e de ligne,		1,200 hommes.
2e régiment d'élite :	2 bataillons	du 13e	de ligne,	1,200 hommes.
3e —	—	du 29e	—	1,200 —
4e —	—	du 35e	—	1,200 —
5e —	—	du 53e	—	1,200 —
6e —	—	du 106e	—	1,200 —
7e —	—	du 112e	—	1,200 —
		Total. . . .		8,400 hommes.

Et 14 pièces de canon; il y sera en outre attaché 12 pièces d'artillerie de ligne. La troisième division sera composée de 4 bataillons du 1er de ligne, de 3 bataillons du 6e, de 4 bataillons du 101e et des deux bataillons espagnols qui sont à Palmanova et à Alexandrie. Total : 13 bataillons et près de 9,000 hommes; le 1er, le 62e et le 101e auront chacun leurs pièces de régiment qu'ils formeront à Plaisance.

« La 4e division sera composée de 16 régiments d'élite italiens formés par les 64 compagnies d'élite des différents bataillons qui sont en Italie, de l'armée

italienne, ce qui fera 9,600 hommes; il y sera attaché 8 pièces de canon de régiment et 12 pièces de canon de ligne.

« Total des 4 divisions de l'infanterie, 36,000 hommes, 36 pièces de canon de régiment, 48 pièces de canon de ligne; il y sera de plus attaché 2 compagnies d'artillerie, 2 compagnies de pontonniers et 2 compagnies de sapeurs, indépendamment de la compagnie de sapeurs par division. Chaque division formera 3 brigades, à l'exception de la 1re qui n'en formera que 2. La garde italienne se préparera à marcher avec ce corps d'armée; elle sera composée de tous les hommes à pied et à cheval disponibles et d'une réserve d'artillerie telle qu'elle pourra être formée. Les 9 bataillons d'équipages militaires français et 2 compagnies d'équipages militaires italiens seront attachés à ce corps d'armée. Donnez sans délai des ordres pour que tous ces régiments se tiennent prêts et que les compagnies d'élite soient complétées; vous laisserez croire aux colonels qu'ils doivent eux-mêmes commander ces régiments d'élite, afin que la composition en soit bien faite; mais, en réalité, vous ne ferez marcher que 4 colonels et 3 majors. Chaque bataillon d'élite sera commandé par un chef de bataillon; ainsi, sur les quatre chefs de bataillon, deux marcheront; vous choisirez les meilleurs officiers; présentez-moi l'organisation après que vous aurez donné les ordres préparatoires pour ce qui vous regarde, afin de ne pas perdre un moment, et qu'au 1er mai tout cela se puisse mettre en marche pour Vérone; étudiez cette organisation.

présentez-moi les généraux de division, les généraux de brigade, les états-majors, les administrations, les commissaires de guerre, les officiers du génie et d'artillerie, et tout ce qui est nécessaire pour compléter cette organisation en détail, et telle que je puisse ainsi l'envoyer toute faite au ministre de la guerre; je désire l'avoir demain soir. Faites transporter 200,000 rations de biscuit à Vérone, afin de pouvoir remplir les caissons. Ces biscuits serviront à l'armée; donnez tous les ordres pour que l'artillerie puisse également se diriger sur Vérone et être prête au 1er mai, de sorte qu'au 15 mai le corps d'armée puisse déboucher sur Trente. Quant aux bataillons croates et aux deux bataillons du 8e d'infanterie légère, vous manderez d'office au général qui commande en Illyrie, pour lui signifier ces dispositions, lui mander qu'il recevra à cet égard les ordres du ministre; mais que, comme ces troupes doivent faire partie du corps d'armée que vous êtes chargé d'organiser, vous croyez devoir l'en prévenir, pour qu'il fasse d'avance ses dispositions; vous lui direz confidentiellement qu'il est possible que ces corps sortent d'Illyrie pour entrer en Allemagne, mais que ceci est très-secret et pour lui seul; qu'il commence donc à lever sans délai les deux bataillons croates et préparer les deux bataillons d'infanterie légère; ces deux bataillons seront remplacés dans le pays par deux bataillons croates qui feront le service. Écrivez également d'office à la grande-duchesse, en lui disant qu'il est convenable qu'elle donne des ordres pour l'organisation des voltigeurs

et des grenadiers de ses deux régiments; qu'elle va recevoir à cet égard les ordres du ministre de la guerre, mais que vous lui écrivez pour lui en faire parvenir l'avis deux jours d'avance, parce que je désire que ces deux régiments puissent partir le 1er mai; qu'en attendant, et sans rien dire, elle doit donner des ordres pour faire compléter les compagnies et les faire venir à Florence pour en passer la revue.

« Quant aux troupes qui composent la division des trois régiments qui viennent de Naples, elles doivent être parties de Rome; vous pouvez prendre des renseignements sur leurs marches dans les bureaux de la guerre et en faire mention dans le travail que vous me présenterez; j'ai à suivre tant de détails, que je désire que vous vous occupiez de ce qui est relatif à ce corps d'armée. Quant à la cavalerie, toute la cavalerie légère de l'armée italienne et française doit se tenir prête à marcher; je composerai chaque brigade de deux régiments; faites-moi connaître les généraux de brigade qu'on peut faire marcher, et présentez-moi la composition de ces brigades.

« Le 4e régiment de chasseurs, qui arrive de Rome, en fera partie ainsi que le 9e. Je laisserai en Italie les dragons italiens et deux ou trois régiments de dragons français. A cet effet, le 6e et le 8e de chasseurs formeront une brigade; le 4e et le 9e de chasseurs en formeront une autre; le 6e de hussards et le 25e formeront une 3e brigade; deux régiments de dragons composeront une 4e brigade; la 5e brigade

sera une brigade italienne; les régiments de dragons français et italiens et le 19e de chasseurs resteront en Italie; voyez cela en détail. Ainsi le corps d'armée sera donc composé de 34,000 hommes d'infanterie, de 6,000 hommes de cavalerie et de près de 80 pièces de canon; indépendamment de la garde royale, ce qui le portera de 40 à 50,000 hommes, il faut que tout cela puisse se mettre en marche, et, s'il est nécessaire, entrer en Allemagne le 15 mai. La brigade qui partira d'Illyrie se rendra à Laybach, et de là sera dirigée par Villach sur Landshut; elle arrivera en même temps que les autres troupes à Ratisbonne.

« Vous me ferez aussi un rapport sur ce qui restera en Italie, en y comprenant toute la conscription de cette armée, tant française qu'italienne, qui aura le temps nécessaire pour se former. Il me semble qu'il restera suffisamment de forces pour parer à une insurrection, à un débarquement et protéger les places. En effet, en y comprenant la Toscane, il restera neuf régiments qui présenteront à peu près la même force que l'armée présente aujourd'hui, puisqu'ils recevront de la conscription l'équivalent de ce que j'en retire, et que dans la répartition de la réserve, je fournirai à ces régiments un plus grand nombre d'hommes pour les compléter. »

Eug. à Nap. Paris, 17 avril 1811. « Sire, j'ai reçu la lettre de Votre Majesté du 15 courant, qui ordonnait, 1° l'envoi d'un régiment de marche à la division italienne en Catalogne; 2° la formation d'une division italienne qui doit se tenir prête à marcher.

« Sur le premier point, j'ai l'honneur de rendre compte à Votre Majesté que les ordres sont donnés pour réunir à Novare deux bataillons de marche formant ensemble 1,400 hommes, et qui partiront de Novare les 10 et 14 mai bien équipés et bien habillés. Quant au deuxième point, Votre Majesté m'ayant fait hier quelques observations verbales sur l'exécution de cet ordre, je m'empresse de lui faire savoir que les quatre régiments d'infanterie compris dans la formation de la division, sont : le 7e de ligne, dans le Tyrol ; le 3e léger à Padoue ; le 1er de ligne dans les cantons suisses, et le 8e de ligne à Ancône. Je me suis donc borné pour le moment à dire à ces corps de se tenir prêts à marcher, à faire pourtant leurs achats de chevaux, caissons, etc.; et j'ai cru devoir faire venir le 8e de ligne à Mantoue, parce qu'il était trop éloigné pour l'exécution des ordres de Votre Majesté. Ce régiment arrivera à Mantoue le 10 mai, et huit à dix jours après Votre Majesté pourrait avoir sa division italienne réunie à Vérone ou à Trente, suivant qu'elle le jugerait convenable. J'attendrai donc les nouveaux ordres qu'il plaira à Votre Majesté de me donner. »

« Sire, j'ai l'honneur de présenter à Votre Majesté le projet d'organisation d'un corps d'armée d'après les bases qu'elle a bien voulu me désigner. Votre Majesté aurait, de cette manière, un fort bon corps de 42,000 hommes, dont 5,000 de cavalerie et 90 bouches à feu. Je n'ai rien compris pour l'état-major de ce corps d'armée, et j'attendrai les ordres Eug. à Nap. Paris, 18 avril 1811.

de Votre Majesté à cet égard. L'armée d'Italie manquant de généraux pour faire la guerre active, il vaque dans ce travail un général de division, trois généraux de brigade d'infanterie et un général de brigade de cavalerie. Je propose à Votre Majesté pour général de division le général de brigade Roussel; pour généraux de brigade, les colonels : Nagle, du 92e; Bressan, du 35e; Billiard, du 29e, et Cirto, du 8e de chasseurs. »

Nap. à Eug. Paris, 19 avril 1811.

« Mon fils, je n'approuve pas l'organisation que vous m'avez présentée; je vous en envoie une nouvelle. Vous ne fournissez pas assez d'Italiens; je veux avoir 12,000 hommes formant quatre brigades et une seule division. Pour cela faire, il est nécessaire de mettre deux régiments entiers, comme j'ai mis le 84e et le 92e. Je pense aussi qu'il faut amener tout ce qu'on pourra de Dalmatie. Ce ne sont pas des troupes assez sûres pour les laisser sur les derrières. En envoyant les huit bataillons de deux régiments, vous devez compléter ces bataillons, en prenant dans les autres, s'il est nécessaire; rien que ces huit bataillons doivent vous faire 6,000 hommes. Par cette nouvelle organisation vous verrez que votre corps d'armée se trouvera composé de plus de 40,000 hommes d'infanterie, y compris la garde, de 8,000 hommes de cavalerie et de plus de 140 pièces de canon. Je vous ai déjà mandé de faire du biscuit à Mantoue, afin de remplir tous les caissons qu'on n'ouvrira plus que devant l'ennemi. Il est important que chaque homme ait deux paires de souliers neuves

dans le sac et une aux pieds, et qu'on puisse leur délivrer à Vérone, Trente et Bolzano, au moment du départ, trente cartouches par homme. Ces cartouches doivent être réunies dans les dépôts d'artillerie de ces places, et n'être données qu'au départ. »

« Mon fils, faites l'organisation de la division italienne et envoyez-la au ministre de la guerre pour qu'il la comprenne dans l'organisation générale du corps d'observation d'Italie. » Nap. à Eug. Paris, 20 avril 1811.

« Mon fils, je vous prie de me rapporter demain ce budget; relisez-le avec attention pour voir s'il n'y a rien qui puisse indisposer le pays; ce n'est pas le moment de rien faire qui puisse donner lieu à causer. » Nap. à Eug. Paris, 20 avril 1811

« Sire, j'ai pris connaissance du très-beau corps d'armée que Votre Majesté a bien voulu me communiquer. Je n'ai aucune objection à soumettre. Il serait à désirer qu'il fût possible à Votre Majesté de fixer le 15 mai pour le mouvement au lieu du 1er. Je prie Votre Majesté de vouloir bien ordonner à son ministre de m'envoyer une copie de cette organisation, ne voulant pas en retarder la remise à Votre Majesté. » Eug. à Nap. Paris, 20 avril 1811.

« Sire, j'ai l'honneur d'adresser à Votre Majesté un livret que j'ai fait dresser à l'état-major général de l'armée sur ce qu'il était dû aux différents corps par le ministre directeur pour l'année courante, et Eug. à Nap. Paris, 25 avril 1811.

même pour les exercices antérieurs à ladite année. Si Votre Majesté daigne jeter les yeux sur ce livret, elle remarquera avec étonnement sans doute qu'il est encore dû énormément pour des effets dont la durée est échue en 1810. Je cite, par exemple, le 28ᵉ de dragons à qui il est dû, sur 1810, 500 gilets de drap, 400 culottes et 450 gilets d'écurie. Il est pénible pour moi d'entretenir sans cesse Votre Majesté du même sujet, mais il est bien important pour son service qu'elle sache l'état où se trouveraient actuellement ces régiments après deux mois seulement de campagne. »

Eug. à Nap. Paris, 24 avril 1811.

« Sire, j'ai l'honneur de rendre compte à Votre Majesté que le général Delzons, commandant par intérim en Illyrie, annonce par sa dépêche du 12 courant que le commandant Boussero lui écrit de Raguse que les frégates la *Flore* et la *Danaé*, et la corvette la *Caroline*, entrées dans le port de Gravosa, ont été considérablement maltraitées dans le combat du 13, et qu'elles ont besoin de deux mois pour se réparer et pour tenir la mer. Le trabacolo l'*Intrépide*, sorti de Venise pour aller porter à Lesina des objets de rechange aux frégates de Votre Majesté, a rencontré dans les eaux de Méléda une barque canonnière de douze hommes d'équipage. Il s'est engagé un combat à la suite duquel la barque ennemie a été prise après avoir perdu trois hommes; les neuf autres sont prisonniers. »

Eug. à Nap. Paris, 25 avril 1811.

« Sire, Votre Majesté ayant ordonné que les batail-

lons d'élite de chaque corps italien destiné à faire partie de l'armée active formassent des régiments qui seraient commandés par des colonels ou des majors, et plusieurs de ces régiments ayant leurs colonels en Espagne, j'ai l'honneur de proposer à Votre Majesté deux majors pour colonels en second.

« Les majors Pise et Comatte pour colonels. »

« Mon fils, vous trouverez ci-joint une circulaire que vous enverrez au ministre des cultes de mon royaume d'Italie, pour qu'il la fasse traduire en italien et l'expédie à tous les archevêques et évêques du royaume. Le ministre fera toutes les dispositions nécessaires pour pourvoir au voyage de ces évêques. » Nap. à Eug. Saint-Cloud, 26 avril 1811.

« Mon fils, je donne le titre de bonne ville à *Milan*, *Venise*, *Bologne*, *Brescia*, *Vérone* et *Mantoue*. » Nap. à Eug. Saint-Cloud, 27 avril 1811.

« Mon fils, le bataillon italien qui est à l'île d'Elbe manque pour 500 hommes de la plus grande partie de son habillement; on désigne dans ce bataillon deux officiers comme ivrognes et mauvais sujets; faites-les chasser. Ce bataillon colonial italien, par défaut d'habits, ne fait aucun service à l'île d'Elbe; il est bien nécessaire que vous remédiiez sur-le-champ à cet état de choses. » Nap. à Eug. Saint-Cloud, 30 avril 1811.

« Sire, il a été fait dans votre royaume d'Italie, en 1809, diverses avances à des prisonniers anglais Eug. à Nap. Paris, 3 mai 1811.

qui venaient d'Étrurie et du royaume de Naples; ils étaient dirigés en France sur le dépôt général des prisonniers de cette nation. Ces avances n'étaient que des à-comptes, et, les journées de marche de ces prisonniers devant figurer dans les revues qui doivent s'établir au bureau de la guerre par le dépôt sur lequel ils ont été dirigés, il paraît juste et convenable que la caisse française rembourse ces avances au trésor italien et retire les reçus qui les constatent, pour les employer ensuite conformément aux règlements. En conséquence, toutes les pièces concernant ces dépenses ont été adressées au payeur général de la guerre de France, qui a répondu qu'il ne pouvait en effectuer le remboursement sans une autorisation de Votre Majesté qu'il ne lui appartenait pas de demander. Je viens donc supplier Votre Majesté de vouloir bien ordonner que toutes les avances dont il est question, faites par le trésor d'Italie, soient remboursées à ce dernier par la caisse militaire de France. »

Nap. à Eug. Saint-Cloud, 4 mai 1811.

« Mon fils, on m'assure que l'ennemi a évacué Lissa; si cela est, faites occuper cette île, et qu'on travaille sur-le-champ à y construire une batterie et une tour. »

Nap. à Eug. Saint-Cloud, 4 mai 1811.

« Mon fils, vous ne devez donner aucun ordre de mouvement au corps d'observation d'Italie que vous ne m'ayez demandé mes ordres. Écrivez dans ce sens. »

« Sire, d'après les ordres de Votre Majesté en date du 9 mars dernier, la 6e compagnie du train du génie, qui était à Palmanova, a eu l'ordre de se rendre à Metz. Je prends la liberté d'observer à Votre Majesté que par cette disposition l'armée française en Italie se trouve totalement dépourvue de train du génie, et j'ose la supplier de donner les ordres pour qu'il soit formé, pour être attaché à l'armée française, une autre compagnie de train du génie à Palmanova, où il y a, ainsi qu'à Laybach, une partie du matériel nécessaire pour la comptabilité d'une de ces compagnies. » Eug. à Nap. Paris, 5 mai 1811.

« Sire, à l'appui de ce que j'ai eu souvent l'honneur de dire à Votre Majesté, je m'empresse de lui adresser une lettre originale que j'ai reçue du général Delzons, qui m'annonce l'état de dénûment dans lequel il a trouvé le 8e d'infanterie légère dans la revue qu'il vient d'en passer. Je prie Votre Majesté de vouloir bien faire donner par ses ministres les ordres nécessaires pour mettre ce régiment en état d'entrer en campagne. » Eug. à Nap. Paris, 12 mai 1811.

« Mon fils, je vous envoie ma lettre aux évêques pour la cérémonie du *Te Deum*, pour que vous l'adressiez à tous les évêques de mon royaume d'Italie. » Nap. à Eug. Rambouillet, 20 mai 1811.

« Sire, j'ai l'honneur de représenter à Votre Majesté la formation de la division italienne à réunir à Grenoble, d'après les intentions qu'elle m'a fait l'hon- Eug. à Nap. Paris, 11 juin 1811.

neur de me communiquer par sa lettre de ce jour. Je ne puis y joindre le régiment des conscrits de la garde, parce qu'il ne remplit pas les conditions que Votre Majesté a demandées. Je ne puis y comprendre le 3e bataillon du 5e de ligne, parce que ce cadre ne fait que d'arriver d'Espagne, et que ces bataillons s'organisent seulement dans ce moment.

« Votre Majesté jugera par le tableau ci-joint que cette division n'en sera pas moins forte de plus de 8,000 hommes. Les régiments partant auront leur artillerie régimentaire et leurs chevaux, caissons, etc., plus une division de 6 bouches à feu. Comme j'ai entendu dire à Votre Majesté que les pièces de 6 et de 3 n'étaient pas en usage en Espagne, je la prie de me dire si elle consent à ce que tous les chevaux partent haut-le-pied, pour prendre des pièces dans les lieux que Votre Majesté indiquerait. »

Nap. à Eug. Saint-Cloud, 11 juin 1811.

« Mon fils, qui est-ce qui paye le voyage du chambellan Fagnani ? et que veut dire ce voyage ? »

Nap. à Eug. Saint-Cloud, 12 juin 1811.

« Mon fils, il est nécessaire qu'un corps de réserve de dix bataillons italiens avec deux compagnies d'artillerie et une compagnie de sapeurs, un général de division et deux généraux de brigade soit réuni sans délai à Grenoble. Proposez-moi la formation de cette division; elle est destinée à former une réserve où sont déjà 40 bataillons français pour l'armée d'Espagne. »

Nap. à Eug. Saint-Cloud, 13 juin 1811.

« Mon fils, je reçois votre lettre sur la formation

de la division italienne de réserve. Vous composez les 10 bataillons de 3 bataillons du 1er régiment de ligne, de 3 bataillons du 7e, de 3 bataillons de Dalmatie. Je pense qu'il faudrait composer une brigade de bataillons des régiments qui sont en Catalogne, savoir : du 3e bataillon du 2e léger; du 3e bataillon du 4e de ligne; du 3e bataillon du 1er léger; du 3e bataillon du 5e de ligne, et du 3e bataillon du 6e de ligne; ce qui ferait 5 bataillons; on y joindrait 200 chevaux des régiments des chasseurs royaux et 200 chevaux des dragons-Napoléon pour recruter les deux régiments, ce qui ferait 400 chevaux. La division étant destinée pour l'Espagne, on finirait par joindre ces bataillons et ces 2 escadrons aux régiments italiens qui sont en Aragon.

« Une autre brigade serait composée de 3 bataillons du 1er régiment de ligne et de 3 bataillons du 7e régiment de ligne; ce qui ferait 11 bataillons. Il ne faut point de Dalmates; on peut joindre à ces bataillons le régiment des conscrits de la garde, s'ils sont à l'école de bataillon et s'ils sont sous les armes depuis six mois; cela ferait alors 13 bataillons; ce qui, en campagne, donnerait une bonne division de 8,000 hommes. Il est nécessaire que les régiments aient chacun leurs compagnies d'artillerie avec leurs 2 pièces. Les conscrits de la garde auraient également leurs compagnies d'artillerie, leurs 2 pièces et leurs caissons; il y aurait en outre une batterie de 6 pièces de canon qui servirait cette division, 1 compagnie de sapeurs avec leurs outils, 1 officier supérieur d'artillerie et 2 officiers du génie. Cette

division, qui devra se réunir à Grenoble, fera partie du corps d'observation de réserve; elle est indépendante de la division italienne qui fait partie du corps d'observation d'Italie, et qui restera composée comme elle l'a été précédemment. Apportez-moi tout cela ce soir, afin que je vous donne des ordres définitifs et qu'il n'y ait plus un moment à perdre. »

Eug. à Nap. Paris, 24 juin 1811.

« Sire, je crois devoir rendre compte à Votre Majesté que j'ai remarqué cette année, plus qu'à aucune autre époque de la conscription, qu'il y avait plus de déserteurs dans les conscrits venant de France en Italie que dans les années précédentes. Je vois dans mes rapports journaliers de Milan qu'un détachement du Gers, parti à 150 hommes, a eu 37 déserteurs. Je vois que la Côte-d'Or, qui ordinairement n'avait pas de déserteurs, en a eu 17 sur 160 hommes. Le rapport de ce jour m'annonce qu'un convoi de la Haute-Garonne de 228 hommes n'est arrivé qu'au nombre de 154 hommes, et que, par conséquent, il y a eu 74 déserteurs. J'ai écrit à Milan qu'on m'envoie un état de la force des conscrits en convoi, soit à leur départ, soit à leur arrivée, et j'aurai l'honneur de le soumettre à Votre Majesté. »

Nap. à Eug. Saint-Cloud, 29 juin 1811.

« Mon fils, vous aurez vu dans le *Moniteur* une relation du siége de Tarragone, où les Italiens sont cités honorablement; il faut me proposer des récompenses pour ceux qui se sont distingués. »

« Mon fils, voilà le moment des chaleurs; je suppose que toutes mes troupes sont campées dans des lieux sains, et qu'il n'y a aucun Français à Venise, à Legnago, à Palma-Nova, ni sur le Pô, et qu'ils sont tous sur les montagnes. Vous devez mettre de préférence les Italiens dans ces endroits; ils sont acclimatés et font d'ailleurs un service qui leur est plus propre. » Nap. à Eug. Trianon, 15 juillet 1811.

« Mon fils, par mon décret du 6 avril, le royaume d'Italie doit expédier 10,000 quintaux de blé et 10,000 quintaux de riz à Corfou; il faudrait partager ces expéditions en deux parties : la première partirait au mois d'octobre, la seconde au mois de novembre ou décembre, escortées par des bâtiments de guerre; faites-moi un projet là-dessus. Je vous prie de m'envoyer l'état de la récolte dans la Romagne, dans les provinces de Macerata, d'Urbin, dans les provinces illyriennes, en Hongrie, et de me faire connaître si le blé est à meilleur marché à Ancône qu'à Trieste. » Nap. à Eug. Trianon, 15 juillet 1811.

« Mon fils, écrivez au général Bertrand qu'il serait bien important de s'emparer de l'île de Lissa; pour cela il aurait besoin de parancelles ou canonnières; il vous serait facile de les fournir. Entendez-vous avec lui; il serait malheureux d'y laisser les Anglais, qui finiraient par établir des fortifications qui les rendraient maîtres de ce point important, au lieu qu'en y débarquant un bon colonel et 7 à 800 hommes, en profitant de l'absence des croisières, on est Nap. à Eug. Trianon, 15 juillet 1811.

sûr de s'en emparer. Vous pouvez disposer pour cela des canonnières destinées à la garde de Venise ; écrivez directement au général Bertrand, et faites cette opération de concert. Le *Rivoli*, le *Mont-Saint-Bernard* et le *Régénérateur* sont à l'eau ; c'est donc le moment d'essayer de faire aller ces deux vaisseaux à Pola ou à Ancône. Quand l'*Uranie* sera-t-elle armée? Les travaux de Venise ont-ils l'activité convenable? Je suppose que le ministre de la marine de France vous a payé ce qu'il vous devait ; si cela ne tenait qu'à l'argent, je dépenserais volontiers quelques millions de plus dans le chantier de la France à Venise. J'atteindrai le double but d'accroître ma marine, de répandre de l'argent en Italie et de donner de l'occupation à Venise; faites-moi connaître ce qu'il y a à faire là-dessus ; le *Rivoli*, le *Saint-Bernard*, le *Régénérateur* ont-ils leurs mâts, leurs canons? Ne leur manque-t-il rien? Je crois qu'au 22 juin le *Duquesne*, le *Montenotte* et l'*Arcole* n'étaient qu'aux 5/24e ; il serait pourtant essentiel d'avancer un de ces vaisseaux, de manière qu'au commencement de 1812 on pût mettre à l'eau le *Castiglione* et le *Duquesne*. Le *Lombardo* n'est qu'aux 2/24e : c'est bien peu de chose; en supposant que le *Saint-Bernard*, le *Rivoli*, le *Régénérateur* fussent cette année à Ancône et à Pola, il faudrait que le *Castiglione*, le *Duquesne* et le *Lombardo* y fussent l'année prochaine. Donnez la plus grande activité aux coupes des bois, aux transports et à tous les travaux de l'arsenal. »

« Mon fils, le roi de Naples doit à mon trésor d'Italie des sommes assez considérables, par suite des conventions qui ont été faites; faites-m'en connaître la quantité, afin que j'ordonne que mon trésor d'Italie tire des lettres de change sur le trésor de Naples, pour le parfait payement desdites sommes. » Nap. à Eug. Trianon, 19 juillet 1811.

« Mon fils, prenez des renseignements sur les comptes de 1810 et envoyez-moi un rapport au clair sur la situation de mon domaine d'Italie, en ayant soin de me bien faire connaître ce qui reste de chaque année. Ce sont surtout les 2,000,000 que Prina a mis en bloc et pour différents exercices qui jettent de la confusion dans tout cela. » Nap. à Eug. Trianon, 20 juillet 1811.

« Sire, Votre Majesté, par l'une de ses lettres du 15 juillet, me rappelle les expéditions que son royaume d'Italie doit faire sur Corfou en blé et riz. Suivant ce que Votre Majesté a déjà décidé, ces expéditions doivent se faire, partie en octobre et partie en décembre. Le moyen le plus sûr pour que ces denrées arrivent à Corfou est bien, sans contredit, de les charger sur les frégates. Celui des petits bâtiments n'est préférable que pour la côte de Brindisi à Tarente, mais les convois du royaume d'Italie doivent avoir lieu d'Ancône; je pense, en conséquence, qu'il convient que Votre Majesté ordonne aux frégates qui sont à Raguse de se rendre à Ancône au premier coup de vent favorable, et, dès que les longues nuits le permettront, je les expédierai sur Corfou avec chargement de grains. Je pense que Eug. à Nap. Milan, 20 juillet 1811.

Votre Majesté devrait aussi ordonner aux frégates qu'elle a à Corfou et qui, loin d'y rendre des services, consomment inutilement des vivres, de profiter du coup de vent de l'équinoxe prochain pour se rendre à Ancône et Trieste, pour, de là, être réexpédiées à Corfou pendant l'hiver avec des grains. Je dois le répéter à Votre Majesté, toutes les corvettes, goëlettes ou bricks que nous expédierons à Corfou seront pris dès qu'ils seront aperçus par les frégates anglaises, tandis que nos frégates aperçues par l'ennemi ont plus que tout autre bâtiment les moyens de percer la croisière ou de se retirer. D'après la demande de Votre Majesté, j'ai l'honneur de lui rendre compte que la récolte de cette année en blé a été communément médiocre dans le royaume d'Italie. Elle avait donné beaucoup d'espérance au commencement, mais les orages et les pluies continuelles du mois de mai l'ont empêchée de rendre autant qu'elle promettait. Les chaleurs actuelles promettent au contraire une abondante récolte de blé de Turquie. D'après les renseignements qui me sont parvenus, le blé est à peu près au même prix à Ancône qu'à Trieste. Votre Majesté en reçoit toutes les semaines les états, et elle se sera sans doute étonnée du peu de diminution dans les prix relativement à l'hiver dernier. Je dois à cet égard la prier de nouveau de prendre en considération mes rapports précédents et surtout le projet de décret qui lui avait été présenté dans le dernier conseil où se trouvait le comte Aldini, car la meilleure barrière à opposer aux spéculateurs de grains est de fixer un

prix raisonnable au-dessus duquel les grains ne pourraient plus sortir du royaume. Ou il y a des blés dans le royaume pour sa consommation seulement, ou il y en a au-dessus de sa consommation : s'il n'y en a que pour sa consommation, il serait dangereux qu'il sortît ; mais il est bien prouvé qu'il y en a, année commune, beaucoup au-dessus de sa consommation : donc il faut toujours que le blé s'exporte. Il s'agit seulement de mettre un frein à la cupidité des spéculateurs qui, ayant arrêté les grains dans la campagne au moment de la récolte, s'occupent pendant tout le reste de l'année des moyens de tenir les blés le plus élevés qu'ils peuvent. »

« Sire, j'ai reçu les ordres de Votre Majesté en date du 15 juillet. Je vais écrire au général Bertrand, suivant les intentions de Votre Majesté, pour l'expédition de Lissa, en lui offrant tous les secours que la marine italienne pourra lui fournir. — Votre Majesté aura pu remarquer, dans les états de situation qu'elle reçoit de l'armée d'Italie, qu'il n'y a point de troupes françaises dans les endroits malsains, puisqu'elles occupent le pied des Alpes depuis Bergame jusqu'à Udine, et celui des Apennins depuis Bologne jusqu'à Rimini. J'aurai l'honneur de faire un rapport particulier à Votre Majesté sur ce qui concerne les constructions et travaux de Venise. » Eug. à Nap. Milan, 20 juillet 1811

« Sire, d'après les ordres de Votre Majesté qui avaient été communiqués par le ministre de la guerre, j'avais fait organiser à Villach un dépôt pour Eug. à Nap. Milan, 22 juillet 1811.

recevoir les militaires de tout grade licenciés du service d'Autriche comme sujets italiens. Il ne s'est présenté que 21 individus des grades de capitaine, lieutenant et sous-lieutenant. Comme il ne s'en présente plus depuis longtemps, le ministre de la guerre de France a autorisé la suppression de ce dépôt. Des 21 officiers, il y en a 17 qui demandent du service et 4 qui doivent rentrer dans leurs foyers par suite de l'âge et d'infirmités. Je désirerais que Votre Majesté voulût bien me faire connaître si elle ne voit pas d'inconvénients à employer ces officiers qui demandent à la servir. »

Eug. à Nap. Milan, 24 juillet 1811.

« Sire, Votre Majesté m'ordonne de lui rendre compte de la marche des travaux des ports d'Ancône et de Venise. J'ai l'honneur de lui faire le résumé de tous les rapports qui me sont parvenus. La plus grande activité a régné dans l'arsenal de Venise, et particulièrement depuis le mois de mai, époque à laquelle on a connu les fonds que Votre Majesté accordait pour la marine française. Dans l'état actuel des choses et en continuant à faire les fonds comme on l'a fait jusqu'à ce jour, Votre Majesté aura avant le 1er janvier prochain les deux vaisseaux français le *Rivoli* et le *Mont-Saint-Bernard*, et le vaisseau italien *il Regeneratore*, la frégate française l'*Uranie* et la frégate italienne la *Princesse-de-Bologne*. Il convient maintenant que le ministre de la marine de France donne les ordres pour l'équipage du *Mont-Saint-Bernard*, et je proposerai respectueusement à Votre Majesté que les 600 marins nécessaires nous

soient envoyés de Gênes ou de Toscane, car l'équipage entier du *Rivoli* est déjà composé d'Illyriens, et ils désertent facilement et déserteront bien davantage en touchant un port de leurs côtes. Je renouvellerai en cette occasion à Votre Majesté la proposition que j'ai eu l'honneur de lui faire, savoir, de se servir de l'équipage français de l'*Uranie* pour faire le fonds des équipages du *Rivoli* et du *Mont-Saint-Bernard*. On lancera, au printemps prochain, le vaisseau français le *Castiglione* et le vaisseau italien le *Royal-Italien*; mais, malgré toute l'activité qu'on pourra mettre dans les diverses divisions de l'arsenal, on ne peut compter sur ces deux vaisseaux qu'au mois de septembre 1812. A cette époque, un autre vaisseau sera lancé, et peut-être deux, parce qu'on portera tous les moyens sur ces deux vaisseaux. Votre Majesté est étonnée de ne pas voir le *Montenotte*, le *Duquesne*, le *Lombardo*, à plus de 5/24[e] d'avancement. Je dois lui faire observer que la construction de ces vaisseaux serait bien plus avancée si dans le courant de cette année on n'avait pas été obligé de détourner les ouvriers pour terminer promptement les chameaux, pour radouber l'*Uranie* et pour pousser activement la *Princesse-de-Bologne*, que Votre Majesté voulait avoir et qu'elle aura cette année; mais, à compter du mois de septembre, tous les ouvriers seront répartis sur les autres vaisseaux, ce qui présentera, au 1[er] janvier, des résultats plus satisfaisants dans leur avancement. Un sondage général a été fait ces jours-ci pour connaître l'état du canal qui conduit à Malamocco. Il

en résulte qu'au 15 août prochain, c'est-à-dire après les réparations que ce sondage a fait connaître, il y aura généralement de dix-sept à dix-huit pieds d'eau au-dessus de la ligne du commun, à l'exception de quatre points sur lesquels il n'y aura que seize pieds et six pouces d'eau ; mais, comme les espaces qui n'ont que ces profondeurs sont peu étendus, on pourra les passer au moment précis de la haute mer. Le lancé des chameaux aura lieu le 1er août. Dans le courant du même mois, on en fera l'application sur le *Rivoli*, et, au 1er septembre, ce vaisseau pourra se rendre à la rade du Spignon. Indépendamment des quatre points dont j'ai parlé plus haut à Votre Majesté, il en est un cinquième, avant d'arriver à la rade du Spignon, sur lequel il n'y a que treize pieds à haute mer, sur lequel aucune machine à creuser n'a pu mordre à cause de la dureté du fond. Il faudra donc se servir de chameaux jusqu'au Spignon, mais peut-être avec le même appareil qui aura servi pour franchir le point dont j'ai parlé plus haut, qu'on appelle banc de la Roquette ; j'espère, dis-je, qu'avec le même appareil on pourra aussi faire franchir la passe de Malamocco. C'est ce que je me réserve d'examiner moi-même sur les lieux. Cette difficulté du banc de la Roquette avait fait proposer, par l'ingénieur français qui est à Venise, de faire un nouveau canal pour aller droit au Spignon, en évitant ledit banc. Je n'ai pas pu, l'année dernière, autoriser ce nouveau canal, puisqu'en employant tous les moyens qui ont servi jusqu'à présent, cette nouvelle ouverture n'aurait pas été achevée pour

cette année, et on n'aurait pas pu travailler à toute la longueur de l'ancien canal, qui doit servir de toute manière. Ainsi, en résumé, dès le 15 août, au moment de la haute mer, les vaisseaux pourront se rendre, sur leur lest, au mouillage de Malamocco, et du mouillage de Malamocco à la rade du Spignon (précisément en face de l'embouchure du port). Il faudra se servir des chameaux et faire mouiller le vaisseau au Spignon, jusqu'au moment qui sera jugé le plus propre pour sa sortie, à moins que, comme je l'ai dit plus haut, au moment où le vaisseau franchira le banc de la Roquette, on puisse également le faire sortir de la bouche du port, et, dans ce cas, Votre Majesté peut bien le penser, toutes les précautions seront prises. On commencera, l'hiver prochain, le creusement du nouveau canal nécessaire pour éviter le banc de la Roquette. — Je prie Votre Majesté de vouloir bien donner ses ordres pour la prompte formation de l'équipage du *Mont-Saint-Bernard*. Pour répondre à la question que me fait Votre Majesté de savoir si on pourrait augmenter l'activité de l'arsenal en augmentant les fonds à dépenser, je m'empresse de lui faire savoir que si, en sus des 5,000,000 qu'elle accorde déjà pour la marine française à Venise, elle voulait y ajouter un ou deux millions, elle aurait sûrement des résultats en proportion; au delà de cette somme, il serait difficile de se procurer des ouvriers. »

« Mon fils, je reçois votre lettre du 20 juillet. Vous ne devez pas compter sur les deux frégates de Nap. à Eug. Saint-Cloud 26 juillet 1811.

Raguse pour vos expéditions à Corfou, parce que ces frégates se rendent à Trieste pour escorter vingt mille quintaux de blé qui s'expédient pour mon compte de ce port pour Corfou. Faites-moi donc connaître quels seront vos moyens de transport, ce qui sera prêt à partir d'Ancône au 1er septembre prochain, et en combien de convois vous voulez diviser ce que le royaume d'Italie doit fournir. »

Eug. à Nap. Milan, 27 juillet 1811.

« Sire, j'ai l'honneur de demander à Votre Majesté son agrément pour réunir une partie de ses troupes françaises et italiennes stationnées dans le royaume, dans les camps d'Udine et de Montechiaro, à l'effet d'y manœuvrer pendant septembre et octobre. On réunirait à Montechiaro une division d'infanterie et une division de cavalerie, et à Udine une division d'infanterie seulement. Dans le cas où Votre Majesté approuverait ces camps d'instruction, je la prierai d'accorder l'indemnité de 10 centimes par homme pendant tout le temps de la réunion, pour les mettre à même de se procurer le vin.

« Ces 10 centimes n'occasionneront pas une grande dépense pour cinquante jours de réunion. »

Eug. à Nap. Milan, 27 juillet 1811.

« Sire, j'ai l'honneur de rendre compte à Votre Majesté que le capitaine de vaisseau Pasqualigo, qui commandait la frégate italienne la *Corona* au combat de Lissa, a pu obtenir du commandant à Malte de revenir avec deux aspirants, sous l'injonction de retourner si dans six mois on ne s'est pas occupé de leur échange. Je demande à Votre Majesté la permis-

sion de m'occuper de cet objet avec son ministre de la marine de France, et de renvoyer trois Anglais qui sont détenus en Italie et qui sont redemandés par le commandant de Malte. Le capitaine Pasqualigo, qui est revenu de Malte par Lissa, d'où il a frété une barque à son compte, me remettra demain un rapport détaillé sur ce qu'il a vu à Malte et sur les forces anglaises tant devant Corfou que dans l'Adriatique. J'aurai l'honneur d'adresser ce rapport à Votre Majesté. Cet officier s'étant, de l'avis de tout le monde, parfaitement conduit dans l'affaire du 15, je demande à Votre Majesté sa nomination de capitaine de vaisseau (1). C'est, de toute la marine italienne, l'officier le plus en état de commander *il Regeneratore*[1]. »

« Mon fils, je reçois votre lettre du 24 juillet, sur la marine. Le capitaine de vaisseau Barier, qui commandait à Alexandrie la marine, et qui avait très-bien découvert que des vaisseaux pouvaient y passer, se rend à Venise pour commander les vaisseaux. Vous dites qu'on pourrait dépenser à Venise un million de plus, mais jusqu'au delà de cette somme on manquerait d'ouvriers : cela n'est pas raisonnable; les ouvriers sont faciles à former, il faut en faire un bataillon de 800 conscrits, comme je l'ai fait en France et comme vous l'avez vu à Vienne. Il y a d'ailleurs des ouvriers sur les côtes de la Romagne, il n'y a qu'à faire un appel. Cette raison

Nap. à Eug. Saint-Cloud, 29 juillet 1811.

(1) L'Empereur le nomma en effet capitaine de vaisseau, et il fut échangé.

n'est donc pas une cause d'empêchement; du bois, du fer, des matières premières, c'est là l'important; faites-moi un rapport là-dessus; je suis dans l'intention de dépenser à Venise, au lieu de 5,000,000, 6,000,000 pour le compte de la France. Les ouvriers ne sont pas ce qui doit retarder, mais trouvera-t-on des matières premières? c'est ce que les administrateurs peuvent faire connaître. »

Eug. à Nap. Milan, 29 juillet 1811.

« Sire, j'ai l'honneur d'adresser à Votre Majesté le rapport du capitaine Pasqualigo sur les forces anglaises, tant dans l'Adriatique que devant Corfou et à Malte. Il résulte de ce rapport que, devant Corfou, il y a deux vaisseaux de 74, une frégate de 44, une corvette de 32 et une division de bricks. Dans l'Adriatique, il y aurait en ce moment l'*Active*, de 50 canons; l'*Alceste*, de 44; et l'*Acova*, de 32. Devant Corfou, l'amiral anglais détache de temps en temps à Lissa une frégate et même un vaisseau, tant pour correspondre avec la croisière de l'Adriatique que pour montrer de temps en temps des forces plus considérables. »

Eug. à Nap. Milan, 30 juillet 1811.

« Sire, j'ai l'honneur d'adresser à Votre Majesté, en réponse à la note qu'elle a bien voulu me communiquer sur les remplacements du 9e régiment de ligne, un rapport du chef d'état-major à ce sujet. J'ai envoyé sur les lieux un adjudant commandant. Les renseignements les plus exacts ont été pris sur les registres du conseil, et il en résulte non pas soixante-dix-neuf demandes de remplacements,

comme on l'aurait dit à Votre Majesté, mais seulement quatre pour l'année 1810, qui ont été approuvées par le ministre, et vingt-sept pour 1811, que le ministre aurait rejetées et dont le directeur général des revues vient de redemander les états. Il est assez simple, d'ailleurs, que ce régiment ait plus de remplacements qu'un autre, puisqu'il a reçu pendant plusieurs années des conscrits de Paris qui ont des protections et des solliciteurs pour obtenir ces remplacements. »

« Mon fils, j'ordonne que l'escadre de Toulon fournisse deux cents matelots de première et de deuxième classe pour servir à former les équipages du *Rivoli* et du *Mont-Saint-Bernard;* la même escadre fournira, en outre, 200 conscrits ayant plus de six mois de service; j'ordonne que 200 conscrits de la levée de 1812, pour la marine, soient également dirigés sur Venise, ce qui fera un fonds de 600 Français; deux détachements de canonniers de la marine composés également d'anciens Français, s'y rendent. Le ministre de la guerre vous aura désigné les deux régiments qui doivent fournir la 2e compagnie de leur 5e bataillon pour former la garnison de ces vaisseaux. Ne laissez mettre dans ces compagnies que d'anciens Français. Enfin, j'ordonne que les ports des départements romains vous fournissent 100 marins, que ceux de la Toscane en fournissent 200; l'Illyrie en fournira 600, ce qui, avec l'équipage de l'*Uranie*, fera 1,800 hommes, indépendamment des garnisons et canonniers. Mon

Nap. à Eug. Saint-Cloud, 31 juillet 1811.

intention est qu'on arme pour le compte de la France deux ou trois bricks et trois bâtiments plus légers; ces six bâtiments serviront dans toutes les hypothèses. Si les deux vaisseaux restent à Malamocco, sans pouvoir sortir, la moitié des équipages restera à bord, et l'autre moitié, embarquée sur ces bâtiments légers, battra l'Adriatique, poursuivra les corsaires, protégera les côtes et s'exercera; faites-moi connaître les bâtiments que vous pouvez mettre, à cet effet, à la disposition de la division. Cette mesure sera tout à l'avantage du royaume. Je suppose que vous avez déjà pris des mesures pour l'équipage du *Régénérateur*. Il devient urgent de faire sortir cette division, car l'année prochaine les Anglais, qui en auraient l'éveil, tiendraient des vaisseaux de guerre dans l'Adriatique. »

Nap. à Eug. Saint-Cloud, 1er août 1811.

« Mon fils, je reçois votre lettre du 27 juillet; vous désirez réunir en septembre et octobre des troupes pour les faire exercer; cette idée est bonne, mais faites-moi connaître combien cela coûterait. »

Eug. à Nap. Milan. 4 août 1811.

« Sire, j'ai l'honneur d'adresser à Votre Majesté l'état de situation de son armée italienne à l'époque du 1er août 1811. Elle y remarquera 1° que son armée est composée de 54,455 hommes, non compris la garde sédentaire de Venise, de 1,800 hommes; 2° qu'il y a hors du royaume 22,275 hommes, y compris les troupes qui sont à Corfou, aux îles d'Elbe et de Dalmatie. Le 2e bataillon du 4e d'infanterie légère, composé de réfractaires, vient d'être

complété et part en ce moment de Venise pour Trieste, d'où il ira par terre rejoindre son bataillon à Raguse. Je présume que le 5e bataillon de ce corps pourra être formé d'ici au 1er octobre. Le ministre de la guerre, vu le nombre de troupes composant l'armée italienne, vu la formation nouvelle de divers corps cette année, vu le nombre considérable de chevaux achetés cette année, vu les dépenses fixes pour les fortifications, dépenses qui ne sont point en proportion avec les sommes accordées au ministère de la guerre pour l'année, le ministre de la guerre, dis-je, ne pourra pas marcher cette année avec les 44,000,000 que Votre Majesté lui accorde. De nouveaux calculs faits dans les différentes divisions, la situation réelle à la main, prélevant semestres, hôpitaux, nourriture des troupes absentes, etc., fait monter (toutes dépenses comprises) le budget du ministre de la guerre et marine, pour 1811, à 51,000,000. — Votre Majesté voit, par ce simple aperçu, l'embarras que nous éprouvons pour les derniers mois. »

« Je ne puis pas encore faire à Votre Majesté une réponse satisfaisante sur la manière dont le royaume d'Italie fera ses transports de vivres sur Corfou ; mais j'attends une réponse définitive d'Ancône et de Venise sous deux ou trois jours au plus, et j'aurai l'honneur de l'en informer immédiatement. Je puis cependant déjà annoncer à Votre Majesté que les premières expéditions, c'est-à-dire le premier tiers, partira au milieu de septembre, profitant des pre- Eug. à Nap. Milan, 4 août 1811.

miers vents de l'équinoxe; le second tiers partira vers le commencement d'octobre, et le troisième tiers à la fin d'octobre. Je me servirai probablement, pour le premier tiers et peut-être pour la moitié des expéditions, de quelques bâtiments ottomans dont les capitaines et équipages se trouvent encore en ce moment à Ancône. Le deuxième tiers sera porté sur deux à trois flûtes que je fais choisir parmi les bâtiments meilleurs voiliers. Le troisième et dernier tiers pourra être porté par la frégate la *Princesse-de-Bologne*, qui va être lancée à la fin d'août et qui sera prête à la fin d'octobre. Je joindrai à cette frégate la *Caroline*, qui doit revenir de Raguse avec les frégates françaises, et si enfin ces frégates n'étaient pas prêtes pour cette époque, je noliserai des bâtiments de commerce. »

Eug. à Nap. Milan, 6 août 1811.

« Sire, j'ai l'honneur de rendre compte à Votre Majesté de la mise à l'eau de la dernière partie des chameaux. Cette opération a eu lieu avant hier, 4 août, sans le moindre accident. Les quatre parties étant à flot, on s'occupe de les unir deux à deux, comme elles doivent être lors de leur application aux vaisseaux. On termine en même temps tous les objets nécessaires à cette manœuvre. Le commissaire général de la marine me mande qu'après avoir rassemblé dans un congrès les chefs de service et les ingénieurs français, italiens et hollandais, il a été convenu que, pour faire l'application des chameaux sur le *Rivoli*, on déchargerait toute l'artillerie, les rechanges, etc., laissant seulement le lest du

bord. Ce sera dans cet état qu'on appliquera les chameaux au *Rivoli*. Lorsque tout l'appareil sera bien établi, on embarquera l'eau de la cale et des poids correspondants aux objets dont l'embarquement donnera trop d'embarras, tels que poudres, vivres, canons, pour remplacer ces objets, en ayant soin de les placer dans les mêmes endroits des poids qu'ils représentent. Toutes les mesures sont prises pour que l'application des chameaux ait lieu du 20 au 25 de ce mois. Le *Rivoli* pourra être conduit immédiatement après à la rade du Spignon. »

« Mon fils, je reçois votre lettre relative aux trois convois à faire partir d'Ancône pour Corfou. Ces idées ne sont pas assez claires; voici ce que je désirerais. La moitié de ce que vous devez envoyer partira d'Ancône sur une ou deux grosses flûtes escortées par la *Princesse-de-Bologne*, la *Caroline* et un brick. Les deux flûtes, qui seront au moins de 600 tonneaux chacune, seront armées de caronades, et devront être armées de manière à pouvoir se défendre contre un brick. Ces bâtiments seront prêts à partir d'Ancône au 20 octobre. L'autre moitié sera séparée en deux expéditions, savoir : la première moitié, ou le quart du tout, sera embarqué à Venise sur une bonne flûte armée de caronades et pouvant tenir tête à un brick. Ce bâtiment partira de Venise, et se rendra à Trieste, d'où il se mettra sous l'escorte du premier convoi français qui partira pour Corfou vers le 15 septembre. L'autre moitié, ou le quart de l'expédition, Nap. à Eug. Rambouillet, 10 août 1811.

sera également embarquée sur une flûte à Venise. Ce bâtiment sera placé, à Trieste, sous les ordres du commandant d'une frégate française qui escortera le deuxième convoi, lequel doit partir le 15 octobre. Envoyez-moi l'état de situation de ces bâtiments, de leur tonnage, de leur armement, du nombre d'hommes qu'ils doivent porter. Ces bâtiments seront italiens, montés par des équipages italiens et commandés par des officiers de la marine royale. Il doit s'embarquer à Trieste, sur le premier convoi français qui partira de ce port, 400 conscrits italiens ou français, destinés à renforcer les corps qui sont à Corfou; 400 autres conscrits italiens ou français partiront sur le deuxième convoi, et 400 sur le convoi d'Ancône. Ce sera donc 1,200 conscrits italiens ou français que vous devez fournir. Faites vos préparatifs, afin de n'être retardé en rien. »

Nap. à Eug. Rambouillet, 10 août 1811.

« Mon fils, je reçois l'état de situation de la marine. Donnez ordre que la construction de la frégate italienne la *Piave* soit dirigée de manière qu'elle soit lancée au mois de février prochain. Faites mettre sur-le-champ en construction une autre frégate que la *Princesse-de-Bologne*, et que les travaux en soient dirigés de manière à ce qu'elle puisse être lancée au mois de juillet prochain; faites mettre sur le chantier deux frégates au compte de la France, et qu'elles puissent être mises à l'eau avant le mois de juillet prochain. Il est sans doute important d'avoir des vaisseaux, mais il l'est davantage d'avoir des frégates qui servent sur-le-champ

à l'approvisionnement de Corfou et aux mouvements de l'Adriatique. Le comte Aldini vous enverra le décret que j'ai pris. »

« Sire, Votre Majesté, en approuvant la demande que j'ai eu l'honneur de lui soumettre de réunir ses troupes françaises et italiennes dans les deux camps de Montechiaro et d'Udine, pour y manœuvrer pendant 40 à 50 jours, désire connaître ce qu'il en coûtera pour donner au soldat le supplément de dix centimes, ainsi que pour les autres dépenses. Eug. à Nap. Milan, 15 août 1811.

« J'en ai fait faire le relevé le plus exact, que je transcris ci-après. Savoir :

16 bataillons d'infanterie française à 600 hommes par bataillon, 9,600 hommes.		
Pour les 10 centimes par homme.	48,000 fr.	» c.
20 escadrons de cavalerie à 150 hommes, 3,000 hommes.	15,000	»
Canonniers, ouvriers, train pour 5 batteries, 480 hommes	2,400	»
Pour les distributions de vin à raison de deux par homme par semaine, à 11 centimes la ration, pour six semaines	17,265	60
Pour le même nombre de rations d'eau-de-vie à 9 centimes	14,126	40
Trois distributions de paille, une tous les quinze jours à raison de 5 kilogrammes par homme, ou demi-ration pendant cinquante jours à 1 fr. 21 c., suivant le marché Straulino.	7,915	40
Total pendant cinquante jours, 13,080 hommes. .	104,705 fr.	40 c.

« D'après les mêmes bases, les troupes italiennes coûteront 50,000 francs au royaume d'Italie. J'at-

tends les ordres qu'il plaira à Votre Majesté de me donner à cet égard. »

Eug. à Nap. Milan, 18 août 1811

« Sire, Votre Majesté, par sa lettre du 11 août, me prescrit la marche à suivre pour le transport à Corfou des 20,000 quintaux de grains que le royaume doit y envoyer. J'ai l'honneur de rendre compte à Votre Majesté que, en exécution de ses ordres précédents, j'ai fait assurer le transport de 14,000 quintaux par des contrats sous caution. On effectue les chargements, et les bâtiments profiteront du premier coup de vent de septembre pour partir. Il restera 6,000 quintaux à transporter, et les 6 mouches porteront 1,800 quintaux du premier voyage. Ce dernier genre d'expéditions a obtenu jusqu'ici des résultats avantageux, mais pour de petits transports. Il ne restera donc plus que 4,200 quintaux à transporter. Ils pourront l'être de trois manières : ou en suivant la marche prescrite par Votre Majesté, ou par contrat sous caution comme ci-dessus, ou par les mouches en divers voyages. Après avoir fait connaître à Votre Majesté que les transports qu'elle a ordonnés sont assurés autant qu'il est possible, je me permettrai de lui soumettre quelques observations sur les moyens de transport de l'Adriatique.

« 1° Il n'existe pas dans l'Adriatique de bâtiments du port de 600 tonneaux ; pour s'en procurer, il faudrait remettre à neuf deux vieux bâtiments russes, ce qui coûterait 400,000 francs, emploierait les ouvriers qui travaillent aux vaisseaux, frégates, etc.,

et demanderait trois mois de travail. 2° La frégate la *Princesse-de-Bologne*, qui devrait servir d'escorte, ne sera en état de mettre à la voile que dans deux mois. 3° La corvette la *Caroline*, qui devrait également servir d'escorte ou bien être changée en flûte, est encore à Raguse, d'où elle ne doit partir pour un port du royaume qu'à l'époque des longues nuits, c'est-à-dire qu'il ne faut y compter que vers la mi-octobre. 4° Tous les grains sont achetés et se chargent à Ancône : il deviendrait dangereux d'envoyer les bâtiments chargés se ranger sous l'escorte des frégates à Trieste, et, d'après le contrat, la meilleure escorte se trouve dans les cautionnements. Votre Majesté doit être convaincue que j'ai mis la plus grande activité dans l'exécution de ses ordres, et que je n'ai négligé aucun moyen pour en assurer la réussite et couvrir les intérêts de son trésor. — Quant aux conscrits que Votre Majesté désire que j'envoie à Corfou, j'ai l'honneur de lui faire observer que je n'ai cessé de profiter du départ de chaque mouche pour y expédier des conscrits, et je continuerai, ce moyen ayant réussi. »

« Mon fils, le général Bertrand me mande que le commerce de l'exportation des planches rend à ceux qui s'y livrent à Trieste 100 pour 100 de bénéfice. Est-ce que ces planches ne sont pas nécessaires à la marine, et ne serait-il pas convenable d'obliger à les transporter à Venise? » Nap. à Eug., Saint-Cloud, 20 août 1811

« Sire, recevant à l'instant le rapport que j'avais Eug. à Nap. Milan, 20 août 1811

demandé au commissaire général de la marine sur la demande que Votre Majesté m'a faite si on pouvait dépenser l'année prochaine six millions à Venise, je m'empresse de le mettre en original sous les yeux de Votre Majesté. Si elle daigne le parcourir avec quelque attention, elle y verra clairement exposé ce qui a été fait cette année, ce qui restera à faire avec le fonds accordé et les ressources de l'arsenal, enfin, les projets de l'emploi des six millions pour l'année 1812. Je prie Votre Majesté, si elle daigne approuver les propositions du commissaire général de la marine, de vouloir bien donner les ordres pour que les fonds soient faits aussi exactement qu'on les fait aujourd'hui. J'attendrai les ordres de Votre Majesté pour pouvoir donner les instructions en conséquence au commissaire général de la marine. »

Nap. à Eug. Saint-Cloud, 21 août 1811.

« Mon fils, il y a d'autres dépenses que celles des 10 centimes. Y a-t-il des couvertures, des marmites, des effets de campement et autres objets dont le soldat a besoin quand il campe? »

Nap. à Eug. Saint-Cloud, 25 août 1811.

« Mon fils, vous m'avez proposé d'établir deux camps; je vous laisse maître de faire ce qui vous convient là-dessus. »

Nap. à Eug. Saint-Cloud, 25 août 1811.

« Mon fils, vous ne me parlez plus de marine. Que font mes vaisseaux? quand les trois vaisseaux seront-ils à la mer? le capitaine qui doit les commander est-il arrivé? Les équipages se forment-ils?

Je nomme pour gouverneur de Venise l'amiral Villaret-Joyeuse : c'est un homme qui me paraît convenir sous tous les points de vue; ses connaissances maritimes ne vous nuiront pas. Quand l'*Uranie* pourra-t-elle partir? Êtes-vous content du capitaine Barré? Je désirerais bien que mes trois vaisseaux fussent à Ancône cette année. »

« Sire, Votre Majesté se rappellera qu'elle m'a ordonné de lui présenter les récompenses pour les militaires italiens qui se sont distingués en Espagne. — J'ai dû attendre les rapports détaillés des généraux qui y commandent et prendre toutes les informations sur les premiers états. Outre les grades accordés par Votre Majesté à plusieurs militaires, j'ai l'honneur de lui proposer deux projets de décret : l'un pour décorations de la Couronne de fer; l'autre pour quelques dotations à prendre sur les deux cent mille francs que Votre Majesté s'est réservés pour les militaires italiens, et dont elle n'a disposé jusqu'à ce jour que de cent six mille francs. » Eug. à Nap. Milan, 25 août 1811.

« Sire, j'ai l'honneur de rendre compte à Votre Majesté qu'il est entré le 21 du courant dans le port d'Ancône un pavillon ottoman venant des États d'Ali-Pacha. Eug. à Nap. Milan, 26 août 1811.

« En attendant que la douane exécute les décrets de Votre Majesté à l'égard de ce bâtiment, le commandant militaire a fait au commandant marchand l'interpellation dont je joins ici copie. Votre Majesté y verra avec plaisir qu'au moment du départ

de ce bâtiment de Prevesa, il y avait 30,000 quintaux de blé achetés pour Corfou, et que des barques légères y étaient arrivées pour le transport de ces grains. »

Eug. à Nap. Milan, 28 août 1811.

« Sire, j'ai l'honneur d'informer Votre Majesté que le capitaine de vaisseau Barré est arrivé il y a trois jours à Milan, et a dû repartir hier pour Venise; il assistera lui-même à l'épreuve des chameaux sur son vaisseau le *Rivoli*. La frégate l'*Uranie* sera prête le 15 septembre. Le vaisseau français le *Mont-Saint-Bernard* sortira de l'arsenal à la fin de septembre, et pourra gagner Malamocco dans le courant d'octobre. Le vaisseau italien le *Regeneratore* sortira de l'arsenal à la fin d'octobre, et ira à Malamocco vers la fin de novembre. La frégate la *Princesse-de-Bologne*, qui va être lancée du 3 au 5 septembre, sera prête à la fin d'octobre. Votre Majesté voit par ces résultats que ses vaisseaux pourront successivement gagner Ancône avant le 1er janvier, ou, ce qui me paraît préférable, on pourrait attendre que ces trois vaisseaux fussent prêts à la même époque et se rendent ensemble à Ancône. — J'ai assisté dernièrement à une expérience d'une machine inventée par M. Bertin, et mise à exécution par un ingénieur italien. Ce projet tend à faire sortir de Venise un vaisseau presque tout armé, sans le secours de chameaux. Cette expérience a parfaitement réussi sur le modèle. J'en ferai faire l'expérience en grand à Venise. Le capitaine Barré paraît croire à sa réussite. »

« Mon fils, on me rend compte que le bataillon italien qui est à Raguse, et qui est fort de 600 hommes, a de très-bons officiers, mais de mauvais sous-officiers. Nap. à Eug. Compiègne, 5 septembre 1811.

« Il faut former dans les régiments italiens une école, comme je l'ai fait pour les régiments français qui sont dans le Nord, pour instruire des sous-officiers.

« Je suppose que vous avez les ouvrages qu'on a imprimés pour les bataillons de la garde qui sont à Fontainebleau, et autres qui sont le manuel du sous-officier. »

« Sire, j'ai l'honneur d'adresser à Votre Majesté le premier rapport que m'a fait le capitaine de vaisseau Barré, à son arrivée à Venise. Elle y verra avec plaisir que ce commandant a été content des équipages, et qu'il remarque que la plus grande activité régnait dans toutes les parties du service. » Eug. à Nap. Milan, 5 septembre 1811.

« Mon fils, je vous ai envoyé, il y a déjà quelque temps, différents états relatifs à ma maison d'Italie et à mon domaine privé; j'attends votre réponse avec un projet de décret pour terminer cette affaire. » Nap. à Eug. Compiègne, 7 septembre 1811.

« Mon fils, je crois vous avoir fait connaître que j'avais nommé l'amiral Villaret-Joyeuse gouverneur de Venise, et vous avoir demandé un rapport sur le traitement de cette place. L'amiral Villaret doit avoir les mêmes attributions et les mêmes appointements que son prédécesseur. Faites-moi connaître ce qu'avait le général Vial, qui a été, je crois, le Nap. à Eug. Compiègne, 7 septembre 1811.

dernier gouverneur de Venise. Indépendamment du commandement militaire, et de l'artillerie et du génie pour le service des batteries, et du commandement maritime pour la défense des lagunes, donnez-lui quelque influence dans la police; il est possible qu'il ait de hautes prétentions, mais il faut plutôt lui donner moins que plus, on est toujours à temps d'augmenter les attributions d'une place. »

(*P. M.*) Il doit être tout entier dans votre main.

Eug. à Nap. Milan, 7 septembre 1811.

« Sire, j'ai l'honneur d'adresser à Votre Majesté le rapport du commissaire général de la marine pour répondre aux renseignements qu'elle m'avait demandés sur l'exportation des planches qui se fait par Trieste. Votre Majesté remarquera que ces planches sont portées à Trieste par le commerce de Venise, et que ce commerce est avantageux à son royaume sans nuire aux constructions de Venise; elle remarquera aussi que toutes les espèces de bois dont les dimensions sont utiles aux arsenaux ne peuvent sortir du royaume. »

Eug. à Nap. Milan, 7 septembre 1811.

« Sire, j'ai l'honneur d'adresser à Votre Majesté les deux rapports qu'elle m'avait ordonné de lui faire faire par son intendant général des biens de la couronne, savoir : 1° celui en réponse aux projets de décrets qui avaient été proposés à Votre Majesté par l'intendant général de son domaine privé. L'intendant général de sa couronne d'Italie a rédigé un troisième projet de décret qui est parfaitement d'accord avec les autres projets, et qui lui paraît

plus clair de rédaction. — 2° Le rapport de l'intendant général avec le compte définitif de 1809 et le compte de 1810. Je joins ici les papiers que Votre Majesté avait daigné me communiquer. »

« Sire, j'ai l'honneur d'adresser à Votre Majesté l'état de situation de son armée d'Italie au 1er de ce mois. Les deux camps d'Udine et de Montechiaro, que Votre Majesté a bien voulu autoriser, seront formés au 15 septembre. Celui de Montechiaro aura les 9e, 84e, 92e, 106e régiments de ligne et le régiment espagnol, le 8e de chasseurs, le 6e de hussards, les 2e et 3e de chasseurs italiens et 4 régiments de dragons ; le général Broussier commandant l'infanterie et le général Fresia la cavalerie. Celui d'Udine sera formé du 13e français, du 3e léger, du 3e de ligne italien et du régiment royal-dalmate. — Le général de brigade Stuard commandera jusqu'à l'arrivée du général de division. Chaque régiment aura son artillerie régimentaire, et il y aura à chaque camp 12 pièces d'artillerie pour les grandes manœuvres. Ces camps se lèveront au 30 octobre. » Eug. à Nap. Milan, 7 septembre 1811.

« Sire, j'ai l'honneur d'adresser à Votre Majesté le tableau de situation de ses régiments de cavalerie en Italie ; elle observera que ces corps sont généralement de 4 et 600 chevaux, et qu'ils sont faibles. Je n'aurais pas fait cette observation à Votre Majesté si je n'avais appris que ces régiments ne peuvent en ce moment s'alimenter dans leurs dépôts, parce que tout ce qui était disponible a reçu Eug. à Nap. Milan, 9 septembre 1811.

une autre destination ; et s'ils étaient dans le cas de marcher, ils seraient bientôt réduits à rien. Un autre article important est la situation administrative des corps : il leur est dû beaucoup par l'administration de la guerre, et ne peuvent rien obtenir. J'ai réclamé l'hiver dernier pour l'infanterie et la cavalerie. Les premiers ont reçu des à-compte, les derniers sont toujours dans la même position. Il en résulte que, même en plusieurs régiments, on ne peut même établir les décomptes du linge et chaussure, toutes les ressources ayant été consommées. »

Eug. à Nap. Milan, 9 septembre 1811.

« Sire, j'ai l'honneur de rendre compte à Votre Majesté qu'ayant envoyé, ce printemps, à Vincennes, un officier et quelques officiers d'artillerie italiens, pour apprendre la composition des fusées à la congrève, j'en ai fait confectionner à Pavie, et plusieurs expériences nous ont démontré la réussite. La dernière a eu lieu hier dans le parc de Monza. Celles de ces fusées que j'ai fait lancer devant moi ont été de 1,580 jusqu'à 1,750 toises. J'ai ordonné d'en fabriquer une certaine quantité avec des chevalets, et je les ferai distribuer sur les points de la côte qui seraient les plus difficiles à approcher. »

Eug. à Nap. Milan, 9 septembre 1811.

« Sire, Votre Majesté m'ayant fait l'honneur de me prévenir qu'elle avait nommé le vice-amiral Villaret-Joyeuse gouverneur de Venise, je la prie de me faire connaître si ses intentions sont que cet officier général, quoique au service de mer, réunisse à son gouvernement, ainsi que son prédéces-

seur, le commandement de la sixième division militaire. »

« Sire, Votre Majesté me fait l'honneur de me demander par sa lettre du 7 septembre les états de sa maison d'Italie et de son domaine privé. Je m'empresse de lui rendre compte que je les ai expédiés le 8 de ce mois, en répondant à ses questions à ce sujet; mais, comme ces états étaient très-volumineux, j'ai dû les faire passer par le courrier ordinaire, ne pouvant me servir de l'estafette. » Eug. à Nap. Milan, 13 septembre 1811.

« Sire, Votre Majesté, par sa lettre du 7 de ce mois, en m'annonçant l'amiral Villaret-Joyeuse comme gouverneur de Venise, m'ordonne de lui faire un rapport sur le traitement affecté à cette place et sur les attributions qui ont été accordées à son prédécesseur le général Vial. Je m'empresse de prévenir Votre Majesté que le traitement extraordinaire de Venise a été fixé à 5,000 francs par mois, c'est-à-dire 60,000 francs par an, indépendamment de son traitement d'activité et le logement. Quant aux attributions, le général Vial commandait les troupes et l'artillerie et génie de la place et des côtes; il avait aussi les rapports généraux du commissaire général de police, et il avait en outre le commandement de la sixième division militaire, dont le chef-lieu est fixé à Venise par Votre Majesté. Je pense donc que le vice-amiral Villaret-Joyeuse pourrait avoir ces mêmes attributions, et je les lui accorderai, si Votre Majesté l'ordonne, d'après ce Eug. à Nap. Milan, 17 septembre 1810.

que je lui ai précédemment écrit sur le commandant de la sixième division militaire. »

Nap. à Eug. Compiègne, 14 septembre 1811.

« Mon fils, je vois par votre état de situation du 1er septembre que le corps d'observation d'Italie serait inférieur à l'évaluation que j'en ai faite. Il manque à la 1re brigade du général Huart 1,200 hommes pour être au complet de 140 hommes par compagnie, 800 à la 2e brigade, ce qui ferait 2,000 hommes pour la 1re division. Il manque à la 2e division 1,600 hommes, à la 3e 400 hommes ; il faudrait donc 4,000 conscrits ; le 29e et le 112e seraient complets à 140 hommes par compagnie. La division italienne aurait besoin de 1,100 hommes. Faites-moi un état comparatif exact. Je vais mettre en marche des conscrits de Toulon, au nombre de 4,000, afin que vos compagnies puissent avoir 140 hommes par compagnie. — Vous ne portez la division de cavalerie légère qu'à 4,200 chevaux; cependant il y a 9 régiments, il faut les porter au moins à 7,200. Vous ne portez les dragons qu'à 2,600 ; il faut les porter à 3,000, ce qui fait 10,000 chevaux. Y compris 3,000 hommes du génie et de l'artillerie, cela fera une armée de 54,000 hommes. Il faudrait y ajouter la garde italienne, qui complétera une armée de 60,000 hommes. »

Eug. à Nap. Milan, 16 septembre 1811.

« Sire, j'ai l'honneur d'adresser à Votre Majesté un rapport du commissaire général de la marine qui en renferme un de l'ingénieur français à Venise,

sur l'application des chameaux au *Rivoli*. Votre Majesté verra que l'expérience a parfaitement réussi, que le vaisseau tout armé, avec cinq mois de vivres et trois mois d'eau, a été réduit à un tirant d'eau de 15 pieds 5 pouces. Le vaisseau n'a presque point souffert dans cette difficile épreuve. Si Votre Majesté y consent, dès que le coup de vent de l'équinoxe sera passé, ce vaisseau pourra franchir la passe de Malamocco et se rendre à Ancône. Je le ferai accompagner par la frégate italienne la *Princesse-de-Bologne*, qui sera armée dans le courant du mois prochain, et par la corvette la *Caroline*, qui sera à cette époque de retour de Raguse. Je ne pense pas que Votre Majesté préfère attendre, pour envoyer le *Rivoli* à Ancône, que le *Régénérateur* et le *Mont-Saint-Bernard* soient prêts; car, comme il n'y a qu'un appareil de chameaux, il faut au moins sept à huit jours pour la sortie de trois vaisseaux, et le premier vaisseau sorti serait compromis, étant seul sur cette côte. »

« Mon fils, je lis avec intérêt la lettre par laquelle vous m'annoncez que le *Rivoli* armé, avec cinq mois de vivres et trois mois d'eau, ne tire que 15 pieds d'eau. Faites passer les trois vaisseaux à Malamocco. Je désirerais que le *Rivoli*, qui est le plus prêt, fût dirigé sur-le-champ sur Ancône, comme vous le proposez, avec l'instruction de se réfugier sur Pola ou sur Trieste, s'il y était contraint, de sorte que ce vaisseau ne séjourne pas sur la rade de Venise; que le second vaisseau se rendît

Nap. à Eug. Boulogne, 22 septembre 1811.

également à Ancône huit jours après le premier, et le troisième huit jours après le second; j'aurai ainsi dans un mois trois vaisseaux à Ancône, sans que les Anglais en sachent rien. Réglez tout cela avec prudence, et assurez-vous, avant de mettre ces vaisseaux dehors, qu'il n'est pas survenu d'Anglais dans l'intervalle. »

Eug. à Nap. Milan, 24 septembre 1811.

« Sire, j'ai l'honneur de rendre compte à Votre Majesté que le colonel Coppi, du 2e de ligne italien, vient de rentrer de Corfou avec une santé tellement délabrée, que l'on estime que de huit mois il ne pourra faire le moindre service, et qu'il est même incertain s'il se rétablira. J'ai l'honneur de proposer à Votre Majesté de nommer commandant de ce régiment le major Dubois, de sa garde royale. Le colonel Coppi aura le temps de se soigner, et, si santé le permet, on pourra encore l'employer par la suite. Je joins le projet de décret. »

Eug. à Nap. Milan, 24 septembre 1811.

« Sire, d'après l'autorisation de Votre Majesté, les camps d'Udine et de Montechiaro sont réunis, et les troupes s'exercent et s'y exerceront jusqu'à la fin d'octobre; lorsque les camps seront dissous, je prierai Votre Majesté de me permettre d'accorder à l'armée italienne qui est dans le royaume 2,500 congés à peu près. Ce n'est pas seulement par économie que je fais cette proposition à Votre Majesté, mais j'ai remarqué qu'à l'époque de la dernière levée de conscription la présence des semestriens a fait un bon effet, par l'espoir qu'elle donnait aux

conscrits de revenir dans leurs foyers. Les congés seraient délivrés en novembre, et les militaires seraient rentrés au 1er mars. Je prie Votre Majesté de me faire connaître ses ordres sur cette proposition. »

« Mon fils, il y a beaucoup de voleurs et de brigands qui assassinent sur la route de Bologne à Florence et sur celle de Rome. Je vous charge spécialement d'écrire au général Miollis et à la grande-duchesse, et de réunir deux colonnes mobiles, l'une du côté d'Ancône et l'autre dans les Apennins, du côté de Bologne. Ces colonnes mobiles seront composées de trois compagnies de voltigeurs et de quelques piquets de cavalerie légère; elles seront commandées par un officier supérieur, et il y aura avec elles deux commissions militaires pour juger et faire fusiller sur-le-champ les bandits qu'on prendra. Le général Miollis enverra également deux colonnes mobiles composées de trois compagnies de voltigeurs, l'une du côté de Macerata, et l'autre du côté de la Toscane. La grande-duchesse en fera autant de son côté, et leurs opérations se combineront de manière à détruire tous les brigands. » Nap. à Eug. Anvers, 30 septembre 1811.

« Sire, en réponse au rapport ci-joint, j'ai l'honneur de rendre compte à Votre Majesté que les cadres du 6e bataillon ont été formés d'après les ordres du ministre de la guerre, tant dans le 84e que dans le 92e régiment, mais seulement sur le papier, de sorte que les officiers, sous-officiers et caporaux comptent Eug. à Nap. Milan, 30 septembre 1811.

encore dans les autres bataillons et n'y sont point remplacés; mais il manque à chacun de ces deux corps, pour le compte des bataillons actuellement à Milan, un millier d'hommes. Je serais d'avis que Votre Majesté pourrait ajourner la formation définitive de tous les 6es bataillons. »

Nap. à Eug. Anvers, 3 octobre 1811.

« Mon fils, j'ai lu avec intérêt le détail de l'expérience des chameaux faite à Venise sur le *Rivoli*; demandez à l'ingénieur de la marine, Tupinier, s'il croit que cette expérience pourrait s'appliquer à un vaisseau qui serait construit au Havre. »

Nap. à Eug. Anvers, 3 octobre 1811.

« Mon fils, je reçois votre lettre du 25 septembre; vous vous trompez lorsque vous pensez qu'en France les enfants trouvés sont au compte de l'État. Ils ne coûtent rien à l'État; ce sont des dépenses communales et départementales. Les œuvres pieuses sont si riches en Italie, qu'il serait insensé de faire de cela une dépense communale et même départementale; mais, en Italie, on a l'usage funeste de garder ces enfants jusqu'à leur majorité. En France, on ne les garde que jusqu'à l'âge de douze ans. Vous pourriez faire former un bataillon de tous ceux qui ont plus de quinze ans, comme je l'ai fait en France pour les bataillons de pupilles. »

Nap. à Eug. Anvers, 3 octobre 1811.

« Mon fils, j'ai reçu l'état par lequel vous me faites connaître ce qui manque aux différents régiments de l'armée d'Italie, pour que chaque bataillon soit au complet de 840 hommes Il est nécessaire que vous ne dérangiez rien à ces bataillons, mais

que vous les égalisiez et les fassiez tiercer, pour qu'ils soient tous égaux en qualité de sous-officiers et soldats, anciens et nouveaux, de manière que vous puissiez prendre les bataillons indistinctement. Vous ferez ôter des cinquièmes bataillons ce qui est disponible, pour le répartir dans les quatre premiers. C'est dans cette situation que vous ferez exercer mes régiments. En en passant la revue, vous m'enverrez un état de situation qui fasse connaître la force de chaque bataillon, s'il venait à recevoir l'ordre de partir ; ce qui est aux hôpitaux ou détaché. Il ne vous échappera pas que le mois d'octobre est le mois où il y a le plus de malades en Italie ; le nombre en est triple de ce qu'il est au printemps. Je vous enverrai des hommes pour compléter les quatre bataillons de chaque régiment, et si le cas arrivait de faire partir des troupes, je me déciderais, selon les circonstances, à faire partir deux, trois ou quatre bataillons ; mais cela ne peut être décidé qu'au dernier moment ; il faut qu'à vos exercices les quatre bataillons s'y trouvent ; je préfère prendre les quatre bataillons, ne fussent-ils qu'à 600 hommes, à voir le quatrième au rebut. En passant votre revue, vous devez faire rentrer dans les rangs les caporaux et sergents qui n'auraient pas deux ans de service, à moins que ce ne soit des caporaux-fourriers sortant des lycées, ou des hommes qui soient très-lettrés. En passant votre revue, faites-moi aussi connaître la situation de la comptabilité, la qualité des draps qu'a fournis l'administration de la guerre, enfin tout ce qui peut m'intéresser là-dessus. »

Eug. à Nap. Venise, 11 octobre 1811.

« Sire, j'ai l'honneur de rendre compte à Votre Majesté de l'état des travaux et de l'arsenal de Venise.

« *Travaux du port.* — On a dépensé, depuis le commencement des travaux, 1,500,000 francs, dont 500,000 environ cette année-ci. On dépensera encore, pour cet objet, pendant ces trois derniers mois, 150,000 francs; la nouvelle sortie de l'arsenal est entièrement faite; la machine à mâter, à moitié faite. Le nouveau canal qu'a nécessité la nouvelle sortie est terminé, et le canal conduisant à Malamocco réduit presque entièrement à dix-huit pieds d'eau ; 15 machines à creuser et 110 bastiers, pour le transport des vases, sont constamment en activité. On n'a encore rien entrepris pour le grand canal de la passe de Malamocco ; on avait commencé seulement cette année à réunir quelques matériaux. Le prix énorme auquel revenaient les pierres, soit d'Istrie, soit de Vérone, a fait presque suspendre ce travail ; on va cependant le reprendre, car Prony, qui se trouve dans ce moment à Venise, assure qu'en faisant la première partie de la digue nord de Malamocco, on obtiendra l'avantage d'enlever le banc dit de la Roquette. Ce banc, qui n'a que treize pieds d'eau à mer haute, se trouve précisément à la fin du canal de Malamocco et avant d'arriver au mouillage que les vaisseaux doivent prendre avant de sortir du port. Les avantages qui doivent résulter de ce premier travail, du grand projet de Malamocco, sont tels qu'on s'occupera dès cet hiver à rassembler une assez grande quantité de matériaux, et l'on y dé-

pensera, en 1812, de 5 à 600,000 francs, c'est-à-dire moitié du prix du devis qui en a été fait. Ainsi, en résumé, les travaux dits du port de Malamocco devaient coûter, d'après l'estimation de MM. Prony et Sganzin, 7,000,000. Le prix des pierres, et les difficultés pour s'en procurer, portent l'estimation actuelle au double, c'est-à-dire à 14,000,000. Les travaux sont donc en principe suspendus ; mais comme la dépense de 1,100,000 francs, sur ces 14,000,000, est reconnue de rigueur pour enlever le banc de la Roquette, on se bornera à ce travail-là, d'autant plus que c'est toujours marcher au but du grand projet.

« *Travaux de l'arsenal.* — Les travaux de l'arsenal, à Venise, sont dans la plus grande activité. Près de 4,000 ouvriers y sont employés. Le *Rivoli* est entièrement achevé ; le *Mont-Saint-Bernard* est sorti mardi de l'arsenal ; on va terminer son armement dans le canal Saint-Marc, mais il n'a encore reçu que la moitié des hommes qu'on lui avait annoncés de Toulon, Gènes et Toscane. *Il Regeneratore* se mâte en ce moment; il sera doublé peu à peu et pourra probablement sortir de l'arsenal à la fin de ce mois ou au commencement de novembre. La frégate italienne la *Princesse-de-Bologne* se double en cuivre en ce moment; elle sortira sûrement à la fin du mois de l'arsenal. L'artillerie de ces bâtiments est prête ; les équipages leur sont destinés. La sculpture seule du *Regeneratore* est un peu en arrière et paraît ne devoir être terminée qu'à la fin de ce mois. Les constructions des autres vais-

seaux avancent aussi très-rapidement. Le vaisseau français le *Castiglione* et le vaisseau italien le *Royal-Italien* pourront être lancés au mois de mars prochain. La frégate italienne la *Piave* pourra être lancée en avril. Si Votre Majesté fait des fonds suffisants pour le compte de la France, on pourra lancer à la fin de 1812 le *Duquesne* et une des deux frégates françaises. L'administration de la marine de Venise a dépensé jusqu'à ce jour 9,000,000 pour 1811, savoir, 3,400,000 francs pour la France, et 5,600,000 francs pour l'Italie. Dans cette dernière somme sont compris 120,000 francs avancés à la marine de Naples, et 80,000 francs à la marine illyrienne. Sur les 3,400,000 francs dépensés pour la marine française, 3,100,000 francs ont seulement été reçus. Le ministre de la marine impériale doit donc encore 300 mille francs, indépendamment des 400 dont il devait toujours être en avance ; à ce sujet, je dirai à Votre Majesté que je n'ai point trouvé qu'il y eût dans l'arsenal une assez grande quantité d'approvisionnements. Beaucoup de bois manquent dans plusieurs espèces. Le commissaire général de marine a calculé qu'il faut pour l'année prochaine à peu près 1,500,000 francs de bois. Nous ne sommes point encore en 1812, et cependant 4 à 500,000 francs vont être dépensés, d'ici au 1er janvier, pour le service de l'année prochaine. Dans les six premiers mois de 1812, on devra avoir complété la dépense de 1,500,000 francs ; il serait bien important que le million 200,000 francs, qui devait être toujours dépensé en avance fût supporté

moitié par la France, moitié par l'Italie. Je prie Votre Majesté de prendre cette observation en considération et de donner des ordres en conséquence.

« *Forces navales.* — Il me reste à parler à Votre Majesté de ses forces navales dans l'Adriatique. J'ai témoigné au capitaine de vaisseau Barré de réunir le plus tôt possible au Spignon les trois vaisseaux, afin de les faire passer, au premier vent favorable, à Ancône. Le capitaine Barré m'a fait à ce sujet beaucoup d'objections : il dit que les équipages ont besoin d'être réunis pendant plusieurs mois d'avance à bord des vaisseaux, avant de les risquer en pleine mer; il dit que ces équipages, et particulièrement le *Mont-Saint-Bernard*, sont composés de conscrits; il demande, avant de sortir de Malamocco, d'aller visiter le port d'Ancône, dont il a, dit-il, mauvaise opinion pour hiverner des vaisseaux; enfin, il désire d'être autorisé à passer l'hiver au Spignon, employer tout ce temps pour l'instruction de ses équipages en se servant des quatre bricks que j'ai mis à sa disposition. Je suis, quant à moi, d'un avis différent du sien. Je pense que ses équipages se formeront plus en deux mois, à Ancône ou Pola, qu'ils ne le feraient pendant un an dans les lagunes. Je n'ai cependant point voulu donner d'ordre positif, et je prie Votre Majesté de décider elle-même la question. Il y a une chose que je crois certaine, c'est que le jour où Votre Majesté aura à Ancône trois vaisseaux et trois frégates, elle sera maîtresse de l'Adriatique, et il sera bien difficile, même aux Anglais, d'empêcher les communications avec Corfou. »

Eug. à Nap. Venise, 13 octobre 1811

« Sire, j'ai l'honneur de rendre compte à Votre Majesté que le régiment des Croates qui traverse en ce moment le royaume pour se rendre à sa destination de Besançon a perdu, dans sa traversée seule du Passeriano, 160 hommes, malgré les escortes et la surveillance. Ils sont partis par piquets de 15 à 30 hommes, ayant sous-officiers et caporaux à leur tête. La gendarmerie et les piquets de voltigeurs qui éclairaient leur marche s'étaient mis à la poursuite des fuyards ; on a rencontré plusieurs détachements. Les Croates ont répondu par des coups de fusil ; on les a de suite chargés à la baïonnette, et, dans diverses rencontres, on a pu en arrêter à peu près 80, dont 15 sont blessés, et 6 ou 7 sont restés morts sur le terrain. J'ai donné ordre qu'on jugeât sur les lieux les chefs, c'est-à-dire les sergents et les caporaux ; ils seront passés par les armes, et tous les soldats, après avoir été témoins de l'exécution de la sentence, seront garrottés et envoyés à Besançon, leur destination. »

Eug. à Nap. Venise, 13 octobre 1811.

« Sire, j'ai reçu seulement hier, 12, l'ordre de Votre Majesté du 5, d'Anvers, pour égaliser les quatre bataillons de chaque régiment, soit en force, soit en vieux soldats. Les intentions de Votre Majesté vont être successivement remplies, je dis successivement, parce que les régiments qui sont au camp sont plus ou moins éloignés de leur quatrième bataillon. Je n'avais fait rendre aux camps que les trois premiers bataillons de chaque corps, parce que les régiments n'ont pas encore pu fournir trois batail-

lons à 700 hommes. Ensuite les ordres du ministre de la guerre, du mois de juillet, pour la formation du corps d'observation de l'armée d'Italie n'avaient porté les régiments que comme ne devant fournir que trois bataillons, et on avait cru devoir porter ces bataillons au plus haut possible. Je vais cependant donner les ordres nécessaires pour remplir les ordres de Votre Majesté, et je la prie de vouloir bien, dans la distribution des conscrits de 1812, ne pas oublier les corps de son armée d'Italie, presque tous ayant besoin de 800 à 1,000 hommes. »

« Sire, j'ai l'honneur d'adresser à Votre Majesté l'état sommaire de son armée italienne au 1er octobre. Je joins aussi un projet de décret pour la levée de la conscription de 1812. Je propose à Votre Majesté de porter l'actif à 9,000 hommes, et la réserve à 6,000, afin de pouvoir remplacer les pertes des régiments qui sont en Espagne. Leurs quatrièmes et cinquièmes bataillons se trouvent réduits presqu'à rien. Le projet de décret ci-joint est rédigé dans ce sens. » Eug. à Nap. Venise, 15 octobre 1811.

« Sire, j'ai l'honneur de rendre compte à Votre Majesté du départ d'Ancône d'un premier convoi de grains pour Corfou de 4,732 quintaux, et du départ prochain d'un second convoi portant 6,732 quintaux. Successivement partiront divers convois, jusqu'à concurrence de la totalité des 20,000 quintaux que doit expédier le royaume. Je prie Votre Majesté de croire qu'on ne négligera rien pour remplir exac- Eug. à Nap. Venise, 15 octobre 1811.

tement ses ordres et ses intentions pour cet important objet. »

Eug. à Nap. Milan, 17 octobre 1811.

« Sire, j'ai l'honneur de rendre compte à Votre Majesté du résultat de ma visite à Palma-Nova. La place a, sans contredit, beaucoup gagné depuis les derniers travaux ordonnés par Votre Majesté ; mais ce qui reste à dépenser pour l'achever totalement est encore bien considérable. La nouvelle estimation faite porte à 4,200,000 francs ce qui reste à faire dans l'espace de quatre ans ; mais il ne manquera rien après.

« Art. 1er. — *Travaux des lunettes.* — Les neuf lunettes ont leurs escarpes, contrescarpes et traverses casematées entièrement achevées. On achève en ce moment le chargement des terres sur les trois lunettes dont l'escarpe a été finie cette année. Les gorges de deux lunettes sont entièrement achevées avec leurs réduits et communications souterraines aux fossés de la place. Les gorges des sept autres lunettes n'ont que la communication et leurs revêtements jusqu'à la naissance des voûtes. On propose, pour achever le tout, de dépenser, en 1812, 140,000 francs.

« Art. 2. — *Perfectionnement des glacis et des contrescarpes des saillants des bastions.* — On a fait à neuf quatre contrescarpes ; on a fait l'arrondissement des cinq autres; on a réparé les gorges des demi-lunes et changé les rampes de ces ouvrages sur six fronts. On a terminé le terrassement et les réparations des maçonneries à la gorge des

autres demi-lunes. Il faut 128,000 francs pour achever ces travaux. Une seule demi-lune a un réduit casematé à sa gorge. On propose de faire le même travail aux autres demi-lunes, pour lesquelles il faudrait 640,000 francs. Votre Majesté peut accorder d'en faire deux par an.

« Art. 3. — *Tenailles en terres devant les courtines.* — Ce travail est en grande partie achevé ; le creusement de la cunette a fourni, sur quatre fronts, assez de terre pour le remblai des tenailles ; sur les autres fronts, les déblais n'ont pas suffi. Il reste donc, pour l'année prochaine, à terminer les masses des cinq tenailles et l'achèvement des aqueducs en maçonnerie, pour le libre passage des eaux. On évalue cette dépense, que l'on propose pour 1812, à 120,000 francs. La direction des fortifications propose en outre à cet article de faire un revêtement de gorge avec galerie de mines aux tenailles. Cet ouvrage coûterait 640,000 francs que je crois devoir rejeter.

« Art. 4. — *Casernes défensives.* — Une des casernes est entièrement achevée. Deux peuvent être terminées cette année, si les gelées ne viennent pas trop tôt. Les six autres sont fondées et plus ou moins élevées au-dessus du sol. Sur 2,600,000 francs d'estimation de ces casernes, 1,085,000 francs a déjà été dépensé ou le sera cette année. Il reste donc 1,515,000 francs pour cet objet dans les quatre années successives. En accordant 380,000 francs par an, on ne pourra en achever qu'une et en avancer une deuxième, car la plus avancée des six der-

nières n'a pas trois pieds de mur au-dessus de terre.

« Art. 5. — *Plantations d'arbres.* — Ce travail n'est pas aussi avancé que Votre Majesté aurait pu le désirer, par la raison que depuis 1809 jusqu'à ce jour on a travaillé aux terrassements des glacis, chemins-couverts, etc., etc., et que les orages survenus ont occasionné tous les ans des dommages considérables. On a déjà dépensé 25,000 francs. Il y a à peu près vingt mille pieds d'arbres de plantés, et une pépinière en contient un assez bon nombre. Six mille pieds d'arbres au moins vont être plantés cette année. On propose de continuer les plantations et d'accorder pour cette partie 10,000 francs par an.

« Art. 6. — *Réparations des brèches au corps de place, et entretien.* — Les anciens revêtements des bastions ont besoin de continuelles réparations. L'ancienne maçonnerie est généralement mauvaise. On a déjà dépensé 42,000 francs, les trois dernières années, pour cet objet, et on suppose qu'il faudra encore 20,000 francs par an pendant trois ou quatre ans.

« Art. 7. — *Construction de trois magasins à poudre et d'une salle d'artifice.* — Ces trois magasins et la salle d'artifice sont totalement achevés. Le plus anciennement fait de ces magasins est seul occupé en ce moment, et l'artillerie attend quelque temps avant d'occuper les deux derniers et la salle d'artifice, les uns et les autres étant encore trop frais. Quant aux ouvrages qui regardaient la réparation des souterrains des orillons, l'agrandissement des flancs des bastions, et l'assainissement de la

ville, tout est achevé ; mais Votre Majesté se rappellera qu'il n'existe point de contrescarpes aux demi-lunes; le directeur les propose avec réduit de places rentrantes et galeries de mines ; ce serait une dépense de 900,000 francs qu'on répartirait dans quatre années successives.

« En résumé, les travaux ordonnés par Votre Majesté sont très-avancés. Si elle daigne accorder comme je le pense, pour 1812, 700,000 francs, on pourra achever une quatrième caserne défensive, avancer à moitié la cinquième, faire des réduits casematés à deux demi-lunes, achever les réduits des sept lunettes, et terminer enfin tout le système du glacis. J'aurai l'honneur, en novembre prochain, de proposer à Votre Majesté la distribution des fonds pour les plans en 1812. »

« Sire, j'ai l'honneur de rendre compte à Votre Majesté que les Anglais ont évacué l'île de Lissa de marchandises et de propriétés particulières. Il paraît qu'ils ont eu vent de l'expédition projetée, et que même ils auraient suspendu les travaux du fort qu'ils faisaient pour défendre l'entrée du port. Il n'y a à Lissa qu'une seule frégate ennemie. » Eug. à Nap. Milan, 20 octobre 1811.

« Mon fils, j'attache une grande importance à ce que les quatre bataillons de mes régiments soient traités de même, qu'ils soient tous maintenus en égalité et qu'il n'y ait aucune différence du quatrième au premier. Si les colonels s'aperçoivent qu'on néglige les quatrièmes bataillons, ils croient que Nap. à Eug. Amsterdam, 25 octobre 1811.

ces bataillons ne doivent pas les suivre ; ils en font le refuge de tous leurs vieillards et hommes impotents ; et si, plus tard, je veux faire marcher ces quatrièmes bataillons, je ne les trouve plus? D'un autre côté, les officiers qui attendent leur retraite passent dans ces quatrièmes bataillons, y restent, y continuent à occuper des emplois qu'ils ne peuvent plus remplir. Faites venir au camp, s'il doit durer encore quelque temps, les quatrièmes bataillons, autant que cela vous sera possible. Je vais vous envoyer beaucoup de conscrits réfractaires, qui sont en Corse et à Toulon, pour compléter vos corps. »

Nap. à Eug. Amsterdam, 25 octobre 1811.

« Mon fils, je reçois votre lettre du 11 octobre. J'attache comme vous la plus grande importance à ce que le *Rivoli*, le *Mont-Saint-Bernard* et le *Régénérateur*, accompagnés de la *Princesse-de-Bologne*, de deux bricks et de toutes les canonnières que vous pourrez trouver à Venise, se rendent à Malamocco, qu'on profite de l'été de la Saint-Martin et d'un temps convenable pour faire passer le *Rivoli*, accompagné de la *Princesse-de-Bologne* et des deux bricks; en commençant à huit heures du matin l'opération, à midi le vaisseau doit être libre, et voguer sur Ancône ou sur Pola ; le *Mont-Saint-Bernard* et le *Régénérateur* sortiront immédiatement après, et il me semble qu'ils doivent pouvoir passer le surlendemain du passage du premier. Il ne doit pas falloir plus de trente-six heures pour appliquer les chameaux. Le désir qu'a le capitaine d'aller voir Ancône est naturel, il n'y a que de l'utilité à ce qu'il

reconnaisse ces parages; faites-le partir en poste et par terre; s'il pouvait même voir Pola, il n'y aurait pas d'inconvénient. Avant que les vaisseaux soient à Malamocco, le commandant recevra une lettre qui ordonnera leur sortie. Je suppose que vous présiderez vous-même à cette importante opération, que vous préviendrez le général Bertrand, pour qu'il fasse vérifier l'état des batteries de Pola; que si vous n'avez point de télégraphes sur la côte jusqu'à la pointe de Pola ou d'Ancône, vous vous ferez instruire par des courriers extraordinaires de tout ce qui serait signalé; du moment que vous serez assuré qu'il n'y a pas de vaisseau de 74 ennemi dans le nord de l'Adriatique, vous n'avez aucune chance à courir, vous avez des avisos, des goëlettes, des demi-chebecks, etc.; à Venise, vous pouvez en former une chaîne très-loin en mer, qui vous fera connaître tous les jours, par des signaux, l'état des choses. La frégate la *Flore* est-elle entrée à Venise pour se réparer? Si cela est, il faudrait la retenir pour accompagner les vaisseaux à leur sortie de Malamocco. »

« Mon fils, je reçois votre lettre du 17 sur Palma-Nova. Je déciderai aux conseils de décembre ce qu'il faudra y faire en 1812, mais mon but se trouve déjà rempli; les lunettes et le corps de la place sont en état, on ne sera plus obligé d'armer et de désarmer à la moindre alerte. Les magasins à poudre sont en nombre suffisant; les flancs-bas, les casernes défensives existant doivent déjà mettre 2,500 hommes

Nap. à Eug. Rotterdam, 26 octobre 1811.

à l'abri de la bombe; tout le reste peut donc se faire progressivement; mais où je désire porter les principales ressources du royaume, c'est à Venise. Faites faire des projets; il faudrait y dépenser deux millions l'année prochaine, et surtout à Malghera. Le grand nombre de matelots, d'ouvriers, les établissements que j'ai là, veulent qu'on porte la plus sérieuse attention sur ce point important.

« Mantoue est assez forte; d'ailleurs cette place est aujourd'hui en seconde ligne. Palma-Nova paraît avoir acquis le degré de force convenable. Legnago, Peschiera remplissent leur but. Venise, Ancône, les places maritimes sont les points où il faut dépenser jusqu'à 3 millions en 1812. Il faut de très-beaux projets pour Malghera, il en faut pour Brondolo, ce sont les deux clefs de Venise; avec ces deux points fortement occupés, la grande quantité de canonnières, de prames, de bateaux que la situation de ma marine me permet d'avoir, cette place sera suffisamment gardée. Il faut de fortes batteries à Malamocco, tenir les magasins du fort en état, et, s'il est nécessaire, y faire quelques ouvrages; chargez un officier d'en diriger tous les projets, afin qu'on puisse faire à Venise une forte campagne l'année prochaine.

« Je suis à Rotterdam; j'irai d'ici dans le grand-duché de Berg, et après cela à Fontainebleau. J'ai été extrêmement content de la Hollande. Ces gens n'ont conservé de souvenir de leur indépendance que pour sentir les avantages de leur réunion et d'y trouver l'uniformité de lois, un système modéré de contributions et une marche régulière dans les

affaires. Ils sont plus Français qu'aucuns habitants des pays réunis; quant au roi, ils n'ont conservé d'autres souvenirs de lui, si ce n'est que c'était un bonhomme fort changeant, qui avait peu de vues d'administration, et qu'il défaisait le soir ce qu'il avait entrepris le matin; je n'ai vu nulle part autant de mouvement et d'aussi bons sentiments. En cela mon attente a été, je l'avoue, agréablement surpassée. J'ai plusieurs vaisseaux sur les chantiers, et ils me seront extrêmement utiles pour ma marine, car ils sont tous matelots; c'est un pays extrêmement intéressant. »

« Sire, aussitôt mon arrivée à Venise, je me suis occupé de l'objet dont Votre Majesté m'a fait l'honneur de m'entretenir dans sa dernière lettre, c'est-à-dire, savoir de l'ingénieur Tupinier si les chameaux construits à Venise pourraient être employés sur un vaisseau de 74, de modèle ordinaire, c'est-à-dire de grande dimension. — J'ai l'honneur de rendre compte à Votre Majesté que l'ingénieur Tupinier m'a assuré que les chameaux construits à Venise (par cet ingénieur) peuvent être employés aisément non-seulement sur un vaisseau de 74 de grande dimension, mais encore sur un vaisseau de 80. Les chameaux de cet ingénieur étant construits par parties et divisés en quatre, peuvent s'appliquer soit au vaisseau de 74, soit au 80, en y ajoutant seulement des sections intermédiaires. En conséquence de cela, j'ai l'honneur de proposer à Votre Majesté de ne plus mettre à l'avenir sur le chantier Eug. à Nap. Venise, 28 octobre 1811.

que des vaisseaux de 74 de grande dimension, et Votre Majesté pourra même ordonner le nombre des vaisseaux de 80 qu'il lui plaira ; malheureusement, pour les sept vaisseaux qui sont aujourd'hui sur le chantier, il n'est plus temps de changer les dimensions qui leur sont affectées. »

Eug. à Nap. Venise, 28 octobre 1811.

« Sire, je m'empresse de rendre compte à Votre Majesté de la visite que je viens de faire des fortifications de Venise.

« *Fort Malghera.*—Tous les mouvements de terre de l'enceinte du fort sont presque entièrement terminés, et le seront tout à fait au milieu du mois prochain. On a augmenté le relief des travaux et massé les deux contre-gardes et le bastion du côté de la lagune. Il restera l'année prochaine à accorder des fonds pour augmenter le relief de l'ouvrage intérieur ou réduit, pour lui donner du commandement sur l'enceinte. On a dépensé pour ce travail, en 1811, 244,000 francs, et on demande 150,000 francs pour augmenter le relief de la deuxième enceinte, terminer les deux contrescarpes, achever le bastion du côté de la lagune, terminer les talus intérieurs, achever les glacis, places d'armes, barrières, etc.

« Des deux magasins à poudre de 50,000 kilogrammes chaque, l'un est très-avancé et sera achevé cette campagne, l'autre est fondé; on demande pour cet article 60,000 francs l'année prochaine.

« Une des deux casernes défensives, de 200 hommes chacune, est déjà faite jusqu'à la naissance des

voûtes, et on fonde la deuxième; on a déjà dépensé 118,000 francs pour cet article, et on demande 220,000 francs pour le terminer.

« La redoute de Campello est presque entièrement terminée, le radier et la fondation de l'écluse sont à moitié faits. Cet ouvrage pourra être terminé en 1812, si on accorde les 250,000 francs demandés.

« En résultat, on avait dépensé au fort de Malghera, avant 1811, 620,000 francs; on y aura dépensé, en 1811, 430,000 francs; il sera nécessaire pour le terminer de 476,000 francs.

« Je propose à Votre Majesté d'accorder pour 1812 la somme de 300,000 francs.

« *Fort du Lido.* — On avait commencé, d'après mes ordres, en 1809, un travail utile à ce fort, c'était une digue faisant contrescarpe du côté de la mer. On a fait à peu près le tiers du front de l'ouvrage, et on y a dépensé 45,000 francs; il faudrait environ 100,000 francs pour terminer les deux autres tiers. Si on ne fait pas ce travail, les sables de la mer s'amonceleront tellement sur les revêtements du fort, qu'on pourrait y entrer à cheval sur presque tout le front du côté de la mer, c'est-à-dire sur un espace d'environ 100 toises.

« *Fort Alberoni.* — On n'a rien dépensé cette année pour ce fort, parce que Votre Majesté n'a rien accordé; mais, par sa situation, il serait nécessaire de le mettre dans un bon état de défense; il n'est point revêtu, et il y a une amélioration à faire à l'enceinte; il faut aussi terminer le petit magasin à

poudre dont les fondations sont faites; il n'existe dans ce fort aucun établissement; toutes les troupes qu'on y place tombent malades; il serait bien de faire à la gorge de l'ouvrage une caserne défensive pour 100 hommes. Le génie demande, pour amélioration de l'enceinte du fort, 90,000 fr.; pour achever le magasin à poudre, 20,000 francs; pour la caserne à finir, 90,000 francs. Total, 220,000 francs.

« Je propose à Votre Majesté d'accorder, sur cette somme de 220,000 francs, celle de 60,000 fr. pour l'année prochaine.

« *Fort carré de Brondolo.* — Le front vers la mer est à peu près terminé. Les deux points de droite et de gauche ne sont qu'ébauchés; je n'ai point trouvé cet ouvrage aussi avancé que je l'espérais. Le terrain étant très-sablonneux, les coups de vent de l'hiver enlèvent le travail de l'été; on est obligé d'aller chercher fort loin la terre grasse pour maintenir les sables. On aurait dépensé pour ce fort, avant 1811, 150,000 francs; pour 1811, on y dépense 80,000 francs, dont 50,000 sont seulement dépensés en ce moment. On demande 1,178,000 francs pour terminer entièrement cet ouvrage. Je propose à Votre Majesté de ne m'accorder pour l'année prochaine que 100,000 francs, qui suffiront pour terminer les deux fronts latéraux à celui qui fait face à la mer. Les deux petits ouvrages en terre sur la rive droite de la Brenta, faisant partie du système de ce fort, sont très-avancés; il restera à en perfectionner les reliefs, et à y faire, suivant le projet, des corps de garde défensifs.

« *Fort de la Cavanella.* — L'enceinte du fort est à peu près terminée; il reste, pour achever l'ouvrage d'après le projet, à y faire une lunette, magasin à poudre, caserne, corps de garde et écluses de fuite d'eau. On n'a rien fait cette année à ce fort, parce que Votre Majesté n'avait pas de fonds de faits. On a dépensé, avant 1811, 200,000 francs. On demande, pour finir, 560,000 francs; je ne propose pas à Votre Majesté d'accorder de fonds pour l'année prochaine, ce fort n'étant plus aujourd'hui d'un intérêt majeur.

« Je ne parle pas à Votre Majesté des forts Saint-André, San-Pietro et San-Felice, de la redoute Caroman, parce qu'aucuns fonds n'ont été accordés pour ces forts qui sont en assez bon état et qui ne demandent que les réparations courantes. »

« Sire, j'ai l'honneur de rendre compte à Votre Majesté que Prony vient de me remettre les trois rapports que Votre Majesté m'avait chargé de lui demander à son retour de Rome; savoir, l'un sur les ouvrages du port d'Ancône, l'autre sur ceux de Venise, et le troisième sur le cours du Pô, sur l'élévation effrayante et progressive de son lit et sur les travaux que l'on pourrait faire pour sauver le pays d'une submersion. Je fais copier ces trois rapports, que j'enverrai ensuite à Votre Majesté. Prony a été satisfait des travaux faits jusqu'à ce jour; il a tracé ceux à continuer et a donné quelques idées pour leur amélioration. — Pensant qu'il pourrait être agréable à Votre Majesté de donner à Prony un témoignage

Eug. à Nap.
Venise,
28 octobre
1811.

de satisfaction, je propose à Votre Majesté de lui accorder la croix de chevalier de la Couronne de fer. »

Eug. à Nap. Milan, 29 octobre 1811.

« Sire, j'ai l'honneur de rendre compte à Votre Majesté que j'ai reçu ce matin sa lettre du 20, d'Amsterdam, qui m'annonce l'envoi de 800 hommes montés pour compléter les régiments français et qui m'enjoint d'envoyer à Domodossola des officiers et sous-officiers pour relever ceux du 4e escadron qui amènent les détachements. Les ordres sont donnés de suite pour que ces officiers et sous-officiers se trouvent à Domodossola vers le 5 du mois prochain, époque présumée de l'arrivée des détachements. Il me reste à demander à Votre Majesté des revues pour les régiments d'infanterie de l'armée française. Il n'y a pas un régiment qui puisse mettre aujourd'hui sous les armes au delà de 2,000 hommes. J'attends, à mon arrivée à Milan, de faire à Votre Majesté un rapport résultant des revues que j'ai passées. »

Eug. à Nap. Milan, 31 octobre 1811.

« Sire, j'ai reçu les deux lettres de Votre Majesté, d'Amsterdam, du 25 courant ; ses intentions relativement aux quatrièmes bataillons de guerre de chaque régiment seront ponctuellement exécutées : ils seront égalisés en bons soldats et vieux officiers ; en un mot, il n'y aura pas de différence avec le premier bataillon. Quant à ce qui regarde le commandant des forces navales, je vais lui donner des ordres pour qu'il se prépare à gagner Pola ou Ancône, en profitant, s'il est possible, de l'été de la Saint-Martin, et je me charge, au moment de sa sortie, de le

faire éclairer par des bricks, comme Votre Majesté me l'a prescrit. »

« Sire, j'ai l'honneur de présenter à Votre Majesté la situation, au 20 de ce mois, des envois faits à Corfou sur les 20,000 quintaux de grains ordonnés par Votre Majesté pour Corfou, suivant son décret du 6 avril dernier : 4,000 quintaux sont partis le 6 octobre d'Ancône sur deux bâtiments bons voiliers; 545 quintaux sont partis le 7 octobre sur trois mouches; 5,000 quintaux sont partis le 14 sur des bâtiments ottomans; 557 quintaux étaient chargés sur trois mouches et ont dû mettre à la voile le 20. Il ne restait donc plus à faire partir, au 20 octobre, que 9,000 quintaux, la plus grande partie en riz. Sur ces 9,000 on charge en ce moment à Ancône 8,525 quintaux qui doivent partir dans les premiers jours de novembre; les 5,700 quintaux sont en route pour être versés à Ancône, et partiront bien certainement dans la dernière quinzaine de novembre. » Eug. à Nap. Milan, 2 novembre 1811.

« La marine italienne manquant de capitaines de vaisseau, j'ai l'honneur de prier Votre Majesté de vouloir bien m'accorder pour capitaine de vaisseau, au service italien, le capitaine de vaisseau français Milius; cet officier, employé déjà depuis un an à Venise, y est d'une grande utilité pour tout ce qui est manœuvre et mouvement. C'est un officier très-instruit et en état de commander un vaisseau. » Eug. à Nap. Milan, 5 novembre 1811.

« Sire, j'ai l'honneur d'adresser à Votre Majesté la situation de son armée d'Italie à l'époque du Eug. à Nap. Milan, 8 novembre 1811.

1er novembre, et je la prie de remarquer dans la situation particulière des corps que, suivant ses intentions, les bataillons ont été égalisés. Le chef d'état-major n'a pas cru devoir les égaliser dans la situation du corps d'observation, parce que l'ordre du ministre pour l'organisation de ce corps d'observation avait fixé que les régiments ne formeraient que trois bataillons; mais d'abord cette organisation n'existe que sur le papier, et je vais même ordonner au chef d'état-major de porter dans cet état particulier les corps tels qu'ils sont, c'est-à-dire 4 bataillons. Je proposerai aussi à Votre Majesté une nouvelle organisation de ce corps d'infanterie, car depuis le printemps il est survenu bien des changements, plusieurs des corps qui devaient en faire partie étant rentrés en France, d'autres se trouvant déjà même en Espagne. »

Eug. à Nap. Milan, 8 novembre 1811.

« Sire, Votre Majesté m'avait ordonné de voir toutes les troupes composant l'armée d'Italie, et de lui faire un rapport sur ma revue. Aussitôt mon inspection terminée, j'ai fait rédiger les deux livrets ci-joints, qui feront connaître à Votre Majesté la situation exacte de ces troupes sous tous les rapports.

« J'ai commencé l'exposé par des tableaux dont l'explication vient après. J'ai été généralement bien satisfait des troupes. — Le camp leur a fait du bien, surtout aux officiers; il serait à désirer que Votre Majesté voulût bien accorder la réunion de ces troupes aux camps pendant trois mois de chaque année, car un mois, six semaines ne suffiront pas. J'ai une

seule réclamation à faire à Votre Majesté. On fait bien de défendre dans les corps tout ce qui est luxe; mais, suivant moi, on a poussé cela trop loin. Trois circulaires du ministre-directeur, du 21 février 1811, du 28 mars 1811 et du 10 septembre dito, contiennent la défense expresse des plumets aux grenadiers et aux voltigeurs. Comme il existe aussi une autre lettre du ministère qui suspend tout achat de bonnets d'oursin pour les grenadiers, il s'ensuit : 1° qu'il y a une bigarrure désagréable et peu convenable; 2° qu'on ne distingue plus les grenadiers des compagnies du centre, et je l'ai jugé par moi-même. Les grenadiers du 106e ont suivi strictement les ordres du ministre, ils n'ont donc plus que le shako, mais tout uni, et le pompon rouge. On a bien permis une houpette, mais cela ne signifie rien; car, à la première pluie, la houpette est bientôt au niveau du pompon. Les compagnies du centre ont les mêmes shakos, ont des pompons orange, rouge, etc. Il s'ensuit qu'à cent pas on ne distingue pas les grenadiers. Votre Majesté sait mieux que moi l'effet moral que produit soit sur l'ennemi, soit chez nous-mêmes, la vue d'hommes d'élite. Je demande donc à Votre Majesté, ou de décider que tous les grenadiers auront des bonnets à poil, ou, si elle veut qu'ils aient des shakos, d'autoriser le plumet rouge pour les grenadiers, et le vert pour les voltigeurs. »

« Mon fils, le 5e bataillon du 1er de ligne, avec 700 hommes, est parti de Marseille le 26 octobre, ainsi que le 6e bataillon du 20e de ligne, fort de Nap. à Eug. Saint-Cloud, 12 novembre 1811.

900 hommes, ils doivent débarquer à Gênes; mon intention est que de là ils se rendent à Alexandrie ou à Sale, pour y être embarqués sur le Pô et gagner ainsi Mantoue; le 5e bataillon du 1er de ligne versera ces hommes dans le 84e, et le 6e bataillon du 20e versera les siens dans le 92e et dans les autres régiments que vous désignerez; vous aurez soin que le tiercement soit fait sans délai : mêlés avec d'anciens soldats, ces hommes s'accoutumeront plus facilement à l'état militaire; mais il faut exercer sur eux une grande surveillance. Écrivez à Borghèse pour qu'il y ait sur leur route des détachements de gendarmerie qui les observent et qui arrêtent les déserteurs. Il serait possible que le 6e bataillon du 20e fût déjà à Alexandrie, car ma première intention a été de l'y placer; mais comme je crois que ces hommes seuls ne s'accoutumeront pas à l'état militaire, je préfère les incorporer; si donc ce bataillon était resté à Alexandrie, vous écrirez à Borghèse de le faire embarquer pour Mantoue. Vous aurez à compléter en sous-officiers les cadres de ces deux bataillons, et si parmi les sous-officiers il y en avait qui eussent moins de deux ans de service, vous les incorporeriez et les remplaceriez par des hommes ayant plus de quatre ans de service, que vous tireriez de vos régiments, de sorte que vous renverrez de très-bons cadres; faites en sorte que ces dispositions soient ponctuellement exécutées. »

Nap. à Eug. Saint-Cloud. 18 novembre 1811.

« Mon fils, le brigandage s'accroît dans les environs de Rome; formez autant de colonnes mobiles

qu'il est nécessaire, composées d'Italiens et de Français, avec des détachements de cavalerie; mettez à la tête de ces colonnes des officiers actifs et intelligents, et faites-les marcher sur les États romains, elles se combineront avec celle que forme le général Miollis, pour faire cesser ce brigandage. Occupez-vous de cela avec activité. La grande-duchesse enverra également de Toscane quelques colonnes mobiles. »

« Mon fils, le 10 novembre, le 1er, le 2e et le 3e bataillon du 2e régiment de la Méditerranée sont partis de Toulon pour aller débarquer à Gênes, et de là se rendre à Plaisance. Ces trois bataillons sont forts de 2,700 hommes. Envoyez à leur rencontre à Gênes, et écrivez au prince Borghèse pour que la gendarmerie soit sur pied et arrête les déserteurs. Nap. à Eug. Saint-Cloud, 20 novembre 1811.

« Les deux premiers bataillons seront placés à Palma-Nova, où ils tiendront garnison; le 3e bataillon sera incorporé dans les régiments de l'armée d'Italie qui en ont le plus besoin. Il est convenable qu'à cet effet vous dirigiez ce troisième bataillon sur Mantoue. Ce ne sera qu'à Mantoue que s'en fera la dislocation; vous en passerez ou ferez passer la revue, et tous les sergents et caporaux qui n'auraient pas deux ans de service, vous les ferez rentrer comme soldats dans les régiments, en les remplaçant par de vieux sergents et caporaux; vous renverrez le cadre de ce troisième bataillon à Toulon; vous compterez le 1er et le 2e bataillon du 2e régiment de la Méditerranée comme faisant partie du corps d'observation d'Italie. Le 3e bataillon,

avec le 4e et le 5e, seront à Toulon, où les deux premiers bataillons seront constamment tenus au grand complet. Par ce moyen, voilà déjà quatre bataillons, savoir, le 5e du 1er de ligne, les 6e du 10e et du 20e de ligne, et le 5e bataillon du 2e régiment de la Méditerranée, ce qui fait près de 3,000 hommes que vous aurez incorporés dans vos différents régiments; ayez soin que les deux premiers bataillons de la Méditerranée soient bien tenus et bien soignés à Palma-Nova et y prennent un bon esprit. »

Eug. à Nap. Milan, 21 novembre 1811.

« Sire, j'ai l'honneur d'adresser à Votre Majesté la situation de son armée d'Italie à l'époque du 15 de ce mois. Les bataillons de guerre et tous les corps ont été organisés, suivant ses ordres, en force et vieux soldats. — Comme depuis le projet d'organisation, que le ministre avait envoyé en juillet, d'un corps d'observation, il y a eu des changements soit dans l'emplacement des corps dont plusieurs sont trop éloignés pour en faire partie, j'ai pris la liberté de soumettre à Votre Majesté un nouveau projet sur lequel je prie Votre Majesté de vouloir bien me donner ses ordres. J'ai porté les brigades de cavalerie légère à trois régiments, sur l'exemple de Votre Majesté qui l'avait fait à la grande armée, et sur la diminution sensible et prompte qu'éprouve toujours cette arme. Je n'ai porté que pour mémoire la 3e division d'infanterie, parce que je n'avais point la force des 29e et 112e. Si Votre Majesté veut bien ajouter à cette division le 52e qui est à Genève et le 23e qui est en Illyrie, j'aurai au mois de mars pro-

chain un corps d'armée qui sera bien beau et bien en état d'exécuter les ordres de Votre Majesté. J'aurai l'honneur de lui adresser sous peu un état de tout ce qui peut manquer à l'organisation de ce corps de 50,000 hommes, comme chevaux d'artillerie, compagnons d'infirmerie, etc. »

« Sire, il s'est élevé entre moi et l'inspecteur aux revues de l'armée française une discussion qu'il appartient à Votre Majesté seule de terminer. Un ordre des inspecteurs aux revues de l'armée française obligeait les voltigeurs à quitter leurs épaulettes. Cet ordre était appuyé sur plusieurs circulaires du ministre-directeur, et sur une dernière, entre autres, qui rend les inspecteurs aux revues responsables si les corps portent sous les armes autre chose que l'uniforme voulu par les décrets. Un régiment a eu même la condescendance de faire ôter à ses voltigeurs les épaulettes, sans quoi l'inspecteur refusait de passer la revue du mois. Eug. à Nap. Milan, 23 novembre 1811.

« J'ai pensé : 1° que, s'il était vrai que le décret d'organisation des voltigeurs n'a pas ordonné l'épaulette, il était de fait que l'usage en était généralement adopté dans l'armée française ; 2° qu'un ordre sur la tenue des régiments n'était pas du ressort de l'inspection aux revues, mais bien des chefs et généraux de l'armée ; 3° que l'inspecteur aux revues ne peut s'occuper de cette partie de la tenue que lorsqu'il la trouve en dépense dans les comptes des corps ; 4° enfin que cette décision ne peut partir que de Votre Majesté, puisque ce serait changer une loi

consacrée par l'usage dans tous les corps, depuis l'organisation des voltigeurs, et qu'un pareil ordre de choses, s'il existait, ne pourrait ne pas être communiqué aux chefs et généraux de l'armée. J'ai défendu aux corps de rien changer à la distinction que l'usage a établie pour les voltigeurs jusqu'à ce que Votre Majesté ait fait connaître ses intentions à cet égard. L'inspecteur aux revues a réclamé sur ma décision et menace de ne point passer la revue des corps. Je prie Votre Majesté de vouloir bien porter ses regards sur cet objet, qui, quoique léger en apparence, n'en influe pas moins sur le bon esprit de l'armée.

« Je viens d'avoir sous les yeux une grande quantité de circulaires des ministres-directeurs généraux, dans lesquelles il existe des contradictions. Je pense que, si Votre Majesté obligeait ses ministres de lui donner copie de chaque circulaire qu'ils expédient aux corps, il y en aurait beaucoup moins, et le service y gagnerait. »

Nap. à Eug. Saint-Cloud, 24 novembre 1811.

« Mon fils, le 1er bataillon du 2e régiment de la Méditerranée est parti de Toulon, fort de plus de 1,100 hommes, ainsi que le 2e; si, à l'arrivée de ces bataillons à Mantoue, ils ont plus de 800 hommes chacun, vous pouvez prendre le surplus pour l'incorporer dans vos régiments, mais il est nécessaire que ces deux bataillons ne restent pas à moins de 800 hommes chacun. »

Eug. à Nap. Milan, 25 novembre 1811.

« Sire, j'ai l'honneur d'adresser à Votre Majesté le rapport de son ministre des finances sur les comptes des exercices précédents et sur celui de l'année pro-

chaine. Je supplie Votre Majesté de daigner y porter toute son attention. Ces comptes sont sans doute loin d'être satisfaisants, mais ils sont exposés avec la plus exacte vérité. Les excédants de dépenses viennent de ce que Votre Majesté, chaque année, a réduit de beaucoup les demandes des ministres, et particulièrement celui de la guerre et marine, afin de les faire cadrer avec les recettes. Le ministre de la guerre et marine a été obligé particulièrement à des dépenses, chaque année, qui ne pouvaient pas être prévues au commencement des exercices, tels que, 1° les envois de vivres et munitions à Corfou, qui ont coûté, avec les frais de chargement, de 600,000 à 800,000 francs par an; 2° les fortifications, qui n'avaient d'abord été portées que pour 3,000,000, et qui ont été fixées successivement par Votre Majesté à 3,500,000 francs, et même à 3,700,000 francs en 1811; 3° la nouvelle formation des corps, savoir, de 4 compagnies d'artillerie à pied, et 2 à cheval; l'augmentation de 4 compagnies du train, d'un régiment de chasseurs à cheval, d'un régiment d'infanterie légère; 4° et enfin l'achat extraordinaire d'environ 1,000 chevaux, au commencement de 1811, tant pour compléter ce bataillon du train, suivant la nouvelle organisation, que pour fournir aux corps les chevaux nécessaires à l'organisation de leur artillerie régimentaire; 5° enfin la marine royale, qui, par le degré d'activité imprimé aux travaux, afin d'exécuter les intentions de Votre Majesté, a dépensé chaque année sa dotation d'un million et demi. Il me suffit d'avoir présenté à Votre Majesté l'état réel

de ses finances d'Italie pour espérer de sa bonté qu'elle prendra les mesures nécessaires pour pourvoir d'une manière efficace aux embarras positifs du trésor, qui augmentent chaque jour davantage, nuisent infiniment au bien du service et finiront par l'entraver tout à fait. »

Eug. à Nap. Milan, 26 novembre 1811.

« Sire, j'ai reçu la lettre de Votre Majesté du 20 novembre, dans laquelle elle me donne ses ordres relativement au 2e régiment de la Méditerranée. J'ai déjà écrit au prince Borghèse de faire surveiller la marche de ces trois bataillons, suivant les ordres de Votre Majesté. Je dirigerai les deux premiers bataillons de ce corps sur Palma-Nova, pour y tenir garnison, et j'incorporerai le 3e bataillon dans les régiments qui en ont le plus besoin. Le 6e bataillon du 20e, dont on m'a annoncé l'incorporation, se fera exactement suivant les ordres de Votre Majesté. Une première opération semblable vient déjà d'avoir lieu dans le 84e pour le 5e bataillon du 1er de ligne. Le rapport ci-joint fera connaître à Votre Majesté tout le détail de cette opération. Je la prie d'observer que ce bataillon, qui nous était annoncé fort de 4 compagnies d'environ 700 hommes, n'est arrivé fort que de 2 compagnies et n'ayant que 297 hommes à incorporer. J'espère que le 6e bataillon du 20e et le 5e bataillon du régiment de la Méditerranée nous fourniront plus de monde et surtout une plus belle espèce d'hommes, car ceux arrivés du 1er de ligne étaient fort chétifs. Votre Majesté, dans sa même lettre,

m'annonce un 6ᵉ bataillon du 10ᵉ de ligne. Dès qu'il arrivera, on ajoutera à son égard ce que Votre Majesté a commandé pour ces opérations. »

« Mon fils, je reçois votre lettre du 30, j'y remarque d'abord une irrégularité. Lorsqu'on me présente une affaire, et que je ne l'ai point décidée, on doit s'en tenir à ce qui a été suivi jusque-là, il n'appartient qu'à moi de juger la politique de mon royaume d'Italie. Il peut me convenir que, quoique la France n'ait pas payé aux établissements du royaume d'Italie ce qui leur revenait, mon royaume d'Italie paye cependant à la France; ce serait mal raisonner que de croire que toutes les fois que je ne réponds pas à une chose, j'y acquiesce. Quant au fond de la question, il faut me faire un rapport en deux lignes, qui me fasse connaître quelles sont les prétentions des établissements de bienfaisance du royaume d'Italie sur les monts du Piémont, de Gênes et de Parme, et que la France aurait refusé de liquider, et ce que la France a à réclamer sur les monts italiens. Je crois que la France a laissé tous les biens qui appartiennent à l'évêque de Pavie et à l'archevêque de Milan. » Nap. à Eug. Saint-Cloud, 27 novembre 1811.

« Mon fils, je reçois votre lettre du 25 novembre; vous commandez mon armée d'Italie. En conséquence, l'inspecteur aux revues doit obéir aux ordres que vous lui donnez, en tant qu'ils ne sont pas contraires aux règles de la comptabilité. Il est absurde qu'on veuille ôter les épaulettes aux voltigeurs; Nap. à Eug. Saint-Cloud, 30 novembre 1811.

maintenez-les, puisqu'elles sont utiles. Comme vous le dites fort bien, l'inspecteur peut faire des réclamations lorsqu'il est question de ces épaulettes dans la comptabilité. Je n'ai point le temps de lire toutes les circulaires, et je me garderai bien de me les faire envoyer, parce que le ministre se croirait alors en règle. Puisque vous les avez, faites-en faire un extrait, et envoyez-le-moi avec vos notes. Sur les observations que vous m'avez faites à l'égard des bonnets de grenadiers, je n'ai point conservé les bonnets d'oursin, parce que ces fourrures viennent du Canada, et parce que cela gêne beaucoup à la guerre; mais j'ai ordonné qu'on confectionnât un modèle de shakos plus élevé et plus orné, qui distingue les grenadiers des voltigeurs. Comme vous, j'attache une grande importance à maintenir cette distinction. »

Eug. à Nap. Milan, 1er décembre 1811.

« Sire, j'ai l'honneur d'adresser à Votre Majesté le budget de recettes et dépenses de la maison royale d'Italie. Il n'y a que de très-légères différences sur toutes les parties de service, si ce n'est au chapitre de l'intendance; mais cette augmentation a été nécessitée par l'augmentation des biens nationaux qui ont été versés au domaine de la couronne, et qui ont dû nécessairement élever les frais d'administration, et qui tous ont besoin de réparation. »

Eug. à Nap. Milan, 2 décembre 1811.

« Sire, j'ai l'honneur d'adresser à Votre Majesté l'état du personnel et matériel de l'administration qui manquent à son corps d'observation d'Italie.

dans le cas où ce corps serait appelé à faire quelques mouvements. Je prie Votre Majesté de donner à ses ministres les ordres qu'elle croira convenables. »

« Sire, j'ai l'honneur d'adresser à Votre Majesté le tableau de situation des hommes et chevaux des huit régiments de troupes à cheval de l'armée, après l'arrivée des détachements venant des dépôts. Tous ces détachements ont été passés en revue à Domodossola par un officier d'état-major que j'avais envoyé exprès. L'espèce d'hommes a été généralement belle et bien équipée; les chevaux un peu petits, particulièrement pour les chasseurs. Votre Majesté verra par le tableau ci-joint qu'il ne manque plus de chevaux à un escadron de guerre de ces régiments, mais qu'il manque 658 hommes pour mettre chaque escadron à 240 hommes. Je prie en conséquence Votre Majesté d'ordonner qu'une partie de ces hommes nous soient envoyés; car dans ce moment tous les régiments, excepté le 6e de hussards, vont avoir autant de chevaux que d'hommes, et, comme on peut compter dans chaque corps une trentaine d'hommes aux hôpitaux, 12 ou 15 malades à la chambre, il s'ensuivrait qu'il faudrait que chaque corps eût à ses escadrons de guerre 50 hommes de plus que de chevaux, pour que tous les chevaux puissent être montés. Un petit tableau joint à la présente situation fait connaître à Votre Majesté que la force de détachements arrivés n'a point été en totalité celle annoncée. Il a manqué 95 hommes et 57 chevaux,

Eug. à Nap. Milan, 5 décembre 1811.

et Votre Majesté remarquera dans l'état que le 30e de dragons n'a eu que 8 hommes et 42 chevaux. »

Nap. à Eug. Paris, 4 décembre 1811.

« Mon fils, j'ai examiné les cartes d'Italie que vous m'avez envoyées ; la carte réduite de la mer Adriatique sera utile, ainsi que celle du cabotage. La carte des chasses en quatre feuilles ne peut être considérée que comme une carte des environs de Milan; c'est ce dernier titre qu'il faut lui donner; la carte administrative du royaume n'est qu'une carte générale trop petite; je vous autorise à faire exécuter et graver dans le dépôt de la guerre du royaume d'Italie une carte topographique de ce royaume sur la même échelle que celle de Cassini, c'est-à-dire une ligne pour 100 toises; mais, puisque vous dites qu'il faut huit ou dix ans pour finir cette opération, il est nécessaire que vous fassiez commencer la gravure par les feuilles des frontières de l'Isonzo et du Tyrol, on arrivera ainsi successivement jusqu'aux frontières de France.

« *P. S.* Cette carte des environs de Milan est bien peu importante, il eût été plus convenable d'en faire une des environs de Venise, jusqu'aux embouchures de la Piave et du Pô. Il ne faut point parler de cartes de chasses dans un pays où il n'y a point de chasses. Les cartes des forêts de Saint-Germain, de Versailles, de Marly, de Compiègne, de Rambouillet, de Fontainebleau, ne sont utiles que pour les chasseurs, il y aurait du ridicule à porter ces idées à Milan. »

« Mon fils, je vous envoie un rapport du ministre de l'administration de la guerre sur les différentes réclamations des régiments qui sont à l'armée d'Italie. Ce travail a été relevé sur les deux livrets des revues que vous m'aviez envoyés; lisez avec attention les réponses du ministre, et faites que les corps ne fassent pas de réclamations injustement. » Nap. à Eug. Paris, 5 décembre 1811.

« Sire, j'ai l'honneur d'adresser à Votre Majesté le livret de situation de son armée italienne. Elle voudra bien y remarquer que son effectif monte déjà à 56,600 hommes; lorsque la conscription actuelle sera levée, l'effectif sera de 65,500 hommes. » Eug. à Nap. Milan, 7 décembre 1811.

« Sire, j'ai l'honneur de rendre compte à Votre Majesté qu'après avoir exécuté les ordres qu'elle m'avait donnés pour l'emploi des colonnes mobiles dans l'État de Rome, je viens de recevoir une lettre du général Miollis qui m'annonce que, la tranquillité et la sûreté des routes étant rétablies entre la Toscane, Rome et le royaume, il me prie de retirer mes colonnes, et m'engage à lui laisser pourtant encore pour quelque temps les 60 hommes de cavalerie que j'avais attachés à ces deux colonnes. J'ai cru devoir accéder à sa demande, en lui laissant pendant tout l'hiver ces 60 hommes. L'infanterie italienne et française, va rentrer dans ses garnisons respectives, ainsi que les détachements envoyés dans les montagnes, puisque leur présence est sans effet. » Eug. à Nap. Milan, 9 décembre 1811.

« Sire, il existe en Espagne des corps italiens qui Eug. à Nap. Milan,

12 décembre 1811. y sont depuis 1807, et qui, quoique renouvelés plusieurs fois, sont encore faibles. De ce nombre, est le 5e de ligne, qui, après avoir été à 4 bataillons, ensuite à 3, est enfin réduit à 2 faibles bataillons; mais, au moyen des conscrits que je viens de donner à son dépôt, je puis de nouveau former ce régiment. L'embarras est pour le cadre, car tous les anciens soldats de l'armée sont en Espagne. J'ai l'honneur de proposer à Votre Majesté de faire revenir en Italie les cadres des 2 bataillons du 5e, après avoir donné tous les soldats aux régiments de la division (le 4e et le 6e de ligne). Ces cadres feront un excellent noyau, et je pourrais sous peu de temps présenter à Votre Majesté un beau régiment disponible. Le retour de ces cadres n'affaiblira que peu la division, car il ne s'agit que de 150 hommes à peu près. Je soumets ce projet à Votre Majesté avec d'autant plus d'assurance, qu'au moyen de ces 150 vieux soldats j'obtiens un bon régiment pour le service de Votre Majesté. Chacune des divisions en Espagne serait composée de trois régiments d'infanterie et d'un régiment de cavalerie. J'attends les ordres qu'il plaira à Votre Majesté de me donner à ce sujet. »

Nap. à Eug. Paris, 12 décembre 1811. « Mon fils, je vous envoie un rapport du ministre de la guerre; je suis surpris que vous ne vous soyez pas occupé de ce régiment, comme je vous l'avais mandé; faites-le sans délai. Le bataillon qui sera incorporé recevra des capotes et les effets nécessaires au régiment où il va. Il est nécessaire que les

deux bataillons qui restent à Palmanova soient bien logés et aient des capotes. »

« Sire, j'ai l'honneur de rendre compte à Votre Majesté que le colonel Lamotte, commandant le 2e régiment de la Méditerranée, m'informe par une lettre du 29 novembre, de son arrivée à Plaisance avec les 1er et 3e bataillons et la 1re compagnie du 2e bataillon de son régiment. Rapport du ministre de la guerre à Sa Majesté l'Empereur et roi, 12 décembre 1811.

« Cet officier expose que son régiment n'a perdu, depuis son départ de Gênes, que 29 hommes par la désertion, et il attribue cette défection à la manière dont les soldats, qui sont tous dépourvus de capotes, ont été logés dans plusieurs gîtes, où ils n'ont eu pour abri que des églises ou autres lieux abandonnés, et ont été couchés sur la paille sans couverture. Le colonel Lamotte annonce qu'il a pris sur lui de faire loger sa troupe chez les habitants, et que, depuis lors, aucun homme n'a manqué à l'appel. Conformément aux intentions de Votre Majesté, j'ai donné des ordres pour que ce régiment soit embarqué sur le Pô, jusqu'à Borgo-Forte, d'où les deux premiers bataillons seront dirigés sur Palmanova, et le 3e bataillon sur Mantoue. »

« Sire, j'ai l'honneur d'adresser à Votre Majesté le rapport sur l'incorporation dans les régiments à l'armée du 6e bataillon du 20e de ligne. Votre Majesté y verra 670 hommes qui ont été incorporés : savoir, 222 dans le 9e de ligne, 229 dans le 92e, et 219 dans le 106e. L'espèce d'hommes est générale- Eug. à Nap. Milan, 15 décembre 1811.

ment fort belle, bien habillée et bien armée. On a remarqué pourtant que le drap des habits et des bonnets de police était inférieur à celui des autres corps de l'armée; quelques vestes et culottes, et particulièrement les shakos, peuvent difficilement aller au terme de leur durée, les effets de petit équipement provenant des dépôts des conscrits réfractaires de Toulon sont inférieurs à ceux des autres corps de l'armée. J'ai l'honneur de rendre compte à Votre Majesté que les 1er et 3e bataillons du 2e régiment de la Méditerrannée sont déjà arrivés à Mantoue. On procède en ce moment à l'incorporation du 3e bataillon; le 1er bataillon se rendra à Palmanova; et le deuxième, quand il sera arrivé, rejoindra le premier. Les premiers rapports que j'ai de ce corps assurent que l'espèce d'hommes est généralement très-belle, les soldats paraissent même témoigner maintenant de la bonne volonté. Ils ont déjà quelques principes d'instruction, et je réponds à Votre Majesté que, trois mois après leur incorporation, ils seront à l'école de bataillon. Il est fâcheux que Votre Majesté n'ait pas destiné 5 à 6,000 hommes de cette nature au recrutement de son armée. Nous n'avons reçu que 1,400 à 1,500 hommes, et ce qui nous vient du 1er de ligne est bien inférieur en tout à ceux du 20e et du régiment de la Méditerranée. »

Eug. à Nap. Milan, 15 décembre 1811.

« Sire, j'ai l'honneur d'adresser à Votre Majesté les copies des seules dépêches qui ont traversé le royaume cette semaine. J'y ai joint la copie d'une de

l'archiduc François, qui prouverait qu'il a une correspondance de Gênes à l'île de Sardaigne, et que cette correspondance serait facilitée par les négociants de cette ville. »

« Mon fils, voici l'organisation que je désirerais donner au corps d'observation d'Italie. La 1re division du corps d'observation d'Italie se réunira à Trente et à Bolzano. Elle sera composée (*je fixerai le jour*) de deux bataillons du 8e d'infanterie légère, de 4 bataillons du 84e, de 4 bataillons du 92e, de 4 bataillons du 106e, et de 2 bataillons croates. Nap. à Eug. Paris, 16 décembre 1811.

« Cette division portera le numéro 13, ayant décidé de donner un numéro général à toutes les divisions de la grande armée.

« La 2e division sera composée de 2 bataillons du 18e léger, de 4 bataillons du 9e, de 4 bataillons du 35e, de 4 bataillons du 53e, et de 2 bataillons espagnols.

« Cette division sera la 14e division.

« La 3e division, qui sera la 15e, sera composée de 16 bataillons italiens et *dalmates*. Ces trois divisions présenteront une force de 38,000 hommes.

« On laisserait en Italie les régiments suivants :

« *Régiments français.* — 29e d'infanterie légère, 6 bataillons; 6e de ligne, 5 bataillons; 14e léger, 3 bataillons; 112e, 5 bataillons; 13e de ligne, 5 bataillons; 23e de ligne, 2 bataillons; les cinquièmes bataillons des six régiments français composant les 13e et 14e divisions, 6 bataillons; 10e de ligne, 2 bataillons; 20e de ligne, 2 bataillons; 7e de

ligne, 1 bataillon; 42e de ligne, 1 bataillon, 1er léger, 2 bataillons; 3e léger, 1 bataillon; 67e de ligne, 1 bataillon; régiment illyrien, 1 bataillon; 52e de ligne, 5 bataillons; 102e, 2 bataillons.

« Ce qui ferait en deçà des Alpes 42 bataillons français formant 30,000 hommes d'infanterie, lesquels seront complétés par la levée de la conscription qui va être faite, celle de 1812.

« *Régiments étrangers.* — Régiments suisses, 2 bataillons; la Tour d'Auvergne, 6 bataillons; Isembourg, 4 bataillons; régiment étranger, 1 bataillon; 11 bataillons, 8,000 hommes.

« P. M. *Avec les Italiens et les Saxons, près de* 50,000 hommes.

« *Régiments italiens.* — Les 4es bataillons qui restent. Rédigez-moi cet état en règle.

« Pour la cavalerie, on formera une neuvième compagnie à chaque régiment qu'on laisserait en Italie avec les hommes malades et éclopés, et qu'on remonterait, de manière à avoir en trois mois 1,500 chevaux.

« La garde royale serait composée comme elle l'est, et sera destinée à se joindre à la garde impériale.

« Chaque division du corps d'observation d'Italie sera composée de trois brigades. Les deux divisions françaises étant ainsi organisés, faites-moi connaître ce qui manquera à leur complet pour que chaque bataillon ait 800 hommes sous les armes à son départ.

« Le 18e léger, les Croates, les Espagnols et le 8e léger sont portés au grand complet. Je suppose qu'il manque aux six autres régiments français 600 hommes à chaque régiment pour être au complet de 3,000 hommes, ce qui ferait 3,600 hommes. Je donnerai des ordres pour qu'on vous les fournisse aussitôt que vous m'en aurez envoyé l'état. On pourra prendre ces hommes dans les deux bataillons du 2e régiment de la Méditerranée, forts de 1,600 hommes; les bataillons du 1er régiment de la Méditerranée, qui sont en Corse et à l'île d'Elbe, pourront fournir 3,000 hommes.

« Six régiments à 4 bataillons font 24 bataillons. On pourrait avoir les mêmes 24 bataillons, en prenant 8 régiments à 3 bataillons, et l'on pourrait ajouter ainsi le 112e et le 13e de ligne; mais ce qui resterait en Italie serait beaucoup plus faible, car il vaut mieux garder le 112e et le 13e, qu'on peut facilement augmenter d'un bataillon, que d'avoir huit quatrièmes bataillons qui seront le rebut des corps, et qui n'offriront aucune ressource en Italie, au lieu qu'en gardant en Italie le 13e et le 112e, si les Anglais attaquaient Naples, Venise, la Toscane ou Gênes, on pourrait réunir sur-le-champ une quarantaine de bataillons d'élite francais, italiens et étrangers, indépendamment d'une quarantaine de cinquièmes bataillons pour tenir garnison et occuper le pays.

« Je vais lever la conscription de 1812, et mon intention est de compléter, pour cette levée, tous les 4e et 5e bataillons, et de la laisser tout entière

en Italie et en France pour la garde du pays.

« On formerait en Piémont une division active d'au moins 6,000 hommes : *trois* dans le royaume d'Italie, une du côté de l'Isonzo, et une du côté des Apennins, de chacune 6,000 hommes; une sur les frontières de Naples, de 6,000 hommes, de manière qu'indépendamment des 5 bataillons qui seraient renfermés dans les places de Palmanova, de Mantoue, de Peschiera, d'Ancône, on aurait 5 ou 6 divisions actives, commandées par des généraux de division et de brigade, qu'on pourrait réunir promptement sur le point qui serait menacé.

« Tracez-moi le projet d'organisation de ces corps en me faisant connaître les lieux où on les placerait, et ce que le royaume d'Italie pourrait fournir. Le corps de l'Isonzo serait principalement destiné à surveiller Palmanova, Venise, Trieste et la Dalmatie. Il serait naturellement bien placé du côté d'Udine. — Un autre corps serait chargé de surveiller Ancône, Gènes, Livourne, Rome. Ce corps serait naturellement bien placé à Bologne. Le corps qui serait chargé de surveiller Naples, Rome, Ancône et Livourne, serait naturellement bien placé du côté de Rome. Le roi de Naples, qui a une armée de 24,000 hommes, pourrait le seconder puissamment. On pourrait avoir en 6 jours 6,000 hommes, en 12 jours 18,000 hommes, et en 20 ou 25 jours 30,000 hommes réunis sur le point qui serait attaqué, c'est ce qui vous portera sans doute à penser qu'il est nécessaire de laisser en Italie quatre ou cinq bons régiments. Si vous avez besoin de rensei-

gnements, vous pouvez les demander à Borghèse; l'Italie, étant une, doit être comprise dans une même organisation : le moindre mouvement qui se ferait sentir dans une partie serait senti dans l'autre; il faut donc la contenir partout. Quant à l'artillerie, les dix régiments auront chacun deux pièces, ce qui fera 20. Les deux divisions françaises auront une batterie à cheval et une batterie à pied. Total, 28 pièces. Les dragons auront deux batteries d'artillerie légère, 12 pièces. Indépendamment de cela, il y aura une réserve qui sera de deux batteries d'artillerie à pied, chacune de 6 pièces de 12, et de 2 obusiers prussiens ou à licorne, 16 pièces. Total, 76 bouches à feu, dont 56 seulement servies par l'artillerie de ligne Le 7e bataillon *bis*, qui doit se trouver au grand complet, suffira aisément au service de ces pièces. L'artillerie italienne sera composée de 10 à 12 pièces de régiment, de 14 pièces d'artillerie de ligne, d'une batterie de réserve, de 6 pièces de 12, de 2 obusiers et d'une batterie d'artillerie légère de 6 pièces pour la cavalerie. Total, 38 pièces de canon, et, en ôtant les 10 pièces de régiment, 28 pièces de canon.

« Enfin la garde royale aura ses 18 pièces d'artillerie servies par les compagnies régimentaires, et 14 servies par les compagnies d'artillerie de la garde *à cheval et à pied*. Total, 32 bouches à feu.

« Les 18 pièces régimentaires seront de 4 ou de 3; il est nécessaire d'avoir des sapeurs et des outils attelés; faites-moi connaître si, du 1er au 10 janvier, les trois divisions du corps d'observation

pouront être réunies, la 1re à Trente et à Bolzano, la 2e à Brescia et la 3e à Vérone, et la cavalerie aux environs avec toute l'artillerie, bien attelée, double approvisionnement de caissons, compagnies du train du génie, et au moins 6,000 outils attelés, afin qu'en février ce corps puisse se mettre en campagne.

« Le 9e bataillon des équipages militaires, qui est à Plaisance, dont vous enverrez passer la revue, et les caissons italiens, pourront porter tout ce qui est nécessaire. Il sera nécessaire que ce corps marche par division, de manière à arriver rapidement sur Ratisbonne. Je n'ai pas besoin de vous dire que ces ordres devront s'exécuter avec le plus de mystère possible, et qu'il faut que les gazettes ne parlent pas et ne donnent aucune alerte.

« La cavalerie légère sera composée, savoir :

« 1re brigade, le 6e de hussards et le 8e de chasseurs;

« 2e brigade, le 6e et le 25e de chasseurs;

« 3e brigade, le 9e et le 19e de chasseurs;

« 4e brigade, le 2e et le 3e régiment de chasseurs italiens.

« Je crois que le 4e de chasseurs est déjà parti de Turin. Ces quatre brigades prendront les numéros généraux : la 1re brigade sera la 10e, la 2e sera la 11e, la 3e brigade sera la 12e, et la 4e sera la 13e.

« Chaque brigade partira forte de 1,200 chevaux, hormis la brigade italienne, qui sera de 1,600; mais les autres brigades ne tarderont pas à recevoir des dépôts 400 chevaux. Chaque régiment de cavalerie laissera les cadres de la 9e compagnie bien com-

plets et 50 chevaux, lesquels seront promptement quadruplés. Présentez-moi des généraux de cavalerie pour commander ces brigades.

« Je n'ai point même communiqué cela au ministre de la guerre. Rédigez-moi ce travail en règle, mettez-y les officiers, les compagnies d'artillerie, du génie, les caissons et tous les autres détails parfaitement en état; faites-moi connaître aussi ce qui manque en détail à chaque corps, je vous donnerai alors des ordres pour l'exécution. »

Nap. à Eug. Paris, 16 décembre 1811.

« Mon fils, je ne sais si je vous ai mandé qu'il était nécessaire que vos troupes eussent une paire de souliers aux pieds, deux paires dans le sac et une ou deux paires dans les caissons, c'est aux régiments à s'en procurer. Par ce moyen, on peut espérer qu'ils arriveront sur la Vistule avec deux paires de souliers dans le sac et une paire aux pieds. »

Eug. à Nap. Milan, 19 décembre 1811.

« Sire, j'ai l'honneur d'adresser à Votre Majesté la situation du bataillon de marche d'Illyrie partant de la 8° division militaire pour conduire les conscrits en Dalmatie. J'ai fait passer une revue exacte de ce bataillon à son arrivée dans le royaume; il était fort de 18 officiers et 1,065 hommes sous les armes. Ce corps a laissé dans sa marche 157 hommes aux hôpitaux et a perdu 96 déserteurs jusqu'à son arrivée dans le royaume. — La gendarmerie a l'ordre de surveiller sa marche jusqu'aux frontières d'Illyrie. D'après le rapport qui m'a été fait par le général Thiry, il paraît que les hommes sont en général

d'une faible constitution; presque tous sont à l'école de bataillon. L'habillement, l'armement, le linge et la chaussure sont au complet. Quant à l'équipement, les gibernes manquent dans le 18e léger et le 25e de ligne, ainsi que les bretelles de fusil. »

Nap. à Eug. Paris, 20 décembre 1811.

« Mon fils, vous ne me parlez plus de la marine italienne : où est le *Rivoli?* où est le *Mont-Saint-Bernard?* où est le *Régénérateur?* où est la *Princesse-de-Bologne?* Sont-ils à Malamocco et en situation de partir? Vous ne m'avez pas non plus rendu compte de l'arrivée de l'*Uranie* à Ancône. »

Nap. à Eug. Paris, 21 décembre 1811.

« Mon fils, je reçois votre lettre du 15; je vois avec plaisir que vous avez été content des 670 hommes du 20e, et des 2,500 hommes des régiments de la Méditerranée. Vous allez recevoir incessamment 900 hommes du 10e de ligne. Je ne sais quel ordre j'ai donné pour les cadres des bataillons du 20e et du 10e, mais il est inutile qu'ils retournent à Toulon, il vaut mieux qu'ils aillent à Plaisance et à Verceil : faites-moi connaître les ordres que vous donnerez là-dessus. »

Eug. à Nap. Milan, 22 décembre 1811.

« Sire, j'ai l'honneur d'adresser à Votre Majesté le travail qu'elle m'a demandé par sa lettre du 16 décembre, que j'ai reçue hier soir; pour plus de clarté, j'ai cru devoir le rédiger en trois livrets : le premier est celui des troupes destinées à entrer en campagne; le deuxième celui des troupes composant cinq divisions d'observation destinées à défendre le

pays en deçà des Alpes; le troisième est celui de l'emplacement projeté des cinq bataillons existants en deçà des Alpes et disposés pour la défense des places. Je désire avoir rempli les intentions de Votre Majesté. La récapitulation du premier livret présente le corps d'armée fort de 48,000 hommes, 13,000 chevaux et 124 bouches à feu; tout cela sera, j'espère, en très-bon état; mais, comme Votre Majesté ne peut pas en avoir répondu avant le 2 janvier, il en résulte que, vu la disposition des troupes (les chevaux du train sont le long du Pô jusqu'à Turin), les divisions ne pourraient être rendues que le 1er février; savoir, la première à Botzen et Brixen, la deuxième à Trente et Roveredo, la troisième à Vérone, la garde à Brescia, la cavalerie à Vienne et Mantoue. Je joins ici l'état de ce qui manque aux bataillons qui doivent marcher pour les porter à 800 hommes.

« Je prie Votre Majesté de vouloir bien m'autoriser à incorporer les 1er et 2e bataillons du 2e régiment de la Méditerranée. Ces hommes sont très en état de faire la guerre, et c'est toujours 1,200 hommes de plus; je les ai sous la main, et je renverrai les cadres à Marseille. Je prie Votre Majesté de vouloir bien me permettre d'emmener avec moi le général Vignolle comme chef d'état-major général, et, dans le cas où elle voudrait que cet officier restât pour commander en Italie (ce qu'il ferait bien, connaissant le pays) et que l'accord continuât à régner, je la prierai alors de m'accorder le général de brigade Guilleminot, celui-là même que j'avais en Allemagne pendant la blessure du général Vignolle.

« Je prie aussi Votre Majesté d'ordonner que le général du génie rejoigne le corps; il manque : un colonel au 92e, *idem* au 8e de chasseurs, *idem* au 7e de dragons. Le colonel du 53e est en congé de convalescence, et ne pourra peut-être même plus servir.

« J'ai donné les ordres pour cinq paires de souliers par homme. Je voudrais bien avoir quelque temps devant moi pour mieux faire cette incorporation des hommes du régiment de la Méditerranée dans les corps partants. Il y a aussi quelques petits effets de campagne dont le ministre de l'administration n'a pas encore autorisé la dépense. Je désirerais bien que Votre Majesté me donnât un autre officier de cavalerie que Fresia, c'est un très-brave homme, mais trop vieux et trop cassé; le général de brigade Gérard serait très-propre à être commandant.

« Nous serons dans tous les cas prêts quand il conviendra à Votre Majesté. »

Eug. à Nap. Milan, 25 décembre 1811.

« Sire, j'ai eu l'honneur de mander hier à Votre Majesté qu'elle pourrait compter sur la réunion des corps de l'armée d'Italie à Botzen, Trente et Vérone pour l'époque du 10 février. J'ai bien calculé les marches des troupes de leurs cantonnements respectifs à Ratisbonne. Il en résulte que toutes les troupes de l'armée d'Italie pourraient être rendues sans faire de marches forcées à Ratisbonne le 1er mars. Car je suppose recevoir les ordres de mouvement du 1er au 15 janvier; en accordant cinq à six jours aux régiments pour se mettre en mouvement, on peut comp-

ter que le 15 janvier tout serait en mouvement, et, comme les corps les plus éloignés sont le 18e léger qui est à Fiume, le 55e de ligne qui est à Livourne et le 2e de ligne italien qui est à Ancône, la 1re division sera réunie à Botzen le 5 février, la 2e à Trente le 7, et la 3e à Vérone pour la même époque. Dans la supposition que le mouvement serait continué jusqu'à Ratisbonne, la 1re division arriverait le 22 à Ratisbonne, la 2e le 25, et la 3e le 28. On ferait marcher la cavalerie et la garde dans les intervalles. La réserve d'artillerie et le parc fermeraient la marche. Je demande à Votre Majesté, 1° si elle m'autorise à faire distribuer les vivres de campagne à la réunion des troupes à Botzen, Trente et Vérone, ou si elle préfère leur accorder une indemnité.

« 2° De quelle manière elle entendrait qu'on traversât la Bavière sous le rapport des subsistances, c'est-à-dire si ce serait le pays qui devrait fournir ou si on devrait payer les subsistances par le moyen de l'indemnité qu'on donnerait aux troupes. »

« Mon fils, vous ne me parlez nullement de la marine : que fait le *Rivoli?* que fait le *Mont-Saint-Bernard?* que fait le *Régénérateur?* que fait la *Princesse-de-Bologne?* Combien s'est-il noyé d'hommes de l'équipage de la *Flore?* où sont ces équipages? Quand les trois vaisseaux de ligne seront-ils à Malamocco? pourquoi n'y sont-ils pas? quand partiront-ils pour Ancône? Combien avez-vous expédié de blé pour Corfou? Sur combien de bâtiments? Que vous reste-t-il à expédier? quelles nouvelles avez-vous de la *Péné-*

Nap. à Eug. Paris, 25 décembre 1811.

lope, de la gabare la *Persane*, de la *Corcyre* qui était avec l'*Uranie?* Ces renseignements me sont extrêmement importants, vous ne m'en entretenez plus. »

Eug. à Nap. Milan, 26 décembre 1811.

« Sire, Votre Majesté m'ordonne, par sa lettre du 21 décembre, de lui faire connaître les ordres qu'elle a donnés au sujet des cadres du 6e bataillon du 20e de ligne. J'ai l'honneur de lui faire savoir que j'ai reçu les ordres du ministre de la guerre pour renvoyer d'où ils étaient venus les cadres du 6e bataillon, persuadé pourtant qu'il entrerait dans les vues de Votre Majesté de laisser ces cadres à leurs dépôts. J'ai écrit au ministre de la guerre pour lui faire savoir le jour du passage de ce cadre à Verceil et Turin, pour qu'il pût lui donner des ordres, s'il voulait.

« Je n'ai encore rien reçu du duc de Feltre au sujet du 6e bataillon du 10e de ligne, que Votre Majesté m'annonce. Je prie Votre Majesté de vouloir bien me faire donner les ordres pour l'incorporation des deux premiers bataillons du régiment de la Méditerranée. »

Eug. à Nap. Milan, 26 décembre 1811

« Sire, en réponse à la lettre dont Votre Majesté m'a honoré, du 20 décembre, j'ai l'honneur de lui rendre compte que les vents qui ont été très-violents tout ce mois, n'ont pas permis au *Rivoli* de sortir de Malamocco. Le vaisseau le *Mont-Saint-Bernard* va se rendre à Malamocco pour le 1er janvier. La frégate la *Princesse-de-Bologne* suivra immédiatement ce vaisseau, et passera à Chiogga pour terminer son

armement. Le vaisseau le *Régénérateur* va sortir de l'arsenal; il lui faudra pourtant tout le mois de janvier pour avoir ses derniers câbles et ses recharges, ainsi que ses mâts de hune, ceux qui lui étaient destinés ayant été reconnus gâtés. Il faut attendre l'arrivée de ceux de Conegliano, qui descendent en ce moment la Piave. Le manque de toile à voile s'est fait sentir ces jours derniers dans l'arsenal: 1° parce qu'on a été obligé de satisfaire aux demandes de Trieste; 2° le manque de fonds a fait suspendre à divers fournisseurs les versements pendant la première quinzaine de décembre; plusieurs à-compte leur ont été payés, et ils viennent de faire des versements; mais, le ministre de la guerre ayant déjà épuisé tous les fonds de 1811, j'ai autorisé par extraordinaire une anticipation de 500,000 francs à la marine. Ainsi que je l'ai dit à Votre Majesté par mon rapport sur le budget de l'année, le trésor est très-embarrassé pour couvrir les mandats des ministres. J'ai rendu compte à Votre Majesté, par la voie du télégraphe, que la frégate française l'*Uranie* était entrée à Ancône. Il paraît que cette frégate a rencontré près de Corfou des forces supérieures qui l'ont obligé à regagner ce port. Le brick le *Simplon*, qui était avec elle, a gagné Brindisi; il a fait côte à l'entrée du port. On n'a point encore de nouvelles de la felouque la *Corcyre*. Le capitaine de la frégate l'*Uranie* étant en correspondance directe avec le ministre de la marine de France pour l'objet de sa mission, j'ignore s'il a de nouveaux ordres pour continuer sa route. »

Nap. à Eug. Paris, 27 décembre 1811.

« Mon fils, je vous renvoie votre projet de décret du 9 septembre sur les monnaies. De toutes les questions, si celle du blé est la plus importante, celle des monnaies tient le deuxième rang. Rien n'est plus propre à agiter les esprits, et à donner matière à la calomnie et aux émeutes populaires. Je ne crois donc pas que le moment actuel soit celui de toucher ces questions qui intéressent surtout les classes les plus pauvres de la population.

(P. M.) *Le blé est trop cher pour cela.*

« Il faut ajourner cela, et en attendant étudier la matière ; sans doute que des réductions sont bientôt ordonnées et bientôt faites, mais les peuples, dont ces opérations diminuent la fortune, en conservent une longue agitation ; même en France, ce que j'ai fait l'année passée a beaucoup agité pendant plusieurs mois: il faut donc continuer à marcher comme on l'a fait jusqu'à cette heure, en attendant d'autres circonstances. »

Nap. à Eug. Paris, 2[illegible] décembre 1811.

« Mon fils, je reçois votre état de situation des 13e, 14e et 15e divisions, je vous prie de me renvoyer le même état avec plus de détails? Comment se fait-il que vous me demandiez jusqu'au 10 février pour la réunion des troupes? Ayant calculé que je vous enverrai l'ordre le 2 janvier, vous avez dû compter que vous le recevriez le 8, vous pourriez donc l'exécuter le 10. Comment vous faut-il un mois pour ce mouvement? Je préfère que vous vous prépariez bien dans vos cantonnements; il est possible que je vous envoie les ordres d'ici au 10 jan-

vier. Envoyez-moi en détail l'organisation de votre artillerie; j'y vois bien un nombre suffisant de pièces, mais je n'y vois pas les caissons ni les chevaux. La garde royale a trois compagnies d'artillerie (P. M.) régimentaire; elles devraient donc servir 18 pièces de régiment, cependant je n'en vois que six portées dans votre état; sur vos 124 pièces, vous en avez 34 de régiments, vous n'en avez donc que 90 de ligne; pour servir ces 90 pièces, il faut 5 à 600 voitures, c'est-à-dire 3,000 chevaux. Le 7e bataillon principal du train français a 1,500 chevaux environ, il faut que vous en ayez 1,500 italiens. Je ne vois pas de pontonniers. Je vois que la compagnie du train du génie n'est pas organisée. Il faut bien vous garder de prendre les hommes ni les chevaux du 9e bataillon des transports.

« J'ai plus besoin de ce bataillon que de l'artillerie. *Le pain va avant tout*. Les compagnies de sapeurs sont bien faibles. La 1re compagnie du 7e bataillon n'est que de 70 hommes, il faut la compléter à 140 hommes; celle que vous attachez à la 14e division n'a que 80 hommes; il faut compléter les compagnies d'artillerie à pied italiennes à 120 hommes, et les compagnies de sapeurs à 140 hommes. La 4e compagnie de sapeurs italiens n'a que 80 hommes.

« Vous ne me dites pas si les régiments de cavalerie ont leur forge de campagne.

« Deux compagnies d'artillerie à pied françaises ne sont pas suffisantes au grand parc, il en faudrait quatre. Je ne vois pas que vous mettiez au grand

parc des compagnies d'artillerie italiennes, il en faudrait deux. — Enfin, je le répète, je ne vois pas de pontonniers. Je vois portés dans votre état 670 chevaux du train italien et 250 chevaux d'équipages militaires; cela est bien peu de chose, il vous en faudrait au moins 2,000 d'artillerie pour avoir votre parc. Je suppose que chaque caisson d'outils attaché aux sapeurs est attelé.

« Le ministre de l'administration de la guerre vous écrit pour vous charger d'équiper les deux bataillons croates, et pour que vous en fassiez entièrement votre affaire; faites en sorte qu'ils soient prêts avant le 1er février. Je pense qu'il serait convenable que vous les fissiez venir à Brescia, où vous en seriez plus le maître. Faites-moi connaître où en est la conscription, afin que je voie dans quelle situation je laisse l'Italie. Il faut laisser Gérard à la cavalerie légère, c'est son métier. »

Nap. à Eug. Paris, 28 décembre 1811.

« Mon fils, les 16,000 Italiens qui sont au corps d'armée dans le pays où se fera la guerre qu'ils sont appelés à faire ne peuvent servir s'ils ne portent avec eux trente jours de vivre. Chaque régiment doit avoir un caisson d'ambulance. Ayant la valeur de huit régiments, vous devez avoir huit caissons d'ambulance, mais cela ne sera pas suffisant, il faudra huit caissons de transports militaires pour les ambulances de la garde, de l'infanterie et de la brigade de cavalerie. Chaque bataillon doit avoir son caisson de transports militaires; ces caissons ne portent guère que mille rations ou des vivres pour un

jour, il en faudrait donc vingt-neuf fois autant; mais, au lieu de caissons de transports militaires, il faut avoir des caissons de nouveau modèle portant 4,000 livres ou 40 quintaux. Le corps d'armée étant de 16,000 rationnaires, quatre de ces voitures porteraient la subsistance de l'armée pour un jour, pour trente jours il faudrait donc 120 caissons. Il serait nécessaire alors de former un bataillon d'équipages militaires italien de quatre compagnies, chaque compagnie de 42 voitures, total 168 voitures. La première compagnie aura des caissons de transports militaires d'ancien modèle, de manière qu'avec les caissons des bataillons elle puisse faire le service du pain, du magasin au camp; cette compagnie fournira aussi 8 caissons pour les ambulances, les trois autres compagnies auront des chariots de nouveau modèle portant 40,000 rations de farine et de blé. Par ce moyen, les vivres pour trente jours seront assurés à la garde et à l'armée italienne. Je crois que le dépôt de Plaisance peut fournir les caissons de transports militaires dont vous avez besoin. On peut faire construire dans l'Italie et dans le Nord les chariots de nouveau modèle. Les chevaux et harnais seraient achetés aussitôt que vous vous mettriez en mouvement : faites-moi un rapport qui me fasse connaître ce que vous avez, ce qui vous manque pour cette organisation, et combien cela coûtera.

« Le 9e bataillon des équipages militaires ne peut être employé en entier pour l'armée française, quelques compagnies pourraient être cédées aux divisions italiennes. »

Nap. à Eug. Paris, 29 décembre 1811.

« Mon fils, j'ai un convoi assez considérable à Trieste destiné pour Corfou; l'événement arrivé à la *Corcyre* qui, je crois, est prise, fait craindre qu'il ne soit difficile de faire partir ce convoi. Y aurait-il de la difficulté que ce convoi se dirigeât de Trieste sur Ancône où il trouverait l'*Uranie*, la *Princesse-de-Bologne* qui, avec la *Danaé*, ferait trois frégates.

« J'ai à Venise trois vaisseaux qui ne servent à rien; pourquoi ne sont-ils pas à Malamocco pour saisir le moment de passer à Ancône? Ils obligeraient alors les Anglais à tenir trois vaisseaux devant Ancône, ou nous serions maîtres de l'Adriatique. Vous ne me parlez plus de la marine, cependant cela devient plus important que jamais.»

Nap. à Eug. Paris, 29 décembre 1811.

« Mon fils, je vais m'occuper des finances d'Italie, mais ces finances vont recevoir un secours considérable par le produit des droits imposés sur les denrées coloniales qui arrivent à Milan, ce sera une ressource de 10 millions pour le trésor du royaume d'Italie.»

Nap. à Eug. Paris, 29 décembre 1811.

« Mon fils, je m'occupe de faire réunir à Magdebourg une grande quantité d'eau-de-vie; je désirerais que vous en fissiez acheter et transporter à Vérone 1,500 barriques, chaque barrique contient 240 pintes, et chaque pinte donne 16 rations; chaque barrique pèse environ 100 livres; on pourrait charger sur chaque voiture du 9e bataillon des équipages militaires 5 barriques qu'elle prendrait au passage à Vérone, ce qui ferait 1,200; le train italien pour-

rait en prendre aussi. Les eaux-de-vie arrivées à Dresde ou à Magdebourg seraient transportées sur la Vistule par les canaux qui existent; ces eaux-de-vie seraient d'une grande ressource. Faites-moi connaître si les eaux-de-vie d'Italie sont aussi bonnes que celles de Cognac, quel en est le prix, quelle quantité on pourrait se procurer, dans quelle partie de l'Italie on pourrait faire les achats, et à combien elles reviendraient rendues à Vérone et à Bolzano.

« Une grande quantité de denrées coloniales arrivent à Milan, qu'est-ce que ces voitures portent en retour? Faites venir l'agent des douanes françaises; ne pourrait-on pas faire porter des eaux-de-vie sur ces voitures? quel serait le nombre total de ces voitures? »

Nap. à Eug. Paris, 30 décembre 1811.

« Mon fils, Aldini vous expédie un décret par lequel j'ordonne la formation d'un bataillon d'équipages militaires italien.

« Ce bataillon sera formé en tout et pour tout comme les bataillons français; j'aurai ainsi dans mon armée italienne un bataillon d'équipages militaires de six compagnies, chaque compagnie servant 42 voitures, forges et prolonges, total 252 voitures pour le bataillon. Je ne veux que des prolonges et chariots de nouveau modèle qui portent quatre milliers; deux de ces compagnies seront attachées à la garde, les quatre autres seront pour l'infanterie : ce que vous avez aujourd'hui en transports militaires sera fondu dans ce bataillon, mais cela est indépendamment du caisson d'ambulance de chaque régi-

ment d'infanterie, et du caisson d'ambulance et de la forge de campagne de chaque régiment de cavalerie.

« La guerre de Pologne ne ressemble en rien à la guerre d'Autriche, sans moyens de transports, tout y est inutile : chaque bataillon d'équipages militaires doit avoir 771 hommes, 1,227 chevaux et 252 voitures. Passez vos marchés sans délai, vous prendrez les hommes dans les dépôts; vous passerez des marchés pour l'achat des chevaux en Suisse : faites faire des caissons dans l'arsenal de Venise; que vingt-quatre heures après la réception de cette lettre tous vos ordres soient expédiés. Il faut 60 journées d'ouvriers pour faire un caisson, il faut donc 200 ouvriers pour faire 200 caissons en 60 jours, mais comme il faut que tous les caissons soient faits au 1er février, employez 3, 4 ou 500 ouvriers, les bois et les fers ne manqueront pas à Venise; cela apportera un petit retard dans les travaux de la marine, mais je fais moi-même cela à Anvers pour avoir le plus que possible de caissons de nouveau modèle, qui sont préférables aux autres. Je désire que le 9e bataillon des transports militaires ait de ces nouveaux caissons; à cet effet, j'en fais confectionner à l'arsenal de Turin, mais je crains que cet arsenal ne puisse en fournir un si grand nombre pour un temps si rapproché. Voyez si l'arsenal de Pavie ne pourrait pas aider à en faire une quarantaine. Je regarde donc ceci comme une chose terminée.

« Vous savez le grand besoin qu'on a de boulangers à l'armée; je suppose que vous en avez un bon

nombre dans vos divisions : une compagnie d'Italiens vous est aussi nécessaire; je suppose que vous avez des ouvriers pour construire en vingt-quatre heures six fours. Ces objets sont d'une grande importance dans une guerre de Pologne. Je vous ai mandé qu'il fallait que chaque homme eût quatre paires de souliers, il serait même avantageux d'en avoir cinq paires. Indépendamment des ambulances de régiment, vous avez besoin de 4 ambulances italiennes, pour la division italienne et pour la garde; chaque ambulance étant de 4 caissons, cela emploiera 16 caissons. Les forges de campagne devront être fournie par l'artillerie; vous devez en avoir beaucoup dans le royaume. »

« Sire, j'ai eu l'honneur de rendre compte à Votre Majesté que les détachements envoyés des dépôts aux différents régiments de cavalerie de son armée d'Italie étaient arrivés. J'ajoutai qu'il m'avait paru que l'espèce d'hommes était bonne, mais que les chevaux étaient un peu bas. Ayant reçu des plaintes des différents colonels sur les remontes annoncées, j'ai fait passer une revue de rigueur de ces détachements. J'adresse les procès-verbaux du résultat de cette revue au ministre de la guerre, et j'en remets ici le résumé à Votre Majesté. Elle y verra que la remonte des dragons est jugée généralement mauvaise, et que, dans les troupes légères, le 8e et le 25e régiments de chasseurs ont une partie de leur remonte jugée totalement impropre au service.

Eug. à Nap. Milan, 30 décembre 1811.

« L'habillement, l'équipement et l'armement sont en bon état. »

Nap. à Eug. Paris, 31 décembre 1811.

« Mon fils, je reçois votre lettre; je vous remercie des vœux qu'elle contient pour le nouvel an : j'aime à vous renouveler l'assurance de mon amitié. »

LIVRE XX

DE JANVIER A SEPTEMBRE 1812.

§ I. — État du royaume d'Italie à la fin de 1811. — Corps d'armée destiné à prendre part à la campagne de Russie. — Instructions de Napoléon pour cette guerre. — Marche du 4ᵉ corps sur la haute Silésie. — Le prince Eugène appelé à Paris (18 avril 1812). — Il quitte Paris le 2 mai. — La couronne de Pologne. — Sa lettre à M. de Lavalette. — Lettres du prince Poniatowsky et du général Roznicky. — Précautions de Napoléon pour tenir ses mouvements secrets. — Instructions du major-général à Davout. — Lettres curieuses de Berthier.

§ II. — Le prince Eugène se rend à son armée. — Il reçoit le commandement de 80,000 hommes (4ᵉ et 6ᵉ corps, 3ᵉ corps de la réserve de cavalerie). — Le 4ᵉ corps se rend à Soldau (6 juin). — Circulaire du 14 juin. — Passage du Niémen (29 juin) par le 4ᵉ corps. — Marche sur Novoï-Troki. — Rôle du 4ᵉ corps. — Il s'avance sur Wileika. — Le prince vient à Kamen (22 juillet). — 25, 26, 27 juillet, Ostrowno-Vitebsk. — Séjour à Suraj, du 29 juillet au 9 août. — Mouvement sur Smolensk. — Séjour près Smolensk. — Marche sur Viasma et Ghiat. — Préparatifs pour la bataille du 7 septembre. — Ordre. — Dispositions générales prescrites par l'Empereur. — Rôle assigné au prince Eugène. — Bataille de la Moscowa.

I

Vers la fin de l'année 1811, le royaume d'Italie, grâce aux travaux constants et intelligents du prince Eugène, avait atteint une prospérité qui lui assurait un rang au milieu des puissances de l'Europe.

L'administration intérieure, les finances, l'agriculture, tout avait pris un rapide essor. Il ne fallait pour consolider cet État naissant que quelques années de tranquillité et de paix. Malheureusement, le vice-roi allait être entraîné à la suite des armées de l'Europe, jusqu'au milieu de la Russie.

Napoléon avait décidé la lutte avec la seule puissance continentale qui pût mettre obstacle à ses projets. Depuis le commencement de 1811, ainsi qu'on l'a pu voir par sa correspondance avec le prince, il se préparait à la guerre gigantesque dans laquelle ses armées devaient succomber, victorieuses des hommes, mais vaincues par les éléments.

Le royaume d'Italie, qui allait fournir son appoint à cette réunion armée de tous les peuples de l'Europe occidentale, prêts à se ruer sur la Russie, avait alors une organisation militaire vigoureuse, car elle pouvait donner à la grande armée française ou laisser à la garde du pays, plus de 55,000 soldats bien disciplinés.

Voici quelle était la composition de cette armée italienne à cette époque :

1° Garde royale : 6 bataillons de vélites, d'infanterie de la garde et de chasseurs, 4,500 baïonnettes; 6 escadrons de gardes d'honneur et de dragons, 900 sabres ;

2° Infanterie : 55 bataillons répartis en 7 régiments de ligne; 20 bataillons répartis en 4 régiments légers; 5 bataillons de Dalmates; environ 42,000 hommes;

3° Cavalerie : 10 escadrons de dragons (2 régi-

ments) et 20 de chasseurs (4 régiments). Total, 3,600 cavaliers;

4° 1 régiment à pied et 1 régiment à cheval d'artillerie. Total : 3,000 hommes et 600 chevaux; 900 sapeurs et mineurs. Ce qui constituait une force de 69 bataillons, de 42 escadrons, donnant 50,000 fantassins et 5,000 chevaux.

Par suite des propositions faites par le vice-roi à l'Empereur, l'armée destinée à prendre part à la guerre et devant concourir à la formation du 4e corps de la Grande Armée reçut la composition et l'organisation suivantes[1] :

1° Garde royale sous les ordres du général Lecchi, 6 bataillons, 8 escadrons, 4,500 hommes et 1,100 chevaux;

2° 13e division (Delzons), brigades Huard, Roussel, Ferrière, 16 bataillons, 12,000 hommes;

3° 14e division (Broussier), brigades Bertrand de Sivray, Girardin, Plausonne, 16 bataillons, 12,000 hommes;

4° 15e division (Pino), brigades Vaudoncourt, Fontane et Dombrowsky, 16 bataillons, 11,800 hommes;

5° Brigades de cavalerie : Ferrière, Gauthrin, Gérard, Vilatta, 32 escadrons, 4,000 chevaux.

Total général : 54 bataillons, 40 escadrons, 40,000 fantassins, 5,000 cavaliers.

Les 13e et 14e divisions étaient formées de troupes françaises.

[1] Ce corps eut d'abord la dénomination de corps d'observation. Il fut primitivement sous les ordres du duc d'Abrantès, bien que le commandement en chef appartînt toujours au vice-roi.

Dès le commencement de l'année 1812, l'Empereur prescrivit au vice-roi de tout préparer sans bruit pour la mise en mouvement de ce corps, qui devait franchir le Tyrol, la Bavière, la Saxe et descendre en Silésie. Le plus grand secret était recommandé au prince, il devait agir *sans à coup, sans secousse*, lui disait l'Empereur, et ne rien écrire à la Bavière. Le 1er février, le prince de Neufchâtel prit les fonctions de major général, et, le 9 du même mois, il écrivit, par ordre de l'Empereur au roi Maximilien : « Sire, j'ai l'honneur d'informer Votre Majesté que, d'après les ordres de l'Empereur, l'armée d'Italie, forte de *quatre-vingt mille hommes*, va traverser le Tyrol en neuf colonnes. Elle se mettra en marche du 16 au 20 février, de Botzen pour se diriger sur Ratisbonne. Comme il est essentiel que son mouvement soit très-rapide, l'Empereur désire, Sire, que Votre Majesté veuille bien donner des ordres pour faire nettoyer le mont Brenner des neiges qui en gênent le passage et pour faire fournir ce qui est nécessaire aux troupes, pendant leur marche.

« Il est important, Sire, de garder le secret sur le mouvement, le plus longtemps possible, afin que les troupes aient le temps d'arriver sur la Vistule avant que les Russes en sachent rien, pour éviter qu'ils puissent venir ravager le grand-duché de Varsovie, comme les Autrichiens ont fait en Bavière, pendant les guerres précédentes. »

En même temps et par une lettre à la même date, le vice-roi reçut pour instruction : de mettre son corps d'armée en mouvement, du 16 au 20 février;

de rester de sa personne à Milan; de prescrire que le mouvement des troupes fût le plus prompt possible, d'envoyer sans délai le tableau de la marche de ses colonnes, attendu que cette marche devait servir à déterminer, à régler celle de tous les autres corps de la Grande Armée.

Ce grand mouvement, préparé avec tant de prudence et de secret par Napoléon pour toute son armée, par le vice-roi pour le 4e corps, s'opéra ainsi qu'il avait été prescrit. Après avoir franchi les Alpes, les troupes du royaume d'Italie se rendirent à Glogau en passant : une colonne par Bamberg et Cronach, une autre par Bayrouth et Hoff.

Le 15 avril, les trois divisions d'infanterie, la garde royale et la brigade de cavalerie légère du général Vilatta se trouvaient réunies dans la Haute-Silésie. Les trois autres brigades de cavalerie italienne rejoignirent les divisions de cavalerie de réserve de la Grande Armée.

Le prince Eugène quitta Milan le 18 avril, pour se rendre à Paris, auprès de l'Empereur [1]. Il y resta jusqu'au 2 mai. Le 1er mai, ayant reçu de Napoléon l'ordre de partir, pour se mettre à la tête des troupes composant le 4e corps, dont le duc d'Abrantès avait pris par intérim le commandement, il se dirigea sur Mayence [2].

[1] Le prince Eugène reçut, le 17, une dépêche télégraphique qui lui enjoignait de se rendre à Paris, où il arriva le 22.

[2] L'Empereur donna pour instruction au prince Eugène de se rendre à Glogau pour y prendre le commandement définitif : 1° des troupes parties d'Italie qu'il dut diriger sur Plock, petite ville de Pologne (rive droite de la Vistule); 2° du corps bavarois déjà arrivé sur

Le vice-roi avait eu de fréquentes conférences avec l'Empereur pendant son séjour à Saint-Cloud et à Paris. Cela avait fait croire qu'on le destinait à des fonctions plus éminentes que celles de commandant d'un corps d'armée. On avait été jusqu'à faire courir le bruit que les rênes de l'État pourraient bien, en l'absence de Napoléon, être confiées à un jeune prince qui déjà avait fait preuve de talent comme homme d'État et comme militaire[1].

Eugène, peu désireux de quitter la position qu'on lui avait faite en Italie, quelque précaire qu'elle parût être depuis le divorce de sa mère, redoutait surtout d'être appelé au trône de Pologne, ainsi que cela ressort de la lettre intime qu'il écrivit de Milan, le 22 février, à un de ses meilleurs amis, le comte de Lavalette :

« Tu me tiens toujours rigueur, mon bon Lavalette : voici bientôt un siècle que je n'ai reçu de tes nouvelles. S'il ne t'est pas permis de me parler poli-

la ligne et formant le 6e corps de la Grande Armée (commandant, général Gouvion Saint-Cyr); 3° du 3e corps de réserve de cavalerie (aux ordres du comte de Grouchy). Ces forces réunies mettaient aux mains du vice-roi près de 80,000 combattants.

[1] Les lettres du prince Eugène à l'Empereur et au major général, pendant l'année 1812, nous manquent, à l'exception de celles écrites pendant le mois de juillet, dont on a pu retrouver les brouillons. Les lettres écrites pendant la campagne de Russie ont été perdues dans la retraite. Nous avons fait de vains efforts pour retrouver les lettres écrites par le prince à Napoléon pendant les premiers mois de 1812. Heureusement, pour combler en partie cette lacune, Sa Majesté la reine de Suède a bien voulu nous envoyer les lettres curieuses et intimes du vice-roi à la princesse Auguste, depuis le jour du départ de Milan en 1812, du prince Eugène, jusqu'à la fin de la campagne de 1814.

tique, du moins ne me refuse pas le plaisir d'avoir quelquefois l'assurance de ta constante amitié pour moi.

« Enfin mon sort est décidé : j'ai un superbe commandement, et, quoiqu'il ne soit pas encore public, je puis te l'annoncer. Je commande le 4e corps d'armée; savoir : le mien, dont Junot est venu pourtant s'emparer directement, et celui des Bavarois, qu'on dit que Saint-Cyr commande. Tu vois que cela me fera 70 à 80,000 hommes et près de 200 pièces de canon.

« Les généraux et officiers qui nous viennent de Paris m'assurent que l'on y dit que j'aurai le commandement de la cavalerie. De toute manière, je serai bien placé, et celui où il y aura à donner le plus de preuves d'absolu dévouement à Sa Majesté sera le poste que je préférerai toujours.

« Une seule chose ne me ferait pas rire du tout. Ce serait celle qui pourrait appeler stablement ma chétive personne en Pologne. On a répandu ici ce bruit, et je t'assure qu'il y fait une véritable peine. Moi, je ne pourrais me supporter si loin de l'Empereur. Je n'ai qu'une ambition : celle de vivre et mourir le plus près de lui possible. Tu me diras que je ne suis pas difficile, tu auras raison. Cette ambition-là en vaut bien une autre; mais je n'ai pas celle des trônes, cela est certain, comme il est certain que je t'ai voué pour la vie la plus sincère amitié. »

Le prince Eugène n'avait pas tort de craindre qu'on ne songeât à lui pour le trône de Pologne. Un grand nombre de Polonais désiraient ardemment, à

cette époque, que le choix de Napoléon se fixât sur le fils de l'impératrice Joséphine, si, comme ils l'espéraient alors, l'intention de l'Empereur était de rétablir la Pologne en royaume indépendant, et sur ses anciennes bases. Voici, à l'appui de ce que nous avançons, deux lettres curieuses écrites au vice-roi par deux des hommes les plus influents du pays, le prince Poniatowsky et le général Rosniwky, tous deux alors dans nos rangs.

« Varsovie, le 17 mai 1812. — Monseigneur, la lettre que Votre Altesse Impériale m'a fait l'honneur de m'adresser le 15 de ce mois m'a fait éprouver une jouissance bien vive en me donnant la certitude qu'elle veut bien me conserver des bontés dont je sais sentir le prix mieux que je ne puis l'exprimer. — Le rapport ci-joint d'un officier général polonais, chargé par moi de recueillir et de comparer les renseignements que nous procure la bonne volonté inaltérable de nos compatriotes polonais domiciliés en Russie, contient tous les détails que Votre Altesse Impériale peut désirer sur l'armée russe, et l'état des choses dans les provinces limitrophes. Ce sera pour moi un devoir bien agréable que de lui communiquer tout ce qui me parviendra dans la suite d'intéressant sous ce rapport.

« Je m'occupe avec un égal empressement à faire choix d'un officier pour l'attacher à l'état-major de Votre Altesse Impériale. Si je ne consultais que le désir de ceux qui peuvent être appelés à une distinction aussi flatteuse, il n'en est pas un, j'en suis sûr, qui ne la préférât à toute autre; mais il m'im-

porte que celui ou ceux qui l'obtiendront puissent lui être réellement agréables, et ce sera ce motif qui déterminera leur mission. Votre Altesse Impériale daignera m'excuser, si mon opinion diffère de la sienne, lorsqu'elle se croit étrangère dans notre pays. Ses vertus et ses qualités y sont mieux connues que l'une d'entre elles ne lui permet de le croire, et elles seront plus appréciées encore par tous ceux qui auront le bonheur de l'approcher. Daignez, monseigneur, être persuadé que ces sentiments sont profondément gravés dans mon cœur, et que je m'estimerai heureux de prouver à Votre Altesse Impériale le respectueux dévouement que je lui ai consacré. »

« Varsovie, 24 mai 1812. — Monseigneur, les bontés que Votre Altesse Impériale a eues pour le régiment de lanciers polonais que j'ai commandé sous vos ordres m'enhardissent au point que je prends la liberté de me rappeler au souvenir de Votre Altesse Impériale. — Il fut un moment où, à l'organisation présente de la Grande Armée, je me réjouissais d'être avec ma division sous les ordres directs de Votre Altesse Impériale, ayant dû faire partie du corps de la cavalerie de réserve, commandé par le général Grouchy. Tous les Polonais en général, et sans aucune exception, font des vœux que je sais mieux sentir et partager avec la nation que je ne saurais l'exprimer à Votre Altesse Impériale. Pour bien sûr, elle est aujourd'hui la seule personne qui réunit tous nos suffrages et sur qui seule nos yeux sont portés. Nous n'osons deviner l'Empe-

reur, mais l'Empereur même ne saurait empêcher nos cœurs de sentir pour Votre Altesse Impériale ce que la raison ne pourrait désapprouver. Il est possible que par *ce dire* j'offense la modestie de Votre Altesse Impériale, il est possible encore que je sois trop hardi pour oser toucher à cette corde; si c'était ainsi, je pourrais promettre de me taire à l'avenir, ou jusqu'à l'occasion, mais je ne saurais me voir en faute, parce que je manifeste les sentiments qu'éprouve mon cœur, suivant l'impression que donne l'estime réunie à toutes nos espérances. Je me flatte beaucoup trop, croyant pouvoir être tant soit peu utile à Votre Altesse Impériale, lui communiquant les quatre derniers rapports que j'ai présentés à l'état-major général du 5e corps de la Grande Armée. Étant depuis plus d'un an chargé de la correspondance secrète, j'ai eu occasion de me procurer des communications et me ménager des correspondances qui me mettent à même de pouvoir être instruit de choses de la plus haute conséquence. »

La guerre, bien que préparée avec le plus grand soin par les deux souverains de France et de Russie, n'était pas encore déclarée. On gardait sur ce sujet, autour de Napoléon, ainsi que cela semble résulter des lettres du prince Eugène à sa femme, un silence absolu. Il est facile de constater également, par cette curieuse correspondance, que les hommes les plus dévoués à l'Empereur et les plus ardents aux combats commençaient déjà à trouver fatigantes ces luttes perpétuelles avec toutes les nations de l'Europe. Sans oser l'avouer encore hautement, on voit

qu'ils souhaitaient la paix. Il en était des peuples comme des individus.

Toutes les nations intéressées à cette lutte gigantesque, qu'on voyait se préparer, portaient des regards inquiets sur le théâtre où allaient se débattre les plus grands intérêts de l'Europe. Jusqu'alors les guerres avaient été en quelque sorte à peu près localisées et partielles. C'était un, deux, trois peuples coalisés contre la France. En 1812, les choses avaient changé de face, c'était l'Europe occidentale qui se précipitait sur l'Europe orientale. Ce n'était donc plus un choc particulier et dont le résultat ne pouvait avoir d'influence que sur l'équilibre d'une ou deux puissances belligérantes qui allait avoir lieu, c'était un choc général qui devait faire sentir son influence sur le vieux monde tout entier.

Napoléon, qui avait prévu cette guerre depuis la fin de l'année 1810, et s'y était préparé dès cette époque et pendant tout le cours de 1811, redoublait de précautions à ce moment pour tromper le plus longtemps possible la Russie et l'Europe, afin de faire arriver ses immenses forces, personnel et matériel, jusque sur les confins de la Prusse. Le 25 mars 1812, il faisait prévenir Davout par le major général : que les Westphaliens du roi Jérôme seraient le 15 avril à Kalisch, le corps de Reynier à Pulawi et à Sandomir à la même date, que Saint-Cyr serait à Posen le 10.

« Si les Russes ne font aucun mouvement, ajoutait Berthier, on doit rester dans le *statu quo*, réparer Marienbourg, approvisionner Thorn, Dantzig, et ne

point bouger, puisque nous sommes en paix et que l'Empereur désirerait, dans cette situation, *pouvoir gagner* le mois de mai; mais, si les Russes déclarent la guerre, vous devez, prince, faire venir le corps bavarois à Thorn, prévenir le duc d'Elchingen qu'il doit marcher sur Posen, et prévenir aussi Oudinot, qui marcherait sur la Vistule. Quant à l'armée d'Italie, elle ne sera entièrement réunie à Glogau que vers le 15 avril.

« Votre langage, prince, doit donc être très-pacifique. Vous devez éviter toutes reconnaissances ou mouvements militaires au delà de la Vistule. Il faut même qu'aucune de vos patrouilles n'aille jusqu'à Osterode. A l'égard du contingent prussien, le général qui doit commander sera rendu le 10 à Thorn. Il faut en employer une partie pour garder Pilau et placer l'autre sur le Niémen pour éclairer la marche des Russes. En cas d'attaque, ces troupes viendront à votre corps sur la Vistule, et, par ce moyen, vous auriez dans votre corps d'armée les Bavarois et les Prussiens sous la main, et vous ne tarderiez pas à être joint par le duc d'Elchingen et par Oudinot. »

Ce n'était pas assez pour Napoléon de prendre à l'encontre des Russes les précautions les plus minutieuses, il voulait être sûr de ne pas laisser sur ses derrières les dangers de révoltes dans les États dont il allait traîner les troupes avec lui, dans son innombrable armée d'opération.

« Mon cousin, mande-t-il le 29 mars à Berthier, il est nécessaire que vous écriviez aux ministres du roi

de Bavière, du roi de Wurtemberg et du grand-duc de Bade pour leur faire connaître :

« 1° Que je désire savoir quelle sera la situation des troupes qui resteront dans l'intérieur, après le départ de leur contingent, afin de combiner les forces qu'ils auraient disponibles avec des troupes qui partiraient de l'intérieur de l'Italie pour assurer la tranquillité du Tyrol, du Vorarlberg et de la Souabe;

« 2° Que je désirerais qu'en cas d'insurrection dans l'un de ces trois pays, chaque prince fît connaître ce qu'il pourra mettre à la disposition de son voisin, sur sa demande, pour étouffer ladite insurrection;

« 3° Qu'après qu'ils m'auront donné ces renseignements, je réglerai la force des troupes que je dois laisser à Strasbourg, pour marcher à leur secours, sur la demande qu'ils seraient dans le cas d'en faire. Les Bavarois surtout doivent donner des états précis là-dessus. »

Enfin, les lettres ci-dessous du major général à Davout, commandant le 1er corps et le plus rapproché de l'armée russe, donneront une idée exacte de la situation des choses et des projets de Napoléon à cette époque.

« Paris, 1er avril 1812. — L'Empereur, prince, me charge de vous faire connaître qu'il suppose que les Russes se gardent bien de faire aucun mouvement. Ils ne peuvent pas ignorer que la Prusse, l'Autriche et probablement la Suède sont alliées de Sa Majesté; que les hostilités recommencent en Turquie; que les Turcs font de nouveaux efforts, et que le sultan lui-même va se rendre à l'armée. Tout cela

paraît de nature à ne pas engager les Russes à braver facilement l'Empereur. Sa Majesté pense que, vers le 10 avril, le 1er corps d'armée, avec 6 divisions d'infanterie, et le 1er corps de réserve de cavalerie, se trouveront entre Thorn et Dantzig occupant Marienweder et Marienbourg, ayant pour avant-garde le corps prussien occupant Pilau, et ayant des détachements sur les frontières prussiennes;

« Qu'à la même époque les Westphaliens, les Saxons et les Polonais seront près de Varsovie, et les Bavarois à Posen; que la division Verdier du 2e corps et la division de la garde impériale, commandée par le général Laborde, se trouveront à Stettin; que tout le 3e corps d'armée et le 2e de la réserve de cavalerie sera à Francfort-sur-l'Oder, enfin que le corps d'Italie sera à Glogau.

« Si les Russes ne font aucun mouvement, l'intention de l'Empereur est de passer ainsi le mois d'avril, en se contentant de travailler avec la plus grande activité à relever la tête de pont de Marienbourg et à l'armer; à fortifier le pont de Marienweder, en l'attachant à des pilotis et non simplement à des ancres; à avoir de bons ponts à Marienbourg et à Dirschau; à établir une bonne tête de pont à Dirschau, sur la rive droite de la Vistule, dans l'île de Mogat, pouvant servir de retraite à l'armée dans le cas où elle se retirât sur Dantzig; à occuper l'extrémité du Nehrung, vis-à-vis Pilau; à approvisionner les magasins de Thorn; à faire moudre le plus de farine qu'il sera possible à Dantzig; à préparer des bateaux pour embarquer tout l'équipage de siége;

enfin à préparer l'équipage de ponts. Les chevaux arriveront dans le courant d'avril pour l'atteler.

« L'intention de l'Empereur, prince, est que vous fassiez placer votre parc d'artillerie près de Dirschau, dans l'île de Mogat; que vous fassiez concentrer de grands magasins à Pilau, et que le prince Poniatowski réunisse de grands magasins à Zamosc et surtout à Modlin.

« Vous approcherez insensiblement votre droite de Marienweder, attendu que le corps de Ney doit se porter sur Thorn. Pour ne pas alarmer les Russes, vous ne pousserez aucune reconnaissance sur la rive droite de la Vistule, à plus de 2 lieues d'Elbing, de Marienbourg, de Marienweder, de Culm, de Thorn; mais les Prussiens qui vous feront des rapports vous serviront pour former des magasins à Osterode et dans toute autre position.

« Il est probable, prince, que, le 15 avril, l'Empereur ordonnera au 2e corps de réserve de cavalerie, qui est à Francfort sur l'Oder, de se porter sur Thorn, et, le 20 avril, au 3e corps, de se porter aussi sur Thorn, et au corps bavarois de se porter sur Plock. L'armée d'Italie se portera pareillement sur Plock. Ce sera là la ligne de bataille de l'armée, au moment de déboucher, savoir : le 1er corps à Elbing, à Marienbourg, à Marienweder; le 2e à Dantzig, le 3e à Thorn, le 4e et les Bavarois, sous les ordres du vice-roi, à Plock; les Westphaliens, les Saxons, et une division prussienne à Varsovie; les Autrichiens appuyant sur la Vistule à l'extrême droite; le quartier général et la garde à Posen. Il est nécessaire,

prince, que vous fassiez faire des magasins à Posen, à Plock, à Varsovie, à Pulawi, à Marienweder, à Marienbourg, à Elbing; que du reste vous ne fassiez connaître vos projets de mouvement à personne; qu'au contraire, vous annonciez que vous allez porter votre quartier général à Varsovie; que, si les Russes ne font aucun mouvement, vous vous rendiez à Dantzig pour inspecter tout. Par la date des ordres que l'Empereur vous a donnés, vous verrez, prince, que ce n'est qu'au 1er mai que l'armée se trouvera ainsi en bataille sur la Vistule. Du reste, vous ne devez faire aucun mouvement sans en avoir reçu l'ordre. Cette lettre-ci est pour vous prévenir, afin que vous puissiez faire vos dispositions en conséquence. — (*Détails sur les vivres, les voitures attelées de bœufs* etc.).... Jusqu'au Niémen, vous ferez vivre votre corps d'armée avec les ressources du pays, car la consommation de vos vivres ne doit commencer qu'après le passage du Niémen. Prenez des informations pour savoir si les fours que l'Empereur a fait construire à Osterode existent toujours. »

« Paris, 10 avril 1812. — Si les Russes s'emparent de Mémel et de la rive droite du Niémen, sans passer la rivière, l'intention de l'Empereur est que vous envoyiez un parlementaire, pour demander si cela est une déclaration de guerre et que dans le cas où le général russe répondrait que non, mais que c'est une simple position militaire, vous conveniez avec lui qu'on se considérera, de part et d'autre, comme en paix, à condition qu'on ne passera pas le Niémen. Si, au contraire, les Russes commençaient les hosti-

lités et marchaient en force sur Varsovie, l'intention de Sa Majesté est que vous ne fassiez que les mouvements nécessaires pour empêcher Varsovie d'être prise. Vous avez l'autorisation, dans ce cas, de mander aux maréchaux Ney et Oudinot et au général Saint-Cyr de diriger leurs corps sur Marienweder et sur Thorn.

« Mais l'Empereur est fondé à penser que les Russes ne feront aucun mouvement, si ce n'est peut-être pour s'emparer de Mémel, ce qui, MILITAIREMENT PARLANT, est une opération légitime : car, sous le point de vue politique, c'est une agression. Aussi l'ambassadeur de Sa Majasté a-t-il l'ordre de quitter Saint-Pétersbourg si le cas arrivait. Quant à vous, prince, comme vous n'avez pas à vous occuper de la politique, vous pouvez vous considérer comme en paix avec les Russes s'ils ne passent pas le Niémen sans l'avoir déclaré plusieurs jours d'avance, tout comme vous pouvez prendre des arrangements analogues.

« Au 1er mai toutes les troupes de l'Empereur seront en mouvement et au 15 mai toute son armée sera sur la Vistule, et comme il est possible . . . . elle donnera les ordres que nécessiteront les circonstances.

« En tout état de choses, l'Empereur désire que vous ne compromettiez rien. Considérez-vous comme maître de Kœnigsberg, puisqu'il y a des Prussiens: comme maître des points qui sont vis-à-vis Grodno, puisqu'il y a de la cavalerie polonaise. Laissez arriver tranquillement le beau temps, la saison des fourrages, et centralisez les troupes.

« Vous ne devez faire des efforts que pour garantir Varsovie. Toutes les mesures que vous proposez par votre lettre du 6 avril ne tendraient qu'à exciter les Russes à commencer l'attaque. Il faut bien se garder d'ôter les bateaux qui sont sur le Niémen, et de rien faire qui montre de l'inquiétude; il faut au contraire être pacifique. »

« Paris, 26 avril 1812. — Un officier russe, porteur de lettres de l'empereur de Russie, est arrivé à Paris le 24. Il était parti le 8 de ce mois de Saint-Pétersbourg. Cet officier est porteur de différentes propositions. Il paraissait, par ce qu'a dit le prince Kourakin après l'arrivée de ce courrier, que si toute l'armée française arrivait sur la Vistule, les Russes avaient le projet de prendre la position du Niémen, et qu'on négocierait dans cette position. Vous serez instruit par le général Lauriston de ce qui en sera sur cet objet; mais, si les Russes ne font pas d'autre mouvement que celui de s'emparer de Mémel et de la rive droite, l'intention de Sa Majesté n'est pas qu'on regarde les hostilités comme commencées. Le 15 mai, Ney et Oudinot seront arrivés sur la Vistule et la garde se trouvera réunie à Posen. *L'Empereur*, comme je vous l'ai mandé, *a même retardé de quelques jours le mouvement du 4e corps sur Plock, de peur qu'il ne souffrît trop du défaut de fourrages. L'herbe ne sera bonne que dans la dernière quinzaine de mai*. Sa Majesté trouve donc convenable qu'aucune opération importante ne soit engagée avant les premiers jours de juin. »

« Paris, 2 mai 1812. — Monsieur le prince d'Eck-

mühl, le courrier du général Lauriston, qui est parti le 14, vous aura fait connaître que l'on parlait du départ de l'empereur de Russie. Comme le général Lauriston se propose d'expédier un secrétaire de légation aussitôt après le départ de l'Empereur, il est présumable que ce secrétaire sera déjà passé et vous aura fait connaître l'état des choses sur les frontières de la Russie. Oudinot et Ney seront, avant le 15 mai, sur Thorn et Marienweder, le 4ᵉ et le 6ᵉ corps sur Plock. Le vice-roi d'Italie, qui est parti ce matin, y sera vers le 10. Le prince de Schwarzenberg, qui commande le corps autrichien, part ce soir pour Vienne. Tout porte à penser que l'Empereur sera le 15 à Dresde, et, de là, en mesure d'être au quartier de la Grande Armée en 24 heures. Sa Majesté laissera l'Impératrice à Dresde. Faites-moi connaître, prince, tous les cantonnements qu'occupe votre corps d'armée, ainsi que ceux des 2ᵉ et 3ᵉ corps. Je vous ai fait connaître les intentions de l'Empereur, de ne compromettre aucun mouvement de l'armée, et de vous contenter de la défense de Varsovie. L'Empereur compte mettre huit jours pour se rendre de Paris à Dresde. S'il apprenait qu'il se passât des choses qui demandassent sa présence, il arriverait plus tôt. »

Mayence, 12 mai 1812. — « L'Empereur couchera ce soir à Aschaffenbourg, demain à Wurtzbourg. Sa Majesté compte rester le 15 et le 16 à Dresde. Le quartier général est à Posen. Ainsi on peut considérer que, de ce moment, l'Empereur est à la tête de son armée. Un auditeur expédié par le

général Lauriston arrive; il est parti de Saint-Pétersbourg le 25 avril. L'empereur de Russie est parti le 25 pour se rendre à Wilna. Il a dit au général Lauriston qu'il partait pour l'armée, parce qu'il craiguait que ses généraux, alarmés par nos mouvements sur la rive droite de la Vistule, ne voulussent eux-mêmes passer le Niémen; qu'il était toujours dans la disposition de s'entendre. Le comte de Romanzow est parti le 24. Le général Lauriston a l'ordre de demander ses passe-ports aussitôt qu'il apprendra que le territoire de la Pologne, de la Prusse ou de l'Autriche serait entamé par les Russes. Il est probable qu'au moment où vous recevrez cette lettre vous aurez reçu les dépêches du général Lauriston, qui devait expédier quelqu'un dans les premiers jours de mai. L'Empereur pense que vous devez porter vos postes d'infanterie et de cavalerie sur la Passarge, c'est-à-dire occuper Mohrungen, Liebstadt et Braunsberg. Ne faites cependant rien, prince, qui puisse porter les Russes à commencer les hostilités; car il est avantageux de gagner encore quelques jours, puisque notre armée se concentre et que les fourrages arrivent. *La plus grande misère règne dans les environs de Plock.* »

II

Le prince Eugène, parti de Paris le 2 mai au matin, ainsi que nous l'avons dit, s'arrêta deux heures à Mayence, le 5, pour écrire à la princesse Auguste.

Il continua ensuite son voyage, passant par Francfort et Dresde. Ne trouvant pas le roi de Saxe dans cette dernière ville, il se rendit à Pilnitz le 8 mai, vit la famille royale, et arriva, le 11, dans la nuit, à Glogau, où se concentraient les troupes venant d'Italie.

Dès le matin du jour de son entrée à Glogau, le vice-roi passa en revue la 15e division, composée d'Italiens, puis, en exécution des ordres qu'il avait reçus de l'Empereur, il se rendit à Plock en passant par Posen. C'est à Plock que devait se réunir entièrement le 4e corps de la Grande Armée. Le prince y arriva le 15, précédant ses troupes de quelques jours, afin d'avoir le temps de faire une reconnaissance sur la Narew, et d'établir sa ligne de défense entre cette rivière et les lacs qui s'étendent d'Angerburg à Joannisburg. En même temps, il visita la forteresse de Modlin[1].

L'Empereur ne tarda pas à arriver à Thorn; le prince s'empressa de l'aller trouver, et, ayant reçu de Napoléon toutes les instructions nécessaires à un mouvement en avant pour le 4 juin, il prit ses dispositions en conséquence.

Le 4e corps se mit, en effet, en marche pour Soldau, où il se trouvait le 6 juin 1812. Il y fit un double séjour, puis il se porta sur Villemberg, quittant la route de Plock à Kœnisberg pour prendre celle de Varsovie. Les troupes du vice-roi séjournèrent quarante-huit heures à Villemberg avant de se rendre à

[1] Il eut dans cette place une entrevue avec le roi de Westphalie, qui venait d'arriver pour prendre le commandement de l'aile droite de la Grande Armée, 5e corps (Polonais), 7e (Saxons), 8e (Westphaliens).

Rastenburg, où elles entrèrent trois jours plus tard, pour continuer leur route sur Lotzen, Oletzko, dernière ville de la Prusse orientale.

Deux lieues plus loin, le 4e corps entra en Pologne, se portant sur Kalwary et Marienpol, où il atteignit la grande route de Kœnisberg à Prenn.

Napoléon, dont le grand quartier général avait été longtemps à Dresde, puis à Kœnisberg, se trouvait alors à Thorn, d'où il expédiait ses ordres à tous les corps en ligne, de la Gallicie à la Baltique.

Le 14, il fit transmettre aux chefs d'état-major des divers corps d'armée la curieuse circulaire suivante, preuve nouvelle de l'intérêt qu'il attachait à obtenir des états-majors de bonnes situations :

« La campagne va commencer, l'armée est en mouvement; c'est le moment où il y a le plus de difficutés à donner les états de situation. C'est cependant celui où il est le plus important de les fournir exactement. L'Empereur désire qu'on y porte un soin particulier, surtout pour les états de cinq jours sur lesquels il faut indiquer exactement les présents sous les armes, les malades, les blessés, les tués, les prisonniers de guerre et les déserteurs. Il faut bien faire sentir aux corps qu'ils doivent regarder comme un devoir envers l'Empereur de faire connaître simplement la vérité. Les états de situation sont pour Sa Majesté seule. La situation de ses armées influe essentiellement sur les opérations. Je vous recommande donc de mettre le plus grand soin à faire suivre les dispositions de cette lettre. Il ne faut point avoir de fausse honte de laisser ignorer le nombre des déser-

teurs, etc., etc., parce qu'il est important de savoir de quelle manière manquent les hommes. »

Tandis que les troupes du vice-roi, et plus à droite celles du roi de Westphalie, marchaient vers le nord-est, l'Empereur se portait avec les 1er, 2e, 3e corps et sa garde ainsi que presque toute la cavalerie, sur le Niémen, par les routes de Heilsberg et d'Eylau. Le 22 il était à Gumbinnen et à Wilkovisky. Le 23, jour du passage du fleuve, il mit à l'ordre une proclamation qui fit connaître à tous les corps de la Grande Armée que la guerre allait commencer.

Le 23 juin, l'avant-garde de la Grande Armée passa le Niémen et se porta sur Wilna. Le 4e corps resta en observation derrière le fleuve jusqu'au 29. Le vice-roi et le duc d'Abrantès s'occupaient de faire construire un pont pour le passage des troupes. Le prince Eugène croyait avoir à livrer un combat sérieux pour arriver à cette opération, toujours difficile en face d'un ennemi décidé à se défendre, mais il n'en fut rien. Les Russes s'étaient retirés, et l'on apprit, le 28, que l'Empereur était entré à Wilna.

Le 29, les 13e et 14e divisions du 4e corps franchirent le Niémen. La garde royale, la division italienne Pino, 15e, et toutes les troupes italiennes, opérèrent leur mouvement en présence du vice-roi qu'elles saluèrent de leurs acclamations.

Les soldats avaient eu déjà à souffrir de la rigueur de la saison. A Pilory la disette s'était fait sentir d'une façon cruelle, des pluies torrentielles avaient causé la mort d'un assez grand nombre de chevaux. Ils tombaient par centaines sur la route.

Le 4ᵉ corps bivaqua le 1ᵉʳ juillet à Kroni et le 2 à Zismori. La 15ᵉ division séjourna vers ce dernier point, tandis que les divisions Broussier et Delzons marchaient sur Strasounoni. Le prince s'établit sur la route de New-Troki, dans un château, près de ses troupes.

Les soldats, voyant qu'on leur faisait prendre la direction de Wilna, eurent un instant l'espoir d'atteindre cette ville où ils pouvaient croire qu'ils auraient des vivres et un peu de repos; mais il n'en fut rien : le corps du vice-roi reçut ordre de gagner New-Troki où il arriva après une marche pénible de quatre heures. Loin de trouver là quelques ressources, on fut obligé d'aller chercher des fourrages cinq lieues plus loin.

Le prince Eugène s'empressa de se rendre à Wilna auprès de l'Empereur, et le 4ᵉ corps reprit sa marche le 7, les deux divisions françaises et la garde royale se dirigeant sur Ochmiana, la division Pino et la cavalerie sur Rudniki.

Voici ce qui avait nécessité les mouvements du 4ᵉ corps. Napoléon avait eu l'intention d'abord de jeter les troupes du prince Eugène sur Wilna; mais, ne recevant aucune nouvelle de son aile droite et sachant que le corps de Bagration, pour rallier l'armée principale russe, était forcé de croiser la grande armée française, il avait résolu de donner une position intermédiaire au prince Eugène, sur lequel il savait pouvoir toujours compter. A Novoi-Troki, où le 4ᵉ corps resta quelques jours, le vice-roi couvrait la droite du centre de l'armée française. Pendant ce

temps-là, le maréchal Davout, avec une partie du 1er corps, manœuvrait vers le sud pour couper le général russe Doctrow, qui n'avait pu gagner Wilna et remontait sur cette ville pour aider le roi de Westphalie à prévenir Bagration.

Malheureusement une susceptibilité assez naturelle du roi Jérôme, suite du mauvais procédé du prince d'Eckmühl, fut en partie cause que les combinaisons hardies de l'Empereur échouèrent à sa droite.

Pendant son séjour jusqu'au 7 juillet à Novoi-Troki, le 4ᵉ corps poussa des reconnaissances au loin, mais sans pouvoir obtenir de renseignements ni sur l'ennemi ni sur l'aile droite de l'armée.

Napoléon voulut alors porter son centre en avant, vers Glubokoë, et lancer le roi de Naples avec les 2ᵉ et 3ᵉ corps, trois divisions du 1er et deux de cavalerie, contre la grande armée russe. Il se trouvait ainsi en mesure d'attaquer Barclay de Tolly à son camp de Drissa, et d'empêcher la jonction de Bagration, si ce dernier parvenait à échapper à son aile droite et au maréchal Davout.

Le vice-roi chercha vainement un corps de 4,000 Cosaques de l'hetmann Platow, qui, d'après un avis reçu, venait rallier l'armée russe en retraite de Wilna. Ces Cosaques se trouvaient séparés des troupes de Bagration dont ils faisaient partie. Le prince arriva le 7 à Budniki, au milieu de la nuit, par des chemins affreux où l'on perdit encore quelques chevaux. Le lendemain, 8 juillet, il rejoignit la grande route, et, passant par Solechniki, il vint coucher à Bol-Solechniki, poursuivant toujours le corps introu-

vable de Platow. Il n'avait avec lui que de la cavalerie légère; mais enfin, n'entendant plus parler de ces Cosaques, il se décida à attendre à Smorghoni que toutes ses divisions fussent réunies. La concentration s'opéra sur ce point le 12 juillet. Smorghoni, bourg d'une certaine importance, offrit enfin des ressources précieuses au 4e corps. On y trouva du pain et de la bière. Les troupes y séjournèrent vingt-quatre heures et se réunirent ensuite en masse sur Wileïka, à travers les sables, les bois et de véritables solitudes.

Le 4e corps, traversant la Wilia sur un pont de radeaux, pénétra dans Wileïka que l'ennemi avait récemment abandonné, et où le général Colbert, commandant l'avant-garde, s'empara de magasins abandonnés.

Les Russes fuyaient toujours sans vouloir combattre. Cette retraite semblait le résultat d'un plan prémédité.

Le prince Eugène, de Wileïka se porta sur Kostenevitski, puis sur Dolghinow où ses troupes arrivèrent le 17 juillet. Elles y séjournèrent. On approchait de Witespk.

Depuis que le 4e corps avait quitté, près de Smorghoni, la route de Minsk et du Dnieper, il avait appuyé à gauche pour se rapprocher de la vallée de la Dwina et suivre le mouvement du centre de la Grande Armée où se trouvait le grand quartier général.

A Kamen le prince apprit, par des officiers envoyés auprès de l'Empereur, que les Russes, ayant abandonné leur camp retranché de Drissa, se por-

taient le long de la Dwina sur Polotsk et Witespk. On eut alors l'espoir de les atteindre et de les forcer à en venir aux mains.

L'avant-garde et la cavalerie légère du 4e corps furent aussitôt dirigées sur Bezenkovitschi, où l'ennemi présentait des forces imposantes.

Le 25, la brigade de cavalerie légère italienne du général Vilatta poussa devant elle un gros de Cosaques et de hulans; il y eut seulement quelques coups de canon d'échangés. Malheureusement le colonel Lacroix reçut un coup de feu qui lui brisa la cuisse. L'ennemi repassa la Dwina. Le jour suivant, tout le 4e corps fut réuni à Bezenckovitschi. Le 3e (maréchal Ney), la cavalerie Nansouty (division Bruyère et Saint-Germain) ne tardèrent pas à s'y concentrer. Les troupes russes du général Dochtorow étaient encore en position sur la rive droite du fleuve. Le vice-roi fit aussitôt établir un pont sous la protection de deux bouches à feu. La cavalerie bavaroise passa à gué et se déploya face à l'arrière-garde ennemie. Doctorow replia ses troupes sans vouloir accepter le combat.

Au même moment, l'Empereur arrivait à l'avant-garde de 4e corps; il franchit le pont, poussa les Bavarois jusqu'à deux lieues de la Dwina, et, voyant que Doctorow se dirigeait sur Witespk, il fit repasser la Dwina aux troupes qui l'avaient franchie, tandis que le roi de Naples, avec la cavalerie Nansouty, soutenue par un régiment de la division Delzons, marchait sur Budilova et sur Ostrowno.

Précisément le jour où Murat opérait ce mouve-

ment sur Ostrowno (25 juillet) le généralissime russe Barclay de Tolly lançait sur le même point, de Witepsk et d'Ostrowno sur Bezenkovitschi, le corps d'Ostermann.

La division française du général Bruyère ne tarda pas à se trouver en face de la division de cavalerie russe Palhen; cette dernière fut culbutée. L'action s'engagea vivement. Bientôt la division Delzons, débouchant de Budilova sur Guezdilova, sur la droite de l'ennemi, Ostermann se mit en retraite. Le vice-roi vint coucher avec sa garde à Ostrowno; les 13e et 14e divisions et la brigade Vilatta. La division Pino resta à Dolgeria.

Le 26, on eut ordre de prolonger le mouvement en avant. La cavalerie et le 8e léger prirent la tête de colonne, suivis par les divisions Delzons et Broussier. On ne tarda pas à se trouver en présence des troupes d'Ostermann, renforcées pendant la nuit par une division. Les Russes occupaient une bonne position derrière un ravin, leur gauche à un bois. Le 8e léger se déploya en face de leur centre, soutenu en seconde ligne par la division Delzons; la cavalerie Bruyère fut mise sur les ailes, la cavalerie Saint-Germain en réserve, toute l'artillerie du 4e corps et de la cavalerie vint se mettre en batterie sur le front (70 bouches à feu).

Le combat s'engagea; plusieurs attaques sur le centre des Russes furent repoussées d'abord, mais enfin une manœuvre habile du général Roussel et de la garde italienne réussit. Le corps d'Ostermann, culbuté, fut rejeté dans le bois à gauche où il es-

saya de se reformer. Le roi de Naples et le prince Eugène hésitaient à engager leurs troupes, lorsque l'Empereur, arrivant sur le champ de bataille, ordonna de continuer l'attaque. Ostermann fut poussé jusqu'au delà de Dobrizka, où la cavalerie et le 4e corps s'établirent. Le général Pino avait assez maladroitement arrêté sa division à Ostrowno pour attendre des ordres.

Après le combat d'Ostrowno, Barclay de Tolly organisa une arrière-garde aux ordres du général Palhen. Cette arrière-garde vint occuper une forte position, le 26, dans la nuit, entre la Luczissa et Dobrizka. La cavalerie du roi de Naples, les 13e et 14e divisions du 4e corps et la garde italienne se portèrent en avant. La division Pino était encore vers Ostrowno, son général croyant devoir couvrir le 4e corps sur la droite. L'ennemi fut attaqué avec une grande énergie par les divisions Broussier et Delzons, et rejeté en désordre, et avec des pertes considérables derrière la Luczissa. L'armée russe, dans les journées des 25, 26, 27 juillet, avait eu 3,000 hommes tués, 1,000 prisonniers, et avait perdu 10 canons.

Le 27 au soir, les armées russe et française étaient en présence; l'armée russe sur deux lignes, la droite à la Dwina et couvrant Witepsk, l'armée française sur l'autre rive du fleuve, le 3e corps en première ligne, avec le 4e, la garde et trois divisions du 1er corps en seconde et troisième lignes, avec la cavalerie. La cavalerie Montbrun était au delà de la Dwina, face au faubourg de la ville. Tout faisait

espérer à Napoléon une affaire décisive pour le lendemain, mais encore une fois les Russes se replièrent pendant la nuit. Barclay de Tolly ne voulait que donner le temps à sa gauche (Bagration) de le rallier, et, ayant appris que Bagration avait pu franchir le Dniéper et était à Smolensk, il se hâta d'aller l'y joindre.

L'armée russe ayant donc battu en retraite sur Rudnia et Poriecza pendant la nuit, Napoléon fit passer la Luczissa au centre de la Grande Armée. Le 3e corps prit la route de Rudnia, la cavalerie de Murat et le 4e corps, celle de Suraj, vers l'est. Dans le principe, le 4e corps devait suivre le 3e; mais il n'était pas en marche depuis une heure, qu'il reçut l'ordre de se porter sur Agaponovszczina, pour soutenir Murat aux prises avec l'arrière-garde de Palhen.

Le 29, la cavalerie enleva un convoi à Suraj, et tout le 4e corps vint camper autour de cette ville.

Le 4e corps avait laissé en arrière un assez grand nombre de traînards, d'hommes fatigués. Il avait besoin de vivres et de repos. Napoléon lui donna dix jours pour se refaire.

Le 10 août, le prince Eugène commença son nouveau mouvement sur Liozna, s'approchant du Dniéper pour attaquer Smolensk. Le 14, il passa le fleuve à Rasasno. Le 16, il était à Liady. Le 18, il marcha sur Smolensk.

Tandis que le centre de la Grande Armée enveloppait ainsi Smolensk, les corps de Platow et de Winzingerode, jetés à l'est, étaient revenus sur Suraj,

interceptant les communications avec Witepsk. Napoléon prescrivit de faire remonter au nord la division italienne Pino et la brigade Pajol; le soir arrivées à Janoviezi, ces troupes eurent ordre de rejoindre l'armée.

Le prince Eugène, ayant appris que les Russes nous avaient abandonné Smolensk après l'avoir incendié, fut rejoindre l'Empereur. Le 19, le 4e corps entra dans la ville par le faubourg qui longe le fleuve, marchant sur des ruines et des cadavres. Il traversa le Dniéper à gué avec toute son artillerie et vint camper sur la hauteur qui domine Smolensk au nord, et par où passe la route qui conduit à Saint-Pétersbourg.

Le 4e corps resta quatre jours en position près de Smolensk et reçut quelques récompenses. De Smolensk, qu'il quitta le 23 août, il se rendit à Valadîmerawa et à Doroghoboni. Le 25, il traversa le Vop. Les troupes sous la main de Napoléon (3 divisions du 1er corps, le 3e corps, la cavalerie de Murat et le 4e corps) formaient trois colonnes s'avançant à l'est sur Moscou. Le 4e corps formait la colonne de gauche.

Le prince Eugène, ayant à s'avancer par des chemins souvent peu frayés, fit jalonner la route tenue par ses troupes. Le 28 août, il dépassa Béruki et s'approcha de Viazma, alors tout en feu; le 4e corps s'arrêta dans la plaine pendant deux heures, puis il franchit la petite rivière qui porte le même nom que cette malheureuse ville, et il vint bivaquer autour du village de Novoé jusqu'au 31.

Depuis Witepsk, le corps du vice-roi n'avait pas

vu l'ennemi, si ce n'est de loin, quelques pulks de Cosaques; mais, le 31, des signes certains firent reconnaître, en approchant de Borodino, qu'on n'allait pas tarder à avoir une affaire sérieuse.

D'abord, le 1er septembre, la cavalerie fut arrêtée dans sa marche par plusieurs coups de canons; puis l'on apprit que Kutusow, qui passait pour le meilleur général de l'armée russe, venait de prendre le commandement en chef et qu'il était décidé à sauver Moscou en barrant à Napoléon la route de la ville sainte, sur les rives de la Moscowa.

Dès que le vice-roi vit les Cosaques s'apprêtant à s'opposer à sa marche, le 1er septembre, il fit déployer la cavalerie italienne de la garde. Cette cavalerie chassa l'ennemi jusqu'auprès de Ghiat, en avant de Mojaisk.

Près de Ghiat, il fallut traverser une petite rivière. Le prince, après avoir fait sonder les gués, lança les Bavarois. Les Cosaques ne les attendirent pas. Le 4e corps s'établit dans un petit village nommé Paulow, à une demi-lieue de Ghiat. Il y séjourna les 2 et 4 septembre, et c'est là qu'il reçut l'ordre du jour qui annonçait une prochaine bataille décisive.

L'Empereur, en effet, avait appris que Kutusow, vainqueur des Turcs, allait lui être opposé; or Kutusow, regardé par les Russes comme le libérateur de la patrie, avait annoncé hautement que l'armée russe ne rétrograderait plus et sauverait Moscou.

Le 1er septembre, les dispositions suivantes furent mises à l'ordre de l'armée.

« Sa Majesté l'Empereur et Roi ordonne ce qui suit :

« 1° Tous les carrosses, fourgons ou voitures de bagages et de subsistances passeront après l'artillerie et les voitures d'ambulance;

« 2° Tout carrosse, fourgon ou voiture particulière qui sera trouvé gênant la marche de l'artillerie et des ambulances sera brûlé ;

« 3° Les voitures d'artillerie et les fourgons d'ambulance pourront seuls suivre l'avant-garde.

« Les voitures de bagages, les grandes et petites charrettes ne pourront suivre l'avant-garde qu'à une distance de deux lieues. Toute voiture qui sera rencontrée plus près de l'avant-garde que deux lieues sera brûlée ;

« 4° A la fin de la journée, les voitures ne pourront rejoindre l'avant-garde que quand elle aura pris position et après que la canonnade ou la fusillade ne se feront plus entendre. Toute voiture qui serait trouvée à une distance moindre de deux lieues de l'avant-garde avant qu'elle ait pris position et pendant le temps que la canonnade ou la fusillade se feraient entendre sera brûlée ;

« 5° Le matin, au départ de l'avant-garde, les fourgons et voitures autres que ceux de l'artillerie ou des ambulances seront parqués hors du chemin. Ceux qui seraient trouvés sur la route, obstruant la marche de l'artillerie ou le mouvement des colonnes, seront brûlés.

« 6° Les dispositions précédentes seront communes à toutes les divisions d'infanterie et de cava-

lerie de l'armée qui ne font point partie de l'avant-garde ;

« 7° Sa Majesté ordonne aux chefs d'état-major des divisions et corps d'infanterie et de cavalerie et aux directeurs des parcs de l'artillerie, de faire marcher les voitures de bagages après celles de l'artillerie et des ambulances séparées et sous la conduite d'un vaguemestre de division ;

« 8° Sa Majesté ordonne au général comte Belliard, chef de l'état-major de l'avant-garde, et aux chefs d'état-major des corps et divisions d'infanterie et de cavalerie de l'avant-garde, de prendre les mesures les plus efficaces pour l'exécution des présentes dispositions et pour désigner l'emplacement où devront rester les voitures de l'avant-garde avant les défilés, tandis qu'elle combattra. Ces voitures ne devront passer les défilés que sur les ordres du chef de l'état-major de l'avant-garde, lequel ne pourra pas prendre sur lui de faire avancer aucune de ces voitures à plus de deux lieues de l'avant-garde ;

« 9° Le présent ordre sera lu demain, à midi, à tous les corps, et Sa Majesté fait connaître que, le 5 septembre, elle fera brûler elle-même, et en sa présence, les voitures qu'elle trouvera en contravention au présent ordre. »

Le 2 septembre, le major-général envoya au roi de Naples, au vice-roi, au prince d'Eckmühl, au prince Poniatowski, au duc d'Elchingen, l'ordre suivant :

« Prendre aujourd'hui repos, rallier les troupes, faire faire à trois heures après midi un appel et faire connaître positivement à Sa Majesté le nombre

d'hommes qui seront présents à la bataille; faire faire l'inspection des armes, des cartouches, de l'artillerie et des ambulances; faire connaître aux soldats que nous approchons du moment d'une bataille générale et qu'il faut s'y préparer; envoyer avant dix heures du soir à l'Empereur des états qui fassent connaître le nombre d'hommes d'infanterie et de cavalerie, le nombre de pièces d'artillerie, leur calibre, le nombre de coups à tirer, le nombre de cartouches par soldat, le nombre de cartouches dans les caissons, le nombre de caissons d'ambulance appartenant soit aux régiments, soit aux divisions, soit aux corps d'armée, le nombre de chirurgiens et le nombre de pansements qu'on pourra faire. Ces états feront connaître également les hommes détachés qui ne seraient pas présents à la bataille si elle avait lieu demain, mais qu'on pourrait faire rejoindre si elle avait lieu dans deux ou trois jours, en indiquant le lieu où ils se trouvent et les moyens à prendre à cet effet. Ces états devront être faits avec la plus grande attention, puisque de leur résultat doit dépendre la résolution que doit prendre Sa Majesté : ils doivent comprendre d'abord tous les hommes présents à l'appel et ensuite tous ceux qui se trouveraient présents à la bataille. Ils feront également connaître le nombre de chevaux qui seraient déferrés et le temps qu'il faudrait pour referrer la cavalerie et la mettre en état pour la bataille.

« Le roi de Naples pourra, s'il le juge convenable, rectifier sa position en avançant sa cavalerie légère et sa petite avant-garde de quelques werstes.

« Le prince vice-roi et le prince Poniatowski rectifieront également leur position. »

Enfin le 6, veille de la grande bataille, à cinq heures du soir, Napoléon fit connaître au camp, à deux lieues en arrière de Mojaïsk, les dispositions qu'il ordonnait que l'on prît pour le lendemain.

« A la pointe du jour les deux nouvelles batteries construites pendant la nuit au plateau du prince d'Eckmühl commenceront leur feu contre les deux batteries ennemies opposées.

« Au même moment, le général Pernetty, commandant l'artillerie du 1er corps avec les 30 bouches à feu qui seront à la division Compans et tous les obusiers des divisions Dessaix et Friant qui se porteront en avant, commencera le feu, et écrasera d'obus la batterie ennemie qui, par ce moyen, aura contre elle : 24 pièces de la garde; 30 de la division Compans; 8 des divisions Friant et Dessaix, total 62 bouches à feu. Le général Foucher, commandant l'artillerie au 3e corps, se portera avec tous les obusiers du 3e corps et du 8e, qui sont au nombre de 16, autour de la batterie qui bat la redoute de gauche, ce qui fera 40 bouches à feu contre cette batterie.

« Le général Sorbier sera prêt, au premier commandement, à se détacher avec tous les obusiers de la garde pour se porter sur l'une ou l'autre redoute.

« Pendant cette canonnade, le prince Poniatowski se portera au village vers la forêt et tournera la position de l'ennemi.

« Le général Compans longera la forêt pour enlever la première redoute.

« Le combat ainsi engagé, les ordres seront donnés selon les dispositions de l'ennemi.

« La canonnade de la gauche commencera au même moment qu'on entendra la canonnade de la droite : une forte fusillade de tirailleurs sera engagée par la division Morand et par les divisions du vice-roi aussitôt qu'ils verront l'attaque de la droite commencée. Le vice-roi s'emparera du village, débouchera par ses trois ponts sur la hauteur dans le temps que les généraux Morand et Gérard déboucheront sous les ordres du vice-roi pour s'emparer de la redoute de l'ennemi et former la ligne de l'armée.

« Le tout se fera avec ordre et méthode, et en ayant soin de tenir toujours une grande quantité de réserve. »

Tout était ainsi préparé pour la grande bataille qui allait avoir lieu le lendemain 7 septembre 1812.

CORRESPONDANCE

RELATIVE AU LIVRE XX.

DE JANVIER A SEPTEMBRE 1821 [1].

« Mon fils, le ministre de la guerre vous a transmis mes ordres pour l'organisation des 13e, 14e et 15e divisions, pour celle des quatre brigades de cavalerie légère et de la division des dragons; cachez votre mouvement le plus longtemps que vous pourrez, en commençant par tout ce qui est insignifiant, c'est-à-dire par ce qui est le plus éloigné. J'ai décidé que la 13e division serait réunie à Balzano et jusqu'aux limites du territoire bavarois; que la partie de la division qui vient des provinces illyriennes se rendrait à Linz, hormis toutefois les Croates, qui ne doivent partir que bien habillés et bien armés; que Nap. à Eug. Paris, 3 janvier 1812.

[1] Les lettres du prince Eugène à Napoléon pendant l'année 1812 ont été perdues.

la 14e division se réunirait du côté de Trente et de Rovérédo, et la 15e division à Lodron, à la Rocca d'Anfo et à Brescia; que deux brigades de cavalerie légère se réuniraient dans la vallée de la Brenta, de manière que la tête ne soit qu'à une marche de Trente, et les deux autres brigades dans la vallée de la Chiesa, de manière à pouvoir promptement déboucher par la Rocca d'Anfo; que la division de dragons se réunirait sur le Mincio, le grand parc, les transports militaires et le génie à Vérone, bien entendu que chaque division aura avec elle son artillerie, son détachement du génie et tout ce qui lui est nécessaire. Comme il est possible que les divisions restent dans cet état pendant douze ou quinze jours, il faut que des mesures soient prises pour les subsistances, et pour que les divisions mènent avec elles huit jours de vivres pour pouvoir marcher rapidement.

« Vous ne ferez aucune demande de passage en Bavière, ni aucune démonstration; quand le cas arrivera, je donnerai les ordres nécessaires.

« Il faut m'envoyer un autre état de formation de votre corps qui soit mieux fait. Prenez les mesures nécessaires pour que toutes les compagnies du régiment italien soient fortes de 140 hommes, et pour que vos seize bataillons aient 13,440 hommes, leurs compagnies d'artillerie régimentaires non comprises. Il est même nécessaire qu'il y ait dix hommes de plus par compagnie, de sorte qu'à son passage à Ratisbonne le corps italien se trouve avoir 13,440 hommes présents sous les armes.

« Le 8e et le 18e régiment d'infanterie légère pourront avoir le même complet, puisque ces régiments viennent de recevoir 400 hommes réfractaires. Les Croates devront avoir le même complet.

« Quant aux autres régiments français, il faut les porter à ce complet aussitôt que possible.

« Le bataillon du 10e de ligne doit être arrivé, vous le ferez sur-le-champ incorporer; vous pouvez incorporer également les deux bataillons du 2e régiment de la Méditerranée qui ont 1,500 hommes, ce qui vous fera près de 2,000 hommes. Le 4e bataillon du 8e léger est parti à la fin de décembre des îles d'Hyères composé de conscrits réfractaires pour rejoindre son régiment; vous aurez ainsi trois bataillons du 8e léger au lieu de deux; vous ferez tiercer ce 3e bataillon avec les deux autres. Comme j'attache une grande importance à ce que le corps d'observation d'Italie parte complet, écrivez au prince Borghèse pour savoir ce que les dépôts qui sont dans son gouvernement peuvent fournir à vos régiments.

« Je donne ordre d'ailleurs que les bataillons du régiment de la Méditerranée, qui sont à l'île d'Elbe et en Corse, suivent le mouvement pour vous joindre. Je désirerais que tous vos bataillons puissent passer le Tyrol forts de 840 hommes chacun.

« Il faudra former à Trente un dépôt pour tous les hommes malades et fatigués; à mesure qu'ils guériront, ils viendront vous rejoindre : on ne les fera partir que lorsqu'il y en aura 1,500 ou 2,000, avec les effets que les corps voudront envoyer. Toutes les compagnies de pontonniers qui sont en

Italie ou dans le gouvernement du prince Borghèse doivent se réunir à Vérone, ainsi que la plus grande partie des compagnies de sapeurs, les compagnies de pontonniers complétées à 120 hommes et les compagnies de sapeurs à 140 hommes, il en est de même des compagnies de mineurs; tout cela arrivé à la grande armée sera distribué dans les corps, selon l'organisation.

« Les régiments de chasseurs italiens sont bien faibles, il faudrait les porter à 1,100 hommes et 1,000 chevaux; vous devez avoir des hommes disponibles : faites-les armer et habiller pour porter vos régiments à 1,200 hommes; ils pourront partir à pied avec leurs selles, et prendre leurs chevaux à Dresde ou à Posen, où vous les aurez fait acheter d'avance. Tous les régiments de cavalerie légère français ont des marchés passés pour 500 chevaux du côté de Hambourg et de Hanovre, de sorte qu'ils seront à 1,000 chevaux dans le courant de mars.

« La garde doit être au grand complet, de sorte que vous vous trouverez avoir 46 à 47,000 hommes d'infanterie, sans compter l'artillerie et le génie. Vous devez avoir deux bataillons d'équipages militaires, un français et un italien. En attendant que les nouvelles voitures soient faites, on se servira des anciennes, mais ne les faites partir de Plaisance qu'au dernier moment, c'est-à-dire au commencement de février, puisque, pour arriver à Vérone, je ne crois pas qu'il faille plus de sept à huit jours.

« Vous renverrez les cadres des bataillons du 10e et du 2e à leurs dépôts, et ceux des bataillons du

2e régiment de la Méditerranée à Toulon; assurez-vous avant le départ de ces cadres que les sous-officiers ont deux ans de service; s'ils ne les avaient pas, faites faire l'échange avec de vieux sergents et caporaux de vos régiments.

« Le ministre de l'administration de la guerre a dû donner des ordres pour que tous les employés de l'administration fussent rendus à Milan le 15 février.

« Faites-moi connaître où en est la conscription italienne; la conscription de 1812 est-elle toute levée? »

« Mon fils, je vois avec plaisir que vous avez fait arrêter S.....; ne le relâchez pas sans de bonnes raisons, et faites mettre la main sur ses papiers. » Nap. à Eug. Paris, 4 janvier 1812.

« Mon fils, je suppose que tous les soldats qui entreront dans la composition de la 15e division seront tous à l'école de bataillon. » Nap. à Eug. Paris, 5 janvier 1812.

« Mon fils, je suppose que la demi-compagnie du train du génie, dont vous avez ordonné la formation, est destinée au génie italien, car, pour les troupes françaises, elles ont tout ce qu'il faut. » Nap. à Eug. Paris, 11 janvier 1812.

« Mon fils, il faudrait former une compagnie de marine de la garde italienne, qui serait composée de 3 officiers, de 7 ou 8 maîtres ou contre-maîtres, et d'une centaine de bons matelots qui puissent vous servir pour le passage d'une grande rivière, ou d'un lac, et pour la réparation d'un pont; cette compa- Nap. à Eug. Paris, 13 janvier 1812.

gnie serait à la suite de la garde, et les marins feraient d'ailleurs le service de canonniers : ils seraient armés de fusils, comme les marins de la garde impériale. »

Nap. à Eug. Paris, 13 janvier 1812.

« Mon fils, je crois vous avoir déjà mandé que les deux régiments de cavalerie légère de la 13e brigade étaient bien faibles. Il est indispensable qu'ils soient forts chacun de 1,100 hommes, et que vous fassiez partir avec ces régiments 400 hommes à pied bien équipés, avec leurs selles, brides, etc.

« Ces hommes, arrivés à Posen ou à Dresde, trouveront là des chevaux; par ce moyen, chaque régiment aura un effectif de 1,100 hommes et de 1,000 chevaux, et pourra se maintenir constamment à un effectif raisonnable. »

Nap. à Eug. Paris, 13 janvier 1812.

« Mon fils, le ministre de la guerre vous aura envoyé des ordres pour le corps d'observation d'Italie, et je suppose que dans les premiers jours de février tout sera en marche.

« Il faut régler l'organisation militaire du royaume d'Italie. D'abord, qui est-ce qui commandera en chef? 2° qui est-ce qui commandera la place de Palma-Nova, d'Ancône, de Mantoue? 3° ces places seront-elles armées, et en état de défense? l'absence de l'armée comporte l'obligation de leur armement; 4° seront-elles approvisionnées? l'absence de l'armée comporte aussi l'obligation de l'approvisionnement de ces places. Faites-moi un rapport là-dessus. Tout cela doit se faire successivement et sans secousse. »

« Mon fils, je vous envoie un rapport du ministre de l'administration de la guerre, faites-moi connaître ce qui en est. Dans le courant de février vous verrez ce bataillon. Les 6 compagnies doivent marcher, passez-en la revue, il doit y avoir 252 voitures, il ne faut pas qu'il en manque une seule. » Nap. à Eug. Paris, 16 janvier 1812.

« Mon fils, vous trouverez ci-joint un décret qui ordonne la formation d'un bataillon d'équipages militaires attelé par des bœufs, qui sera formé à Vérone sans délai. Ne perdez pas un moment pour la formation de ce bataillon, nommez-en les cadres, prenez pour les remplir des Italiens accoutumés à conduire des bœufs; il faut que ce bataillon soit prêt à partir au 1er mars. Nap. à Eug. Paris. 22 janvier 1812.

« Le royaume d'Italie a beaucoup de bœufs, c'est un moyen de les utiliser. Par ce moyen, mon royaume d'Italie fournira 500 voitures à l'armée. »

« Mon fils, le train de génie français est composé de six compagnies ; ces six compagnies me suffisent. Ce ne sont pas les chevaux que je regretterais, ce sont les hommes; cependant on ne saurait avoir trop d'une de ces compagnies de plus. J'ai pris un décret pour former une compagnie entière italienne du train de génie. Ce qui me porte à cette mesure, c'est que vous pouvez vous procurer plus facilement des Italiens que des Français. Je désire donc que toutes les dépenses que vous avez faites pour la formation d'une demi-compagnie du train du génie soient imputées sur le trésor d'Italie. Si vous aviez tiré des Nap. à Eug. Paris. 24 janvier 1812.

hommes des régiments d'infanterie française, faites les rentrer à leurs régiments. »

Nap. à Eug. Paris, 26 janvier 1812.

« Mon fils, j'ai destitué Fassoni, mon chargé d'affaires à Naples. Je donne ordre qu'il se rende à Paris pour rendre compte de sa conduite. S'il est aussi coupable que les apparences le font croire, j'en ferai un exemple sévère, pour apprendre à mes ministres qu'ils ne doivent point se séparer de ma cause, pour suivre leurs passions et leurs intérêts. »

Nap. à Eug. Paris, 27 janvier 1812.

« Mon fils, le ministre de la guerre m'a soumis le projet de composition de l'équipage de campagne du corps d'observation d'Italie, que vous proposez. J'approuve ce projet avec l'augmentation de 6 pièces d'artillerie légère pour la division Kellermann, ce qui portera l'artillerie française, de 48 pièces à 54 pièces. Les arrangements que vous faites me font perdre 16 pièces extrêmement précieuses que je regrette. Mon intention est que le personnel et le matériel de ces pièces soient prêts au 15 février à Vérone, et que vous pourvoyiez par l'augmentation de quelques hommes du train d'artillerie à atteler les 8 pièces de réserve italiennes. Je prescris au ministre de la guerre de pourvoir à l'attelage des huit pièces d'artillerie française, afin qu'au 15 mars, pour tout délai, ces huit pièces puissent partir, car il est d'une absolue nécessité que l'artillerie de votre corps d'armée soit de 138 pièces de canon. Vous avez dû recevoir le décret qui ordonne la formation

d'une compagnie du train du génie italienne. Vous m'avez rendu compte que vous organisez une demi-compagnie du train français, vous pouvez vous servir de ce que vous avez fait pour cette organisation, et l'appliquer à la compagnie italienne que j'ai ordonnée.

« Vous ne m'avez point rendu compte si vous aviez reçu l'ordre d'incorporer pour les deux bataillons du régiment de la Méditerranée. 300 hommes du 62e sont partis pour vous rejoindre. Je désire beaucoup que ces régiments partent complets de leurs cantonnements. Deux compagnies de sapeurs de l'île d'Elbe doivent être débarquées en Toscane pour vous rejoindre; elles sont composées de conscrits réfractaires. J'ai ordonné qu'un millier de conscrits réfractaires vous rejoignît à Vérone, pour compléter vos cadres.

« J'ai ordonné la formation d'un bataillon d'équipages italien, attelé par des bœufs; l'armée d'Italie aura donc 252 voitures de transport militaire italien, 306 voitures attelées par des bœufs, et le 9e bataillon français. Le conseil d'administration du 7e bataillon français doit faire acheter sans délai les cent chevaux qu'il peut servir. Villach, la Suisse, doivent vous offrir des ressources pour l'achat des chevaux. »

« Mon fils, faites armer Venise et Ancône complétement du côté des terres et du côté de la mer. Faites armer Palma-Nova et Osopo. Faites armer à demi Mantoue, Peschiera et Legnago. Faites cela

Nap. à Eug., Paris, 28 janvier 1812.

tout doucement. J'approuve les bases que vous proposez pour l'approvisionnement de bouche de ces places. »

Nap. à Eug. Paris, 29 janvier 1812.

« Mon fils, indépendamment des 240 voitures d'ancien modèle, attachées au 9ᵉ bataillon d'équipages militaires, il y en a 124 de disponibles à Plaisance. Je pense qu'il faudrait en prendre une partie pour le bataillon italien, car je désire qu'une portion du bataillon italien en soit attelée avec des caissons couverts de l'ancien modèle. »

Nap. à Eug. Paris, 29 janvier 1812.

« Mon fils, dirigez la garde royale sur Brescia, de manière qu'elle y arrive du 20 au 25 février, infanterie, cavalerie, artillerie, etc. Mon intention serait de commencer le mouvement sur Ratisbonne du 15 au 20. Tout pourrait se mettre en mouvement le même jour et par brigade; pendant que la première brigade partirait de Bolzano, la dernière partirait de Bassano et de Vérone, et se trouverait ainsi à distance de sept jours de la première, car je compte qu'il y a sept marches de Bolzano à Vérone : l'armée marcherait donc en sept colonnes; il faudrait commencer par faire marcher une brigade de cavalerie.

« *P. S.* Ne mettez rien en mouvement, mais faites-moi un projet, et instruisez-moi si tout sera prêt. »

Nap. à Eug. Paris, 3 février 1812.

« Mon fils, je désirerais faire charger sur les caissons d'Italie et sur ceux du 9ᵉ bataillon 10 à 15,000 quintaux de riz; faites-moi connaître à combien cela

reviendrait. Je désirerais acheter du riz à Milan, et le faire transporter à Magdebourg par les voitures qui apportent du sucre, ou en général par les transports : faites-moi connaître combien coûtera le riz pris en Italie, et combien il coûtera rendu à Magdebourg. Il sera possible que j'en achète 50,000 quintaux : vous connaîtrez le prix du transport en vous faisant rendre compte de ce que coûte le transport du sucre. Ce serait une opération importante pour le royaume d'Italie, qui se déferait ainsi du riz qu'il a d'excédant.

« J'ai renoncé aux eaux-de-vie, je n'en veux plus tirer d'Italie; vous n'y devez plus penser. »

« Mon fils, je reçois votre lettre du 29 janvier; je vois que vous avez une bonne compagnie de matelots qui suivra la garde. S'il est nécessaire de vous faire suivre par 200 ouvriers de l'arsenal, charpentiers, calfats et charrons, ils auront un caisson rempli des outils nécessaires pour leur service; les deux corps marcheront ensemble, et, réunis à l'équipage du pont, aux sapeurs et à la compagnie du génie italien dont j'ai ordonné la formation, les rivières ne seront plus qu'un faible obstacle, on pourra les passer en peu d'instants. » Nap. à Eug. Paris, 7 février 1812.

« Mon fils, il est probable que le major général vous enverra, le 10, l'ordre de mettre en marche votre corps d'armée du 16 au 20 pour le diriger sur Ratisbonne. Il est donc convenable que vous preniez des mesures pour avoir partout du pain, et qu'au Nap. à Eug. Paris, 8 février 1812.

passage à Botzen votre corps en ait pour quatre jours : il faudra marcher par brigade, et chaque brigade avec son artillerie et sa cavalerie. Ce qui me décidera d'ici à quelques jours à vous donner l'ordre de partir, c'est que je crois qu'il vaut mieux passer au milieu des neiges qu'après le dégel qui arrivera à la mi-mars. »

Nap. à Eug. Paris, 8 février 1812. « Mon fils, le major général vous envoie l'ordre de commencer votre mouvement du 15 au 20. Vous enverrez le commandant de votre artillerie avec des sapeurs et de l'argent pour faire déblayer le mont Brenner. Le passage de ce col ne doit pas vous retarder de vingt-quatre heures. Renforcez les corps italiens pour qu'ils arrivent au complet; faites partir vos équipages, mais restez de votre personne à Milan. J'envoie le général Charpentier pour être votre chef d'état-major; le général Vignolle restera en Italie jusqu'à nouvel ordre. J'envoie le duc d'Abrantès pour servir sous vos ordres; j'envoie le général Gouvion-Saint-Cyr pour commander les Bavarois. Mon intention est que les 13e, 14 et 15e divisions et les Bavarois soient sous vos ordres, ce qui vous fera une armée de 80,000 hommes. Comme vous êtes le pivot du mouvement, il est nécessaire que, si cela était utile, vous retardiez votre mouvement d'un jour, afin que, lorsqu'il sera démasqué, vous descendiez comme un torrent du haut du Brenner sur le Danube, vous vous dirigerez sur Glogau, et, si les circonstances ne s'y opposent pas, vous aurez la belle haute Silésie pour vous réparer et vous refaire. En

partant le 20 février, vous arriverez le 1er avril, il est probable qu'alors la saison ne sera pas assez avancée pour commencer les opérations et que vous aurez quelques huit jours pour vous reposer. Je vous ai mandé que l'artillerie italienne devait envoyer 200 charretiers à Ratisbonne pour acheter des chevaux et faire confectionner des harnais, afin de réparer vos pertes. Aussitôt que le mouvement sera démasqué, et que la tête de vos troupes sera arrivée près d'Augsbourg, vous pourrez charger les colonels du régiment de cavalerie légère italien, et des régiments de dragons français, et les commandants du bataillon du train d'envoyer acheter des chevaux à Dresde pour réparer les pertes de la route ; mais cela ne doit se faire que lorsque votre mouvement sera démasqué et que votre première colonne sera arrivée à Augsbourg. J'ai fait écrire au roi de Bavière que votre corps d'armée était de 80,000 hommes; quand vous écrirez, soutenez ce dire. Il est nécessaire que les paysans italiens portent avec eux la solde pour tout février, mars et avril. Faites-moi connaître quel sera l'état des choses en Italie après le départ de l'armée et quels seront les officiers qui commanderont sur la frontière et dans les différentes places. »

« Mon fils, je vois par le rapport du général Vignolle, du 2 février, que, moyennant les incorporations des bataillons de la Méditerranée, le 84, le 9e, le 106e et le 92e se trouvent au grand complet; le 8e et le 18e d'infanterie légère doivent se trouver au — Nap. à Eug. Paris, 9 février 1812.

grand complet par l'incorporation du 7e bataillon. Les Croates et les Espagnols sont au grand complet; je n'ai donc plus de sollicitude que pour le 55e et le 57e. Faites-moi connaître si vous avez reçu le 5e bataillon du 62e qui doit vous fournir 5 à 400 hommes à incorporer. J'ai dirigé de l'île d'Elbe sur l'Italie les 5e bataillons du 14e d'infanterie légère et du 6e de ligne. Je l'ai fait suivre par quatre compagnies de marches, tirées également des bataillons de la Méditerranée qui sont à l'île d'Elbe; enfin je suppose que vous avez pris toutes les mesures nécessaires pour porter les troupes italiennes au grand complet. Ayez soin de faire passer une revue générale par les inspecteurs aux revues du 11 au 16, afin de bien savoir l'état des troupes qui partent, et d'arrêter à cette époque l'effectif de chaque compagnie, de chaque bataillon et chaque corps. Tout le reste pourrait entrer dans l'effectif du 6e bataillon, hormis ce qui se trouve aux hôpitaux de Bolzano, de Vérone, de Brescia et environs. Vous devez avoir reçu du prince de Neufchâtel l'ordre de commencer votre mouvement du 16 au 20. Je vous ai fait connaître que vous pouviez ne le commencer que du 20 au 22, cela est indifférent; il suffit que le mouvement soit secret et s'opère ensuite avec rapidité une fois qu'il sera commencé. Il faut surtout que j'en sois prévenu, et que je connaisse à l'avance le moment où votre première colonne de troupes passera le Brenner, pour que je puisse régler tous les autres mouvements en conséquence. »

Nap. à Eug. Paris,

« Mon fils, je reçois votre lettre du 4; si vous pou-

vez commencer votre mouvement du 16 au 18, comme vous l'a mandé le major général, commencez-le, de sorte que la tête, au lieu d'arriver le 15 à Ratisbonne, arriverait le 5 : j'attacherais de l'importance à ce que vous puissiez gagner ces huit jours. Je suppose que le 14ᵉ bataillon d'équipage militaire fera partie de votre corps d'armée et que vous le partagerez entre les divisions. Prenez des mesures pour que le bataillon italien, qui ne peut partir que dans les premiers jours de mars, parte chargé de souliers, et, si les souliers sont à meilleur marché à Dresde, en Bavière qu'en Italie, aussitôt que vous aurez passé Inspruck, c'est-à-dire lorsque votre mouvement sera démasqué, que les colonels des régiments envoient du monde pour en faire des commandes dans ces pays. 10 février 1812.

« Le duc d'Abrantès part demain pour aller commander ce corps d'armée sous vos ordres.

« Je vous préviens que les Bavarois feront partie de votre corps d'armée, le général Saint-Cyr les commandera; vous voyez que votre corps sera d'environ 80,000 hommes : il est inutile que vous écriviez rien de cela en Bavière.

« Vous devez rester de votre personne à Milan. D'ailleurs je désire que vous passiez par Paris; vos aides de camp et vos officiers enverront leurs chevaux et leurs bagages à l'armée : je pense que la vice-reine doit rester à Milan; vous pouvez vous-même passer tout le mois de février en Italie. Le duc d'Abrantès, qui conduira le corps d'armée, correspondra avec vous; il suffira que vous rejoigniez le corps

à son passage à Dresde, c'est-à-dire à la fin de mars. Le corps d'armée ne doit point s'arrêter à Ratisbonne, mais continuer jusqu'à Glogau, et il y a encore bien du chemin de Ratisbonne à Glogau. »

Nap. à Eug. Paris, 15 février 1812.

« Mon fils, faites partir des prisons de Mantoue les onze vieux jésuites qui y sont renfermés, et mettez-les en surveillance dans une petite ville : ce sont de malheureux fous. »

Nap. à Eug. Paris, 27 février 1812.

« Mon fils, donnez ordre au régiment de dragons de la reine d'envoyer ses quatre escadrons, portés à la plus grande force possible, à l'armée d'Allemagne, le régiment formant 7 à 800 hommes suivra la garde. Ainsi la garde sera composée de 300 gardes d'honneur à cheval, de 450 hommes des dragons de la garde, et de 7 à 800 hommes des dragons de la reine, ce qui formera une belle division de 1,500 chevaux; ce régiment rejoindra facilement le corps d'armée. »

Nap. à Eug. Paris, 29 février 1812.

« Mon fils, j'ai reçu vos deux états de situation au 15 février. Je vois avec peine, dans l'état de situation du 4e corps de la grande armée, que les régiments sont partis très-faibles, puisque aucun ne se trouve au complet de 840 hommes effectif par bataillon, et que le 84e, le 92e, le 9e de ligne, le 35e, etc., n'ont pas leurs bataillons au-dessus de 650 hommes. Ce serait donc environ de 600 hommes que manquerait chaque régiment, ce qui, pour les six régiments français, forme un déficit de près

de 4,000 hommes. Il est important de remédier à cet inconvénient et de réunir à Vérone une colonne formée de détachements tirés des 5es bataillons et des hommes des hôpitaux. Je vois que le 92e a 400 hommes à son 5e bataillon; que le 84e a 250 hommes, etc. Tout cela sans doute ne pourra pas fournir les 5 ou 600 hommes qui manquent à chaque régiment, mais du moins pourra y suppléer. Je vous ai donné avis que le bataillon du 62e a dû arriver en Italie, que les cinq bataillons du 6e de ligne et du 14e léger, et de forts détachements du régiment de la Méditerranée, ont dû partir de l'île d'Elbe et de Corse pour venir à Vérone, tout cela doit faire un renfort de 14 à 1,500 hommes; est-ce arrivé?

« Le 4e bataillon du 8e léger qui se rend en Illyrie est-il passé? combien avait-il d'hommes à son passage à Mantoue? Neuf compagnies des 5es bataillons des 8e et 18e léger et du 25e de ligne sont, il y a bien du temps, partis des îles Sainte-Marguerite pour se rendre à Laybach, les compagnies ont-elles passé? Les 8e et 18e légers devraient donc être au grand complet. J'espère que tout cela pourra former les 3 à 400 hommes qui vous manquent et que vous ferez partir de Vérone pour l'armée à la fin de mars.

« Vous avez eu le plus grand tort de laisser partir les régiments italiens incomplets, comme les régiments français, ils sont tous faibles et n'ont que 5 à 600 hommes par bataillon; cependant ils ont du monde à leurs 5es bataillons; vous pouviez même en prendre dans les autres bataillons qui restent en Italie : faites donc cette opération et complétez les

2,000 hommes environ qui manquent aux régiments italiens en les réunissant à Vérone; tous ces détachements formeront ainsi une division de marche de 6,000 hommes d'infanterie.

« Toutes les compagnies d'artillerie à pied doivent être fortes de 120 hommes à leur passage à Trente; il leur manque cependant beaucoup d'hommes : la 9e compagnie du 2e régiment d'artillerie à pied n'a que 112 hommes, la 7e compagnie n'a que 111 hommes, la 5e, la 12e n'ont que 109 hommes, la 8e, la 10e, la 20e compagnies n'ont que 110 hommes et même 76. Faites fournir par le dépôt du 2e régiment d'artillerie à pied qui reste en Italie, et par les hommes sortant des hôpitaux, ce qui est nécessaire pour porter les compagnies de ce régiment à 120 hommes chacune.

« Je fais la même observation pour les compagnies d'artillerie italiennes. Les compagnies d'artillerie à cheval doivent être de 100 hommes; cependant la 2e compagnie du 4e régiment n'a que 82 hommes, la 3e compagnie 80 hommes, la 6e compagnie 81 hommes, la 4e et la 5e compagnie n'ont que 84 et 86 hommes. Il y a suffisamment de chevaux, mais il n'y a pas suffisamment d'hommes. Prenez dans le dépôt du 4e régiment ce qui est nécessaire et dirigez-le sur Vérone pour compléter à 100 hommes chacune de ces compagnies. Je fais la même observation pour la compagnie d'artillerie à cheval italienne.

« Je fais la même observation pour les compagnies de sapeurs : elles doivent être de 150 hommes; elles

sont de moins de 120 hommes, complétez-les.

« *Quant à la cavalerie*, tout ce que les régiments de cavalerie légère français ont à leurs petits dépôts doit se rendre à Vérone à mesure que les hommes guérissent pour rejoindre leurs régiments.—Quant aux deux régiments italiens, je vous ai mandé que je les trouvais bien faibles; il est nécessaire que vous tiriez des autres régiments de chasseurs le nombre d'hommes nécessaire pour porter les escadrons à 250 hommes, officiers compris : vous formerez de ces détachements un escadron de marche; vous ferez armer et habiller les hommes, et vous les ferez partir à pied pour Augsbourg, où vous ferez passer des marchés pour leur fournir des chevaux. Il faut qu'à la fin d'avril ces régiments aient 1,000 hommes à cheval effectif, c'est-à-dire 900 hommes devant l'ennemi. — Je pourvois au complétement du régiment français par le dépôt de Besançon, puisque les 4e escadrons vont les joindre; les 4e escadrons du régiment de la division de dragons rejoindront aussi. Donnez ordre que tous les hommes disponibles aux petits dépôts d'un régiment se rendent à Vérone.

« Mon intention est que le régiment des dragons de la reine parte avec 600 chevaux et 1,000 hommes; les 400 hommes à pied s'arrêteront à Augsbourg, où ils seront montés. Les trois premiers escadrons continueront leur route pour se joindre à la garde, comme je vous l'ai mandé par une lettre d'hier, de sorte que la garde sera composée : de 500 hommes des gardes d'honneur, de 450 hommes des dragons, et de 1,000 hommes des régiments de

la reine, ce qui fera 1,700 hommes à cheval; j'y joindrai un régiment allié allemand, ce qui fera une belle division de réserve de plus de 2,500 chevaux à la garde.

« *Équipages militaires.* — La 13e division ne doit avoir qu'une compagnie d'équipages militaires. La 14e division doit avoir la 2e compagnie. La 15e doit avoir une compagnie d'équipages italienne. La garde royale doit avoir aussi une compagnie italienne. La division de cavalerie légère ne doit pas avoir d'équipages militaires, non plus que la division de réserve de dragons. Ces deux divisions doivent avoir seulement leurs forges et leurs ambulances. Il restera donc 4 compagnies d'équipages militaires françaises, 4 compagnies du bataillon italien et les 6 compagnies du bataillon d'équipages à bœufs italiennes, ce qui fera 14 compagnies destinées pour le parc de votre corps d'armée. Dans l'état que vous m'avez envoyé, je ne vois pas qu'il soit question d'ambulances, des caissons du corps, ni si les ambulances sont garnies.

« Vous avez tort de porter dans cet état la division Kellermann comme composée des 10e, 11e, 12e, 13e brigades. La 3e division de cavalerie légère, que commande le général Kellermann, ne doit être composée que des 10e et 11e brigades. La 12e et la 13e brigade ne font partie d'aucune division, elles forment les brigades de cavalerie légère attachées à votre corps d'armée. Faites faire cette rectification pour éviter tout quiproquo et pour que, si la division Kellermann avait à vous quitter, vous n'entendiez pas devoir laisser aller avec elle 4 brigades, mais

seulement 2. Je ne vois pas dans votre état toutes les compagnies de pontonniers qui doivent suivre votre corps d'armée; il me semble qu'il y en a cinq ou six. Je n'y vois pas non plus la force des compagnies du bataillon d'équipages militaires italien qui sont parties. Faites passer la revue de ce bataillon, afin que ce qui est au dépôt et n'a pu partir parte pour se réunir à la colonne de marche de Vérone : ainsi je suppose qu'à la fin de mars 5 ou 6,000 hommes d'infanterie, un millier d'hommes de cavalerie non montés, du détachement de sapeurs du train des équipages militaires, français et italiens qui ne sont pas partis, ce qui fera une force de 7 à 8,000 hommes sous les ordres d'un bon général de brigade, pourront partir pour aller rejoindre l'armée. A la fin d'avril, un autre convoi devra partir. J'ai fait mettre 2 à 300 conscrits de la France italienne dans chaque dépôt des régiments français qui sont en Italie, ce qui fera 15 à 1,600 hommes que recevraient ces dépôts. Les premiers arrivés, et dans le cas de partir à la fin d'avril, partiront pour aller recruter le 4e corps. Il faudrait que chaque bataillon fournît 200 hommes, ce qui, avec les hommes sortis des hôpitaux, formerait une colonne de.....à..... hommes, auxquels on donnerait un bon commandant, et qui se mettrait en marche en conséquence d'ordres que je donnerai. Indépendamment de ces détachements, 500 conscrits français sont destinés pour chacun des 5es bataillons des régiments français; ces 500 conscrits resteront en Italie pour la garde de la péninsule. Donnez vos instructions au

général Vignolle pour qu'il entende bien ce mécanisme.

« Il sera nécessaire de faire charger sur les caissons qui partiront avec la colonne qui se mettra en mouvement dans le mois de mars, les effets d'habillement et de linge et chaussure que les dépôts auront à envoyer aux corps. Avec la colonne qui partira en avril, partiront également les effets que les dépôts auraient à envoyer : ainsi donc vous devez tout disposer pour la colonne de marche de Vérone, hormis le régiment de dragons de la reine que vous devez mettre en marche sans délai. Complétez votre compagnie de marins à 120 hommes et que ce soient de bons marins; vous avez une compagnie d'armuriers à Brescia : il serait nécessaire de former une compagnie d'armuriers de 120 hommes et de la faire partir pour rejoindre le corps d'armée.

« Pourquoi la 5e compagnie du 2e bataillon de mineurs est-elle portée comme étant à Vérone? Cette compagnie a dû partir, pour faire partie de la Grande Armée, à la suite de votre corps. Il me semble que vous avez en Italie beaucoup plus de compagnies de sapeurs, de mineurs, de pontonniers que vous ne devez en garder : une compagnie de sapeurs italiens de plus à l'armée serait fort utile, et elle ne peut être d'aucune utilité en Italie.

« J'attends un état de situation arrêté au 1er mars du 4e corps de la Grande Armée, plus détaillé et plus exact que celui que vous m'avez envoyé. Je vais vous entretenir de la situation des forces qui doivent rester en Italie pour sa défense et le maintien de la

tranquillité. Il reste huit 4es bataillons italiens, 4 bataillons français du 13e régiment, ce qui fait 12 bataillons; il reste dix 5es bataillons italiens et sept 5es bataillons français, ce qui fait 17 bataillons, indépendamment de deux bataillons de vétérans italiens pour Mantoue, de deux bataillons du régiment sédentaire de Venise, des 4 bataillons du 4e léger italiens qui est à Venise, des 3e et 4e bataillons du 5e régiment de ligne italien qui sont à Venise, et du 4e bataillon du régiment dalmate qui est à Venise, et du 4e bataillon du 2e léger italien et du 4e bataillon du 1er de ligne italien qui sont dans les cantons du Tésin, ce qui forme six 4es bataillons qui, joint aux 4 bataillons du 13e de ligne français, font 10 bataillons. Il faut tous les compléter en hommes, ce qui formera une division d'une dizaine de mille hommes d'infanterie, qu'on partagera en trois brigades, dont l'une sera à Udine, une à Vérone, et l'autre à Padoue, avec 8 ou 10 pièces de régiment.

« La cavalerie qui sera attachée à cette division sera indiquée plus bas; cette division sera à même de se porter sur Venise, sur Palma-Nova, sur l'Illyrie : si elle doit marcher sur l'Illyrie, le mouvement se fera par la brigade d'Udine; s'il faut marcher sur l'Isonzo, il se fera par la brigade de Vérone; s'il faut marcher sur Ancône, par la brigade de Padoue.

« Les places importantes à garder sont : 1° Palma-Nova, où il faut tenir deux compagnies d'artillerie de sapeurs français ou italiens, trois 5es bataillons formant 2,000 hommes italiens ou français,

de sorte qu'il y ait dans cette place pour en faire le service ordinaire 2,000 hommes de garnison; j'ai statué sur ce qui est relatif à l'armement et à l'approvisionnement; 2° Osopo, où il faut 200 hommes et une compagnie d'artillerie, j'ai pourvu à tout ce qui concerne l'armement et l'approvisionnement; 3° Venise, le régiment sédentaire de Venise, fort de deux bataillons, trois 5es bataillons français et italiens : les bataillons de marins, l'artillerie française et italienne, formeront une force de 3,000 hommes; 4° Mantoue, où il faut les deux bataillons de vétérans italiens, trois 5es bataillons et 4 compagnies d'artillerie italienne française.

« Peschiera, où il faut un 5e bataillon et une compagnie d'artillerie.

« Legnago, qui a besoin d'une pareille garnison; par ce moyen, tout le nord de l'Italie se trouvera gardé, et en outre une réserve de 8 ou 10 000 hommes pourra manœuvrer entre les places.

« Ancône, il faut quatre 5es bataillons, 3 ou 4 compagnies d'artillerie française ou italienne, avec les canonniers gardes-côtes, feront 2,500 hommes.

« Une division de réserve, destinée à la défense de la basse Italie, sera formée de 2 bataillons italiens qui resteront à Ancône, de 4 bataillons français de la réserve de Rome, qui seront placés à deux marches d'Ancône, pour être à portée de secourir cette place si elle était menacée, de 2 bataillons du 112e, qui seront placés à Bologne avec une compagnie d'artillerie, lesquels seront à deux

ou trois marches d'Ancône, et à portée de marcher au secours de cette place.

« Cette seconde division sera donc composée de 9 bataillons ; 12 pièces d'artillerie attelées seront attachées à cette division, et on lui donnera 4 ou 500 chevaux, comme il sera dit plus bas.

« Ainsi deux divisions actives, formant 19 bataillons, seront chargées du maintien de la police en Italie, à portée de Venise et d'Ancône, et pouvant, selon les circonstances, marcher sur Livourne, sur Gênes ou sur Rome.

« *Cavalerie.* — Le 3e régiment de chasseurs italien a sa 9e compagnie qu'il faut compléter à 250 hommes et 150 chevaux ; cette compagnie, avec celle du 1er régiment de chasseurs italien et celle du 2e de chasseurs, également complétées à 150 hommes, formeront un régiment provisoire de 600 chevaux. Le 4e escadron du régiment des dragons-Napoléon, la 9e compagnie du régiment des dragons de la Reine de *Naples*, formeront un régiment provisoire de dragons qu'on portera à 600 hommes ou 150 par compagnie. Enfin, le 4e régiment de chasseurs complétera ses 4 escadrons à 800 chevaux.

« On aura ainsi un régiment provisoire de chasseurs, 600 ; un régiment provisoire de dragons, 600 ; et le 4e régiment de chasseurs, 800 ; formant plus de 2,000 chevaux que l'on attachera aux deux divisions actives. Tous les bataillons français seront au grand complet au mois d'avril. Il est nécessaire qu'à cette époque tous les bataillons italiens soient

aussi au grand complet; deux cadres de bataillons arrivent de l'armée d'Espagne, il faudra les compléter pour avoir cette force de plus. Indépendamment de l'artillerie des régiments, il faut avoir de quoi atteler une douzaine de pièces de campagne, avec un simple approvisionnement, afin que ces divisions puissent se porter sur tous les points de l'Italie. Remettez aussi cette organisation, il faut que tous les états soient faits en règle, que vous complétiez les 4 bataillons en soldats et en officiers, et que tout cela puisse être d'un bon service. »

Nap. à Eug. Paris, 5 mars 1812. « Mon fils, j'ai appris la catastrophe du *Rivoli*; vous n'avez pas dans cette circonstance justifié ce que j'attendais de vous. Je vous avais mandé : 1° d'être de votre personne à Venise, au moment de la sortie de ce vaisseau; 2° d'y attendre le retour des courriers que vous deviez envoyer à Pola, et les rapports d'une nuée d'avisos, qui vous auraient appris avec certitude si l'Adriatique était libre; 3° de faire sortir avec le *Rivoli* la *Princesse-de-Bologne* ou une autre frégate; vous n'avez rien fait de tout cela. Si une frégate seulement eût sorti avec le vaisseau, vous auriez été vainqueur; si vous aviez envoyé des courriers à Pola et des avisos partout, vous auriez su qu'il y avait un vaisseau anglais dans l'Adriatique.

« Relisez les lettres que je vous ai écrites, et vous verrez que je ne puis attribuer la prise du *Rivoli* qu'au peu de soin que vous avez mis à exécuter les instructions que j'avais données. »

« Mon fils, on a fait de grandes fautes en laissant sortir le *Rivoli*, sans frégates, et sans éclairer les mers. Il ne faut cependant pas que cette perte décourage. Ne faites point sortir le *Régénérateur*, mais tenez-le à Malamocco. Faites y descendre le *Mont-Saint-Bernard*, et, aussitôt que cela se pourra, le *Castiglione* et la *Princesse-de-Bologne*. Faites construire une seconde paire de chameaux, afin qu'on puisse faire sortir deux vaisseaux à la fois. Quand le moment sera favorable, j'enverrai une division de vaisseaux, qui me rendra maître de l'Adriatique pendant le temps que les vaisseaux sortiront pour aller à Ancône. En attendant, les Anglais seront obligés de tenir plusieurs vaisseaux dans l'Adriatique. » Nap. à Eug. Paris, 10 mars 1812.

« Mon fils, il ne faut pas déclarer les places en état de siége, mais le général commandant à Milan pourra le faire au moindre événement. » Nap. à Eug. Paris, 10 mars 1812.

« Mon fils, je reçois votre lettre du 4 mars. Il est fâcheux que sur une simple lettre d'Aldini vous ayez laissé introduire des marchandises coloniales venant d'Allemagne. Il faut un décret pour autoriser de pareilles violations du système continental. Ce n'est pas en empêchant la circulation de ces marchandises que vous avez mal fait, mais c'est en autorisant leur entrée sur une simple lettre. » Nap. à Eug. Paris, 11 mars 1812.

« Mon fils, le 28 janvier j'ai donné ordre que les 5es bataillons du 6e de ligne et du 4e léger partissent de l'île d'Elbe pour se rendre à Mantoue, et qu'un Nap. à Eug. Paris, 14 mars 1812.

bataillon de marche de 600 hommes du 1er régiment de la Méditerranée, qui est à l'île d'Elbe, se rendît également à Mantoue. J'ai ordonné que ces deux bataillons et ces 600 hommes fussent dirigés sur les régiments de la grande armée pour y être incorporés. Faites-moi connaître si ces bataillons sont arrivés à Mantoue, quand ils seront réunis à Vérone, où ils se trouvent en ce moment, dans quel état et quand ils pourront rejoindre les régiments.»

Nap. à Eug. Paris, 19 mars 1812.

« Mon fils, je vous envoie une lettre du ministre de la guerre; je vous ai écrit dans un autre sens hier, mais c'est à peu près la même chose. Je vois avec peine un aussi grand affaiblissement dans les 5es bataillons des six régiments; je désire qu'il n'y ait que le cadre d'une seule compagnie : pourquoi n'y joignez-vous pas le 92e? Comme les compagnies ont un cadre embarqué, il ne restera plus que deux cadres de compagnies, lesquels doivent recevoir au moins 500 conscrits. Ayez soin toutefois que les cadres soient bien complets en officiers et sous-officiers. Je désire fort connaître combien les différents détachements ont perdu, soit par la désertion, soit par la maladie. »

Nap. à Eug. Paris, 19 mars 1812

« Mon fils, le 13, le 15 et le 17 février, le 5e bataillon du 6e de ligne, le 5e bataillon du 14e d'infanterie légère et le bataillon de marche du 1er régiment de la Méditerranée sont partis de l'île d'Elbe, faisant ensemble 1,800 hommes; ils ont passé à Florence le 20, le 22 et le 24 : ainsi ils ont dû arriver

avant le 2 mars à Mantoue. Je suis surpris que vous ne m'en parliez pas dans votre lettre du 4. Vous pouvez mettre en subsistance dans les 5es bataillons du 14e léger et du 6e de ligne les 500 hommes du bataillon de la Méditerranée dont vous pourrez par ce moyen renvoyer le cadre à l'île d'Elbe. Les 5es bataillons du 14e et du 6e seront alors forts chacun de 900 hommes. Faites mettre ces deux bataillons en marche pour continuer leur route; faites passer la revue de leur armement et de leur habillement à Vérone; qu'on leur donne des cartouches et qu'ils aillent rejoindre vos corps : vous ferez la répartition de ces 1,800 hommes entre vos régiments qui sont à la grande armée, cela comblera à peu près la moitié du déficit qu'éprouvent vos régiments. Ayez soin d'incorporer les hommes d'infanterie légère dans les régiments d'infanterie légère, et ceux de la ligne dans la ligne. On me dit que l'habillement est en mauvais état; faites rectifier tout cela avant leur départ de Mantoue. J'ai très à cœur que tous les régiments qui sont partis d'Italie soient portés au complet de 140 hommes par compagnie et y soient maintenus.

« Le 4e bataillon du 8e léger doit être arrivé; comme avec le détachement du 14e léger, le 8e et le 18e léger seront assez forts, mon intention est que le 4e bataillon du 8e léger soit envoyé à Trieste, où il tiendra garnison, ce sera l'augmentation d'un bataillon pour la province illyrienne, il y en a 2, cela fera 3, et ne peut être que fort utile. Ayez bien soin que ces hommes qui vous arrivent aient deux paires

de souliers dans les sacs et une bonne à leurs pieds : faites-leur compléter cette fourniture à Vérone. Il est indécent que la route militaire passe par Munich, cela gêne le roi. Faites-la passer par Augsbourg, Nuremberg, Donawerth et de là sur Glogau, où doit être le dépôt de votre armée. Vous ne m'avez pas parlé de l'arrivée des 300 hommes du 92e; dans quels régiments les avez-vous incorporés?

« Je vous envoie le rapport des ministres sur le mouvement des hommes du 6e. »

Nap. à Eug. Paris, 26 mars 1812.

« Mon fils, je vous envoie une lettre du général Bertrand : cet individu dont il parle ne peut plus être domestique; donnez-lui ordre de quitter sur-le-champ et de se rendre à Milan : vous verrez à lui donner une place dans le royaume, de manière qu'il soit indépendant. »

Nap. à Eug. Paris, 26 mars 1812.

« Mon fils, je reçois votre lettre du 21 mars; j'approuve que ce qui appartient au trésor de Saint-Marc soit vendu, pour le montant en être employé à acheter des inscriptions sur le mont Napoléon, au nom de la fabrique de Saint-Marc. Elle doit produire 10 ou 12,000 francs de rentes, qui seront employés à l'entretien et à la réparation annuelle de cette cathédrale. »

Nap. à Eug. Paris, 26 mars 1812.

« Mon fils, faites-moi connaître quelle est la force de la colonne dont j'ai ordonné la réunion à Vérone, et, quand elle partira pour la grande armée, portera-t-elle au complet les régiments français et les régiments italiens?

« Le bataillon du train italien, le bataillon d'équipages italien à bœufs, le 9e bataillon français, auront-ils fait partir toutes leurs voitures?

« La seconde compagnie de marins italiens que j'ai demandée est-elle partie? Que reste-t-il à partir pour la grande armée pour remplir tous mes ordres? J'ai demandé du riz, les achats sont-ils faits, et les convois sont-ils partis? Quelle quantité de souliers votre corps a-t-il? s'il y en a aux dépôts, faites-les partir. »

« Mon fils, je reçois l'organisation des troupes qui restent dans l'intérieur de l'Italie. Conformément à l'indication que je vous ai donnée, la 1re division sera composée de la brigade du général Schilt, de 4 bataillons du 13e de ligne ayant 2 pièces d'artillerie, qui se réunira à Udine, et d'une brigade commandée par le général Zucchi, se réunissant à Padoue, composée de 6 bataillons italiens et de 4 pièces d'artillerie, ce qui forme une division de 10 bataillons, de 6 pièces d'artillerie régimentaires, de 4 escadrons et de 6 pièces d'artillerie à cheval, présentant une force de près de 8,000 hommes. Je nommerai incessamment un général de division. Nap. à Eug. Paris, 28 mars 1812.

« La 2e division sera commandée par le général Barbou; elle sera composée de la brigade Renard, qui se réunit à Ancône, ayant 2 pièces d'artillerie, un escadron de chasseurs et un escadron de dragons, et formant 2,000 hommes d'infanterie et 400 chevaux. La 2e brigade sera composée de deux bataillons du 112e, qui sont encore à Florence, et qui

recevront incessamment l'ordre de se rendre à Bologne, ce qui portera cette division à 4,000 hommes. Il y sera attaché une batterie de 6 pièces d'artillerie, servie par une compagnie d'artillerie à pied italienne.

« Indépendamment de ces deux divisions, il y aura le corps d'observation de l'Italie méridionale, que commande le général Grenier, placé à Perrugia, en situation de se porter sur Ancône, sur Livourne et sur Naples, selon les événements.

« La 1re et la 2e division se porteront, selon les circonstances, sur Venise, sur les provinces illyriennes, sur le Tyrol, sur Ancône, sur Livourne, sur Gênes ; il y aura donc en Italie une force active de 20,000 hommes, qui pourra se porter partout où besoin serait, sans comprendre ce qui serait en Piémont. J'approuve la composition que vous avez arrêtée des garnisons des places de Palma-Nova, Osopo, Venise, Mantoue, Legnago, Peschiera, de la Rocca-d'Anfo, du château de Vérone ; il est nécessaire que vous preniez toutes les mesures pour compléter les cadres des corps italiens, les cadres français vont l'être. Les compagnies d'artillerie entières à Palma-Nova, à Venise, à Mantoue, seront disponibles.

« Disposez tout pour donner aux choses cette direction, accélérez-le complétement des dépôts, et la remonte des 5es escadrons, afin d'avoir cet été 1,500 chevaux disponibles. Je suppose que tout ce qui doit partir pour la grande armée est déjà parti. Il est nécessaire que vous concertiez avec les Bava-

rois, pour connaître la quantité de troupes qu'ils laisseront dans le Tyrol. Il est convenable de laisser quelques troupes à Trente, une colonne d'infanterie avec quelque cavalerie et 6 pièces de canon, sont indispensable pour surveiller tout le Tyrol italien, étouffer sur-le-champ tout mouvement, et maintenir la tranquillité. Le général Vignolles restera en Italie comme chef d'état-major, je nommerai un général pour y commander.

« Quant au gouvernement civil, je m'imagine qu'il sera le même qu'à l'époque de la campagne de Vienne; vous laisserez au duc de Lodi la présidence du conseil des ministres, je suppose qu'il est en état d'agir ; préparez tout pour votre départ, car dans trois ou quatre jours je vous écrirai de venir à Paris, et peut-être de Paris vous vous rendrez directement à Glogau, et de là à votre corps d'armée. Je ne veux point vous laisser ignorer que j'ai conclu depuis plusieurs mois une alliance avec l'Autriche qui fait cause commune avec moi, et me fournit un contingent de 40,000 hommes. »

« Mon fils, je reçois votre lettre du 26 mars; il faut qu'au fur et à mesure que les bœufs deviennent mauvais on les abatte, et qu'on en achète d'autres. Il faut aussi ne les faire marcher que par demi-journée d'étapes, et leur donner beaucoup de repos. »

Nap. à Eug. Paris, 31 mars 1812.

« Mon fils, vous devez avoir reçu 120 caissons de nouveau modèle de l'arsenal de Turin, et 40 de Plaisance, ce qui fait 160 ; ces voitures seront char-

Nap. à Eug. Paris, 4 avril 1812.

gées d'effets d'habillement que les corps italiens et français doivent envoyer, dans le courant de mai, à la grande armée, et seront dirigées sur Glogau. Par ce moyen, l'on aura l'habillement et les voitures. »

Nap. à Eug. Paris, 4 avril 1812.

« Mon fils, chacun des régiments français qui sont en Italie va recevoir 800 conscrits, dont 500 Français et 300 Romains ou Toscans.

« Je vous ai fait connaître que mon intention était que les 300 Romains et Toscans, aussitôt qu'ils seront habillés, fussent réunis à Vérone. On en formera deux bataillons de marche de 900 hommes chacun, lesquels pourront partir dans le courant d'avril ou dans les premiers jours de mai, pour se rendre à Dresde. Les 500 Français que recevra chaque bataillon resteront au contraire en Italie, pour garder le pays; l'embarras sera pour les cadres; les 5es bataillons n'étant composés que de quatre compagnies, chaque bataillon devant recevoir 800 hommes, ce sera pour chaque compagnie plus de 200 hommes. Ce serait donc le cadre d'une compagnie qu'on ferait partir, et trois qui resteraient. Mais je ne sais pas s'il n'y a pas déjà quelques cadres des 5es bataillons qui sont partis. »

Na. à Eug. Paris, avril 1811.

« Mon fils, organisez l'Italie comme vous avez fait pour votre absence pendant la dernière campagne, soit en chargeant Melzi de présider les ministres, soit en prenant toute autre mesure qui vous paraîtra plus utile ; assurez le service pour mai et juin, et ensuite rendez-vous à Paris le plus tôt possible;

vous y resterez trois ou quatre jours pendant lesquels, après vous avoir entendu, je prendrai des dispositions définitives pour l'Italie et de là vous vous rendrez en toute diligence à Glogau, pour rejoindre votre corps d'armée. »

« Mon fils, je reçois votre lettre du 10 avril, je vois qu'effectivement il ne vous sera point possible de diriger les 1,800 conscrits des provinces italiennes sur la grande armée avec les cadres des compagnies des 5es bataillons, ce qui m'a porté à prendre la mesure suivante : j'ai ordonné aux deux bataillons du 1er régiment de la Méditerranée, qui sont en Toscane, de se diriger sur Mantoue; arrivés à Mantoue, vous leur ferez continuer leur route sur Botzen ou sur Inspruck, comme vous le jugerez le plus convenable; là, ces deux bataillons seront fondus en un seul, et le cadre du 1er bataillon reviendra à Vérone; on remplira ce cadre par les conscrits des départements français, au delà des Alpes, qui sont destinés aux six régiments français, et ce bataillon ainsi formé partira dans les premiers jours de mai, de Vérone, pour se rendre à Inspruck, et de là à l'armée. » Nap. à Eug. Saint-Cloud, 15 avril 1812.

« Je suis arrivé aujourd'hui, après midi, et en très-bonne santé, ma très-chère Auguste; j'ai été voir tout de suite ma sœur, qui m'a donné une voiture, et je suis parti pour Saint-Cloud. J'ai vu l'Empereur, qui m'a reçu avec beaucoup de bonté et d'affection, j'ai été de là à Malmaison, et je suis revenu encore le Eugène à la vice-reine. Paris, 22 avril 1812.

soir à Saint-Cloud, d'où j'arrive en ce moment; je t'avoue que je suis bien fatigué et je vais me mettre au lit avec grand plaisir en pensant à ma femme et à mes bons et charmants enfants.

« Adieu, chère Auguste, je te serre contre mon cœur. »

Eugène à la vice-reine. Paris, 21 avril 1812, à midi.

« J'ai déjà reçu, hier et ce matin, tes deux premières lettres, ma bonne et tendre Auguste, et elles m'ont touché aux larmes; je n'ai jamais douté de ta tendresse, mais l'assurance que tu m'en donnes, d'une manière si touchante, m'est bien chère. J'ai été hier à Malmaison et à Saint-Cloud, je rentre encore à l'instant du lever de Sa Majesté, et j'y retournerai dîner, puisqu'elle a eu la bonté de m'inviter elle-même. Toutes les personnes de la famille que j'ai vues jusqu'à présent m'ont beaucoup demandé de tes nouvelles, et je vois avec grand plaisir que tu es aimée et estimée comme tu le mérites. Je vais bien t'étonner en te disant qu'on ne parle pas du tout de guerre ici. Il y a beaucoup de gens bien informés qui assurent que tout peut très-bien encore s'arranger. On attend aujourd'hui un officier russe passé avant-hier à Metz. Sois donc tranquille, et parfaitement tranquille; si tu apprends même que je fais partir de Milan quelques fourgons ou équipages de plus, ne t'en alarme point. C'est tout ce que je te recommande, et tu dois toujours me croire, comme aussi ne jamais douter de la vive tendresse que je t'ai vouée pour toute ma vie. Je t'embrasse tendrement, ainsi que mes chers enfants. L'impératrice,

Marie-Louise est charmée de leurs portraits. J'ai eu l'honneur hier de faire sa partie de whist, et elle m'a souvent entretenu de toi et des détails de notre bon petit ménage. Tu feras bien de lui écrire ; mes souvenirs aimables à tes dames. »

« Je t'écris de Saint-Cloud, ma bonne et tendre Auguste. J'y suis resté toute la journée, à cause de divers conseils qui ont eu lieu et dont j'ai été. Il y a eu messe avant, et tout à l'heure, le dîner de famille. J'ai vu avant-hier le roi de Rome, il est bien fort et bien beau, il a déjà douze dents, je l'ai trouvé un peu pâle, mais cela provient probablement de sa dentition. Il n'est pas si avancé que notre fils l'était à treize mois, pour marcher et parler ; c'est cependant un très-bel enfant. Eugène à la vice-reine. Saint-Cloud, 26 avril 1812, 6 heures 1/2 du soir.

« J'ai vu ce matin, avant de partir de Paris, madame Darnay, qui m'a amené la bonne du petit chou à venir, elle est fort bien, a une bonne tournure, et je me tromperais fort, si, comme je le crois, elle ne te convenait pas ; je ne lui ai pas laissé ignorer tous les petits détails dont elle aurait à s'occuper, et elle paraît disposée à tout, et surtout bien heureuse de se rapprocher de toi, dont elle a entendu dire tant de bien. Je la reverrai à la fin de la semaine avec sa mère, et je la mettrai en route sur le milieu du mois de mai, c'est-à-dire, le 10. Elle arrivera le 18 à Milan. Je lui ferai donner une chaise de poste, et elle aura un courrier pour les dépenses et embarras de la route ; elle mènera avec elle cette femme qui l'a élevée, qui reviendra ensuite par la

diligence; Darnay se chargera de la faire repartir. Je t'envoie ci-joint les échantillons de six robes que l'impératrice Joséphine a choisies pour toi et qu'elle te fait faire en ce moment; elles partiront dans quatre jours. Je n'ai pas pu t'écrire hier, ma bonne amie, je suis revenu fort tard de la chasse et étais un peu fatigué, car nous avons fait au moins une vingtaine de lieues au galop, et il y avait longtemps que cela ne m'était arrivé.

« Je ne te parle pas des bruits de Paris, car c'est la ville où il y a le plus d'*on dit*. Par exemple, on assure que le roi de Wesphalie pourrait bien devenir roi de Pologne. Je te cite particulièrement cette nouvelle, parce que tu sais combien je serai enchanté qu'il n'y ait rien qui nous concerne, et que je prie le ciel, qui nous a si bien placés, de nous laisser ainsi toute notre vie. »

Eugène à la vice-reine. Saint-Cloud, 28 avril 1812, à midi.

« Je t'avais écris avant-hier de Saint-Cloud, ma bonne Auguste; hier j'ai passé toute ma journée à Malmaison; le soir j'ai été au spectacle chez l'Empereur; aujourd'hui il devait y avoir chasse, mais la pluie l'a empêchée; je dînerai chez ma sœur, et le soir j'irai encore à Saint-Cloud; demain je passerai toute la journée à Malmaison.

« Les bruits de Paris sont à la paix comme ceux d'Italie; on dit même que des parlementaires passent fréquemment en Angleterre. Moi, je fais des vœux pour la tranquillité générale et pour mon prompt retour dans ma petite famille, ce qui pourtant ne paraît pas prochain. Je ne pense pas que l'Empereur

parte d'ici avant le milieu du mois de mai, et j'ignore encore si je le précéderai de beaucoup ou si je partirai en même temps que lui. Tu sais que tout ici est mystère, surtout pour ceux qui, comme moi, ne cherchent à savoir que ce que l'on veut qu'ils sachent. »

« Mon fils, mon ministre à Munich rend compte qu'il y a des rassemblements considérables dans les montagnes des pays vénitiens, composés de déserteurs et de contrebandiers; faites-moi connaître ce qui en est. Si ce rapport est fondé, donnez ordre aux compagnies de voltigeurs du 13e de ligne, à un bon détachement de gendarmerie italienne, à 4 compagnies de voltigeurs italiens, sous les ordres d'un bon général de brigade, suivi d'une commission militaire, de parcourir ces montagnes pour arrêter les bandits, les faire passer par les armes et dissiper ces rassemblements. »

Nap. à Eug. Saint-Cloud, 30 avril 1812.

« J'ai reçu ce matin jusqu'à ton n° 8, ma bonne et tendre Auguste, et j'y ai vu avec plaisir que ta santé est meilleure et que nos petits enfants se portent bien. Je comptais passer hier toute ma journée à Malmaison; mais je n'ai pu y aller qu'à deux heures, car j'avais été au lever de l'Empereur, et Sa Majesté avait eu la bonté de m'inviter à l'accompagner dans une promenade qu'elle a faite en calèche à Trianon et à Versailles. Le temps a bien de la peine à se remettre au beau, il a plu encore hier au soir à verse. Tout cela peut retarder les départs; aussi n'en parle-t-on presque pas. Moi, j'attends mes ordres et suis

Eugène à la vice-reine. Paris, 30 avril 1812.

encore comme l'oiseau sur la branche. Ce qui est positif, sont les bontés et la confiance que l'Empereur me témoigne; c'est ce qui fait ma consolation et doit faire ta tranquillité.

« Je te renvoie la petite note de ta grand'mère, je pense qu'elle peut toujours accepter l'augmentation qu'on lui propose, mais sans renoncer à son droit de réclamer les bontés de Sa Majesté pour la restitution de sa fortune et de celle de ses enfants.

« Adieu, ma bonne Auguste, je te serre contre mon cœur et t'envoie mille tendres baisers. J'embrasse nos petits anges; aie bien soin, pour eux et pour moi, de ta chère santé. »

Berthier au duc d'Abrantès. Paris, 30 avril 1812.

« L'Empereur, monsieur le duc, avait suspendu le mouvement de votre corps d'armée; mais son intention est que vous le commenciez le 5 mai et que vous le continuiez jusqu'au 10 pour diriger vos troupes sur Plock. Vous y arriverez ainsi dans un temps où il y aura de l'herbe, et dès lors l'Empereur n'aura plus d'inquiétude pour les chevaux. En partant de Glogau, vous remplirez vos caissons de farine, et vous emporterez pour plus de vingt jours de vivres s'il est possible. D'ailleurs, vous devez en avoir déjà fait filer sur Plock, d'après mes précédents ordres.

« Cet ordre est donné dans la supposition qu'il n'y aurait rien de nouveau, que les Russes n'auraient pas attaqué, et que le prince d'Eckmühl, pressé par les circonstances, n'aurait pas envoyé d'autres ordres.

« Envoyez-moi le plus tôt possible le tableau du

mouvement de vos troupes; faites-vous précéder par des officiers et des commissaires des guerres pour préparer leur établissement et leur subsistance en route.

« Le prince vice-roi va partir pour arriver le 6 à Glogau, où il passera deux jours pour passer les troupes en revue, et de là il se rendra à Plock. »

Eugène à la vice-reine. Paris, 1er mai 1812.

« Je t'annonce, ma bonne Auguste, que l'Empereur vient de m'ordonner de me rendre à l'armée. Je pars demain matin, j'ai un très-beau commandement, et je suis charmé d'avoir avec moi les Bavarois. Ne t'afflige pas de cette nouvelle. Les choses peuvent encore s'arranger; les officiers vont et viennent de Paris à Saint-Pétersbourg, et on assure qu'il y aura une entrevue des Empereurs, où l'on pourra s'entendre. J'envoie à Milan Litta et Cavaletti, et je t'écrirai encore par eux. Ne t'afflige pas surtout, compte sur mon bonheur. Mon heureuse étoile ne m'abandonnera pas, et tout est pour le mieux. Embrasse mes enfants pour moi, je vous serre tous contre mon cœur. Je t'écrirai probablement de Dresde, où je compte m'arrêter et où je serai le 6, précisément le même jour que tu recevras cette lettre.

« Adieu, ma bonne Auguste, ne perds pas courage et conserve moi toujours tes sentiments. »

Eugène à la vice-reine. Paris, 1er mai 181

« Je profite du retour de Litta pour t'écrire, ma bonne et tendre Auguste; tu auras été bien étonnée d'apprendre mon départ pour l'armée aussi prompt;

mais je t'assure que c'est fort heureux pour moi. Toute autre place eût été difficile et dangereuse, je pars donc réellement content, surtout depuis que j'ai l'assurance que je ne resterai pas longtemps là-bas. Une seule chose me tracasse horriblement, c'est que tu peux penser que je t'ai trompée et que je savais d'avance que j'irais à l'armée. Tu serais bien injuste à mon égard, ma bonne amie, car je te jure devant Dieu que je t'avais dit tout ce que je savais et l'exacte vérité; j'ai grand besoin de savoir que tu crois à ma sincérité, je désire aussi que tu t'en expliques ouvertement avec madame de Wurms, à qui j'avais recommandé de compter sur ma parole que je *resterai tranquille*. Tout cela est changé, il est vrai, mais peut encore rechanger; d'ailleurs je te le répète, crois un peu à mon bonheur, il a doublé depuis que nous sommes unis, et le ciel est trop juste pour ne pas nous continuer ses faveurs. Adieu, ma bonne amie, je vais rester huit jours entiers en voiture sans pouvoir t'écrire, et puis par l'Allemagne le service des estafettes ne sera pas aussi régulier que par Paris; mais je t'écrirai par Munich et par toutes les occasions.

« *P. S.* L'Impératrice a toujours l'intention de t'aller voir pour l'époque de tes couches. Elle ne veut pas loger au palais et préfère être avec toi à la villa. On pourra lui donner mon appartement, et à Monza elle choisirait ou de mon appartement ou de celui qui lui avait été préparé; le dernier est plus gai.

« Adieu, encore adieu. Je t'écrirai plus longuement aussitôt mon arrivée à Glogau. »

Berthier à Eugène. Paris, 5 mai 1812.

« Monseigneur, il se trouve à Breslau une partie du contingent prussien, composé de 5 bataillons et 6 escadrons, sous le commandement du général de brigade de Kleist.

« L'Empereur ayant remarqué qu'il serait agréable à Sa Majesté le roi de Prusse de voir son contingent réuni, je donne l'ordre au général Kleist de partir de Breslau, s'il n'y a rien de nouveau, avec les troupes qu'il commande, pour se rendre à Plock, où il passera la Vistule et où il prendra les ordres de Votre Altesse Impériale et Royale pour rejoindre le corps prussien du général de Grawort dans le lieu où il se trouve.

« L'intention de l'Empereur, prince, est que, s'il n'y a rien de nouveau à l'arrivée du général Kleist à Plock, vous lui fassiez continuer sa marche avec ses troupes, et que vous le fassiez diriger sur le point où se trouvera la division du général Grandjean, de manière que tout le contingent prussien sera réuni. Je prie Votre Altesse de me faire connaître dans ce cas l'itinéraire qu'elle fera suivre à ce petit corps. Mais, s'il y avait quelque chose de nouveau, Votre Altesse est autorisée, dans ce cas, à garder sous ses ordres à Plock le général de Kleist et ses troupes. »

Eugène à la vice-reine. Mayence, 5 mai 1812, 6 heures du matin.

« Je m'arrête deux heures à Mayence, ma bonne Auguste, et j'en profite pour t'écrire. Le voyage s'est fait assez heureusement jusqu'à présent, sauf quelques désagréments de voiture, car la mienne a cassé en sortant de Paris, et on a dû y changer les roues. J'étais monté dans la deuxième et la mienne m'a re-

joint à Metz; je serai dans quelques heures à Francfort et j'irais voir le grand-duc à Aschaffenbourg; de là, je ne m'arrêterai plus qu'à Dresde, c'est-à-dire à cent vingt lieues d'ici. J'espère que ta santé sera toujours bonne, et que tu en auras toujours bien soin pour tes enfants et pour l'amour de moi. C'est la plus grande preuve d'attachement que tu puisses me donner. Adieu, je t'embrasse bien tendrement ainsi que nos petits anges. Conserve-moi ta tendresse, elle fait le bonheur de ma vie. »

Eugène à la vice-reine. Pilnitz, 8 mai 1812, 11 heures 1/2 du soir.

« Je t'écris de Pillnitz, ma bonne et très-chère Auguste. J'ai passé une soirée délicieuse; arrivé à Dresde à quatre heures du soir, j'ai trouvé le roi absent. Je me suis décidé à me rendre ici, où j'ai été reçu avec la plus grande bonté. Le roi a été parfait pour moi, la reine charmante; c'est le portrait de notre bon père, toute la famille a été bien aimable, la princesse Auguste (fille du roi) est fort bien aussi; nous avons beaucoup parlé de toi, et j'étais doublement heureux en entendant toute la justice qu'on te rendait; je voulais partir cette nuit, mais je ne veux pas quitter Pilnitz sans revoir le roi, la reine, et faire mes visites aux princes et princesses; ainsi je partirai d'ici demain à dix heures du matin, et je quitterai Dresde dans la journée. Je ne t'écrirai plus que de mon quartier général, c'est-à-dire du milieu des sables de la Pologne. Adieu, ma bonne et bien chère Auguste, mes tendres sentiments pour toi ne changeront jamais. »

« Je m'empresse de t'annoncer mon arrivée à Glogau, ma bonne Auguste, j'y suis depuis cette nuit et très-fatigué, car il a fait une poussière affreuse, et j'en avais assez d'être resté neuf jours entiers enfermé dans une voiture; j'ai déjà monté à cheval ce matin et passé en revue une bonne partie de mes troupes; les autres sont en mouvement, et je les verrai plus tard; demain je pars pour me rendre sur la Vistule, je serai à Plock, à 25 lieues à gauche de Varsovie, je crois que j'y resterai tout ce mois. Il y a bien des jours que je suis sans lettres de toi, ma bonne amie, cela m'afflige, parce que j'avais contracté la douce habitude d'en recevoir exactement; j'en aurai de plus en plus rarement, mais le plus sûr est encore de faire passer les lettres par Paris; j'en écris à Darnay aujourd'hui. Je t'ai mandé de Dresde, ma chère Auguste, combien j'avais été heureux de passer quelques instants avec la famille de Saxe; je ne puis t'exprimer combien ils ont tous été aimables pour toi et pour moi. C'est réellement une famille patriarcale, l'intérieur le plus touchant et le meilleur que je connaisse. Adieu, ma bonne amie, je vais sous peu de jours arriver à ma destination, et je reprendrai alors ma douce habitude de te donner souvent de mes nouvelles. Adieu, je t'embrasse comme je t'aime ainsi que nos trois petits anges; aie bien soin du quatrième et de toi-même, puisque tu es nécessaire à notre bonheur à tous. Eugène à la vice-reine. Glogau, 11 mai 1812.

« Un souvenir aimable à M. de Wurmbs, à tes dames, à Vaccari, Fontanelli, Annoni, et tu diras au second que je l'ai déjà demandé et que Sa Majesté

m'a répondu qu'elle verrait cela si la guerre se faisait. Un officier russe est passé hier ici en courrier allant à Paris et disant qu'il apportait de bonnes nouvelles. Ainsi soit-il. »

Berthier à Eugène. Mayence, 12 mai 1812.

« D'après les rapports parvenus à l'Empereur sur la pénurie des subsistances que l'on éprouve à Plock, j'écris au prince d'Eckmühl et à l'intendant général d'y faire passer le plus promptement possible ce qui est nécessaire pour faire vivre les 4e et 6e corps d'armée.

« L'Empereur trouve convenable que vous poussiez des postes de cavalerie légère à plusieurs marches de Plock, s'il s'y trouve des facilités pour les fourrages. On dit qu'il y en a beaucoup du côté de Willemberg. »

Eugène à la vice-reine. Du quartier général de Plock, 15 mai 1812.

« Me voici enfin arrivé au terme de mon voyage, ma bonne et très-chère Auguste, c'est-à-dire au lieu fixé pour mon quartier général. Je suis au milieu des Bavarois, et je n'ai pas besoin d'eux pour penser que je possède ce qu'ils avaient de plus précieux. Je les passerai en revue ces jours-ci, et ferai quelques courses dans les environs.

« Mon Dieu ! que je suis loin de toi ! sais-tu que, depuis que je t'ai quittée, il n'y a pas un mois, quoique ce soit un siècle pour moi, j'ai déjà fait presque six cents lieues, aussi je vais me reposer avec plaisir.

« L'empereur Alexandre est arrivé à son armée, il est très-possible qu'il y ait entrevue et que tout finisse par des chansons... En attendant, nous nous

regardons, et voilà tout. Je suis d'ailleurs encore à cinq ou six marches d'eux... Adieu, pense à moi, et n'oublie pas que la plus grande preuve de tendresse que tu puisse me donner, c'est de soigner ta chère santé, si précieuse pour tes enfants et pour ton fidèle époux et ami. »

« Je t'ai écrit hier, ma bonne Auguste, et je t'écris encore un mot aujourd'hui, parce qu'il va partir un courrier pour le quartier général de Posen, d'où ma lettre partira par estafette. J'ai reçu hier soir tes lettres du 2 et 3 mai; tu as très-bien arrangé l'affaire de la Fernaghi, et, si elle est déclarée incapable de reprendre sa place (par les médecins), il faudra me le dire, parce que je lui accorderai une pension du tiers de ses appointements, cela me paraît suffisant, puisqu'elle n'est restée que deux ans chez la petite.

Eugène à la vice-reine. Plock. 16 mai 1812.

« Je me porte fort bien, et beaucoup mieux de cœur et d'esprit depuis que je reçois régulièrement de tes nouvelles. J'apprends avec plaisir que tu te sois établie à la villa; je t'ai déjà écrit que l'impératrice Joséphine ne voulait pas habiter le palais; mais elle sera très-bien dans mon appartement, et, si elle s'y trouvait mal, alors tu pourrais te décider à partir tous ensemble pour Monza. Je pense que les personnes les plus convenables à mettre de service près de notre mère seront madame Visconti ou Fhienne, les chambellans Carlotti ou Fagnani et l'écuyer Allemagne ou Javerna, ou même Cavaletti, mais ni Marignani ni Ciani. Au reste, comme l'Impératrice ne pensait aller à Milan qu'à la mi-juillet,

tu as bien le temps de me proposer tes arrangements, et j'y ferai mes observations s'il y a lieu. Adieu, ma bonne amie, je ferai ces jours-ci quelques courses, et peut-être me permettront-elles de t'écrire pendant ce temps, je t'embrasse. »

Eugène à la vice-reine. Plock, 18 mai 1812.

« Encore une petite lettre de moi, ma très-chère Auguste; je te la fais passer par Munich dans ma lettre au roi, à qui j'écris pour le jour de sa naissance et pour lui donner des nouvelles de ses bons Bavarois. Ils ont l'air d'être fort contents de servir avec moi, et je suis sûr que je le serai aussi de servir avec eux. Tu diras à la Mia (gouvernante de l'aînée des filles) que j'ai des nouvelles de son oncle; il est en ce moment colonel du 1er régiment; il n'était pas des troupes que j'ai vues ce matin, mais je le verrai un de ces jours. J'ai appris ce matin que l'Empereur était parti de Paris et qu'il a dû arriver hier à Dresde. Tant mieux, plus tôt cela commencera et plus tôt cela finira, et plus tôt je me retrouverai dans tes bras. Sais-tu que beaucoup de gens ne croient pas encore à la guerre? On prétend qu'elle ne se fera pas, qu'il n'y a rien à gagner pour aucun des deux partis, et que tout cela finira par des chansons. Adieu, etc.

« On me mande de Paris que la reine de Naples devait retourner à Naples; s'il arrivait qu'elle passât par Milan, tu enverrais au-devant d'elle. Elle descendrait au palais, où tu irais ensuite la visiter, mais où il y aurait déjà du monde pour la recevoir; tu nommerais à cet effet quelques dames et officiers de la

maison pour faire le service auprès d'elle, mais tous ceux qui ne seraient pas de service près de toi devraient s'y trouver, tu les ferais enfin servir au palais par tout le service de la maison. »

« Demain je ne pourrai t'écrire, ma bonne Auguste, parce que je vais à dix lieues d'ici passer en revue la division de Wrède, aussi aujourd'hui je te donnerai de mes nouvelles. Je me porte fort bien, j'ai reçu hier soir ta lettre du 5 mai, ainsi tes lettres mettent quinze jours. Je t'ai écrit hier par Munich. Dis-moi si celle-ci t'arrive avant l'autre. Ma maison est un hôpital. Bataille est assez malade; Tascher est arrivé hier avec la goutte; Desève a une très-forte fièvre; Méjean est très-faible encore et Lacroix a eu une très-forte hémorragie. Il ne me reste donc que Triaire et Labédoyère. Celui-ci fait les courses, et l'autre est à la tête de ma maison. J'attends Gifflenga, qui revient d'Espagne, d'Anthouard me rejoint demain ou après, mais il sera suffisamment occupé avec ses canons. Soulanges est encore des mieux portants, malgré la chute qu'il fit en route et le mal qu'il en eut à souffrir. Moi, j'ai bon appétit, bon courage, bon cœur et suis à toi pour la vie. Adieu, etc. (Eugène à la vice-reine, Plock, 19 mai 1812.)

« J'ai reçu ce matin des nouvelles du roi de Westphalie; il paraît fort bien pour moi. »

« Monseigneur, l'Empereur ordonne que vous portiez la tête de votre cavalerie et même une avant-garde d'infanterie sur Villemberg. Sa Majesté me charge de vous faire connaître qu'il est probable (Berthier à Eugène. Dresde, 21 mai 1812.)

que, lorsqu'elle saura quand le 4e corps arrive sur la Vistule, dans les premiers jours de juin, Votre Altesse Impériale recevra l'ordre de porter son quartier général à Villemberg. Il est nécessaire de s'occuper de faire réorganiser la manutention de Villemberg et d'y avoir des farines. J'écris à M. l'intendant général de l'armée. Votre Altesse Impériale donnera, de son côté, les ordres qu'elle jugera nécessaires pour que les intentions de Sa Majesté, à cet égard, soient remplies sans délai.

« Je vous préviens, monseigneur, que j'écris à Sa Majesté le roi de Westphalie qu'il est nécessaire que la cavalerie polonaise se rapproche de la Narew, afin de laisser plus de latitude à Votre Altesse Impériale pour faire nourrir son corps d'armée. »

Eugène à la vice-reine. Plok, 22 mai 1812.

« J'ai été absent deux jours, ma bonne Auguste, et été voir la division de Wrède, dont j'ai été bien content; j'ai reçu ici à mon retour tes lettres du 8 et 9 mai, et je vois avec bien de plaisir que tu es résignée à notre situation présente. Je t'ai dit et te répète qu'il ne m'arriva rien de plus heureux que de venir à l'armée, et je suis très-satisfait d'y être. Sois tranquille sur moi, et compte sur ma bonne étoile. Ne crois jamais tous les bruits qu'on peut répandre et dont la malveillance enfante la grande moitié. Non-seulement on n'a pas attaqué, mais il est plus que probable que, lorsque tu recevras cette lettre, il n'y aura pas encore eu un seul coup de canon de tiré. Songe donc que nous sommes encore à 70 ou 80 lieues du gros de l'armée russe, et que

nos seules troupes légères sont à quelques journées en avant de nous.

« J'ai reçu l'écriture de Joséphine, et je lui en exprime mon contentement; j'ai écrit un peu gros pour qu'elle puisse lire. Adieu, » etc.

Berthier à Eugène. Dresde, 25 mai 1812.

« L'Empereur me charge de recommander de nouveau à Votre Altesse d'organiser une manutention à Villemberg. L'intention de Sa Majesté est que vous placiez votre corps en échelons de Plock à Villemberg; que vous ayez à Villemberg et à Ortelsburg vos trois brigades de cavalerie légère; que vous fassiez réunir à Villemberg 20,000 quintaux de farines; que vous ayez du pain biscuité pour huit jours; qu'au 1er juin votre corps soit placé entre Plock et Villemberg, ayant cependant vos masses à portée de la Vistule pour pouvoir se couvrir plus facilement. Sa Majesté désire, monseigneur, que vous ne fassiez faire aucune marche forcée à vos troupes; que vous remplissiez de farine les caissons, soit de vos régiments, soit des équipages militaires, de manière à avoir 10,000 quintaux de farines à votre suite.

« Il est important, monseigneur, que votre armée ait pour vingt jours de vivres, dont il ne faudra user qu'après le passage du Niémen, ou après la réunion de votre corps pour opérer ce passage. Il faut, entre la Vistule et le Niémen, nourrir vos troupes de la manutention de Villemberg et des ressources du pays.

« Votre Altesse doit donner des ordres pour que des constructeurs de fours et des brigades de bou-

langers soient envoyés à l'avant des colonnes et arrivent plusieurs jours d'avance, afin de préparer ce qui est nécessaire.

« L'Empereur recommande expressément que tous les caissons, soit des régiments, soit des équipages militaires, soient affectés exclusivement au service des corps, et qu'aucun officier général, aucune administration n'en ait, *sous quelque prétexte que ce soit*. Je prie Votre Altesse d'y veiller.

« J'ai eu l'honneur de faire connaître à Votre Altesse que le dépôt de son armée sur la Vistule serait placé à Thorn; je l'engage à donner ses ordres pour l'établissement de ce dépôt, afin que l'armée ne traîne à sa suite rien qui l'embarrasse.

« Je charge le duc d'Elchingen de donner des ordres pour que le 2e corps des réserves de cavalerie ait passé la Vistule le 1er juin; il sera placé entre Thorn et Osterode et occupera Allenstein, et de là la rive droite de la Passarge. »

Berthier à Eugène. Dresde, 23 mai 1812.

« Monseigneur, l'Empereur a pris connaissance de votre lettre du 10 mai; les dispositions que vous annoncez dans cette lettre paraissent mauvaises à Sa Majesté. Pultusk, Ostrolenka, Pratzau et même Prazensk doivent être occupés par le 5e corps qui se nourrit par Varsovie. Vous devez donc, monseigneur, appuyer le 4e corps à la Dresvenz, et la droite tout au plus à Wyszogrod. Vous aurez alors pour vous nourrir les manutentions de Thorn, de Plock et de Wyszogrod. Je crois vous avoir donné l'ordre de vous placer en colonne sur le chemin de Plock à

Villemberg. Si vous le jugez convenable, vous pouvez vous placer sur trois colonnes, une de Lipno à Rypin et Lauterburg, une de Plock à Soldau, et la troisième de Wyszogrod à Plonsk et Narva; mais l'intention de l'Empereur est que tout le pays depuis la ligne de Wyszogrod, Plonsk à la Narew doit être à la disposition du 5e corps pour les Polonais. L'Urka peut être sa ligne de démarcation.

« Je dois vous faire remarquer, monseigneur, que vous devez cependant tenir vos masses près de la Vistule, puisque Wyszogrod, Plock et Thorn sont des endroits abondamment approvisionnés et où il y a une grande quantité de vivres.

« Je vous prie, prince, de me faire connaître les dispositions que vous aurez faites, par le retour de M. Galbois, officier de mon état-major. »

Eugène à la vice-reine. Plock, 24 mai 1812.

« Voici le troisième jour que je reste sans nouvelles de toi, ma bonne et bien-aimée Auguste, et je ne puis pas m'habituer à une semblable privation; j'écris aujourd'hui à Darnay pour qu'il envoie mes lettres par Paris, elles m'arriveront plus vite et surtout plus régulièrement. Les estafettes directes se perdent, soit en Saxe, en Silésie ou en Pologne. Ta dernière était du 9. L'Empereur doit partir de Dresde ces jours-ci, et nous espérons qu'il nous passera en revue du 1er au 15 juin. Ce sera à peu près vers cette époque que l'on saura la paix ou la guerre. M. de Narbonne, aide de camp, vient de passer, se rendant vers l'empereur Alexandre, qui est à Wilna. Peut-être les incertitudes seront-elles levées à son

retour. Depuis hier, le temps est devenu très-froid. Il a plu cette nuit, et cette saison est bien retardée, car le vert n'est pas encore assez fort pour être coupé, et nous n'avons plus ni foin ni avoine, de sorte que l'on est obligé de faire manger aux chevaux le toit des maisons. Nous espérons avec cela gagner encore quinze jours, et nous nous mettrons au vert. Nos malades vont mieux; Desève a eu une fièvre bien conditionnée, Bataille sera guéri dans deux jours et Tascher n'a plus la goutte que dans un pied. Nous avons été hier, tous les généraux et moi, passer la soirée chez le préfet de cette petite ville. On a fait de la musique, presque toutes les femmes de ce pays-ci sont très-fortes sur le piano, sur la harpe; mais la maîtresse de la maison a voulu entonner un petit air qui a moins bien réussi. Mes chevaux et équipages sont arrivés depuis deux jours. C'est une grande distraction pour moi; tous les jours je monte à cheval, et cela me met en haleine pour la fatigue à venir. Adieu. »

Berthier à Eugène. Dresde, 26 mai 1812.

« Monseigneur, l'Empereur ordonne que vous partiez de Plock pour porter votre quartier général du 5 au 6 juin à Soldau; vous placerez votre corps d'armée en trois colonnes, savoir : celle de gauche depuis Lipno, Sierks, Biezun, Kuezbrock, et Gilgenbourg; celle du centre depuis Plock, Billisk, Drobinks, Radjanowo, Sreusk, Sarnova et Soldau; celle de droite depuis Wyszogrod, Plonsk, Ciechanow et Mlawa.

« Vous placerez, monseigneur, la cavalerie légère

du 4e corps et celle du 6e corps à Villemberg, Orteilsburg et Chorzellaw, se prolongeant le long de l'Omulew.

« La grosse cavalerie du 3e corps de réserve sera placée à Neidenburg et Janowa, de manière à soutenir sa cavalerie légère. Le quartier général du général Grouchy sera à Neidenburg. »

« Mon fils, le major général vous aura fait connaître le mouvement que vous devez faire exécuter à votre corps d'armée qui doit se former sur trois colonnes : vous devez avoir le 6 votre quartier général à Soldau ; vous n'y resterez pas longtemps, mon intention étant d'ouvrir incessamment la campagne. Je serai le 30 à Posen; je désire connaître par un de vos officiers que vous m'y enverrez la situation de votre corps d'armée : le général Poniatowski occupera Modlin, et sera à votre droite à Siéreck et Pultusk. Le duc d'Elchingen, à votre gauche, aura son quartier général à Osterode, occupera Allenstein et se liera avec votre cavalerie légère. Il est possible que du 7 au 8 je vous donne l'ordre de marcher sur Rastenburg. Faites reconnaître par les ingénieurs géographes les routes dans la direction d'Ortelsburg, Sensburg, Lotzen, Rhein, Arrys et même Jhanisburg : poussez le plus de vivres que vous pourrez sur Villemberg; placez sur votre gauche les Français, c'est-à-dire le 4e corps, les Bavarois à droite. Informez-vous si vous pouvez trouver quelques ressources vers Rastenburg : il faut que vous ayez avec vous pour vingt jours de vivres, et que

Nap. à Eug. Dresde, 26 mai 1812.

vos convois se rendent rapidement dans les directions de Plock, Wyszogrod, Lipno et même Thorn. Je ne vous parle point de la cavalerie, elle pourra subsister dans ce moment, on trouve de nouveaux fourrages. Vous garderez le secret sur ce mouvement ultérieur. Faites croire au contraire que vous allez marcher sur Varsovie. Mon quartier général sera le 1er juin à Thorn, et immédiatement après à Osterode. Je suppose que vous avez fait moudre le blé avec la plus grande activité, et que de 10,000 quintaux vous avez porté à 20,000 quintaux vos approvisionnements de farine.

« Toute l'armée finira par être réunie sur un même champ; chaque corps se serrant coude à coude aura bientôt épuisé les ressources du pays, il ne restera que l'herbe; ayez donc des bœufs, de l'eau-de-vie, des légumes secs, du riz, etc., etc.; ne portez aucun effet d'habillement ni de harnachement; embarquez tout cela à Plock, et mettez-y un bon officier pour conduire le tout. Diminuez la charge de vos fourgons, on en aura besoin pour le transport du biscuit. D'ailleurs, il faut s'attendre à être harcelé par les Cosaques. Envoyez d'avance à Villemberg, faites-y construire une belle manutention de 7 à 8 fours. Une fois le mouvement commencé, votre route de communication sera par Thorn, tant pour le 6e que pour le 4e corps. Je ferai lever le pont de Plock, aussitôt qu'il sera jugé inutile; prenez des moyens efficaces pour réunir à Villemberg tout ce que vous pourrez de farine, blé, bestiaux, etc.; ayez toujours en avant une compa-

gnie de constructeurs de fours, de boulangers, sapeurs, etc., etc., pour établir vos manutentions avant votre arrivée à Rastenburg, et autres endroits où vous devez prendre position. — Votre bataillon de transports en bœufs est-il arrivé, ainsi que le corps du général Guyon? Les troupes sont-elles incorporées? Il faut renvoyer en Italie les cadres des 5es bataillons.

« L'Empereur ordonne que vous prescriviez à MM. les généraux de division de passer le 4 juin une revue de leurs divisions. Ils s'assureront que les armes sont en bon état, que chaque soldat est pourvu de 50 cartouches et de 3 pierres à fusil.

Berthier à Eugène. Dresde, 27 mai 1812

« Les commandants d'artillerie visiteront les caissons et s'assureront qu'ils sont en bon état, et qu'il n'y a point de munitions avariées.

« Sa Majesté ne veut point que dans les corps d'armées on imprime aucun ordre du jour, aucune proclamation, et son intention est qu'on ne cesse point de tenir un langage pacifique. Toutefois on aura soin de ne laisser passer au delà des avant-postes personne qui ne soit muni d'un passe-port du duc de Bassano; mais on laissera entrer tous les voyageurs ou courriers qui se présenteront, en ayant soin de les interroger, et on les fera accompagner au quartier général de Sa Majesté. »

« J'ai fait une petite tournée à dix-huit lieues sur ma droite, ma bonne Auguste; j'en suis revenu hier

Eugène à la vice-reine.

27 mai 1812, midi et demi. soir, et ce matin j'ai été à trois lieues passer en revue une de mes divisions, cela me fait du bien de courir, et tu sais que l'exercice convient à ma santé. Rien absolument, rien de nouveau qu'un froid très-vif, surtout ces deux dernières nuits; tu auras de la peine à croire qu'en sortant ce matin à quatre heures il y avait de la glace dans la cour. Les chaleurs seront ici bien courtes cette année. J'ai reçu hier des nouvelles des Russes; il paraît qu'ils craignent beaucoup cette lutte et qu'ils disent qu'ils savent bien qu'ils seront battus. On dit même qu'ils sont disposés à faire sans combattre des sacrifices. Encore dix à douze jours, et nous saurons à quoi nous en tenir. »

Eugène à la vice-reine. (Sans date précise). « Comme je crains que mes dépêches restent longtemps en route, je fais partir aujourd'hui pour Paris un petit cadeau que je t'ai destiné pour le jour anniversaire de ta naissance, et je désire qu'il t'arrive assez à temps; il y a encore vingt-deux jours. Quand tu recevras ma lettre, nous serons probablement sur le Niémen, mais je ne pense pas qu'on se batte en juin, si même on doit se battre, ce qui est encore une question. Le froid est enfin passé, et il faut espérer qu'il ne reviendra plus qu'en septembre; c'est déjà assez tôt. Je n'ai encore aujourd'hui de tes nouvelles que jusqu'au 15, il faut se résigner à les attendre longtemps, et c'est déjà être bienheureux au moins que de ne pas les perdre. Il n'y a pas une de tes lettres égarée jusqu'au n° 26.

« Tu auras raison de ne pas m'envoyer Annoni,

sa santé surtout ne lui permettant pas de voyager aussi vite que mon impatience l'attendra, mais alors envoie-moi qui tu voudras; Franzipani convient très-fort, mais n'en auras-tu pas besoin plus tôt? peut-être un jeune chambellan ou un écuyer intelligent et actif suffirait-il? Tu feras, au reste, à ce sujet tout ce que tu voudras.—Ma santé continue à être bonne; tout mon corps d'armée m'aura rejoint après-demain, et j'en suis content. La garde arrive ici ce soir et demain matin; les troupes sont superbes et animées du meilleur esprit. Adieu, ma bonne Auguste. »

« Bonjour, ma bonne Auguste; j'ai reçu tes lettres des 21, 22 et 23 hier soir..... Rien de nouveau ici; je me porte bien. Nous allons je crois bientôt faire quelques mouvements, car la saison s'avance, et il y a cela d'heureux à penser, c'est que la guerre ne peut pas être longue et ne peut pas aller au delà de septembre. »

Eugène à la vice-reine. Plock, 1er juin 1812.

« Mon fils, je suis ici depuis hier, je serai demain à Thorn, où je resterai après-demain. Faites un marché pour transporter à raison de 1,000 quintaux par jour, 10,000 quintaux sur Villemberg, ce marché sera passé au meilleur prix possible par votre ordonnateur avec les gens du pays. Je mettrai à cet effet des fonds à votre disposition; vous le ferez exécuter sous l'approbation de l'intendant. On pourra le continuer pour dix autres milliers de quintaux, si l'intendant l'approuve. Je viens de

Nap. à Eug. Posen, 1er juin 1812.

requérir 2,000 chevaux à Marienburg, vous y êtes compris pour 120 chevaux, pour vos équipages italiens; cependant, comme cela détournerait les hommes à pied que vous enverriez pour chercher ces chevaux, si vous pouvez acheter des chevaux du côté de Plock, je vous y autorise et vous accorderai des fonds. L'artillerie de votre corps d'armée ayant besoin de 500 chevaux, j'ai ordonné qu'il en fût fourni 1,000 à Glogau, tant pour votre artillerie française que pour votre artillerie italienne. Il est nécessaire que vous envoyiez des hommes à pied pour les chercher. J'ai ordonné que votre bataillon de bœufs reçût, en passant à Gloyau, des bœufs en bon état, en remplacement des mauvais. Si, à l'arrivée de ces bataillons à Plock, il se trouvait encore des bœufs qui fussent en mauvais état, on pourrait en choisir à Modlin, ou en acheter dans le pays, pour remplacer les mauvais. Les trois cents voitures qui vous porteront 3,000 quintaux vous seront d'une grande utilité. Envoyez un de vos officiers du génie, intelligent, bien reconnaître le pays, depuis Johanisburg jusqu'à Rastemburg, Angerburg et Goldapp. Il suivra les bords de la Goldapp, et s'avancera par Augustowo, jusqu'à la frontière près de Grodno. Tenez un officier d'état-major au village le plus près de Grodno, pour vous instruire de tous les mouvements, et de tous les renseignements qui viendront là à sa connaissance. — En général, faites prendre par un homme de confiance connaissance de tous les pays situés entre la Narew et le Niémen, depuis le point qui est vis-à-vis Grodno jusqu'à

Tykorzyn, Villemberg, Angerburg, Augustowo, etc. Afin que vous connaissiez bien toutes ces localités, où il est possible que vous ayez à manœuvrer, vous me ferez passer une copie de toutes les reconnaissances et renseignements que vous recevrez. — Je suppose que vous ne pouvez pas être embarrassé pour du blé; si cependant vous éprouviez quelque embarras, il y a de grands magasins à Plock, à Wyszogrod et Wroklaweck, faites-en prendre là, faites moudre et faites-en transporter une grande quantité sur Villemberg et Soldau. Dans la saison, les chevaux ne doivent pas mourir de faim, l'herbe doit être bonne à manger. J'ai besoin de recevoir de vous un rapport qui me fasse connaître combien vous avez de pontons pour les passages de rivières, et combien vous avez de coups de canon à tirer par pièce.

« Il me semble que vous avez laissé bien des caissons à Glogau, qui tarderont à vous rejoindre. »

« Mon fils, je reçois votre lettre du 31 mai par votre aide-de-camp qui a passé par Thorn; comme il n'y a de Thorn à Plock que neuf heures de chemin, venez me voir à Thorn le 3 ou le 4. Il n'y a pas d'inconvénient de laisser un hôpital de 300 malades à Plock, ils joindront après à Thorn. Je vous ai écrit fort en détail aujourd'hui pour vous autoriser à puiser dans les magasins de Wroklaweck, à faire moudre de la farine et à la diriger sur Villemberg. Nap. à Eug. Posen, 1er juin 1812.

« J'ai ordonné une levée de chevaux à Glogau. Il sera nécessaire que les charretiers italiens

que vous avez menés avec vous rentrent à Glogau.

« J'ai fait donner des bœufs à Glogau au bataillon d'équipages italien qui va bien. Vous avez tort d'en désespérer, j'espère qu'il sera avant le 10 à Plock. Si le général Guyon passe le 4 ou le 5, il pourra facilement vous rejoindre et ses bataillons de marche être dissous. Si les cadres appartiennent aux 5es bataillons, il sera convenable de les renvoyer. Je vous ai autorisé à passer des marchés pour ramener des farines à Villemberg; quand vous en enverriez une vingtaine de milliers de quintaux, ce ne serait pas trop.

« Je suppose que vous ne mangerez point de vos bœufs, et que vous les garderez jusqu'à ce que vous soyez en mouvement. Faites-moi passer les reconnaissances des pays que vous avez fait visiter.

« L'état-major ici n'a point de traces du mouvement du 2e bataillon de la Méditerranée. Envoyez-moi l'itinéraire de ce bataillon, qui, étant composé de conscrits réfractaires, n'appartient pas à votre corps d'armée. Quant au 1er bataillon, s'il est parti le 19 mai, il arrivera à Glogau vers le 15 juin. J'ordonne qu'il tienne garnison à Glogau. Les hommes seront bien fatigués; je désire qu'ils s'y reposent entièrement. Cela me mettra à même de retirer les deux bataillons qui s'y trouvent.

« Faites en sorte que des convois partent tous les jours de Plock et de Wroklaweck, afin d'entretenir vos manutentions.

« Je suppose que vous avez des cartouches, et qu'on n'attendra pas au dernier moment pour vider les

caissons de cartouches dans les gibernes, et après renvoyer les caissons au moment où le corps se porte en avant, ce qui serait trop long. J'ai ordonné que 300,000 cartouches fussent envoyées à Plock à votre disposition. Faites-les filer sur Soldau, si vos soldats n'en ont pas besoin pour garnir leurs gibernes. J'ai ordonné la formation de 6 compagnies de charrettes du pays, de 100 charrettes chaque compagnie, à Plock, à Bromberg, à Thorn, etc. Ces 600 charrettes seront à votre disposition, et pour le service de votre corps d'armée. Comme je suppose que votre ordonnateur recevra cette décision de l'intendant général, faites procéder à l'organisation des 100 voitures qui doivent être formées à Plock. »

« Mon fils, j'ai nommé le général Dessolles pour votre chef d'état-major. Le général de brigade Plauzonne pourrait être le chef d'état-major du duc d'Abrantès. Nap. à Eug. Posen, 1er juin 1812.

« Vous garderez quelques jours le général Charpentier, jusqu'à ce que vous soyez certain d'être content du général Dessolles. Alors je placerai le général Charpentier dans un gouvernement.

« Tant que vous n'aurez que le 4e corps et les Bavarois, vous pouvez toujours conserver immédiatement le commandement du 4e corps; mais, comme il peut arriver que vous ayez quelquefois trois corps d'armée, il serait convenable que le duc d'Abrantès eût un état-major séparé. Que cela ne vous gêne pourtant pas pour donner immédiatement vos ordres au 4e corps, pendant que vous y

êtes et que vous n'avez que deux corps d'armée. »

Nap. à Eug. Posen, 1er juin 1812.

« Mon fils, il y a 22,000 quintaux de blé à Plock dans des magasins que j'ai fait séquestrer. Finissez toutes les formalités et mettez la main dessus. Faites convertir ce blé en farine et passez des marchés pour le faire transporter à Villemberg.

« J'ai fait de même séquestrer une grande quantité de blé à Wroklaveck, j'ai ordonné que 25,000 quintaux en seraient tirés pour être transportés sur Modlin; faites-moi connaître s'ils sont partis. 17,000 quintaux doivent être mis à votre disposition. Prenez-les sans délai et faites les diriger sur Villemberg, et passez des marchés pour que ce transport puisse se faire à raison de 1,000 quintaux par jour.

« Pour ne pas trop entasser de blé à Villemberg, vous pouvez en déposer dans des positions en arrière comme Soldau, etc.

« J'ai ordonné qu'on dirigeât 500,000 cartouches de Thorn sur Plock; elles seront à votre disposition et compléteront votre approvisionnement. J'ai pris des mesures pour que les 100 caissons que vous avez laissés à Glogau soient attelés dans la première quinzaine de juin. Je suppose que vous y avez laissé des charretiers, du moins des Italiens; mais, en attendant, je donne des ordres pour qu'on tienne à votre disposition 10,000 coups à Thorn et 10,000 autres à Modlin, ce qui fera un demi-approvisionnement pour votre corps d'armée. Votre général d'artillerie pourra les tenir en arrière et les faire avancer lorsqu'il en aura besoin. »

« Mon fils, instruit que dans plusieurs de vos cantonnements on manque de viande, je viens de donner l'ordre qu'on vous envoie 300 bœufs et 30,000 boisseaux d'avoine. Envoyez-les chercher à Modlin. » Nap. à Eug. Thorn, 4 juin 1812.

« Bonjour, ma très-chère Auguste, je t'écris du quartier général de l'Empereur, où j'ai été appelé par Sa Majesté; j'y suis arrivé hier soir, et j'en vais repartir dans peu d'heures pour me rendre à mon nouveau quartier général, qui sera demain à Soldau dans l'ancienne Prusse. Eugène à la vice-reine. Thorn. 5 juin 1812.

« J'ai trouvé l'Empereur en bonne santé; il partira aussi demain. Je pense qu'on ne tardera pas à se mettre en mouvement, et à cela je dis : Tant mieux, puisque nous aurons plus de temps pour terminer la guerre avant l'hiver. Il y a déjà grande pénurie de subsistances chez les Russes, et, chose très-rare, on voit des Cosaques déserter. Nous, nous avons nos vivres assurés pour une vingtaine de jours, et on prend des mesures très-énergiques pour nous faire suivre par les magasins considérables qui sont sur la Vistule. Adieu, ma bonne Auguste; depuis tes nouvelles du 25, je n'ai plus reçu de tes lettres, mais il faut se préparer à ces retards plus nous avancerons, et pourtant il me sera impossible de m'habituer à ne pas recevoir de temps en temps l'assurance de ta tendresse qui fait mon bonheur; je te presse contre mon cœur, ainsi que nos bons petits enfants. »

« Mon fils, vous recevrez des ordres du major Nap. à Eug. Thorn, 6 juin 1812.

général sur votre mouvement sur Rastenburg. Ce n'est qu'un premier mouvement, car il doit se continuer sur Séinié, mon intention étant de réunir là, le 17 et le 18, tout votre corps d'armée pendant que le 1er, le 2e, le 3e et la garde seront réunis à Wilkovitzki, que le roi de Westphalie sera à Pulstuck avec les 5e et 8e corps, le 7e corps sur Praga, et les Autrichiens arrivés à Lublin se trouvant déjà sur nous. Il vous est facile de comprendre que, dans cette position, si l'ennemi prenait l'offensive pour marcher sur Varsovie, s'il débouchait par Bialystock, vous vous trouveriez sur son flanc droit, et que, s'il débouchait par Olita, vous vous trouveriez sur son flanc gauche. S'il débouchait sur vous, vous vous appuieriez sur l'armée, de là la nécessité que votre corps change sa ligne d'opération. Il peut garder encore longtemps celle de Plock; mais, aussitôt que les ennemis commenceront leur mouvement, le 18 arrivé, il faudra que votre ligne se dirige sur Thorn et même sur Marienburg. Alors, en supposant le roi de Westphalie se repliant sur Modlin, votre ligne n'est pas compromise, et vous pouvez manœuvrer au contraire tranquillement pour vous placer sur la ligne d'opération de l'ennemi. »

Eugène à la vice-reine. Soldau. 6 juin 1812.

« Me voici à Soldau, ma chère Auguste; la garde y est arrivée aussi ce matin, moi j'y suis venu directement de Thorn. Le reste de mon corps d'armée est resté en arrière, mais je ne pense pas qu'il tarde à se mettre en mouvement. Quand tu recevras cette lettre (je suppose vers le 20) nous serons peut-être

sur la Prégel, et encore à vingt-cinq lieues de l'ennemi, mais tout cela peut changer d'un moment à l'autre suivant les rapports qu'on reçoit. L'armée est si belle et si bien disposée, qu'il y a à espérer que tout sera terminé cet hiver. Il serait bien doux de nous retrouver dans les bras l'un de l'autre avant les grands froids. C'est dans ce mois-ci que tombe le jour anniversaire de ta naissance; ce ne sera pas le premier que je passe loin de toi, mais mon cœur est bien présent de toi, je t'assure, et il m'est impossible de t'aimer davantage. »

« Mon fils, je pars à l'instant même pour Dantzick, où je serai demain après midi. Mon quartier général s'est dirigé sur Osterode, et de là ira à Heilsberg. Nap. à Eug. Thorn. 6 juin 1812.

« Je resterai à Dantzick probablement le 7, le 8 et le 9. Envoyez-moi des rapports et des nouvelles, en faisant passer vos officiers par Marienburg.

« Mon officier d'ordonnance Mortemart doit être dans l'arrondissement de votre armée. Donnez-lui ordre de se rendre au quartier général, qui est à Osterode, et qui sera le 12 à Heilsberg.

« Sa Majesté montant en voiture part sans signer cette lettre. »

« Monseigneur, l'Empereur ordonne que Votre Altesse Impériale parte le 7 de Soldau pour porter son quartier général à Rastenburg, où elle devra être arrivée le 12. Vous placerez le quartier général du 5e corps de cavalerie à Lotzen, occupant par votre Berthier à Eugène. Thorn. 6 juin 1812.

cavalerie légère Oletzko. Vous placerez le quartier général du 6e corps du général Saint-Cyr à Ortelsburg, occupant par sa cavalerie légère Johannisburg et Arys, et correspondant avec la cavalerie légère du prince Poniatowski, qui occupera ainsi Drengfurt, Rossel, Senzburg, jusqu'à Passenheim. »

Eugène à la vice-reine. Soldau, 7 juin 1812, à midi.

« Je profite du retour d'un officier au quartier général pour t'écrire deux mots, etc. Je viens de recevoir les ordres pour nous porter en avant, je suis donc très-occupé pour le moment.

« Rien de nouveau du tout sur les Russes. »

Eugène à la vice-reine. Neidenburg, 8 juin 1812.

« Je t'ai écrit hier par l'estafette de Paris, ma très-chère Auguste, et je t'écris aujourd'hui par le courrier ordinaire d'Italie, etc. Me voici à Neidenburg, six lieues plus loin de toi que je n'étais hier à Soldau. Je continuerai ma marche demain où je logerai dans un très-mauvais village. Très-probablement je camperai. Après-demain, je serai à Villemberg, d'où je t'écrirai. Je me porte bien, et nous voyons tous avec plaisir approcher le moment décisif, afin que cela soit bientôt fini. Je souris à l'espérance que tout pourrait être terminé cet hiver après deux ou trois bons coups de collier. Quand la guerre sera décidément commencée, je t'enverrai un de mes écuyers ou au moins un courrier exprès avec quelques détails. Je t'embrasse. »

Nap. à Eug. Dantzick,

« Mon fils, je vois par votre lettre que vous ne

serez arrivé que le 18 à Rastenburg : le 1er corps 10 juin 1812.
sera à Justenburg le 13; le 3e corps sera à Gerdauen; le quartier général sera à Schippenbeil; le grand quartier général de la cavalerie (du roi de Naples) à Gumbinnen; le 2e corps de cavalerie à Goldapp.

« Je pars demain matin pour être à la pointe du jour à Kœnigsberg. J'y resterai le 13, le 14 et le 15; je crois que je serai le 16 à Justenburg. Vous vous trouverez dans votre position de Rastenburg, à vingt lieues de Kœnigsberg, à vingt-quatre lieues de Nowogrod et à une cinquantaine de lieues de Varsovie. Le général Saint-Cyr, qui se réunit à Ortelsbourg, sera à moins de dix-huit lieues de Nowogrod et à quinze lieues de Johannisburg.

« Il est nécessaire que vous sachiez ce que fait le prince Poniatowski et les nouvelles qu'il a, afin d'être informé constamment de ce qu'il y a de nouveau sur la droite de l'armée.

« Passé le 14, si vous aviez des nouvelles importantes, il faudrait me les envoyer par deux directions : Justenburg et Kœnigsberg.

« Nous sommes encore en paix avec la Russie, cependant nous voilà au dernier moment. Si l'ennemi prenait l'offensive sur nous, vous vous feriez appuyer par le général Saint-Cyr. Le 2e corps, le 3e corps, la garde qui sera à Schippenbeil le 14, et même le 1er corps qui est sur la Prégel, viendraient facilement à votre secours.

« Changez votre ligne d'opération. Ne la prenez plus par Plock et par Villemberg, mais par Thorn

et Osterode sur Rastenburg; cela ne doit pas vous empêcher de tirer les ressources que vous pourrez avoir de Plock.

« Si l'ennemi prenait l'offensive sur le 1er corps, vous recevriez des ordres sur ce que vous auriez à faire.

« S'il prenait l'offensive sur votre droite, c'est-à-dire sur le 5e corps, qui jusqu'à ce jour est toujours derrière l'Amulew, vous tomberiez facilement sur le flanc droit de l'ennemi. S'il le fallait même, le 5e corps pourrait faire des marches rétrogrades pour se joindre aux 7e et 8e corps et attirer l'ennemi sur Pultusk. Vous pourriez, si cela était nécessaire, être appuyé par quelques corps de la gauche, et tomber sur la droite de l'ennemi. Entendez bien cela avec le roi de Westphalie et le prince Poniatowski.

« La marche de l'armée est un mouvement que je fais par ma gauche, en refusant constamment ma droite, puisque le 7e corps qui marche en partie sur Lublin pour faire croire à l'ennemi qu'il va se réunir aux Autrichiens pour marcher en Volhynie va, le 12, se reployer rapidement sur Varsovie, ce qui rendra disponible le 8e corps qui renforcera le 5e. Le 7e corps lui-même sera bientôt disponible par l'arrivée des Autrichiens sur Praga, de sorte que, vers le 20, le 1er, le 2e et le 3e corps, la garde impériale et deux corps de cavalerie manœuvreront pour passer le Niemen, soit entre Kowno et Grodno, soit entre Kowno et Tilsitt. Le 4e et le 6e corps qui sont sous vos ordres, et un corps de cavalerie, for-

mant le centre, manœuvreront, ayant leur ligne d'opération sur Thorn et la basse Vistule, pour être toujours liés avec ma gauche, inquiéter l'ennemi du côté de Grodno, et, lorsque le passage sera effectué, venez à marches forcées pour passer au même pont, ou bien de passer sur Olitta et Merescz, si l'ennemi ne fait point de résistance. Je donnerai des ordres pour cela.

« Vers le 18, le 5e et le 8e corps se placeront à Nowogrod; quelques jours plus tard, ils seront soutenus par le 7e corps. Cette droite est destinée à garder Varsovie, à se tenir appuyée toujours à la Narew, en communiquant toujours avec vous, par sa gauche, mais gardant sa ligne d'opération sur Varsovie; et, en cas que l'ennemi fût tellement fort sur Nowogrod que le roi de Westphalie crût devoir reculer de quelques marches, il reculerait sur Pultusk, et l'ennemi vous prêterait son flanc droit à vous qui avez votre ligne d'opération sur la basse Vistule, et qui devez rester réuni avec la gauche.

« L'armée ayant passé le bas Niémen, toute la droite pourra se porter sur Grodno ou Bialistok, selon la circonstance où elle serait jointe par le corps autrichien.

« Je vous fais connaître ainsi les différentes combinaisons de ma marche, pour que vous connaissiez bien le rôle que vous avez à remplir, et que vous preniez toutes les mesures pour changer votre ligne d'opération qui, après avoir reculé sur Thorn, reculerait, s'il le fallait, sur Dantzick, c'est-à-dire sur Marienburg. »

Eugène à la vice-reine Villemberg, 10 juin 1812. 9 heures du matin.

« Bonjour, ma très-chère Auguste; je suis arrivé hier soir en cette ville avec la garde et en repartirai cette nuit pour continuer ma route sur Rastenburg, où je dois me rendre avec mon corps d'armée. Les Bavarois sont ici, et y restent encore quelques jours.

« La saison vient de changer tout à coup. Il fait froid et beaucoup de vent; nous sommes pourtant assez heureux pour avoir jusqu'à présent très-peu de malades; moi, je me porte fort bien, et, comme j'ai repris l'habitude de faire la route à cheval, j'ai gagné l'appétit. »

Nap. à Eug. Dantzick, 11 juin 1812.

« Mon fils, je serai demain à Kœnigsberg. Je vous ai expédié hier un officier d'ordonnance. Je vous expédie encore un officier avant de partir. — Mon petit quartier général se rendra à Schippenbeil. Je suppose que vous avez des nouvelles de Varsovie. Je vous ai ordonné d'envoyer directement des officiers au prince Poniatowski, et d'envoyer aussi auprès du roi, afin d'avoir des nouvelles de la droite.

« Mes dernières nouvelles de Varsovie sont du 8. On y disait alors que l'armée de Bagration remontait sur Bresecz, de Lucq où il était, et que celle d'Essen se portait sur Bialistock. Vous avez dû avoir des nouvelles précises de celle d'Essen par le prince Poniatowski et par le préfet de Lomsa. Il me semble que je vous avais mandé d'avoir des officiers d'état-major vis-à-vis de Grodno et du côté de Lomsa. — Je suppose que vous connaissez bien la marche que vous devez tenir. Instruisez-en le général Saint-Cyr. — En supposant les nouvelles vraies que Bagration

remonte vers Bresecz, je ne pense pas qu'il puisse y être réuni avant le 16. — Quant à Essen, comme il était à peu de distance de Bialistock, s'il a voulu s'y réunir, il y aura été très-promptement. Dans ce mouvement l'ennemi peut avoir deux buts : ou de filer rapidement sur le nord, pour défendre le Niémen, voyant que je lui ai déjà gagné beaucoup de marches, et tâcher d'arriver pour couvrir Vilna, et alors votre rôle se trouve être le même que celui de l'armée; ou bien, de Bialistock et de Bresecz, il prendra l'offensive en tombant sur mon flanc, et débouchant de Bialistock sur Ostrolenka, de Bresecz sur Varsovie et peut-être même de Grodno. — Je vous ai fait connaître dans ces circonstances ce que vous aviez à faire, qui est toujours de vous appuyer à gauche, de changer votre ligne d'opération et de faire en sorte que l'ennemi n'entame rien. Mais cependant je continue dans mon projet, et, s'il s'enfourne ainsi, je me trouverai avoir passé le Niémen et être sur ses derrières. — Écrivez, je vous prie, au prince Poniatowski et au roi de Westphalie pour savoir si tous ces mouvements sont bien compris. Le roi, avec ses trois corps de la droite, ayant sa ligne d'opération sur Modlin, doit battre l'ennemi si l'ennemi est inférieur, et lui disputer le terrain s'il est plus fort. En supposant que l'ennemi, avec des forces considérables, s'entêtât dans son mouvement, je ne verrais pas même d'inconvénient à ce que le roi se retirât dans le camp retranché de Modlin, en occupant Praga et la rive de la Vistule. Votre ligne d'opération se trouvant sur Thorn, vous n'auriez rien à

craindre de cet état de choses.—Aussitôt que je connaîtrai les projets de l'ennemi, je me rapprocherai de ma personne de Schippenbeil, afin d'être plus à portée de donner des ordres. Mais, je vous le recommande, disposez des piquets de manière à avoir fréquemment des nouvelles du prince Poniatowski et de la droite. Indépendamment des postes qui souvent sont mal montées, vos officiers peuvent prendre des chevaux de piquets placés toutes les trois lieues. »

Eugène à la vice-reine, Ortelsburg, 11 juin 1812, 5 heures du soir.

« J'arrive à l'instant ici et m'empresse de t'annoncer, ma très-chère Auguste, que je me porte à merveille et que demain et jours suivants nous continuerons à marcher. Je ne reçois plus d'estafette de Milan. Depuis Plock pas un mot. Pour répondre à l'article d'une ancienne lettre où tu me demandes qui doit écrire à Sa Majesté et à notre famille pour annoncer tes couches, je pense que l'impératrice Joséphine devra l'annoncer officiellement à l'Empereur, au roi et à la reine de Bavière. Pour tous les autres, je me charge de faire la lettre d'étiquette. Pour les noms, si c'est un garçon, il faudra l'appeler Eugène-Napoléon, si c'est une fille, Charlotte-Amélie-Napoléone. Adieu. »

Nap. à Eug. Kœnigsberg, 13 juin 1812.

« Mon fils, je viens d'ordonner que les compagnies n° 6 et n° 7, et les compagnies des équipages auxiliaires de Kœnigsberg, partissent dans la journée pour Rastenburg, au nombre de 240 voitures, et portassent 2,000 quintaux de farine. Un officier

d'état-major les escortera. — J'ai ordonné que la compagnie du 9e bataillon des équipages militaires, qui a été chargée, à Osterode, hormis les 40 voitures qui sont attachées au petit quartier général, et qui doivent être en route sur Schippenbeil, fût dirigée sur Rastenburg. Je suppose que vous trouverez là un millier de quintaux de farine. Cela vous assurera donc, avant le 18, 3,000 quintaux de farine pour Rastenburg. J'ai ordonné que 6,000 quintaux de farine fussent mis à votre disposition à Vehlau. Réunissez donc toutes les charrettes que le pays pourra vous procurer, et envoyez-les à Vehlau. Ce qui portera à 8 à 900,000 le nombre des rations mises à votre disposition. Il faudrait que, sur le grand nombre de voitures qui sont à la suite de votre corps, vous chargiez chaque compagnie d'avoir soin de deux, ce qui vous ferait 6 voitures par bataillon ou 48 par régiment, qui vous porteraient pour dix jours de vivres pour votre armée; c'est la manière la plus sûre de pourvoir aux subsistances; nous l'avons employée avec succès les campagnes précédentes. Vos équipages de bœufs et les 300 voitures que je vous ai accordées de Plock vont vous rejoindre. — J'ai décidé aussi que les voitures du 16e bataillon, qui sont à Varsovie, fussent dirigées sur votre corps : demandez-en des nouvelles. — Il est très-important que vous renvoyiez les caissons du 9e bataillon et les caissons des deux compagnies auxiliaires sur Vehlau, pour s'y recharger et suivre les mouvements du quartier général. — Je suppose que vous enverrez dès demain, 14, prendre une partie

des farines que vous avez à Vehlau; vos voitures mettront trois jours à aller et trois jours à revenir, vous pourrez donc les avoir le 18 et le 19. »

Berthier à Eugène. Kœnigsberg, 13 juin 1812.

« Monseigneur, l'intention de l'Empereur est que Votre Altesse donne l'ordre au général Grouchy, commandant le 3e corps de réserve de cavalerie, d'avoir le 17 juin son quartier général à Oletzko, ayant des postes de cavalerie légère dans la direction de Merecz et de Grodno. Le roi de Naples, commandant en chef la cavalerie, est prévenu de ce mouvement. Sa Majesté aura le 18 son quartier général à Wilkowiezki. Elle a l'ordre de faire porter le quartier général du 2e corps de réserve de cavalerie le 17 à Kalwary portant la cavalerie légère de ce corps de réserve sur la direction d'Olitta, de Merecz et de Grodno.

« Le 3e corps restera sous les ordres de Votre Altesse, mais il recevra des ordres de l'état-major général de la cavalerie, c'est-à-dire du roi de Naples, pour s'y conformer toutes les fois que cela ne sortira pas du système où se trouve Votre Altesse. »

Eugène à la vice-reine. Sensburg, 13 juin 1812, à midi.

« Je suis arrivé ici ce matin, et j'y ai été rejoint par Ménadier, l'aide camp du général Vignolle[1], qui m'a remis mes lettres du 24 mai, ainsi je suis en

[1] Le brave général Vignolle, dont la santé était affaiblie par suite de ses glorieuses blessures, avait été laissé à Milan, à la tête des troupes restées dans le royaume. Il correspondait avec le vice-roi pour l'expédition des affaires intérieures. Il avait donc souvent à envoyer au prince un travail très-complet et pareil à celui adressé pendant toute la campagne de 1809 au vice-roi.

arrière depuis le 24 jusqu'à ce jour. Depuis deux jours il fait très-mauvais temps, et nous avons fait ces deux étapes-ci par la pluie et beaucoup de vent; personne n'en souffre pourtant jusqu'à présent. Je t'écrirai encore demain de Rastenburg, où j'arriverai de très-bonne heure et où je dois réunir mon corps d'armée.

« Je désire qu'Appiani fasse cette année le plafond du salon vert, mais tu pourras faire régler qu'il n'y travaille pas aux époques où tu pourrais habiter le palais. Comme tous les 1ers et 15 de chaque mois il y aura des occasions sûres qui partiront de Milan, tu pourras me faire envoyer par chacune ma petite provision, consistant en dix bouteilles de vin, dont trois ou quatre de champagne ou de liqueurs, trois à quatre livres de chocolat, quelques langues et saucissons; cela arrivera toujours fort à propos ici. Recommande au duc de Lodi qui doit expédier un officier ou écuyer tous les 1ers du mois, et à Darnay qui envoie un exprès chaque quinzaine du mois, de bien diriger la marche du porteur de dépêches, afin qu'il ne tombe pas dans les mains des Cosaques. Ainsi, par exemple, la meilleure route sera toujours celle de Dresde à Kœnigsberg par Glogau et Posen, et puis de Kœnigsberg on saura où se trouve l'armée, et on s'y dirige prestement. Adieu. »

Eugène à la vice-reine. Rastenburg, 14 juin 1812, au soir.

« Je suis arrivé il y a deux heures ici, ma très-chère Auguste, et, malgré ma très-bonne volonté, je ne pourrai t'écrire que deux mots, car je suis bien occupé pour l'article des subsistances. Nous avons

bien de la peine à vivre, et cela me fait passer souvent de mauvaises nuits quand je pense que j'ai 80,000 hommes à nourrir tous les jours, et que quelquefois on ne trouve pas dix sacs de blés. Enfin, nous marchons heureusement au-devant de la récolte, et voilà notre consolation. Je me porte fort bien, et il ne me manquerait rien si je recevais plus souvent de tes nouvelles. »

Nap. à Eug. Kœnigsberg, 15 juin 1812.

« Mon fils, vous recevez l'ordre de porter votre quartier général le 20 à Oletzko et d'y être avec votre corps d'armée; de placer les Bavarois à Lyck et le 3e corps de cavalerie près de Séinié. — Le roi de Westphalie aura le 20 son quartier général à Nowogrod.—Le duc d'Elchingen sera à Kalwary, le prince d'Eckmühl à Vilkowiski, le duc de Reggio à Gumbinnen; la garde après le 1er corps. — Mon quartier général sera probablement ou à Vilkowiski ou à Stallupohnen. — Le duc de Tarente sera à Tilsitt, en position vis-à-vis Georgenburg.—Le corps autrichien du prince Schwarzenberg sera à cette époque à Lublin. —Cet ensemble vous est nécessaire pour juger les mouvements. — Je calcule que le général russe Wittgenstein sera retenu avec ses trois divisions vis-à-vis Georgenburg, Tilsitt et Memel, et un embarquement a lieu par le Haff pour le menacer; que les 4 autres divisions de l'armée de Tolly, avec la garde impériale, pourront se trouver sur Kowno et Olitta; que le général Essen, avec ses quatre divisions, pourra se trouver entre Grodno et Mereez; le général Bagration sur Brezecz et Bialistock. Dans cette situa-

tion, mon intention est de passer entre Kowno et Olitta. Je pourrai jeter quatre ou cinq ponts à la fois et y passer avec les 1er, 2e, 3e corps et la garde, et même avec les 4e et 6e corps, débouchant rapidement sur Vilna. Dans cette supposition, le roi de Westphalie pousserait rapidement de Nowogrod sur Bialistock, pour suivre Bagration. Je compte que les premiers coups seront tirés le 22 ou le 23 du côté de Kowno. Comme je serai à mon quartier général de Gumbinnen le 18 et le 19, je vous ferai passer de là mes ordres pour les mouvements ultérieurs. Je vous dirigerai sur Kalwary ou Seinié, selon les circonstances. Il faut que le 6e corps appuie toujours sur vous. Le passage une fois effectué, si l'ennemi abandonnait la rivière, je suppose que vous avez des bateaux avec vous : vous avez des pontons et des marins, et vous pourriez facilement jeter un pont d'une soixantaine de toises, ce qui pourrait vous abréger votre route d'une marche et vous dispenserait de venir passer sur les ponts que j'aurais jetés. Vous devez d'ailleurs trouver quelques moyens de passage dans le pays. — Combien avez-vous de bateaux? — Il est convenable que vous instruisiez le général Saint-Cyr de mes projets; que vous ayez l'œil sur ce que fait l'ennemi du côté de Grodno; que vous soyez en grande, sûre et rapide communication avec le prince Poniatowski, et que vous ne vous fiiez pas à la poste pour cela, mais que ce soit par le moyen de piquets de cavalerie dont les chevaux servent aux officiers en dépêches, que la correspondance puisse avoir lieu.

« Je n'ai pas besoin de vous recommander le secret sur ces dispositions. Ralliez toutes vos troupes, surtout vos troupes françaises. Si vous avez des cartouches sur vos derrières, faites-les avancer pour servir aux remplacements. — Continuez à faire approvisionner Villemberg, si cela est possible, à moins que vos convois puissent venir jusqu'à votre camp.— Je suppose que vous partirez de Rastenburg avec vos vingt jours de vivre, puisque j'ai fait mettre 900,000 rations à votre disposition. Toutefois, si ce que je vous ai donné ne suffisait pas, je ne verrais pas d'inconvénient à vous donner encore 10,000 quintaux de farine à Vehlau, pourvu qu'il vous fût possible de les envoyer prendre. — En partant de Rastenburg, formez-y un hôpital; laissez-y un très-bon commandant de place et un détachement de cavalerie et de gendarmerie. Veillez à ce que la poste reste organisée. Indépendamment du commandant, laissez-y un officier qui ait votre confiance, et qui puisse diriger tous les courriers de Varsovie et de la droite sur le lieu où je serai. »

Berthier à Eugène. Kœnigsberg, 15 juin 1812.

« Monseigneur, l'Empereur ordonne que Votre Altesse Impériale réunisse tout le 4e corps d'armée à Oletzko le 20 juin; qu'elle donne également ses ordres pour réunir, le 19, le 6e corps d'armée à Raczki, la cavalerie légère du 6e corps ayant une tête sur Augustowo, et communiquant par sa droite avec la gauche de la cavalerie légère du 5e corps qui bordera le Bobhr.

« Je préviens Votre Altesse Impériale que le roi

de Westphalie aura le 20 son quartier général à Nowogrod, où seront réunis le 5e, le 8e corps d'armée et le 4e corps de réserve de cavalerie, la cavalerie légère du roi se portant sur Vizna, et se mettant en communication avec la vôtre.

« L'intention de l'Empereur est que Votre Altesse Impériale donne des ordres pour que le 3e corps de réserve de cavalerie *soit le* 20 *juin* à Seinié.

« Le quartier général du duc d'Elchingen sera le 20 juin à Kalwary. L'Empereur ordonne aussi, monseigneur, que vous envoyiez des constructeurs de fours à Oletzko et à Seinié pour y construire des fours, ainsi qu'à Augustowo. »

« Mon fils, l'officier d'ordonnance Tascher m'a remis votre lettre. Retardez votre mouvement jusqu'à nouvel ordre, car avant tout il faut que vous ayez des vivres. Nap. à Eug. Justerburg, 17 juin 1812.

« En passant à Vehlau, j'ai vu le convoi de voitures que vous aviez envoyées qui vous arrive. Vous devez recevoir aussi le convoi de Kœnigsberg; mais il est fâcheux que vous n'ayez pas envoyé vos voitures faire un voyage sur Pillau. Rassemblez toutes vos troupes sur Rastenburg le 18 et le 19. — Faites-moi connaître combien vous avez de pain le 19 au soir. Je me déciderai alors à vous donner un ordre de mouvement. Dans ce pays-ci le pain est la principale chose. »

« Ma bonne et bien chère Auguste..... La guerre n'a pas été encore déclarée, mais l'armée n'en a pas Eugène à la vice-reine.

Rastenburg, 17 juin 1812.

moins constamment marché, et, de part et d'autre, on s'est mis en mesure. La campagne s'ouvrira donc bientôt, et tout nous porte à croire qu'elle ne sera pas longue. Tant mieux, car l'automne et l'hiver sont bien mauvais dans ce pays. Ciani est arrivé, c'est te dire qu'il nous a apporté la joie et le bonheur..... Tu peux être tranquille pour les affaires de Pologne; il est probable que cela s'arrangera sans que j'y entre pour rien. Les Polonais ont fait des démarches inconcevables, mais j'ai tenu bon et je ne leur ai pas caché la peine que cela me ferait. Il paraît certain qu'ils me désiraient fort, et, pour preuve de cela, je t'envoie deux lettres que j'ai reçues de deux d'entre eux; tu n'as pas besoin de les montrer à d'autres. A Varsovie, on parlait hautement qu'ils se flattaient de m'avoir pour roi. A présent j'ai presque la certitude que cela s'arrangera tout différemment. Nous passerons donc certainement notre hiver ensemble, ma bonne Auguste, et cette idée me sourit d'autant plus qu'il est impossible d'être plus heureux que nous sommes. Je sens bien mon bonheur, et je t'aime en conséquence. Je t'ai déjà écrit tout ce qu'il fallait faire pour l'impératrice Joséphine. Elle arrivera incognito, puis elle recevra toutes les personnes présentées à la cour. Un jour les autorités, et le lendemain les dames et leurs maris. Alors les autorités seraient admises par elle comme tu les reçois les dimanches ordinaires. Ainsi, le sénat ne devra pas venir en corps, ni le conseil d'État, ni le tribunal, mais on les présentera comme on te le fait les dimanches, et on les nommera à l'impératrice.

De cette manière cela évitera les discours. Ainsi, tu entends bien, on fait dire à toutes les personnes présentées de venir à telle heure, et on fait entrer d'abord les ministres, le président, et puis on fait dix à douze entrées..... Adieu. »

« Je suis arrivé hier ici, ma très-chère Auguste, et j'y passe la journée afin de donner le temps aux autres divisions d'arriver. Nous commençons à nous réunir, et cela veut dire que les événements ne tarderont pas. Si, comme je n'en doute pas, l'Empereur va vite en besogne encore cette fois, nous pouvons avoir l'espoir de nous revoir cet hiver..... Je ne me rappelle plus si je t'ai mandé que l'Empereur a eu la bonté de nommer enfin Triaire général de brigade. Tu comprends comme il en est heureux. Tous ses camarades partagent son bonheur. Nos malades vont beaucoup mieux, et Desève sent encore la fièvre, Tascher, Lacroix et Labédoyère sont en ce moment en course. Le petit peintre est arrivé, il a déjà fait quelques jolies vues de nos chaumières. Cette petite villa y prête beaucoup, car elle est située sur une petite langue de terre entre deux lacs. Ne va pas t'imaginer pourtant que cela vaille le lac de Côme, ni même celui de Lecco. Pour moi, le plus agréable de tous les lacs, c'est le tout petit qui existe à Monza. »

Eugène à la vice-reine. 19 juin 1812.

« Ordre au vice-roi d'être le 23 à Kalwary avec son corps d'armée et le 6e corps entre Survallen et Kalwary. Comme il est possible que Sa Majesté fasse

Ordre. Gumbinnen, 20 juin 1812.

jeter un pont par le duc d'Elchingen à Prenn ou à Balwieriski, il est à présumer que c'est là que Son Altesse Impériale passera. On lui recommande de bien faire observer par sa cavalerie légère et le 5e corps les débouchés de Merecz, Grodno et Olitta.»

Nap. à Eug. Gumbinnen, 21 juin 1812. « Mon fils, vous avez reçu des ordres du major général pour être rendu le plus tôt possible à Kalwary. La cavalerie du 3e corps a ordre de se porter sur Merecz et Olitta. — Si cela est possible, il faudra être le 24 entre Marienpol et Prenn, afin de pouvoir passer sur le pont que le duc d'Elchingen établira. — J'ai ordonné au roi de Westphalie de se porter avec les 5e et 8e corps sur Augustowo, et de marcher de là sur Grodno. — Les hostilités commenceront le 24. — Je passerai la rivière à Kowno; probablement je ferai passer le duc d'Elchingen de Kowno à Prenn. Vous tâcherez d'être avec votre corps d'armée prêt à passer sur le pont. Le général Reynier est en observation à Brok.—Les Autrichiens sont à Siedlce pour couvrir Varsovie. — Tenez-vous en correspondance avec le roi de Westphalie auquel j'ai donné ordre d'appuyer sur la gauche, et de prendre sa ligne d'opération sur Kœnigsberg, en cas que l'ennemi débouchât sur sa droite. — Je serai ce soir à Wilkowisky et le 23 très-près de Kowno. — Préparez tous vos moyens de passages. »

Berthier à Eugène. Gumbinnen, 21 juin 1812. « Monseigneur, l'intention de l'Empereur est que Votre Altesse donne l'ordre au 3e corps de réserve de cavalerie d'être rendu le 23 entre Marienpol et Prenn

sans cependant faire des marches qui fatiguent la cavalerie. L'Empereur aura ce soir son quartier impérial à Wilkowiski. »

Eugène à la vice-reine. Oletzko, 21 juin 1812, au soir.

« Je n'ai pas beaucoup de temps à moi aujourd'hui, ma chère Auguste, car il est tout employé aux soins des subsistances de l'armée. Nous marchons si vite, qu'on n'a pas le temps de faire du pain, et la farine même est fort rare.

« J'ai reçu hier toutes les lettres arrivées, et j'y ai vu que tu destinais mesdames de Visconti et Trintzi pour le service de l'impératrice Joséphine; cela me paraît fort bien. J'espère que l'impératrice Joséphine se plaira à Milan et surtout que tu seras bien aise de l'avoir auprès de toi pendant tes couches. — C'est aujourd'hui le 21 [1], c'est te dire assez combien plus qu'un autre jour je regrette de n'être pas près de toi; mais mon cœur et ma pensée ne te quittent pas, et je fais des vœux bien sincères pour me retrouver enfin constamment réuni à ma bonne petite famille. J'ai vu hier quelques officiers polonais qui tiennent toujours le même langage. Ceux de la Gallicie, m'a-t-on dit, ont fait les mêmes démarches. Je ne sais donc plus rien aujourd'hui de ce qui doit arriver à ce sujet; dès que je le saurai, je t'enverrai un courrier. Adieu. »

Berthier à Eugène. Wilkowizki, 22 juin 1812.

« Monseigneur, l'Empereur part à l'instant pour se rendre à Krannen, où se trouvent réunis ce soir le

[1] Jour anniversaire de la naissance de la vice-reine.

1er et le 2e corps et où se trouve réunie aussi la cavalerie. Le duc d'Elchingen se porte demain à une lieue en arrière de Piloni. Sa Majesté compte commencer les hostilités le 23 au soir, ou le 24 au matin et passer la rivière en même temps à Kowno et à Piloni. Votre Altesse doit la passer dans le même point. L'Empereur espère que vous serez le 24 à Kalwary, et vous pourrez vous porter sur Marienpol et Prenn. Le général Saint-Cyr doit faire le même mouvement que vous à marches forcées : vous devez laisser sur vos derrières des piquets, afin de pouvoir correspondre facilement avec le roi de Westphalie qui a l'ordre de marcher le 25 ou le 26 sur Grodno pour s'emparer de cette place.

« Je vous envoie une proclamation de l'Empereur, vous la garderez secrète et n'en ferez usage que quand je vous le dirai [1]. Si cependant vous jugez que les hostilités ont commencé après le 24, vous pourrez la mettre à l'ordre de votre armée. »

Eugène à la vice-reine. Kalwary, 24 juin 1812, à midi.

« Bonjour, ma bonne et très-chère Auguste; je suis arrivé ici après avoir marché toute la nuit : la garde est arrivée avec moi, demain tout mon corps d'armée me rejoint. C'est aujourd'hui que l'Empereur doit passer le Niémen sur plusieurs points. Comme je suis de beaucoup en arrière de ces endroits, malgré ma bonne volonté, je ne serai pas aux premières affaires, à moins que l'ennemi ne

[1] Cette proclamation est trop connue pour que nous croyons nécessaire de la donner ici.

nous attende, alors par force nous nous réunirons; mais il paraît au contraire qu'ils abandonneront le pays. Du moins c'est ce que nous annoncent tous les déserteurs et les espions.

« La chaleur commence à être très-forte. Malgré tout cela, je supporte à merveille ces premières fatigues..... Je t'aime et t'aimerai toute la vie. »

« L'Empereur fait jeter à minuit quatre ponts devant Kowno : le maréchal Ney, le 1er corps, le 2e corps, la garde, passeront sur ces ponts; le maréchal Ney, qui devait passer à Prenn, a eu ordre de partir à minuit pour passer à quatre heures du matin au pont de Kowno. Il ne laissera qu'un régiment de cavalerie légère vis-à-vis Piloni et Prenn. Cependant, comme un régiment est peu de chose, il est indispensable que vous soyez sur vos gardes, que vous marchiez en ordre et fassiez éclairer la rivière. Comme vous n'arriverez de votre personne que le 24 et votre corps le 25 à Kalwari, l'Empereur se décidera dans la journée de demain à vous envoyer un équipage de ponts pour passer à Piloni, ou vous faire passer à Kowno. Envoyez un officier au roi de Westphalie pour l'instruire de votre marche et de ces dernières nouvelles. Je suppose qu'il sera le 25 à Augustowo; il pourra donc se porter le 26 et le 27 sur Grodno. Éclairez en force les débouchés d'Olitta, afin que votre marche ne soit point harcelée. »

Berthier à Eugène. Kalwary. 24 juin 1812.

« L'Empereur me charge de faire connaître à Votre Altesse qu'il a passé le Niémen à Kowno, et

Berthier à Eugène. Kowno, 25 juin 1812.

que le prince d'Eckmühl marche sur Wilna et est déjà à Roumchichki; votre corps d'armée n'étant encore aujourd'hui 25 qu'à Kalwary, Sa Majesté voit qu'il ne pourra être que le 27 ou le 28 dans le cas de passer la rivière. L'Empereur me charge de vous mander qu'il est probable qu'il vous enverra un équipage de pont pour passer au village de Piloni, Sa Majesté désire que vous fassiez passer de ses nouvelles au roi de Westphalie. »

Berthier à Eugène. Kowno, 26 juin 1812.

« Monseigneur, j'ai l'honneur d'informer Votre Altesse Impériale que demain matin un pont de bateau partira de Kowno pour se rendre à Piloni. Envoyez vos marins et vos sapeurs pour jeter ce pont, sur lequel Votre Altesse passera avec le 4e et le 6e corps et avec sa cavalerie. Un officier supérieur des pontonniers part avec ce pont; il est chargé de prendre les ordres du commandant de l'artillerie du 4e corps d'armée pour la jetée du pont, qui aura lieu aussitôt que Votre Altesse l'ordonnera et pourra passer. L'Empereur désirerait beaucoup que ce pont pût être jeté dans la nuit du 27 au 28, afin que dans la journée du 28 Votre Altesse se trouvât en ligne. Nous occupons Jimoroui et nous sommes à dix lieues de Wilna. »

Berthier à Eugène. Kowno. 26 juin 1812.

« Monseigneur, l'Empereur ordonne que vous fassiez jeter le plus tôt possible un pont sur le Niémen à Piloni, et que vous y fassiez passer votre corps d'armée. Votre Altesse voudra bien m'écrire à Jimoroui, où l'Empereur se rend cette nuit. »

« J'ai l'honneur de vous prévenir, monseigneur, que nous sommes arrivés aujourd'hui à onze heures à Wilna. Sa Majesté désire que Votre Altesse passe le Niémen le plus tôt possible et s'approche de Wilna, en se jetant un peu sur la droite. Votre Altesse voudra bien m'envoyer un officier pour me faire connaître son mouvement et le point où elle sera. J'ai donné l'ordre au général Eblé de faire lever votre pont aussitôt que votre armée aura effectué son passage. » Berthier à Eugène. Wilna, 28 juin 1812.

« Ma bonne Auguste, je t'écris des bords du Niémen et de dessous ma tente : les troupes défilent sur le pont que je viens de faire jeter sur ce fleuve, et nous voici enfin en Russie... Je me porte fort bien et n'ai d'autres tracas que celui des subsistances. L'Empereur doit être bien près de Wilna; j'ignore si l'ennemi nous y attendra : nous saurons cela avant deux jours..... Embrasse pour moi notre bonne mère. » Eugène à la vice-reine. Des bords du Niémen, 29 juin 1812, à midi.

« Monseigneur, j'envoie au-devant de Votre Altesse Impériale pour lui faire connaître que Bagration débouche sur Wilna, ayant l'air de se diriger sur la Dwina, qu'une de ses divisions est à Bol-Solchniki et une autre vis-à-vis Ochmiana. L'Empereur juge en conséquence qu'il est important que Votre Altesse Impériale approche sans délai sa cavalerie légère et tout ce qu'elle pourra de son infanterie, pour arriver le plus tôt possible, afin de pouvoir agir suivant les circonstances. » Berthier à Eugène. Wilna, 1er juillet 1812.

Berthier à Eugène. Wilna, 2 juillet 1812, 5 heures 1/2 du matin.

« Monseigneur, l'Empereur me charge de vous faire connaître que, n'ayant pas de nouvelles, mais prévenu du mouvement général, il est fâcheux que vous soyez resté sans bouger à Piloni; que, puisque vous aviez connaissance des Cosaques du côté de Noleski, vous pouviez envoyer votre cavalerie légère en avant pour éclairer le pays, avoir des nouvelles et vous approcher de Wilna. L'Empereur trouve que la nouvelle que le général Roguet a donnée à Votre Altesse Impériale n'a pas le sens commun. Le général Roguet prétend qu'il vous a dit sur *votre droite*, alors ce sont les hussards qui ont été vus du côté de Stroliski. Ces lenteurs contrarient fort l'Empereur. Il en résulte que les plus belles occasions se passent sans en profiter, et que toutes les fatigues que vous avez éprouvées deviennent par là en pure perte.

« L'Empereur vous a fait connaître le 28 juin que vous deviez vous diriger sur votre droite : poussez de forts partis de cavalerie sur Olitta pour avoir des nouvelles de tout ce qui se passe. Approchez-vous avec le 4e corps de Wilna, et ayez sur votre droite, c'est-à-dire entre le Niémen et Wilna, le 6e corps qui poussera des partis sur Merecz et Olkinski, de sorte que votre jonction se fasse avec le roi de Westphalie. »

Berthier à Eugène. Wilna, 2 juillet 1812, à midi.

« L'intention de l'Empereur, monseigneur, est que vous envoyiez vos voitures vides sur Kowno pour y charger des farines; vous les enverrez sous escorte et sous la conduite d'un agent de l'administration qui les fera marcher en ordre; vous ferez

prévenir de leur arrivée par votre chef d'état-major, le général Tarayre, commandant à Kowno.

« Si vous trouvez quelque cavalerie ennemie devant vous, faites-la charger pour faire des prisonniers, et surtout assurez vous de quel corps et quel régiment ils sont.

« Le corps de Doctovow, composé de 2 divisions, qui s'était montré à Mal-Solechnicki et à Bol-Solechnicki, a filé par sa droite derrière la Wilna; établissez de suite des postes de correspondance de trois en trois lieues du point où vous êtes jusqu'à Wilna, afin que les officiers que vous enverrez puissent se servir de ces chevaux, car nous n'avons plus de chevaux de postes, malgré toutes les précautions que l'on a prises pour en conserver dans les relais. »

Berthier à Eugène. Wilna, 3 juillet 1812 midi et demi.

« Monseigneur, je reçois votre lettre du 2 juillet au soir. Je l'ai communiquée à Sa Majesté, qui m'a chargé de vous faire connaître que, votre corps d'armée étant en retard pour l'ensemble général des opérations, elle a été obligée de faire d'autres dispositions pour poursuivre le corps de Bagration. L'Empereur trouve que vous marchez dans un mauvais ordre : ce n'est pas la garde royale qui doit marcher la première, ce doivent être des troupes que l'on puisse détacher pour soutenir la cavalerie.

« A peine votre cavalerie légère avait-elle passé le pont, qu'il fallait former deux avant-gardes composées d'une brigade de cavalerie légère, soutenue de trois ou quatre compagnies de voltigeurs avec deux ou trois pièces de canon. L'une de ces avant-gardes

devait être dirigée à mi-chemin du point de votre passage à Olitta, et l'autre à mi-chemin de votre pont à Wilna, communiquant avec cette dernière ville par des postes de cavalerie. Vous auriez balayé la plaine et fait des prisonniers, car on assure qu'il y a des colonnes perdues près d'Anouchichki; au lieu de cela, nous avons été longtemps sans avoir de vos nouvelles. Je dois faire observer à Votre Altesse que le mouvement général de l'armée devait lui faire croire qu'il y aurait quelque bon coup à faire en avançant dans le pays entre Wilna et le Niémen.

« Dans ce moment, monseigneur, il est inutile de fatiguer vos troupes. L'intention de Sa Majesté est que vous marchiez à petites journées. Suivez les dispositions de ma lettre d'hier en vous portant du côté de Soumelichki et Novoï-Troki. Dirigez le 6e corps sur Stoklichki et sur Vouisokoidvor : formez de votre 4e brigade de cavalerie quatre avant-gardes, soutenues de quelques compagnies de voltigeurs et de deux pièces d'artillerie. Portez-en une dans la direction de Meretsch, une sur la direction d'Orani, une sur la direction d'Olkeniki, la quatrième sur la direction de Roudniki. Quant à votre quartier général, portez-le à Novoi-Troki. Ayez des postes de cavalerie sur Wilna de deux en deux lieues, afin de pouvoir communiquer rapidement. Dites-moi où vous placerez vos postes.

« Vous devez toujours tenir, avec vos troupes, la gauche et tenir les Bavarois à votre droite.

« Envoyez de suite vos voitures vides à Wilna pour y charger 20,000 rations de pain.

« Quant à vos trois divisions, monseigneur, placez-les comme si vous deviez marcher, savoir : une division sur la direction de Rudniki, une sur la direction de Jachounouï, enfin une sur la direction de Wilna. Faites ramasser des grains; faites moudre aux meules du village, recherchez et employez les moulins à bras dont il y a beaucoup dans le pays.

« Vos troupes légères qui seront dans la direction de Meretsch rencontreront celles du roi de Westphalie. Celles de votre gauche rencontreront la cavalerie du général Lahoussaye qui éclaire sur Rudniki.

« Recommandez aux généraux commandant vos troupes légères de vous instruire exactement de tout ce qui viendra à leur connaissance.

« Le général Lahoussaye doit avoir des rapports de Bol-Solechnicki.

« Le général Grouchy est parti hier de ce point avec 16,000 hommes pour se porter sur Navelichki et se mettre à la poursuite du général Bagration.

« Quoique vous soyez en retard de deux jours pour les opérations générales, il est possible que, par les dispositions que Sa Majesté vous prescrit, vous soyez dans le cas de faire quelque mal à l'ennemi.

« L'Empereur ordonne, monseigneur, que Votre Altesse envoie une compagnie de sapeurs et un officier du génie pour suivre la route de Jimorouï à Wilna réparer les ponts et faire enterrer, par les paysans, les morts. »

•

« Mon fils, faites pousser des patrouilles de votre Nap. à Eug.

Wilna, 4 juillet 1812. cavalerie légère aussi loin que vous pourrez. Les coureurs peuvent aller jusqu'à Meretsch et Orani. Il n'y a plus d'ennemis là. Qu'elles requièrent les habitants de rétablir le pont et de ramasser les traînards russes. Nous sommes en communication directe avec le roi de Westphalie à Grodno.

« Envoyez-moi par le retour de mon officier d'ordonnance la position de vos divisions ce soir. — Venez me voir à Wilna.

« En général, vous n'écrivez pas assez, et vous ne faites pas ce qui est nécessaire, lorsque vous êtes isolé, pour vous lier avec le quartier général, et avoir promptement des nouvelles et des ordres. »

Eugène à la vice-reine. Novoï-Trocky, 4 juillet 1812, au soir.

« Je suis arrivé ici il y a deux heures. Nous avons fait de très-fortes marches ces jours derniers, mais nous voici enfin en ligne ou à peu près. Tout le monde croyait qu'il y aurait une bataille ces jours-ci, car, dans trois jours, c'est l'anniversaire de Wagram, mais les Russes se retirent partout et se contentent de tout brûler et de dévaster le pays. Il y a quelques localités d'épargnées, et c'est un bonheur lorsqu'on est dirigé vers ces points-là; ce n'est pas le cas, aujourd'hui du moins... Je n'ai pas besoin de te recommander à ma bonne mère, elle sait combien je t'aime et elle te soignera bien par attachement pour moi et pour toi. — Sois tranquille pour la guerre, ma bonne amie, on nous dit sourdement qu'elle ne sera pas longue, et je l'espère beaucoup. »

Berthier à Eugène.

« L'intention de l'Empereur, monseigneur, est

que Votre Altesse dirige les deux brigades de cavalerie légère du 4e corps sur Bol-Solechnicki et les deux brigades bavaroises sur la droite : ces corps se lieront avec le général de division Lahoussaye; il est probable qu'ils communiqueront à Lida avec ceux du roi de Westphalie et qu'ils auront à garantir la droite de beaucoup de Cosaques. Wilna, 5 juillet 1812, 5 heures du matin.

« Le prince d'Eckmühl est à Wichnew.

« Le général Grouchy à Trabouï.

« Le général Lahoussaye reçoit l'ordre de se porter à Soubotniki pour appuyer la droite du général Grouchy.

« Toute votre cavalerie légère appuiera la droite du général Lahoussaye. Il paraît que Platow, avec 5,000 Cosaques, était hier à Gheranoïnonï. »

Eugène à la vice-reine. Wilna, 6 juillet 1812. 8 heures du matin.

« Bonjour, ma bonne Auguste, je t'écris de Wilna où je suis arrivé hier soir pour présenter mes hommages à l'Empereur; j'y resterai probablement la journée, et je retourne ce soir à Novoï-Troki : il n'y a pas eu encore de bataille, les Russes l'évitent toujours; et il n'y a eu que quelques affaires de cavalerie légère. Cependant l'Empereur est déjà maître de cent lieues de pays.

« J'ai trouvé à Wilna tes lettres des 16, 17, 18 et 19 juin, et tu peux penser si elles m'ont fait plaisir. Je ne suis pas étonné que tu aies chaud, car c'est ici de même, mais depuis quatre jours seulement. Croirais-tu que le 1er juillet, après un orage, nous avons dû faire allumer du feu? Cela nous paraissait fort extraordinaire dans cette saison. Il n'y a presque

pas de nuit ici, car à dix heures du soir on peut encore lire une lettre, et avant deux heures du matin on y voit très-clair. En revanche, on dit que les nuits d'hiver sont très-longues; j'espère toujours que nous ne les verrons pas. L'Empereur m'a hier beaucoup demandé de tes nouvelles; je l'ai prié de donner son nom au tout petit chou à venir si c'est un garçon, il m'a répondu : — Oui, volontiers. Alors il n'y a plus qu'à penser si c'était une fille, et je désirerais que ce fût ta grand'mère, ou, si tu préfères, la reine de Saxe; on nommerait alors la petite chatte Auguste-Amélie, et nous l'appellerions Amélie pour distinguer du petit Auguste. Adieu. »

Nap. à Eug. Wilna, 7 juillet 1812.

« Mon fils, le prince d'Eckmühl était hier à Rakow, Iwenets, Kamen, Gerchai, Roum. Le général Grouchy avait des postes jusqu'à Zakovitché et Vichnew. — Le prince Poniatowski avait le 6 du monde à Bielitza. Le roi de Westphalie appuyait tout son corps sur Bielitza. Le général Reynier et le prince Schwarzenberg appuyaient sur Slonim. On croyait Bagration à Nowogrodeck traqué de tous côtés. — Rendez-vous le plus promptement possible de votre personne à Bol-Solechnicki, afin de faire agir votre cavalerie légère selon les circonstances. Des courriers du roi de Westphalie nous arrivent par Lida sans obstacles. Ce soir le roi de Westphalie est à Bielitza. Appuyez des partis de cavalerie sur Lida pour communiquer avec le roi de Westphalie, et de Bol-Solechnicki vous serez à même de diriger votre infanterie selon les circonstances pour voler au secours de ceux qui en

auront besoin et faire tout le mal possible à Bagration. »

« Mon fils, il paraît que Bagration se retire sur Mir, et que tout se dirige sur ce point. Le prince d'Eckmülh s'est dirigé sur Minsk. Appuyez donc sur votre gauche, il me tarde de vous savoir à Ochmiana. » Nap. à Eug. Wilna, 8 juillet 1812.

« Mon fils, je reçois votre lettre du 8 à dix heures du soir. La position de votre cavalerie légère me paraît bonne; mais je crois déjà le prince d'Eckmühl à Minsk. La cavalerie légère du roi de Westphalie est à Nowogrodeck. L'ennemi était sur Mir; il paraît qu'il fait sa retraite sur Bobrouisk. Cela étant, mon projet est que vous arriviez sur Polotzk ou Witebsk, le plus tôt possible, et d'occuper toute la Livonie par une seule marche en menaçant également Saint-Pétersbourg et Moscou. Nap. à Eug. Wilna, 9 juillet 1812.

« Vous avez dû faire faire des fours à Wileika. S'ils ne sont pas commencés, je préfère que vous les fassiez faire à Dockchitsouï, qui est l'embranchement des routes de Dunabourg, Disna, Polotzk et Witebsk. Dirigez-y donc votre corps d'armée, et même le général Saint-Cyr, dans ce sens d'arriver le plus tôt possible à Dockchitsouï, d'où je vous dirigerai, selon les circonstances, sur Polotzk ou Witebsk. Le pays de Dockchitsouï, et surtout celui de Gluboké, sont très-beaux; trente châteaux existent aux environs. Les Russes avaient un gros magasin à Damilowitsch. En envoyant des constructeurs de fours,

un commissaire des guerres intelligent, des marins, sous la protection de la cavalerie légère et de quelques compagnies de voltigeurs, vous trouverez de grands moyens, si vous envoyez surtout le général Charpentier et des Polonais qui fassent bien comprendre l'importance d'observer une sévère discipline, pour que le soldat ait des vivres, de la farine, de l'eau-de-vie, etc. Le village de Lonjki est très-beau; il y a quelques couvents dans tous ces pays. Portez vos ouvriers, vos sapeurs, vos marins, vos outils en tête, afin que cela arrive avec votre cavalerie légère, et qu'ils puissent profiter de deux jours d'avance qu'ils auront sur votre corps d'armée pour préparer tout ce qui sera nécessaire, radeaux, chevalets, etc., etc. — La Dwina n'est pas profonde, et des chevalets suffiront pour faire les ponts. — Je ne sais pas où est le général Saint-Cyr; je vous laisse le maître de le diriger de manière à ce qu'il arrive promptement à Dockchitsouï. Il y a plusieurs chemins, faites-lui prendre le plus commode, et qu'il ne perde pas de temps. »

Eugène à la vice-reine. Solechniki, 9 juillet 1812.

« Je ne t'ai pas écrit depuis Wilna, ma chère Auguste, car depuis trois jours je n'ai pas eu un moment de repos. Nous courons après l'armée de Bagration, et nous avons grand'peine à la joindre. Je ne serai plus qu'à deux fortes journées de Nowogrodeck, où il était il y a trois jours, mais on dit qu'il se retire sur Minsk, et alors ce sera le maréchal Davout qui pourra le rencontrer. Je ne suis ici qu'avec mon corps d'armée. Les Bavarois sont en-

core en arrière. Je me porte bien, quoique j'aie tous mes bagages en retard, et je n'ai avec moi qu'un portemanteau. Je pense que dans quelques jours on donnera du repos à l'armée, car depuis Plock nous marchons tous les jours. Je pense que cette lettre t'arrivera peut-être après tes couches. Elle te portera mes regrets d'être si loin de toi, mes vœux pour ton prompt rétablissement, et dix gros baisers au tout petit être qui sera venu au monde. »

« Monseigneur, j'ai mis sous les yeux de l'Empereur votre lettre du 9 de ce mois, à trois heures après midi. Sa Majesté a été surprise que vous ne sussiez pas alors que l'ennemi était en pleine retraite et le prince d'Eckmühl à Minsk. L'intention de Sa Majesté est que vous vous mettiez en marche pour gagner la Dwina, en vous dirigeant par Dockchitsouï et Glubokvé, et que vous envoyiez en avant, en toute diligence, vos constructeurs, vos troupes du génie et vos marins. Il n'y a plus actuellement autre chose à faire que de gagner la Dwina avant que Bagration n'y soit arrivé. Tout porte à croire que Bagration s'est dirigé sur Bobrouisk. Berthier à Eugène Wilna 10 juillet 1812.

« L'intention de l'Empereur est aussi, monseigneur, que vous laissiez une patrouille et quelques officiers pour empêcher qu'aucun homme du prince d'Eckmühl ne passe Bol-Solechnicki. Sous prétexte d'aller chercher le 1er corps, qui est à Minsk, ces hommes se portent sur Lida pour y piller cette vallée qui est superbe. Il faudrait que vous y plaçassiez des piquets sur les différentes routes de Wilna à Lida,

et qu'on ne laissât passer aucun homme, soit d'infanterie, soit de cavalerie, du prince d'Eckmühl. Sa Majesté me charge de vous recommander de créer une commission militaire et de ramasser tous ces traîneurs. Il est également très-nécessaire, monseigneur, que vous placiez des postes au débouché des routes, afin que ce qui appartient aux divisions Desaix, Grouchy et Compans, au lieu de se diriger sur Solechnicki, se dirige sur Ochmiana, pour se rendre à Minsk. »

Nap. à Eug. Wilna, 11 juillet 1812.

« Mon fils, je n'ai pas de vos nouvelles depuis le 9. Je vous ai écrit, je vous ai fait écrire par le major général, et je vous répète une troisième fois qu'il faut vous porter en toute diligence sur Dockchitsoui avec votre infanterie, votre cavalerie et votre artillerie, et faire construire là des fours. Il n'y avait encore hier au soir qu'une de vos divisions à Ochmiana, celle-là sera la plus à portée d'arriver à Dockchitsoui, et votre cavalerie légère pourra la gagner. Je vous ai mandé que vos sapeurs, vos pontonniers, vos constructeurs de fours, devaient être envoyés en toute diligence en avant. — Le général Colbert a trouvé à Vileika 2,000 quintaux de farine, 30 à 40,000 rations de biscuit et une assez grande quantité d'avoine; cela nous sera d'un merveilleux secours. Le prince d'Eckmühl vous en aura prévenu, et vous en aurez sans doute envoyé prendre possession. — J'ai donné ordre au général Saint-Cyr de passer, s'il le fallait, par Wilna, pour se diriger sur Dockchitsoui par Levarichki, Mikaïlichki et Kobouil-

nicki. Il me tarde de recevoir de vos nouvelles et d'avoir quelques données sur le temps où vous pourrez être arrivé.

« Le prince d'Eckmühl doit être actuellement maître de Borisow. Il se dirigera sur Orcha. Il est probable que je porterai mon quartier général à Glubokoé et que je rallierai là toute ma garde.

« J'ai éprouvé une grande joie pour vous de cette quantité de vivres trouvée à Vileika. »

« Sire, j'ai reçu hier des nouvelles du prince d'Eckmühl. Il paraît que le 12 au matin il ne savait pas encore qu'il dût se diriger sur Orcha, car il me mandait qu'il allait marcher en bon ordre par Bobruiskt où il espérait rencontrer Bagration. Je lui ai écrit pour lui faire connaître le mouvement que faisait mon corps d'armée, et pour le prier de me mettre au courant de ceux qu'il pourrait faire. Je doute fort que le prince d'Eckmühl puisse arriver à Bobruiskt avant Bagration, puisque, le 10, la tête des troupes de ce dernier était à Sloutsk. Il serait à craindre, si le prince d'Eckmühl marchait à elle jusqu'à Bobruiskt, que Bagration ne remontât le Dniéper et ne le devançât à Orcha. Eug. à Nap. 15 juillet 1812.

« Tous les officiers qui sont revenus de Wilna m'annoncent le départ du quartier général de Votre Majesté sur Swentsianouï. Le major général ne m'ayant annoncé aucun mouvement du quartier impérial, je continue à faire passer mes rapports par Wilna jusqu'à nouvel ordre. »

Eugène à Berthier. Smorghoni, 15 juillet 1812.

« Prince, j'ai reçu la lettre que Votre Altesse m'a écrite le 7 de ce mois relativement au placement des dépôts des 4e et 6e corps, sur le Niémen, à Wilna et à Olitta. Cet ordre de Sa Majesté a été communiqué aux deux corps d'armée, et les dispositions qu'il contient seront exécutées. Je donne ordre aux commandants des 1er et 2e dépôts du 4e corps établis à Glogau et à Thorn d'en faire partir tous les effets, tous les hommes en état de faire la route et de les diriger sur le dépôt de Wilna, ayant soin d'aller passer le Niémen à Olitta pour y trouver celui du 6e corps, aussitôt que le général Gouvion-Saint-Cyr m'en aura informé. »

Eugène à la vice-reine. Smorghoni, 15 juillet 1812, au soir.

« Je fais partir demain le courrier Fortis, ma très-chère Auguste; j'espère qu'il arrivera pour ta fête : il m'a même promis d'être le 1er août à Milan. Je t'envoi un bien petit souvenir, mais c'est tout ce que j'ai en ce moment auprès de moi. J'y ajoute l'assurance de mon éternelle tendresse que tu mérites si bien, mais que je te porte aussi de grand cœur. Embrasse bien mes enfants pour moi. Je t'envoie mille baisers qui t'arriveront bien froids, quoiqu'ils te soient envoyés du fond de l'âme. Je me porte assez bien, pourtant j'ai eu ces jours derniers un principe de dyssenterie à cause du mauvais pain noir et de la mauvaise eau qui nous sert de nourriture. Cela va passer, parce que j'ai rejoint ici mes équipages, où j'ai trouvé une petite provision de riz, et Assalini m'assure que dans deux jours il ne sera plus question de rien. Cela ne m'empêche pas de

courir à cheval. Mes deux corps d'armée se dirigent en ce moment sur la Dwina. L'ennemi paraît vouloir nous y attendre, mais je ne pense pas qu'il y fasse grande résistance. Enfin, depuis vingt jours que nous sommes chez l'ennemi, on n'a pas encore tiré dix coups de canon; et, quant à moi, je n'ai encore vu qu'un Cosaque que nous avons pris. Il ne serait pas surprenant que cette campagne (afin d'être plus extraordinaire que les autres) se terminât sans bataille. Au reste, dans huit jours l'Empereur sera maître de tout le pays entre le Dniéper et la Dwina, c'est-à-dire de deux cents lieues de pays. »

« Monseigneur, j'ai l'honneur de prévenir Votre Altesse Impériale que l'Empereur aura le 16 son quartier impérial à Swentsianouï et le portera le 17 à Glubokolé. Sa Majesté pense que votre corps d'armée sera le même jour 17 à Dockchitsouï. Je prie Votre Altesse de me faire connaître sa marche d'une manière précise. Berthier à Eugène. Wilna, 14 juillet 1812.

« L'Empereur ordonne, monseigneur, que vous lui renvoyiez tous les chasseurs et chevau-légers de sa garde, afin qu'ils rejoignent leurs corps qui se portent sur Glubokolé. »

« Mon fils, le prince d'Eckmühl est arrivé à Borisow. Le roi de Westphalie est à Neswiez. On a pris des magasins de vivres et de munitions de guerre à Borisow. Le général Colbert mande qu'il a saisi des magasins à Dockzycie. Le général Lefebvre des Nouettes, avec 1,000 chevaux de la garde, se rend Nap. à Eug. Wilna, 14 juillet 1812, 8 heures du soir.

à Glubokoé; je crois que demain il sera bien près d'y arriver. Je le fais appuyer par toute la cavalerie légère bavaroise, qui défile aujourd'hui de Wilna et couche à Kavarischky. Je lui donne ordre de prendre le devant; on croit qu'il y aura beaucoup de magasins à prendre sur la route de Polotzk, Disna, etc. Faites reconnaître les routes de Witebsk et Orcha, et commandez des vivres dans les deux directions. Je suppose que l'état-major vous a envoyé des gazettes de Wilna à répandre parmi les habitants. Le 17 j'aurai mon quartier général à Swentsiani, et je serai le 17 dans la nuit ou le 18 à Glubokoé. »

Eug. à Nap. Smorghoni, 14 juillet 1812.

« Sire, j'ai l'honneur de rendre compte à Votre Majesté que 4 compagnies de sapeurs accompagnées de marins et 500 ouvriers ont été employés, dès leur arrivée, pour la réparation du pont de la Wilia à trois quarts de lieue d'ici, mais nous ne pouvons pas espérer qu'il soit praticable pour l'artillerie avant demain matin. Pendant qu'on y travaillait, et après le passage de la cavalerie légère, il s'était rompu. Hier de nouveau, je fis passer; cependant aujourd'hui, de bonne heure, la 13ᵉ division et son artillerie, ainsi que la 15ᵉ division prendront l'autre route par Zaskewiscki, ce qui allonge de plusieurs lieues, et retarde d'autant plus, que, pour passer la Wilia à Wileika, il n'y a qu'un pont volant. Je vais y envoyer un général d'artillerie pour voir s'il n'y aurait pas moyen d'y établir un pont. J'espère que, malgré ces difficultés, nous arriverons toujours, comme je l'ai annoncé à Votre Majesté, à Dock-

chistzin le 17 et 18. L'artillerie seule de la 15ᵉ division sera retardée de quelques lieues par les détours qu'elle va être obligée de faire.

« Je porte aujourd'hui mon quartier général à moitié chemin de Wileika; demain 15, je serai de bonne heure à Wileika. Je ferai charger les troupes et les fourgons de tout ce qu'il y aura dans les magasins. »

« Sire, j'ai l'honneur d'informer Votre Majesté que je suis arrivé ce matin 15 à Wileika avec la 13ᵉ division; la 15ᵉ division et la garde royale y seront rendues ce soir; la 14ᵉ division n'y arrivera que demain 16. — Le détour auquel a forcé la rupture du pont de la Wilia, sur la route directe de Smorghoni, ne permettra à l'artillerie et aux équipages que d'arriver onze heures après les divisions auxquelles ils appartiennent. Voici maintenant l'itinéraire du 4ᵉ corps jusqu'à Dockchitsouï. Eug. à Nap. Wileika, 15 juillet 1812.

« Le 16 il arrivera à Kostenevitschi, le 17 à Dolghinow, et le 18 à Dockchitsouï et un peu en arrière.

« Ma cavalerie légère poussera à plusieurs lieues en avant de Dockchitsouï par la route de Polotsk et de Witebsk, et elle aura un poste de communication avec Glubokoé.

« Je n'ai point trouvé en vivres autant de ressources que je l'avais espéré; ce qu'on avait annoncé comme des tonneaux ne s'est trouvé être que des sacs; cependant il y aura deux rations complètes pour tout le corps d'armée, ce qui fera pour quatre

jours, et on pourra donner aussi deux rations d'avoine aux chevaux. Ce secours nous fera grand bien, surtout si nous pouvons trouver bientôt quelques nouvelles ressources et de nouveaux magasins en allant en avant. J'envoie au major général tous les renseignements que j'ai pu me procurer sur la navigation de la Wilia.

« On n'a trouvé à Wileika aucun rassemblement de bateaux sur la Wilia, et il existe seulement sur cette rivière et à plusieurs lieues de distance quelques petits bateaux qui, même dans cette saison, ne pourraient descendre partout la rivière.

« On assure à Wileika que jamais on n'y a construit de bateaux, mais seulement des radeaux qui ont tous été enlevés par les Russes pour le transport des grains et fourrages sur Wilna. C'est à Ozaw seulement, qui est à sept milles d'ici, mais qui est éloigné de la Wilia, que l'on construisait des bateaux; on les transportait l'hiver par les traîneaux jusqu'à la Wilia. La construction de ces bateaux coûtait douze roubles ou environ douze thalers. Tous les gens du pays peuvent le dire. Il paraît d'ailleurs que la navigation de la Wilia n'a lieu ordinairement que l'hiver et par des radeaux plutôt que par des bateaux. »

Eugène à la vice-reine. Wileika, 15 juillet 1812, au matin.

« Il est huit heures du matin et je vais monter à cheval pour continuer ma route sur Dolghinow, où je serai après-demain de bonne heure. Le corps bavarois doit venir m'y joindre, et de là nous nous dirigerons sur la Dwina. Je me porte bien et tout

est passé. Nous avons trouvé ici un petit magasin de vivres qui nous a été d'un grand secours. »

« Mon fils, portez toute votre cavalerie et votre infanterie, le plus promptement que vous pourrez, sur Glubokoé. Il paraît que l'ennemi fait des mouvements. Je vous ai écrit hier d'envoyer un officier au roi de Naples. Le duc de Trévise et le duc d'Istrie vous auront instruit de leur marche. Je serai demain 17, à sept heures du matin, à Swentsianouï. Nap. à Eug. Wilna, 16 juillet 1812, 8 heures du soir.

« Écrivez-moi à Swentsianouï, par Glubokoé et la correspondance de la garde. »

« Mon fils, je suppose que vous serez demain à Dockchitsouï. Le général Sébastiani est à Dronia; l'armée ennemie est dans le camp retranché de Drissa, la droite appuyée à la petite rivière de Volta et la gauche appuyée sur l'autre petite rivière; le roi de Naples pensait même que l'ennemi voudrait déloger la cavalerie légère de Dronia. Il ne serait pas hors de propos de presser un peu votre mouvement et d'envoyer un de vos officiers à Belmont (près Braslaw), où est le quartier du roi de Naples, pour savoir ce qui se passe. Il y a de la cavalerie du roi de Naples à Charkovchochizna. Je suppose que Lefebvre des Nouettes, avec ses chasseurs et la cavalerie bavaroise, sera bientôt à Glubokoé. — S'il n'y a rien de nouveau, je serai le 17 à Swentsianouï et le 18 à Glubokoé. Si l'ennemi faisait quelques mouvements sérieux sur le roi de Naples, je me rendrais aux avant-postes, dans la direction de Belmont. » Nap. à Eug. Sans date.

Nap. à Eug. Wilna 16 juillet 1812, 10 heures du soir.

« Mon fils, je vous ai écrit jusqu'ici par votre route ordinaire, je vous écris aujourd'hui par Glubokoé. Je serai demain à cinq heures du matin à Swentsianouï. Il paraît que l'ennemi fait des mouvements. Portez-vous sur Glubokoé. Je vous ai écrit hier d'envoyer un officier au roi de Naples qui est à Belmont près Braslaw.

« Correspondez avec moi par les piquets de la garde qui sont depuis Swentsianouï jusqu'à Glubokoé. »

Eug. à Nap. Kosténévitchi, 16 juillet 1812.

« Sire, j'ai reçu cette nuit la lettre de Votre Majesté du..... juillet au soir; demain je serai à Dolghinow, et, après-demain matin, à Dockchistouï. Je pousserai une partie de ma cavalerie sur la route de Witebsk, tant pour avoir des nouvelles que pour y commander des vivres. J'ai envoyé un officier à Polotsk : nous avons eu ces jours-ci quelques déserteurs russes. J'adresse ci-joint à Votre Majesté leur interrogatoire.

« L'état-major général ne m'a point envoyé les gazettes que Votre Majesté m'annonçait pour les répandre parmi les habitants. »

Eug. à Nap. Dolghinow, 17 juillet 1812.

« Sire, j'ai l'honneur d'adresser à Votre Majesté les premiers renseignements que je reçois de Dockchitstouï. J'y serai moi-même demain matin de bonne heure avec la 13e division — Les 14e et 15e arriveront demain à trois heures. Elles sont quatre lieues en arrière.

« Un parti de cent chevaux est déjà à Bérézina.

« Il paraît que de la cavalerie du prince d'Eckmühl

est déjà à Bobr. Des corps de Grouchy seraient à Borizow; cependant un adjoint du maréchal Davout a passé ici ce matin ayant laissé le maréchal avec son corps d'armée à Ighoumen. — Il serait donc encore loin d'Orcha où Votre Majesté m'avait annoncé qu'elle le dirigeait.

« Le général Lepoitevin est occupé à reconnaître en ce moment la route de Witebsk (on n'a trouvé aucune espèce de magasins à Dockchitzoui). »

Nap. à Eug. Glubokoé, 18 juillet 1812, 5 heures du soir.

« Mon fils, je suis arrivé aujourd'hui à Glubokoé, où se réunit toute la garde.

« Le général Grouchy me mande qu'il a pris des magasins à Star-Lepel. Il y a pris 750 sacs de farine et 327 tonneaux de biscuit.

« J'approuve la direction d'une partie de votre cavalerie sur Bérézina. — Je pense que je ne dois pas tarder à recevoir des nouvelles de votre arrivée à Dockchitzoui. Votre premier soin aura été sans doute de mettre des postes de communication sur la route de Glubokoé. — Le 14, le 15 et le 16 il est arrivé à Wilna une grande quantité de convois, faisant la valeur de 3,000 quintaux de farine environ, pour votre armée. Envoyez au-devant de ces convois pour qu'ils ne s'égarent pas. — Le 6e corps devrait arriver aujourd'hui à Glubokoé; pourtant nous n'en avons pas de nouvelles. Comme ce sont des Bavarois, qui marchent lentement, peut-être au lieu de cinq jours mettront-ils un jour de plus. — J'attends à chaque instant des nouvelles du roi de Naples. Je n'en ai pas depuis le 16 au soir. — Tout me porte à penser,

sans cependant en être sûr, que l'ennemi se porte sur Polotsk pour ne pas se laisser couper de Saint-Pétersbourg. — Toutefois il n'y a pas de mal de placer une partie de votre cavalerie légère de ce côté-ci. Quant au reste de votre cavalerie et à vos trois divisions, ils passeront la journée à se reposer, et je vous ferai passer des ordres demain avant six heures du matin. Si vous n'en receviez pas, vous placeriez vos trois divisions quelques lieues en avant sur le chemin de Glubokoé. »

Nap. à Eug. Glubokoé, 18 juillet 1812, 9 heures du soir.

« Mon fils, je reçois votre lettre du 18 à midi. Je ne conçois pas comment elle ne m'est arrivée qu'à sept heures. Nous ne sommes pas éloignés cependant de plus de deux heures. — Je vous ai écrit à cinq heures. Je n'ai pas encore reçu de nouvelles du roi de Naples; mais de nouveaux renseignements me portent à penser que l'ennemi file sur Witebsck par la rive droite. J'approuve que vous dirigiez votre cavalerie sur les routes de Witebsck et de Polotsk; poussez-la jusqu'à Kamen et jusqu'au pont de Botscheikovo sur la rivière d'Oula.

« Poussez celle de gauche jusqu'à Ouchatsch; mais qu'ils aillent prudemment. Le général Lefebvre, avec la cavalerie de la garde, occupe Lonjki. Votre cavalerie légère vous fera faire des vivres et vous rapportera des nouvelles. Réunissez demain toute votre infanterie à Doschitzoui. Placez une division sur la route de Polotsk et l'autre sur celle de Witebsk. Selon que je vous ferai marcher sur l'une ou l'autre route, celle de cette route fera l'avant-garde. Tout porte à

penser que je vous ferai marcher par la route de Witebsk. Il est bien important que vos marins, vos sapeurs, vos pontonniers soient en tête. Il serait très-possible que je vous chargeasse de passer la rivière à Bechenkowitski; il y a là un rentrant favorable.—Mettez sur la route des postes de correspondance, afin que nous puissions communiquer rapidement (en deux heures). »

« Mon fils, je désire que vous m'envoyiez le croquis de la route que vous avez suivie depuis Wilna, en me faisant connaître quelle est la meilleure à suivre, la force des villages, la nature du pays, les rivières et les ponts par où il faut les passer. Cela m'est extrêmement nécessaire. » Nap. à Eug. Glubokoé, 19 juillet 1812.

« Mon fils, je reçois des nouvelles du roi de Naples. —Il paraît décidément que les Russes ont abandonné leur camp retranché de Drissa, et qu'ils se retirent en toute diligence sur Polostk, en évacuant leurs bagages par la route de Saint-Pétersbourg. Cela étant, il serait convenable que vous vous portassiez sur Kamen. Tous les corps de la gauche se portent sur Disna : le corps du général Nansouty doit y être aujourd'hui; il se dirige sur Polostk, de sorte que votre flanc gauche se trouvera bien assuré. —Aussitôt que vous serez certain que le général Nansouty a intercepté la route de Polostk, il faut réunir votre cavalerie légère sur Kamen. Mettez-y quelques pièces d'artillerie légère et des voltigeurs, afin d'avoir là une bonne avant-garde. Le général Grouchy est à Nap. à Eug. Glubokoé, 19 juillet 1812, 3 heures du matin.

Bobr; faites-lui part de votre mouvement. Par ce mouvement vous flanquerez sa gauche.

« *P. S.* Commencez le mouvement de votre infanterie sur Kamen; si vous avez deux routes, prenez la plus courte. Je vous écrirai encore dans trois heures d'ici. »

Nap. à Eug. Glubokoé, 19 juillet 1812, 6 heures 1/2.

« Mon fils, je vous ai écrit à trois heures du matin. Je viens de recevoir des nouvelles fraîches de Drissa. L'ennemi a abandonné son camp retranché, laissant ses ouvrages, fruit de neuf mois de travail. Il remonte, à ce qu'il paraît, en toute hâte, la rivière par la rive droite. Il est donc indispensable que vous marchiez avec la division la plus en état pour appuyer votre avant-garde. — Je suppose que votre cavalerie légère aura ce soir des postes à Kamen, et sera réunie demain. Soyez demain de votre personne à Pleichna. Les deux autres divisions d'infanterie peuvent suivre à une demi-marche l'une de l'autre. Arrivez le plus tôt possible avec votre première division à Kamen, afin de pouvoir pousser des postes sur Bechenkowitski. La cavalerie du comte Nansouty, qui remonte la rivière sur la rive gauche, vous rejoindra à peu près en même temps. Votre mouvement est important afin de couvrir la droite du général Grouchy. La cavalerie légère bavaroise est attendue ici ce matin. Je la dirigerai de suite sur Ouchatsch. Je vous ferai connaître sa marche pour que vous lui envoyiez des ordres. Ses quatre brigades réunies avec la garde vous feront près de 5,000 hommes de cavalerie. Les Bavarois doivent

avoir avec eux une batterie d'artillerie légère. Si vous joignez à cela une ou deux batteries d'artillerie légère et 1,200 hommes d'infanterie des meilleurs marcheurs, cela vous fera une avant-garde fort respectable, qui pourra très-bien se trouver détachée à sept ou huit heures en avant de votre corps d'armée.

« Je n'ai point de nouvelles du corps bavarois; mais il me semble que la journée de demain ne peut pas se passer sans qu'ils arrivent. Ils seront toujours à temps pour vous arriver en réserve.

« *P. S.* Ayez soin de bien placer des postes de correspondance, auxquels vous donnerez ordre d'avoir des chevaux, afin que votre correspondance soit bien rapide et que vous puissiez me transmettre vos rapports à raison de deux lieues par heure; s'ils ne trouvaient pas de chevaux, ils fourniraient leurs propres chevaux. »

« Mon fils, vous avez demandé au prince de Neufchâtel ce que vous devez faire de vos malades et malingres. Je pense que vous devez choisir sur la route un couvent, les y centraliser tous, en y laissant un médecin et quelques employés. Si dans l'endroit où vous êtes il y a un couvent, placez-les-y; il est préférable de choisir cet endroit comme chef-lieu de district. Vous ferez connaître au major général et au gouverneur de la province où se trouvera cet hôpital ce que vous aurez fait, et à l'intendant. » Nap. à Eug. Glubokoé. 19 juillet 1812, 10 heures du soir.

« Mon fils, un officier qui arrive de chez le roi Nap. à Eug Glubokoé.

19 juillet 1812, 10 heures du soir.

de Naples continue sa route pour vous rejoindre. La cavalerie légère bavaroise est arrivée aujourd'hui ici. Elle part demain pour Ouchatsch. Elle flanquera ainsi votre gauche; je la ferai appuyer par le duc d'Istrie, par la garde à cheval et par la garde à pied. Cependant je ne suis pas encore entièrement décidé sur le mouvement de la garde; j'attends une nouvelle dépêche du roi de Naples. — Envoyez-moi des détails sur la route que vous faites, sur les distances, sur la beauté et la nature du pays, car nous avons des cartes bien mauvaises. »

Eug. à Nap. Dokchitzoui, 19 juillet 1812. 8 heures du matin.

« Sire, j'ai fait établir dès hier matin des postes de correspondance sur la route de Glubokoé, mais les officiers ne s'en seront peut-être pas servis. Ma lettre est, il est vrai, datée de midi ; mais, comme j'écrivais aussi au major général, ce n'est réellement pas avant deux heures que l'officier les a reçues.

« J'ai reçu cette nuit les ordres de Votre Majesté pour pousser ma cavalerie sur Ouchatsch et sur Kamen, je vais l'y envoyer; j'avais déjà hier soir commencé à replier mes postes, comptant me porter sur Glubokoé; mais dès demain soir ils seront déjà très-loin. Je remercie Votre Majesté du jour de repos qu'elle accordera ici au 4e corps. Il en a réellement besoin, n'en ayant fait depuis le départ de la Vistule qu'un seul à Novoi-Troki. Le 6e corps a dû arriver hier à Danilawichi; j'attends l'officier que j'y ai envoyé de Wileika. Mes 14e et 15e divisions arriveront ici avant midi et seront placées sur les routes de Witebsk et de Polotsk. D'après les rapports de la

cavalerie légère, cette dernière n'est point bonne en ce moment, l'autre est excellente.

« Votre Majesté aura sûrement remarqué dans les renseignements que je lui ai adressés qu'il y avait un bac à Botschenkowo. Après demain matin, au plus tard, un parti de cent chevaux y arrivera pour s'emparer des moyens de passage.

« Je ferai construire des fours à Kamen, et j'y ferai réunir des farines. Je ne dirige pas encore mes sapeurs sur Bérézina, attendant que Votre Majesté ait pris une détermination.

« J'attends des nouvelles de l'ennemi avec impatience; l'espion envoyé à Polotsk doit en revenir ce soir, ou au plus tard demain, et j'ai deux autres agents sur le bord de la Dwina.

« J'espère donc savoir demain réellement si l'armée ennemie fait son mouvement sur Witebsk. »

« Sire, je venais à peine d'expédier ma lettre de ce matin 8 heures, à Votre Majesté, que j'ai reçu ses nouveaux ordres pour prendre définitivement la direction de Witebsk en commençant mon mouvement dès aujourd'hui. J'ai l'honneur de rendre compte à Votre Majesté que la 13e division partira aujourd'hui, à midi, pour se rendre sur la route de Bérézina. Les 14e et 15e divisions, qui arrivent seulement aujourd'hui ici, suivront demain la fin du mouvement. Une avant-garde du 2e bataillon d'infanterie légère, ayant une demi-batterie d'artillerie à cheval et suivie des marins et sapeurs avec leurs outils, marchera à deux ou trois heures en avant de

Eug. à Nap. Dockchitzoui, 19 juillet 1812. 10 heures.

la 13e division. J'informerai la 12e division, qui marche par Ouchatsch, du mouvement du général Nansouty; et cette division se repliera facilement ensuite sur Kamen pour rallier la 13e division.

« J'écrirai aujourd'hui au général Grouchy pour lui faire part de mon mouvement.

« Je porterai demain mon quartier général à Bérézina, si Votre Majesté n'ordonne rien de contraire. »

Eug. à Nap. Dockchitzoui, 19 juillet 1812.

« Sire, j'ai reçu avant midi la lettre que Votre Majesté m'a envoyée par son officier d'ordonnance Lauriston, et par laquelle elle me confirme le mouvement décidé de l'ennemi, qui remonte la rive droite de la Dwina. La 13e division est déjà en mouvement et l'avant-garde la précède de deux heures. Les 14e et 15e divisions arrivent ici en ce moment, et suivront demain le mouvement. Pour remplir les intentions de Votre Majesté, je pars cette nuit. Je serai demain matin à Bérézina, et le soir à Pouichna. Après-demain, 21, j'arriverai de ma personne, avec l'avant-garde à Kamen. Je sens l'importance de ce mouvement. Elle voudra bien pardonner si les autres divisions, l'artillerie et les bagages ne peuvent pas avancer autant que je le désirerais. Cependant la 13e division arrive le 22.

« J'ai envoyé un aide de camp à la brigade de cavalerie légère qui va à Ouchatsch, pour lui annoncer et le mouvement de l'ennemi et celui du général Nansouty, afin qu'elle se replie sur Kamen, dès qu'elle sera couverte de Polotsk par les premiers postes du général Nansouty.

« J'ai envoyé hier un officier au général Grouchy, pour lui faire connaître ma position. Je lui en envoie un autre ce soir pour lui faire connaître mon mouvement, qui flanquera et appuiera sa gauche. Je lui enjoins de se mettre en communication fréquente avec moi, et d'informer de tout le prince d'Ekmühl.

« L'officier que j'avais envoyé aux.... m'arrive à l'instant. L'infanterie n'a pu arriver qu'aujourd'hui à Doniliwtschi, et ne pourra peut-être être que demain soir à Glubokoé.

« Je prie Votre Majesté de vouloir bien ordonner au général Saint-Cyr de suivre le mouvement du 4e corps.

« Mes reconnaissances sur Lepel ont trouvé dans cette ville des magasins assez considérables, savoir : à peu près 600 sacs de farine, 300 sacs d'avoine, et quelques sacs de biscuits. On m'a rapporté également qu'il y avait d'autres magasins à Bechenkowitschi. Je m'occuperai d'y envoyer dès qu'on aura pu passer la petite rivière Oula. »

« Mon fils, je vous envoie des rapports du général Grouchy, quoique je suppose que vous les ayez reçus; mais il est important que vous les connaissiez. Le duc d'Istrie se porte avec les Bavarois et la cavalerie de la garde sur Ouchatsch. Le duc de Trévise suit avec l'infanterie. Arrivez le plus tôt possible à Kamen. Envoyez des partis à Sienno qui feront leur jonction avec ceux du général Grouchy. Envoyez un officier au général qui doit être à Kokhanow. »

Nap. à Eug. Glubokoé, 20 juillet 1812. 10 heures du matin.

Eug. à Nap. Polghinow, 20 juillet 1812.

« Sire, j'arrive ici il y a deux heures. Je me suis occupé sur-le-champ d'aller aux nouvelles. J'ai trouvé ici un de mes officiers. Celui de Polotsk n'est point encore de retour.

« Les divers renseignements que j'ai recueillis, quoique bien différents entre eux, n'en méritent pas moins d'être portés à la connaissance de Votre Majesté :

« 1° Celui de mes agents qui est revenu ici a quitté le 15 au soir les bords de la Dwina. Il n'avait rien rencontré de sa personne; mais il avait entendu dire par les paysans qu'il y avait dans les environs de la rivière d'Ouchatsch quelques partis de Cosaques. Son rapport marquait que toute l'armée russe, forte de 140,000 hommes, commandée par le général Barclay de Tolly, était toujours entre Dinaburg et Drissa, qu'il n'y avait à Polotsk qu'une division prétendue de 10,000 hommes, commandée par le général Palhen.

« 2° Le rapport d'un juif parti vendredi, 17, de Polotsk, m'assure qu'à son départ de Polotsk il n'y avait point de corps d'armée russe, mais seulement une faible garnison.

« Voici donc une première contradiction.

« 3° Enfin, il arrive à l'instant un paysan dans la maison où je suis logé, qui est parti de Vitebsk hier à six heures du soir. Il annonce que des Cosaques y arrivaient au moment où il en partait, et que ces Cosaques y avaient été précédés par plus de deux cents individus venant du côté de Polotsk de la rive gauche, et annonçaient que l'ennemi avait commencé à passer

la Dwina sur ce point hier, 19, à midi, en se servant de deux ponts volants qui y sont, et paraissent assez grands, dit-on, pour contenir, suivant l'expression du paysan, vingt petites voitures du pays.

« J'ai écrit de suite au général G... d'avoir à me donner des informations certaines sur cet objet le plus promptement possible. Il m'écrivait ce matin de Veldolgoki, qu'on n'entendait point parler d'ennemi. Ce soir, les avant-postes seront à Ouchatsch, et j'en aurai cette nuit des nouvelles.

« Votre Majesté pensera sûrement que cette nouvelle ne saurait arrêter mon mouvement; car ce ne serait point sur des ponts volants que l'ennemi tenterait un passage périlleux devant des forces considérables. Ma position à Kamen me paraîtrait la plus convenable. Il est plus naturel de penser que, l'ennemi faisant ce mouvement que Votre Majesté m'a indiqué sur Witebsk, il doit de distance en distance s'éclairer par des postes pour passer par la rive gauche, tant pour éclairer sa marche que pour connaître la nôtre.

« Je compte donc être demain soir à Kamen avec mon avant-garde d'infanterie. Ma cavalerie légère serait d'un côté à Outchatsch et de l'autre à Botschenskowo. »

Eugène à la vice-reine. Kamen, 20 juillet 1812, 8 heures du soir.

« Je suis arrivé ici il y a peu d'heures, après avoir fait seize lieues pour rejoindre mon avant-garde. Le reste de mes troupes n'arrive ici que demain et après-demain. Nous prenons la direction de Witebsk. Il paraît que l'ennemi la prend aussi. Tant mieux, nous

finirons par nous joindre, et alors la campagne, j'espère, ne sera plus longue. Embrasse pour moi ma bonne mère et mes deux enfants. »

Nap. à Eug. Glubokoé, 21 juillet 1812, 4 heures après midi.

« Mon fils, envoyez ordre à Borisow qu'on expédie par eau et par terre 6,000 quintaux de farine et tant de pain qu'on pourra sur Star-Lepel. Toute l'armée allant se trouver réunie sur le point de Bechenkovitchi, faites construire six fours à Star-Lepel. L'empereur Alexandre était le 18 à Witebsk. Il paraît qu'il a porté depuis son quartier général à Nevel. Il est important de s'emparer de Bechenkovitchi le plus tôt possible. Le général Bruyère s'y portera avec sa cavalerie légère et son artillerie légère. Le corps du général Nansouty le soutiendra, et la division d'infanterie du général Morand soutiendra le général Nansouty. Communiquez avec lui et portez-vous-y de votre côté. — Le duc d'Istrie vous enverra tous les chevau-légers bavarois. Par ce moyen, vous aurez dans la main 6,000 hommes de cavalerie. — Faites arriver vos marins, vos sapeurs et pontonniers pour construire sur-le-champ à Bechenkovitchi des ponts, des radeaux et une belle tête de pont. Vos 6,000 hommes de cavalerie et les 6,000 de Nansouty feraient 12,000 hommes. — Je serai demain au soir à Ouchatsch, peut-être même irai-je jusqu'à Kamen. Cela suppose que l'ennemi n'a pas le projet de prendre l'offensive par Bechenkovitchi, comme je suis fondé à le penser. »

Nap. à Eug. Glubokoé,

« Mon fils, cette lettre vous trouvera à Kamen.

L'armée ennemie file sur Witebsk ou sur Bechenkovitchi. Vous devez donc vous trouver en présence. Le corps de Nansouty doit être aujourd'hui arrivé à Polotsk. Il a avec lui la division Morand. Les coureurs de la division Bruyère doivent être près d'Oula; les divisions Gudin et Friant suivent le mouvement de la division Morand et du corps de Nansouty. — Le duc d'Istrie est aujourd'hui, comme je vous l'ai mandé, à Ouchatsch avec 4,000 hommes de cavalerie; le duc de Trévise doit y être également avec deux divisions de la garde. — Pressez la réunion de tout votre corps sur Kamen. Instruisez le général Grouchy de votre arrivée et de celle probable de l'ennemi sur Bechenkovitchi, afin qu'il appuie sur Sienno. — Je ne doute pas que vous n'ayez été instruit à Kamen de l'arrivée de l'ennemi. Prenez donc garde qu'il n'y ait pas d'échauffourée; que vos deux brigades de cavalerie légère marchent réunies, qu'elles ne se fassent pas rosser par les Cosaques, et ne tombent pas dans des embuscades.

21 juillet 1812, 1 heure après midi.

« L'ennemi viendra-t-il à Bechenkovitchi ou se dirigera-t-il ensuite sur Witebsk? c'est ce qu'il est impossible de savoir. Il paraît que le mouvement sur Orcha et sur Mohilew et les entreprises de Bagration l'ont porté à ce mouvement sur la gauche. Il avait fait à Drissa un camp retranché immense, que l'on démolit en ce moment. Informez-vous bien s'il n'a pas fait quelques travaux du côté de Bechenkovitchi et de Witebsk; jusqu'à cette heure on m'assure que non. — Marchez bien militairement. Mettez-vous en correspondance avec votre droite et votre

gauche, et surtout qu'il n'y ait pas d'échauffourée de cavalerie. Vos 3 ou 4,000 hommes de cavalerie peuvent marcher réunis, ayant 6 pièces d'artillerie légère et quelques bataillons de voltigeurs. Mandez ce mouvement au général Grouchy qui, de son côté, saura quelque chose, afin qu'il se lie à vous. Le général Grouchy le mandera aussi au prince d'Eckmühl.

« *P. S.* Je serai probablement demain à Ouchatsch. »

Eug. à Nap. Kamen, 21 juillet 1812.

« Sire, j'arrive à l'instant de Kamen, et je m'empresse de réunir tous les renseignements, tant de ma cavalerie légère que de mes affidés.

« Mon avant-garde d'infanterie n'arrivera que ce soir ici à cause de la longueur de la journée, et ma cavalerie légère et la 2e brigade à Ouchatsch, et la 3e à Boschenkowo.

« La 2e brigade doit pousser une reconnaissance sur Polostk, et la 3e un parti de 200 chevaux sur Bechenkowitchi : j'attends cette nuit les résultats de ces deux opérations, et j'aurai l'honneur de les faire connaître à Votre Majesté.

« Voici quelles sont jusqu'à présent les nouvelles de ma cavalerie légère :

« La brigade qui est Botschenkowo n'a rien appris de nouveau.

« Les rapports de la brigade qui est à Outchatsch portent qu'il n'existe aucun corps russe sur la rive gauche de la Dwina, mais seulement que (tous les jours) il part de Polotsk des détachements de cavalerie qui viennent battre la campagne sur la rive gauche de la Dwina, à quatre et cinq lieues aux environs, et dont

une partie rentre le soir et l'autre bivaque à peu de distance, avec la cavalerie seulement de l'empereur Alexandre. Un agent qui a quitté Oula ce matin me rend le compte suivant :

« Avant-hier dimanche, l'empereur Alexandre est venu à Obol, cinq milles de Nikolaévo; hier, il était à Nikolaévo, et ce matin il en est parti prenant la route de Witebsk, et marche avec 40 régiments d'infanterie et de cavalerie. Avec lui on n'a remarqué que de la cavalerie; on dit qu'une partie des troupes suit une seconde route.

« L'empereur Alexandre vient de Polotsk où on a mis des pièces en batterie. On y a vu beaucoup de troupes avant-hier : on assure que toute leur armée défile à grandes marches de Drissa sur Polotsk. L'Empereur tient la tête.

« On assure qu'il y a à Witebsk une division russe dont plusieurs régiments viennent de Moscou tout nouvellement; il n'y a personne depuis Witebsk jusqu'à Kamen. Samedi dernier, un détachement de Cosaques a voulu passer la Dwina à Bechenkowitchi, afin d'y brûler les magasins de vivres, mais les habitants ont retenu sur leur rive le pont volant Je renvoie le même agent aux nouvelles.

« En venant ici je suis passé par Lepel,

« 1° Pour m'assurer de l'état des magasins qu'on y avait trouvés;

« 2° Parce que j'étais bien aise de voir le canal de la Bérézina et les moyens qu'il pouvait offrir. J'ai fait transporter la plus grande partie des magasins à Kamen, où je ferai faire des distributions à la

troupe lors de son passage. Ces distributions nous feront grand bien, car elles nous donneront des vivres pour plus de cinq jours pour tout le corps d'armée.

« J'ai trouvé dans le canal, à Lepel, un assez grand nombre de radeaux déjà commencés, et beaucoup de belles pièces de bois; mais il résulte des renseignements que j'ai pris sur la navigation de l'Oula, que dans cette saison elle est fort difficile par le peu d'eau. Cependant, en tenant fermées les écluses de Lepel pendant quelques jours, on peut rendre cette rivière navigable.

« J'ai encore ordonné que ces écluses fussent fermées, pour deux raisons : la première, c'est que cela nous mettra à même de nous servir du canal de l'Oula pour le transport de ces bois, si nous en avons besoin; la seconde, parce que, en retenant les écluses, il y aura moins d'eau dans l'Oula, et, par ce moyen, on pourra la passer à gué, tandis qu'il faudrait la passer sur un pont volant.

« Votre Majesté doit sentir avec quelle impatience j'attends ses ordres pour savoir si je dois continuer ma route sur Witebsk, toutefois après avoir concentré mon corps, de peur de surprise venant de ma gauche, ou si je dois suivre une autre direction; dans le cas où je marcherais sur Witebsk, je prie Votre Majesté d'observer que probablement je ne pourrai point y arriver avant la tête des Russes, quoique j'y serai sans doute avant leur queue. »

Eug. à Nap. Kamen.

« Sire, j'ai l'honneur d'annoncer à Votre Majesté

qu'une partie de ma cavalerie légère est entrée hier soir à Ouchatsch, peu d'heures après qu'une quinzaine de Cosaques en étaient sortis, emmenant le bourgmestre de la ville sur la route de Polotsk. Hier soir les Bavarois étaient à (*nom illisible*); un poste de 50 chasseurs du 9e qui les précédait a rencontré également les Cosaques qui ont disparu à leur aspect et se sont retirés. 21 juillet 1812.

« Ce matin, la 12e brigade légère et les deux brigades bavaroises seront réunies. J'envoie à l'instant l'ordre à ces deux dernières de pousser une forte reconnaissance sur Polotsk pour savoir si l'ennemi est réellement sur cette rive, et quelle peut y être sa force.

« Les rapports des gens du pays sur les points où se trouve la cavalerie disaient que l'armée russe était à Polotsk, et que l'empereur Alexandre y était en personne.

« Un individu de Pouischna, qui a du bien sur les bords de la Dwina, prétend que vendredi soir il était arrivé des troupes à Stronnia près de Polotsk, mais il y a vu des troupes venant de Witebsk, et que ce sont les mêmes qui avaient passé avant-hier à Polotsk. J'en doute cependant, et il est plus probable que c'étaient les premières troupes qui remontent la Dwina. Je serai dans peu d'heures à Kamen, et ma cavalerie légère sera avant midi à Batchenkowo. »

« Mon fils, je reçois votre lettre du 21 à six heures du soir. Elle a mis, comme vous voyez, vingt-quatre heures à arriver. Je suppose que vous aurez envoyé votre avant-garde sur Bechenkovitchi, comme je Nap. à Eug. Glubokoé, 22 juillet 1812, 7 heures 1/2 du soir.

vous l'ai mandé le 21; que vous y serez réuni avec la division Bruyères et avec le corps Nansouty, et que de là vous aurez poussé des postes sur Witebsk, sur Sienno, pour communiquer avec le général Grouchy. Appuyez, le plus qu'il sera possible, sur Bechenkovitchi, afin d'empêcher les Russes de se porter sur Orcha. Le général Grouchy, instruit de votre arrivée, gardera Orcha, où il y a de grands magasins qu'il serait malheureux de perdre. On dit qu'à Bechenkovitchi il y a aussi des magasins considérables. Si on peut les conserver, ce sera aussi un grand bonheur. On les aura sauvés, si votre cavalerie s'y est portée rapidement. Je vous ai mandé que vous n'aviez pas besoin d'aller à Ouchatsch, où se trouvait le duc d'Istrie. J'espère donc que vous avez vos quatre brigades de cavalerie légère, ce qui, avec votre cavalerie de votre garde italienne, ne doit pas faire moins de 6,000 hommes. Réuni à Nansouty, cela fera un beau corps pour battre la campagne et nous donner des nouvelles de Witebsk. — J'espère que vous aurez jeté un pont à Bechenkovitchi. Je pars à huit heures du soir pour Outchatsch. Avez-vous fait faire des fours à Kamen et à Ouchatsch? »

Eug. à Nap. Kamen, 22 juillet 1812, 9 heures du matin.

« Sire, ainsi que je l'avais annoncé à Votre Majesté, un parti de 200 chasseurs a été poussé de Botschenkowo sur Bechenkovitchi dans l'espérance de s'emparer des magasins; mais, arrivé à un village, à peu près à moitié chemin, l'escadron rencontra un parti de cavalerie ennemie, dont on ne put juger la force à cause de l'approche de la nuit.

Le chef d'escadron qui commandait les 200 chevaux prit position. A onze heures et demie du soir, il fut attaqué par deux escadrons de hussards et un escadron de Cosaques; il y eut alors un engagement, dont le résultat a été pour l'ennemi un officier et six hommes tués, et une douzaine de blessés et un prisonnier; nous avons perdu deux maréchaux de logis et deux chasseurs; un officier et quelques hommes ont été blessés. — Le chef d'escadron Larenzi, qui commandait notre escadron, ainsi que les capitaines Rossi et Ferreri, ont contribué par leur sang-froid à empêcher que notre parti de 200 chevaux n'ait été ramené. — Le 2e régiment de chasseurs italien s'est porté de suite en avant de Botschenkowo pour soutenir son escadron, et le 3e régiment, qui était en arrière en échelon, s'est également mis en marche pour le rejoindre.

« Ainsi donc, la 13e brigade sera réunie tout entière aujourd'hui au village de Swiécze. — Je lui ai ordonné de ne point aller plus loin, mon intention étant de rallier sur ce point toute ma cavalerie légère. La 12e brigade va arriver tout à l'heure d'Ouchatsch. Le duc d'Istrie, qui était hier à Oucsrtsez, doit en renvoyer aujourd'hui les Bavarois, demain ma cavalerie pourra donc être réunie en avant de la petite rivière d'Oula. J'ai envoyé ce matin à Botschenkowo mes voltigeurs d'avant-garde pour défendre le pont que le génie y fait construire et qui sera fini aujourd'hui à midi.—J'irai moi-même dans la journée reconnaître cette position.

« La 13e division sera ici dans la journée, la 14e

demain matin, et la 15e demain soir. Je pars donc d'ici après-demain matin pour porter mon corps tout réuni sur Botschenkowo, et pousser le même jour mon avant-garde de cavalerie et d'infanterie sur Bechenkovitchi : j'y enverrai dès demain une forte reconnaissance. Tous les renseignements que j'ai pris affirment qu'on ne fait et qu'il n'y a point de travaux ni à Bechenkovitchi ni à Witebsk. — Le prisonnier fait cette nuit par les chasseurs assure que ce n'est que le soir 21 qu'ils ont fait passer à Botschenkowo deux régiments de cavalerie et quelques escadrons de Cosaques. Un paysan qui s'est sauvé de Bechenkovitchi a assuré qu'il n'y avait dans cet endroit, sur le soir, qu'un régiment de chasseurs d'infanterie, et que tous les magasins qui s'y trouvaient avaient été évacués sur l'autre rive. J'ai envoyé, dès cette nuit, un parti sur Sienno par....

« J'envoie cette lettre à Votre Majesté par Ouchatsch, et, comme il est possible qu'elle n'ait pas reçu ma lettre d'hier soir, je lui en adresse en même temps la copie. Mon aide de camp arrive à l'instant, il me remet la lettre de Votre Majesté; je m'empresse de l'assurer que je ferai tout ce qui dépendra de moi pour qu'il n'y ait point d'échauffourée de cavalerie. »

Eug. à Nap. Kamen, 22 juillet 1812, au soir.

« Sire, j'ai reçu la lettre de Votre Majesté, hier 21. Mon corps d'armée sera réuni ici dans la journée de demain; mais, pour la facilité de la marche, je compte employer la journée de demain, où arrive ici la dernière division, à échelonner les deux autres; en tout

cas, je pense que la 13e division se portera à Botschenkowo, la 14e à moitié chemin de Bechenkovitchi, et la 15e restera ici, où elle arrivera seulement dans la journée. Il n'y aura ainsi pas plus de deux heures de distance d'une division à l'autre. Ce soir, la 13e brigade de cavalerie légère a poussé une reconnaissance jusqu'à une demi-lieue de Bechenkovitchi. Les premiers postes ennemis se sont repliés; mais, d'après le rapport du colonel, qui a fait la reconnaissance, il y aurait aperçu la valeur de huit ou dix escadrons. Demain, je porterai mon quartier général à Botschenkowo, j'y réunirai les deux brigades de cavalerie du 4e corps, les deux brigades bavaroises et l'avant-garde des voltigeurs, et je me porterai avec cette avant-garde jusqu'à Bechenkovitchi. Je ferai suivre les sapeurs et les marins.—Tout annonce que l'ennemi ne pense pas à passer la Dwina vers ce lieu, et se dirige toujours par la rive droite sur Witebsk. — Les renseignements que je reçois ce soir d'Oula sont, qu'il est passé lundi dernier à Nikolaewo un corps d'armée russe. Mardi il a été suivi par deux corps d'armée. On attendait aujourd'hui à Nikolaewo l'arrivée du 4e corps, ainsi que des gardes. On dit que ce sera le dernier passage. Tous ces corps marchent en grande hâte dans la direction de Witebsk.

« J'ai écrit ce matin à Votre Majesté à Ouchatsch, et je lui ai envoyé par un de mes aides de camp un individu arrivé de Polotsk, et que je la prie d'interroger, parce qu'il dit avoir été employé longtemps par Barclay de Tolly et a manqué d'être aide de camp du grand-duc Constantin.

« Je compte me mettre en marche demain matin, suivant ce que je viens mander à Votre Majesté, si je ne reçois pas d'elle de nouveaux ordres.

« J'ai écrit au général Grouchy pour faire parvenir de Borizow à Lepel les 6,000 quintaux de farine.

« Je vais y envoyer mes constructeurs de fours, ainsi que le désire Votre Majesté; je la prie de vouloir bien envoyer un commandant de place et un commissaire des guerres pour organiser le service dans cette place. »

Berthier à Eugène. Ouchatsch, 23 juillet 1812, 1 heure après-midi.

« Monseigneur, l'Empereur reçoit votre lettre d'aujourd'hui à six heures du matin, par laquelle vous lui faites connaître que nous sommes entrés le 22 au soir à Bechenkovitchi. L'intention de Sa Majesté est que vous y réunissiez toute votre cavalerie légère, votre première division d'infanterie, et que vous placiez vos autres divisions sur la rivière d'Oula. Écrivez au général Bruyères, qui doit être à Oula, de venir vous joindre; écrivez de même au général Nansouty. Quant à la division Morand, elle prendra position sur la rivière d'Oula, ainsi que les divisions Friant et Gudin. Votre Altesse aura ainsi dans sa main six divisions d'infanterie formant plus de 60,000 hommes, et 12,000 hommes de cavalerie; dirigez le général Bruyères sur la route de Witebsk, et votre cavalerie légère dans la direction du général Grouchy, afin de vous lier avec lui. Le général Nansouty avec ses cuirassiers se mettra en position de soutenir la division du général Bruyères sur la route de Witebsk, et votre cavalerie légère qui sera dans la direction du général

Grouchy. Faites faire les trois ponts, et faites travailler sur-le-champ à une bonne tête de pont.

« L'Empereur partira d'ici à trois ou quatre heures pour se rendre à Kamen, le général Grouchy est à Kokhanow. »

« Sire, j'ai l'honneur d'annoncer à Votre Majesté que la 13e brigade de cavalerie légère est entrée hier soir à Bechenkovitchi. L'ennemi l'a évacué à notre approche; il n'a fait aucune résistance. Il n'avait réellement de ce côté que 5 à 600 chevaux qui ont repassé la rivière; l'ennemi l'a repassée la nuit, et paraît même s'être servi pour cela d'un gué. Il paraît être en force sur la rive droite; il a plusieurs pièces en batterie sur ce point, avec lesquelles il tire sur la ville. Eug. à Nap. Kamen, 23 juillet 1812.

« Il a eu le temps de faire transporter la plus grande partie des magasins; cependant nous y avons encore trouvé de l'avoine.

« Je me porte moi-même à Bechenkovitchi, et je m'y occuperai de prendre tous les renseignements sur le gué de la rivière et faire réunir tous les moyens nécessaires pour exécuter les intentions de Votre Majesté. »

« Mon fils, je vous envoie mon officier d'ordonnance d'Hautpoul. Il est bien nécessaire que vous placiez des postes de correspondance depuis Bechenkovitchi jusqu'à Kamen, afin qu'on puisse communiquer promptement. Nap. à Eug. Kamen, 24 juillet 1812, 9 heures du matin.

« Je n'ai pas de vos nouvelles depuis votre lettre

d'hier, trois heures après midi. Je ne sais pas si la rivière est passée et si vous avez construit des ponts. Faites construire sans délais six fours; le major général vous écrit pour que vous envoyiez toute votre cavalerie et le général Nansouty fort en avant. Mettez de votre cavalerie légère sous les ordres du général Bruyères. Aussitôt que le roi de Naples arrivera, il se portera lui-même en avant, afin de serrer Witebsk et d'être maître de toute la plaine. Nous avons intérêt à marcher rapidement, afin de nous emparer de cette ville importante pour pouvoir faire reposer un peu l'armée; mais le passage sur la rivière à Bechenkovitchi est le préalable de tout : cela seul accélérera les mouvements de l'ennemi. Faites travailler avec la plus grande activité à la tête de pont. Pour ne pas mettre de confusion, vous ferez l'avant-garde, et marcherez d'abord sur Witebsk avec votre corps d'armée. Faites choisir des chemins; il serait avantageux de marcher sur trois colonnes, ou du moins sur deux, mais il faut que ce soit par de bonnes routes. Je suppose que vous avez déjà communiqué avec le général Grouchy.

« La division Pino, qui est ici, paraît bien fatiguée, elle ne peut aller aujourd'hui qu'à Boscher; tout cela aura le temps d'arriver; le principal est d'avoir en avant une division d'infanterie pour soutenir la cavalerie. Si l'ennemi veut livrer bataille, il nous faudrait (*illisible*)......
Alors faites donc partir une bonne division d'artillerie en forme d'avant-garde. »

Berthier à Eugène,

« Monseigneur, mettez sous les ordres du général

Bruyères trois de vos quatre brigades de cavalerie, afin qu'avec ces trois brigades de cavalerie et les trois que vous avez le général Bruyères se porte à Ostrowno et s'approche de Witebsk. Le général Nansouty, avec l'autre brigade et ses cuirassiers, se portera à Tschernaghartia pour soutenir le général Bruyères.

Ouchatck, 24 juillet 1812, 10 heures du matin.

« Envoyez des voltigeurs avec le général Bruyères pour le soutenir dans ses reconnaissances et réunissez tout votre corps d'armée à Bechenkovitchi : vous pouvez même porter une division en forme d'avant-garde sur Tschernaghartia, afin de pouvoir marcher demain sérieusement sur Witebsk.

« Sa Majesté suppose que vous êtes maître de la rive droite de la Dwina et que vos ponts seront jetés.

« Les trois divisions Morand, Friant et Gudin se mettent en colonnes depuis Oula jusqu'à Bechenkovitchi; les cuirassiers de Montbrun, aussitôt qu'ils paraîtront, fileront en avant.

« Faites reconnaître une route de Botschenkowo sur Parlovitschi et de là sur Witebsk, afin de pouvoir marcher sur deux colonnes.

« Si le roi de Naples est arrivé, vous lui direz de se porter sur Tschernaghartia pour diriger lui-même toute la cavalerie. »

Berthier à Eugène. Bechenkovitchi, 24 juillet, 10 heures 1/2 du soir.

« Monseigneur, l'Empereur ordonne que Votre Altesse Impériale fasse partir la division Delzons demain à trois heures du matin et la division Broussier à cinq heures pour marcher l'une et l'autre sur

Witebsk et appuyer la cavalerie du Roi. La garde italienne suivra ce mouvement. Votre Altesse de sa personne ne partira qu'à six heures, après avoir vu l'Empereur.

« L'intention de Sa Majesté est que vous n'ameniez avec vous que deux compagnies de sapeurs et la moitié de vos officiers du génie. Les deux autres compagnies de sapeurs et l'autre moitié des officiers du génie resteront ici pour achever le pont, travailler à la tête de pont et aux fours que Sa Majesté a ordonné de faire construire. Aussitôt que le général Kirguir sera arrivé ici, les deux compagnies de sapeurs et les officiers du génie que vous avez laissés vous rejoindront. Votre Altesse donnera l'ordre à la division Pino de la rejoindre sans passer à Bechenkovitchi, se dirigeant du pont de Botschenkowo sur la droite pour passer sur la droite de Bechenkovitchi par la route parallèle à celle que nous avons suivie.

« L'intention de l'Empereur est aussi, monseigneur, que Votre Altesse laisse une brigade de cavalerie légère sur Sienno, pour être en communication avec le général Grouchy : l'officier qui la commande enverra des partis pour s'assurer que la communication entre nous et le prince d'Eckmuhl n'est pas interrompue. Votre Altesse prescrira à cet officier de placer des postes de correspondance de Bechenkovitchi jusqu'au point où il sera, et vous lui ordonnerez de m'envoyer des nouvelles de tout ce qu'il pourra apprendre directement ou indirectement. »

Eugène à la vice-

« Je suis ici depuis avant-hier matin, et j'en pars

à l'instant pour Witebsk. Il n'y a pas encore eu d'affaires, et il n'y en aura peut-être pas de toute cette campagne. Il y a eu avant-hier quelques petits tiraillements, et le pauvre Lacroix a été assez malheureux pour y être blessé; j'espère pourtant que cela ne sera pas sérieux. »

reine. Bechenkovitchi, 25 juillet 1812, 5 heures du matin.

« Mon fils, j'ai écrit au roi de Naples de s'avancer près de Witebsk avec sagesse et précaution, et sans engager d'autre affaire qu'une grosse affaire d'avant-garde. Il peut attaquer un corps de 10 à 12,000 hommes; mais non engager une affaire générale qu'elle ne se soit bien préparée. Ou l'ennemi veut se battre, ou l'ennemi ne veut pas se battre. Si l'ennemi veut se battre, c'est très-heureux pour nous. Il pourrait en être empêché par la non-réunion d'un ou de deux de ses corps. Il n'y a donc pas d'inconvénient de lui laisser faire sa réunion, puisque, autrement, ce pourrait être pour lui un prétexte pour ne pas se battre. Je suppose que la division italienne est en marche pour vous rejoindre. Réunissez tout votre corps et soutenez le roi de Naples. S'il devait y avoir une bataille, il ne me paraît pas qu'elle puisse avoir lieu avant le 28; mais il serait bon d'être le plus tôt possible en position. Le prince Poniatowski arrive aujourd'hui avec son corps à la hauteur du prince d'Eckmuhl; ce maréchal se trouve actuellement en force. »

Nap. à Eug. Bechenkovitchi, 26 juillet 1812, 4 heures du matin.

« J'ai dit à Soulanges de t'écrire, ma chère Auguste. Je me porte fort bien, quoiqu'un peu fatigué.

Eugène à la vice-reine. Du bivac

en avant de Witebsk, 28 juillet 1812, au soir.

Voici quatre jours de suite que mon corps d'armée a été engagé avec l'ennemi et avec le plus grand succès. Le roi de Naples et moi nous sommes l'avant-garde. Il commande la cavalerie et moi l'infanterie. Nous allons bien d'accord pour le service de l'Empereur, et nous avons fait éprouver des pertes sensibles aux Russes. J'ai écrit cette lettre en deux fois, car l'Empereur vient d'arriver à mon bivac et d'y établir son camp. Adieu. Il paraît que nous allons nous reposer quelques jours. »

Eug. à Nap. 29 juillet 1812.

« Sire, la santé du général Dessolles continuant à devenir de plus en plus mauvaise, il se trouve dans l'impossibilité de me suivre partout, et de s'occuper comme il le désirerait en détail de son service. Je prierais en conséquence Votre Majesté de vouloir bien fixer au général Dessolles un peu de repos, ou disposer de lui de la manière qu'elle trouvera le plus convenable, et me le remplacer par un chef d'état-major d'une meilleure santé.

« Je proposerais donc à Votre Majesté de vouloir bien me rendre le général Charpentier, ou, ce que je préférerais encore, m'accorder le général de brigade Guilleminot. »

Berthier à Eugène. Bivac d'Agbanowitchina, 29 juillet 1812.

« L'intention de l'Empereur, monseigneur, est que vous réunissiez votre corps d'armée à Souraj; vous aurez sous vos ordres vos quatre brigades de cavalerie légère, le régiment de Bavarois et la brigade Guyon qui sont à Witebsk et viendront vous joindre demain, passant par la rive droite; occupez *Janovitschi*, *Velij*,

Onswiol, *Porietsche*, étendez votre commandement aussi loin que vous pourrez dans cette direction, afin de faire des magasins et d'assurer vingt jours de vivres en biscuit ou pain biscuité à vos troupes.

« Vous éclairerez toute la rive droite de la Dwina et votre gauche appuyée à la cavalerie du roi de Naples.

« Ayez de bons ponts sur toutes les rivières, faites reconnaître par vos ingénieurs géographes toutes les directions, l'intention de l'Empereur étant qu'on emploie les sept à huit jours à rallier l'armée, à lui donner du repos et à se procurer des vivres.

« Faites placer de Souraj à Witebsk trois postes. Celui de Witebsk sera fourni par la garde, trois par vous, afin que la communication soit extrêmement rapide. »

Berthier au général Grouchy, Witebsk, 29 juillet 1812.

« L'Empereur vient de prendre connaissance, monsieur le général Grouchy, de votre rapport du 28 à quatre heures après-midi, qui arrive à l'instant.

« Faites placer trois postes de correspondance entre Babinovitschi et Witebsk, faites garder les postes aux chevaux, et enfin prenez toutes les mesures nécessaires pour qu'on puisse communiquer rapidement. Le duc d'Abrantès est allé prendre le commandement du 8[e] corps d'armée; il vous aura donné à son passage des nouvelles de ce qui s'est passé de ce côté-ci : il paraît que l'ennemi s'est retiré partie sur Souraj, et partie sur Smolensk : il est probable que Bagration se portera sur Smolensk pour faire sa jonction. Il serait nécessaire, général,

que nous eussions un pont avec une tête de pont à Orcha.

« Le quartier impérial est à Witebsk. Le général Sébastiani marche sur la route de Roudnia; ainsi vous vous serez mis en communication ensemble. Le roi de Naples se porte avec sa cavalerie entre le Cosplio et le Borysthène. Le Vice-Roi est à Souraj; le duc d'Elchingen à Liozna; le duc de Reggio à Polotsk, et le corps bavarois à Bechenkovitchi. Transmettez ces renseignements au prince d'Eckmuhl. Sa correspondance doit actuellement devenir très-rapide entre Mohilew et Witebsk; il faut organiser les postes de manière que le trajet puisse se faire en quinze à dix-huit heures : nous attendons des nouvelles du prince d'Eckmuhl qui fassent connaître la situation de ses troupes, de celles du prince Poniatowski, du 8e corps, du 4e corps de cavalerie, etc.

« A l'instant il arrive des lettres du prince d'Eckmuhl du 28 juillet à 9 heures du matin; il annonce que l'ennemi a paru à Chlov et qu'il y marche.

« Le général Sébastiani est prévenu que le général Grouchy est à Babinovitschi. »

Eug. à Nap. Souraj. 30 juillet 1812.

« Sire, j'ai l'honneur d'adresser à Votre Majesté le croquis qu'elle a désiré de la position de Souraj. Elle voudra bien me faire part de ses intentions sur la manière dont elle veut rompre ce pont. En attendant, j'ai ordonné l'établissement d'un pont de radeaux sur la Dwina, et j'ai chargé l'artillerie de l'exécution. La pont sur le Cosplio n'était pratiquable que pour des piétons, et le génie s'est déjà occupé, dit-

on, d'y travailler pour le rendre susceptible de porter les voitures.

« J'ai déjà communiqué avec le roi de Naples à Inovitchi. J'ai fait partir cette nuit la brigade italienne pour Velij, dans l'espérance d'obtenir des ressources dans cette partie. Les Bavarois étaient hier avec le général (*nom illisible*) à Lemniza; ils m'arriveront ce matin et je les dirigerai sur Powietsch. Dès que la brigade Guyon m'arrivera par la rive droite, je l'enverrai sur Ouviath. Hier j'ai fait passer quelques détachements sur la rive droite avec un de mes aides de camp; il m'a ramené ce matin un convoi de cinquante-cinq voitures d'avoine, qui était destiné pour l'armée russe, et Votre Majesté croira difficilement que ces voitures venaient de Mittau. On va s'occuper de faire des recherches dans les environs, pour se procurer des farines et des grains; il n'y a ici presque point de ressources pour les moutures. Il n'y a dans les environs que très-peu de moulins à vent et les moulins à eau sont fort éloignés d'ici.

« Nous allons construire ici des fours, nous serons obligés d'aller chercher des briques à sept ou huit versts.

« Je reçois à l'instant la lettre de Votre Altesse de ce matin à quatre heures, dans laquelle elle me prévient que toute l'armée ennemie était hier 29 à Liozno, et qu'il est indispensable de se placer de manière à se porter rapidement sur Rondowina, où vous me prévenez que va se porter le roi de Naples.

Eugène à Berthier. Souraj, 30 juillet 1812.

« Je rends compte à Votre Altesse que le 4e corps est placé de la manière suivante :

« La division Broussier à Janovitchi; la 15e division et la garde à Souraj; la 13e division à une heure en arrière d'ici.

« Quant à la cavalerie, je l'ai beaucoup trop étendue pour qu'elle puisse se réunir en deux jours sur Rondowina, car j'ai dû, d'après les ordres de l'Empereur, occuper Porwinsh, Vely et Ousvieth.

« J'ai dû diriger les Bavarois sur la première de ces trois villes. La brigade italienne sur la seconde, et j'ai dû envoyer à Ousvieth la brigade de cavalerie de la garde; le général Guyon n'était pas encore arrivé.

« Je me suis d'autant plus pressé de faire faire ce mouvement aux dragons de la garde, que j'ai appris qu'un convoi considérable était parti de Vely pour Ousvieth. Je prierai Votre Majesté de vouloir bien me dire si je dois approcher davantage ma cavalerie, ne tenant ces points éloignés que par des ponts, ou si je dois rester tel que je suis placé. »

Berthier à Eugène. Witebsk, 30 juillet 1812, 4 heures du matin.

« Monseigneur, il paraît que toute l'armée ennemie était hier 29 à Liozna, il est donc indispensable de pouvoir se réunir contre elle si le cas l'exigeait. Le roi de Naples va se rendre à Roudnia, et Votre Altesse doit l'appuyer par la division Broussier en cas que ce soit nécessaire. La division Broussier paraîtrait bien placée entre Souraj et Kolouichki, de sorte qu'en deux jours le corps de Votre Altesse pourrait promptement se réunir sur Roudnia. »

« Sire, j'ai l'honneur d'adresser à Votre Majesté les rapports des combats qui ont eu lieu les 25, 26 et 27 juillet, et auxquels le 4e corps que je commande a pris part. Eug. à Nap. Souraj, 31 juillet 1812.

« Votre Majesté donna l'ordre au roi de Naples, commandant la cavalerie de l'armée, de partir de Bechenkowits et de se diriger sur la route de Witebsk. Je reçus celui de mettre à sa disposition le 8e régiment d'infanterie légère.

« Le roi de Naples rencontra l'ennemi en avant d'Ostrowno, et engagea différentes charges de cavalerie qui obtinrent de beaux résultats. Environ 600 prisonniers et 8 pièces de canon furent les trophées de cette journée. Le général de division Delzons me rend compte que le 8e eut plusieurs engagements qu'il soutint avec valeur.

« Le 26, le roi de Naples reçut l'ordre de continuer son mouvement sur Witebsk, et moi de marcher avec une division pour soutenir le mouvement de la cavalerie. Je me rendis avant le jour chez le roi de Naples, et nous convînmes ensemble de l'heure à laquelle le mouvement commencerait.

« Je donnai ordre à la 13e division de suivre la cavalerie, à la 14e et à la garde de marcher à la suite de la 13e division, mais par échelon et à une heure de distance. La route traversait un pays boisé, et le 8e fut bientôt engagé pour ouvrir le chemin que l'ennemi disputait avec de l'infanterie. Vers dix heures du matin, le 8e régiment, après avoir chassé du bois tous les tirailleurs de l'ennemi, le rencontra formé et tenant une position avantageuse sur un plateau

d'une assez belle élévation, protégé par une artillerie nombreuse, ayant devant lui un ravin profond, et sa gauche appuyée à une forêt tellement épaisse, qu'il était impossible à des masses, sans la rompre, de la pénétrer. C'était le corps du général Ostermann, fort de deux divisions d'infanterie, qui occupait cette position; alors j'ordonnai au général Delzons, commandant la 13ᵉ division, de se former pour l'attaque, le régiment croate et le 84ᵉ sur la gauche de la route, le premier déployé, le second en colonne par division. Un bataillon de voltigeurs et le 92ᵉ régiment furent placés sur la droite en échelon par bataillon. L'attaque commença; elle fut vive, et l'ennemi fut abordé avec intrépidité : les Croates et le 84ᵉ firent plier les bataillons qui leur étaient opposés. Le général Huard, qui commandait cette attaque, y déploya autant de valeur que de capacité. Sur la droite, les voltigeurs et le 92ᵉ éprouvèrent une plus grande résistance : ils avaient à pénétrer la forêt, à déboucher et à se former sous le feu de l'ennemi, qui avait placé à sa gauche ses principales forces; ce ne fut pas sans des efforts multipliés que le général Roussel put parvenir à prendre position au débouché du bois et à en chasser l'ennemi; il fallait la valeur des troupes et l'opiniâtreté du général qui commandait pour réussir dans une attaque aussi difficile.

« Cependant le centre et la gauche, qui ne pouvaient voir la lenteur des progrès de la droite disputés dans la forêt, poursuivirent leurs succès un moment peut-être avec trop d'ardeur; la cavalerie

et l'artillerie, pressées de déboucher, suivirent les premiers avantages du centre et de la gauche et s'engagèrent précipitamment dans le reste du défilé qu'il fallait encore parcourir pour pouvoir se déployer, et l'ennemi, qui voyait sa gauche se maintenir, fit porter sa réserve sur sa droite où il se sentait plus vivement pressé. Les Croates et le 84e furent à leur tour poussés et débordés; la cavalerie fit un mouvement rétrograde, et l'artillerie allait se trouver compromise, lorsque le roi de Naples, avec sa valeur brillante et la promptitude de l'éclair, détermina une charge de cavalerie vigoureuse qui arrêta l'ennemi. Le chef de bataillon Ricard, avec une compagnie de carabiniers du 8e, se précipite à la tête des pièces; le chef de bataillon Dumas et le capitaine Bonardelle, avec une intrépidité rare, maintiennent le plus grand ordre dans la colonne d'artillerie. Pendant ce temps-là, le général Roussel débouche de la forêt, charge l'ennemi avec le 92e en colonne et se rend maître de la position. Les Croates et le 84e, soutenus de deux bataillons du 106e régiment tenu en réserve jusqu'à ce moment, reprennent leurs premiers avantages. C'est alors que tout fut rétabli et que nous restâmes maîtres du terrain que l'ennemi avait fortement disputé.

« Après quelques moments de repos pour rallier les troupes et reformer les colonnes, l'ennemi fut de nouveau poursuivi et forcé promptement dans toutes les positions qu'il chercha encore à défendre; il fut ainsi ramené jusqu'à deux lieues de Witebsk, où la 13e division prit position vers neuf heures du

soir. La 14e se plaça sur la route en seconde ligne, avec ordre d'éclairer par des postes les bords de la Dwina. La garde se plaça également en arrière à droite de la 13e division.

« Le 27, Votre Majesté ordonna à la cavalerie et au 4e corps de continuer le mouvement sur Witebsk. Ce jour-là la 14e division prit la tête. Le général de brigade Bertrand de Sivray fut détaché avec le 18e régiment d'infanterie légère et trois compagnies de voltigeurs : il s'empara d'un village occupé par l'ennemi sur la droite et suivit la crête des hauteurs, dont il se rendit maître; le reste de la division marcha en avant, se forma sur la gauche de la route en présence de l'ennemi, établit son artillerie, fit taire celle qui lui était opposée et força les Russes à reculer leurs lignes des bords du ravin qu'ils occupaient derrière un pont brûlé.

« Le général Broussier, profitant de ce mouvement rétrograde de l'ennemi, passa la rivière avec sa division, forma en avant ses régiments en carré double par échelon sous la protection d'un feu très-vif de son artillerie; ce fut là qu'il protégea le ralliement du 16e régiment de chasseurs ramené dans une charge par les Cosaques de la garde, et qu'il sauva des pièces d'artillerie prêtes à tomber au pouvoir de l'ennemi. Ce fut le carré du 53e régiment, qui se trouvait le plus rapproché, qui, par un feu bien dirigé, dégagea les pièces qui allaient être prises. La cavalerie ennemie essaya plusieurs fois de charger les carrés, mais leur feu et leur contenance lui en imposa toujours.

« Je présente à Votre Majesté l'état des pertes que les 13ᵉ et 14ᵉ divisions ont éprouvées dans ces différents engagements. Une perte bien vivement sentie a été celle du général Roussel. Je demande ses bontés en faveur des officiers et soldats qui se sont le mieux comportés, et j'ai l'honneur de lui proposer quelques avancements dans la Légion d'honneur.

« J'implore la bienveillance de Votre Majesté en faveur de la veuve du général Roussel : je demande une pension pour elle, l'admission de ses enfants aux lycées impériaux et la transmission du titre de baron et de la dotation à son fils aîné. »

« Sire, j'ai l'honneur de rendre compte à Votre Majesté que la brigade de cavalerie légère italienne est entrée hier avant midi à Velij. Cette brigade a pu donner sur la queue d'un convoi considérable qui était escorté par quatre bataillons d'infanterie. Le 2ᵉ régiment de chasseurs a fait une charge heureuse sur la queue du convoi, qui l'a rendu maître de 150 prisonniers et d'une soixantaine de voitures de munition. J'ai dirigé les Bavarois qui sont arrivés ici, hier matin, sur Porietsche où ils arriveront dans la journée. On dit cette ville occupée par l'ennemi, mais je ne pense pas qu'elle le soit en force, puisque le roi de Naples y poussait, de son côté, la cavalerie. Eug. à Nap. Souraj, 31 juillet 1812.

« Comme la brigade du général Guyon n'était point encore arrivée sur la rive droite et qu'il importait d'occuper Ousviath, j'y ai dirigé hier la brigade des dragons de la garde.

« J'espère que ce pays me donnera quelques ressources, et qu'on pourra peut-être encore attaquer quelque convoi.

« Le général Villata me rend compte de Velij que la route d'ici à cette ville est très-sablonneuse et traverse un très-mauvais pays. Ce sont de grandes plaines boisées, fréquemment coupées par des ravins. — Tout le pays d'ici à Porietsche paraît être de la même nature. Il ajoutait qu'il n'y a aucun bon direct chemin d'ici à Porietsche, et que celui par lequel la cavalerie bavaroise a passé, c'est-à-dire à Veskovié, à Zoselé, est seulement construit avec ces (*mots illisibles*) dans une terre unie.

« Le pont que le génie construit sur le Corplio sera terminé ce soir, celui de l'artillerie sur la Dwina sera sur chevalets et pourra être terminé demain.

« On n'a ici aucune nouvelle de l'ennemi ni de ses projets. Les juifs de Velij prétendent qu'on attendait bientôt dans cette ville un corps d'ennemi; ces juifs venaient d'Eskow. »

Eug. à Nap. Souraj, 31 juillet 1812.

« Sire, j'ai l'honneur de rendre compte à Votre Majesté que la 13e brigade de cavalerie légère, commandée par le général Villata, reçut avant-hier soir l'ordre de se rendre à Velij où son avant-garde entra, forte de 200 chevaux, et rencontra quatre bataillons russes qui la défendaient. Le colonel Banco, à la tête de cette avant-garde, a chargé sans balancer sur cette infanterie, et, malgré son feu, l'a chassée de la ville, et est parvenu à sauver les magasins que l'ennemi y avait encore. Le général Villata me rend

compte que les Russes ont perdu dans cette affaire 7 à 800 hommes, tant tués que blessés ou noyés; 200 prisonniers sont déjà arrivés ici et sont dirigés sur le quartier général impérial. Les 200 chevaux qui ont fait la charge appartenaient au 2ᵉ régiment de chasseurs à cheval italien. Le général Villata évalue à 50 ou 60 hommes la perte de ce régiment en tués ou blessés : parmi ces derniers, se trouve le chef d'escadron Beuchia, blessé de deux coups de baïonnette; le sous-lieutenant Giovio, blessé de trois coups de feu, qui a eu son cheval tué, et dont la conduite énergique à la tête de son peloton a beaucoup contribué au succès de l'affaire. Le sous-lieutenant Tomba a été aussi blessé. Le général Villata cite avec éloge la conduite brillante du colonel Banco, commandant cette avant-garde. — Le reste de l'infanterie russe a passé la Dwina sur un pont : l'on a trouvé 5 à 600 sacs de farine, et un fort convoi de bœufs a été pris. — Quelques-uns des prisonniers ont été interrogés; d'après leur déclaration, les quatre bataillons venaient de Névcl, et se rendaient à Witebsk lorsqu'ils ont reçu l'ordre de se diriger à Velij ou sur Twer par Toropets, ou sur Moscou par Dorogh； il n'y avait d'autres troupes qu'eux à Névcl. On a pris aussi un courrier du ministre de la guerre russe, porteur de dépêches pour différents dépôts. Malheureusement ces dépêches ont été pillées par les soldats. J'écris au général Villata pour faire des recherches et tâcher d'en sauver, s'il en est temps encore, tout ce qu'il pourra; ce courrier, venant de Saint-Pétersbourg, s'était dirigé par Porkhovka, Véli-

kielouki, Ousviat et Velij. Interrogé s'il avait trouvé des troupes sur sa route, il a répondu n'en avoir point trouvé, mais qu'il avait ouï dire qu'il y avait un corps d'armée peu considérable à Pleskow. »

Eugène à la vice-reine. Souraj, 31 juillet 1812, 5 heures du matin.

« Bonjour, ma chère Auguste; je suis encore ici, et il est probable que nous resterons quelques jours en repos si messieurs les Russes veulent bien nous le permettre. Ma santé est bonne et se trouve très-bien de quelques instants de tranquillité... Tu auras su que ma pauvre Hortense a eu son fils bien malade. Elle n'avait sûrement pas besoin de ces nouveaux tourments. »

Nap. à Eug. Witebsk, 1er août 1812, 5 heures après midi.

« Mon fils, je reçois votre lettre du 31 juillet. Vous ne me dites pas le numéro des régiments et des corps auxquels appartenaient les quatre bataillons qui ont été culbutés par votre cavalerie. — Le général Nansouty est à Froubilova et le général Bruyères sur Porietsche; ainsi vous êtes couvert de ce côté. Le corps du duc d'Elchingen est à Liosna et s'étend jusqu'à Roudvia. Vous pouvez porter la division Broussier sur le chemin de Gorietche, entre Janovitchi et Porietsche; elle devra fournir quelques compagnies d'infanterie légère pour appuyer la cavalerie qui est à Porietsche, et éviter les échauffourées. — On a poussé des coureurs jusque près de Névcl sans trouver d'ennemi. Vous devez plutôt éclairer Velij et Ousviat que les occuper. Je vois avec plaisir que la farine que vous avez prise vous offrira de bonnes ressources. Envoyez des partis à quinze

ou vingt lieues si l'ennemi vous le permet, surtout sur la rive droite, et faites requérir des blés, de la farine, des bœufs. Approvisionnez-vous vous-même par ce moyen. Il est bien extraordinaire que les officiers qui commandent les détachements aient été assez bêtes pour piller les dépêches du courrier qu'il était si important d'avoir. Faites faire une enquête là-dessus. »

« Mon fils, j'ai passé la revue du régiment de conscrits qui m'a paru beau, et assez âgé pour continuer de marcher avec la division. En conséquence, je le fais partir pour rejoindre la garde italienne. » Nap. à Eug. Witebsk, 1er août 1812.

« J'ai l'honneur de prévenir Votre Altesse Impériale que, d'après les intentions de l'Empereur, j'ai écrit à Sa Majesté le roi de Naples pour lui faire connaître que le point de Porietsche doit être observé par sa cavalerie légère, et que la division Broussier sera placée entre Janowitchi et Porietsche dans une bonne position, de manière à soutenir, par quelques compagnies de voltigeurs, la cavalerie de la réserve qui sera à Porietsche. Donnez des ordres, monseigneur, pour que la division Broussier soit placée dans cette position. Berthier à Eugène. Witebsk, 1er août 1812.

« Par ce moyen, Votre Altesse aura disponible la cavalerie légère bavaroise qu'elle pourra employer à renforcer les reconnaissances sur la rive droite de la Dwina : Sa Majesté désire, monseigneur, que vous poussiez ces reconnaissances le plus loin possible

pour requérir des subsistances et avoir des nouvelles de ce que fait l'ennemi. »

Eugène à la vice-reine. Souraj, 1er août 1812.

« J'envoie un courrier à Milan, ma bonne Auguste, pour apporter le travail que j'ai expédié ces trois jours-ci, et tu comprends bien qu'il devait t'apporter de mes nouvelles. Elles sont fort bonnes, et, quoique dans un climat aussi bizarre, je ne souffre aucunement. Ici tout ne va pas comme l'Empereur le désirerait, car l'ennemi se refuse toujours à une bataille, et il a raison, car il sent qu'il ne serait pas de force. Il a pris le système de nous faire parcourir tout son pays dans tous les sens, espérant que nous finirions par nous fatiguer. Je crois cependant que nous sommes au bout de nos courses, au moins pour quelque temps. Les vivres nous donnent toujours beaucoup de tracas, chacun se les pille, et il y a de grands désordres dans cette partie. C'est avec la plus grande peine que je suis parvenu à faire ici un magasin, et que l'on va commencer à faire des distributions journalières. »

Eugène à la vice-reine. Souraj, 3 août 1812, au soir.

« C'est aujourd'hui ta fête, ma chère Auguste, et je jouis en pensée du bonheur de ceux qui peuvent te la souhaiter de vive voix, et te dire eux-mêmes combien ils t'aiment. Moi qui suis le premier d'entre eux, sans contredit, je ne suis pas aussi heureux; aussi mes regrets se mêlent-ils à la joie d'un pareil jour. Hier, Gifflinga est arrivé et m'a apporté de bonnes nouvelles de ta santé... Il a mis vingt-cinq jours pour me rejoindre et était désolé de n'être pas arrivé pour les dernières

res petites affaires qui ont eu lieu. L'Empereur a été satisfait de mon corps d'armée, et l'a fait connaître dans un ordre du jour, en accordant en même temps beaucoup de distinctions et d'avancement. Nous commençons à former déjà un beau magasin de farine. Nos subsistances sont assurées pour huit jours, et le seront, j'espère, bientôt pour quinze : ce sera superbe. J'ai déjà reçu, depuis que je suis ici, huit estafettes arriérées; aussi sommes-nous tous fort joyeux. Adieu, ma bonne amie, cela doit te faire trembler, quand tu regardes la carte, de nous voir si loin, et pourtant, sois sans inquiétudes. »

Eugène à la vice-reine. (Sans date).

« Je ne t'écrirai que quelques mots aujourd'hui, ma chère Auguste : je donne à l'Impératrice des détails sur de nouveaux avantages remportés par les corps du maréchal Oudinot et du prince d'Ekmühl. Nous voyons tout cela avec plaisir, parce que cela accélérera, j'espère, le moment de nous réunir. On dit qu'on ne peut plus se battre dans ce pays passé le 1er octobre, mais il est à présumer que d'ici là on se sera arrangé autrement; il faudrait attendre à l'été prochain, et je ne pense pas que personne en ait envie. »

Berthier au général Saint-Cyr. Witebsk, 3 août 1812.

« L'Empereur ordonne, monsieur le général Saint-Cyr, que vous vous mettiez en mouvement, demain 4, avec votre corps d'armée, pour vous diriger sur Polotsk. Cette ville étant assez considérable, vous y trouverez plus de moyens de vous réorganiser. Vous serez sous les ordres du maréchal duc de Reggio,

pour pousser l'ennemi et l'obliger à quitter ces passages. Ainsi, sous le double point de vue des opérations militaires et des cantonnements de subsistances, Sa Majesté pense que vous serez mieux placé là qu'à Bechenkowitschi. »

Nap. à Eug. Witebsk, 5 août 1812, 6 heures du soir.

« Mon fils, je reçois votre lettre du 5 août. Vous ne me faites point connaître si l'exaltation des paysans au delà de Velij est dans l'ancienne Pologne ou dans l'ancienne Russie. Vérifiez le fait. Si cette révolte des paysans avait lieu dans l'ancienne Russie, cela pourrait être considéré comme une chose très-avantageuse et dont nous tirerions bon parti. Porietsche est déjà dans l'ancienne Russie. Donnez-moi des renseignements là-dessus, et faites-moi connaître quelle espèce de décret et de proclamation on pourrait faire pour exciter la révolte des paysans dans la Russie et se les rallier. »

Nap. à Eug. Witebsk, 6 août 1812, 5 heures après midi.

« Mon fils, je suppose que vous n'ayez pas de malades à Souraj, que vous n'avez du moins que des malades que vous puissiez promptement évacuer, puisqu'il est important que vous soyez toujours en mesure d'évacuer avec rapidité tout le pays, sans y rien laisser. Faites-moi connaître quand vous pourrez avoir pour huit ou dix jours de pain, quand tous vos attelages seront suffisamment reposés, et quand on pourra marcher sur Smolensk ? Mon intention est de marcher à l'ennemi probablement par la rive gauche du Borysthène, d'enlever Smolensk, et de livrer bataille à l'armée russe, si elle veut tenir dans

la position où elle est. Avez-vous vos batteries de réserve ? J'ai vu hier votre parc de réserve à la position que vous occupiez près de Witebsk. Il attend, à chaque instant, une grande quantité de voitures. Faites-moi connaître si vous espérez recevoir encore quelques renforts et rallier beaucoup de vos troupes. »

« Voici déjà sept jours de repos, ma chère Auguste, et l'armée l'a bien employé à se reposer et à se remettre en avances pour les vivres. Moi seul, j'ai souffert depuis deux jours d'une fluxion à la joue droite ; il n'y a plus de douleur aujourd'hui, seulement il est resté une forte enflure. Je vais prendre force fumigations, et j'espère que cela passera demain ; je crois que cela provient d'un coup d'air en dormant entre deux portes. » Eugène à la vice-reine. Souraj, 6 août 1812.

« Mon fils, l'ennemi s'est porté hier en grande force vis-à-vis Jakovo, ce qui m'a décidé de réunir l'armée à Liozna, où se trouve le duc d'Elchingen. Les divisions Friand, Morand et Gudin se mettent en marche ce matin. Mettez-vous en marche de votre côté et réunissez-vous près Losnia. Envoyez un aide de camp au duc d'Elchingen, pour savoir ce qui se passe, et dirigez-vous en très-petites ou en grandes journées, selon ce qui se sera passé aujourd'hui. Si c'est un mouvement offensif de l'ennemi, arrivez le plus vite que vous pourrez. Si, au contraire, ce n'est qu'une reconnaissance de cavalerie, faites toujours votre mouvement, mais faites-le doucement, mon intention étant de continuer alors ces mouvements Nap. à Eug. Witebsk, 9 août 1812, 5 heures

pour marcher sur Smolensk. Laissez une arrière-garde d'infanterie et de cavalerie le plus longtemps possible à Souraj. Tâchez de ne laisser personne sur la rive droite. Une arrière-garde d'infanterie et de cavalerie paraît devoir être nécessaire à Souraj encore pendant plusieurs jours. Faites-moi connaître toutes vos dispositions. Je n'ai pas besoin de vous répéter d'envoyer auprès du roi de Naples et du duc d'Elchingen pour savoir ce qui se passe, afin de bien régler vos mouvements. »

Nap. à Eug. Witebsk, 9 août 1812, 2 heures du matin.

« Mon fils, il est possible que de Souraj vous puissiez vous porter sur le Dnieper, en passant par Kalowichki et Rasasna, afin de manœuvrer avec l'armée sur la rive gauche du fleuve; dans ce cas, faites secrètement reconnaître la route, sa nature, et le nombre de jours nécessaires pour la marche. Je n'ai pas besoin de vous dire que, dans cette hypothèse, on ne peut laisser de garnison à Souraj : il faut tout évacuer sur Witebsk. (Envoyée sans être signée par ordre de l'Empereur.) »

Eugène à la vice-reine. Souraj, 9 août 1812, 6 heures du matin.

« Nous avons eu une belle alerte cette nuit, ma très-chère Auguste. Quelques recrues de la division italienne étaient de garde aux postes avancés; quelques chevaux paissant dans les prés s'approchent d'eux à minuit. Ils crient *qui vive!* Point de réponse de ces pauvres bêtes, et alors nous sommes réveillés par une bonne fusillade. Toute la division et la garde prennent les armes; je suis bientôt dans la rue, où il commençait à naître du désordre. Qui cher-

chait son cheval, son chapeau, son épée; les chevaux, les voitures cherchaient déjà à gagner les derrières. Je me suis mis en colère, malgré ma fluxion; j'ai crié un peu fort et tout le calme s'est rétabli. La troupe est restée sous les armes jusqu'au jour; et si beaucoup de gens en ont été quittes pour la peur, moi je crains d'avoir augmenté ma fluxion. Il m'était impossible pourtant de ne pas rire de voir quelques officiers malades d'une légère dyssenterie, qui se plaignaient que la fraîcheur de la nuit ne les arrangeait pas... La brigade de cavalerie légère du général Villata a eu deux petites affaires dont elle s'est bien tirée; Banco, avec 200 chevaux de son régiment, a pris à l'ennemi un convoi considérable, tué 300 hommes et fait plus de 300 prisonniers.

« L'Empereur a accordé douze décorations à ce détachement et plusieurs avancements. Nous n'avons eu qu'une douzaine de tués et une quarantaine de blessés. Parmi ces derniers il en est un de Côme, d'une famille que tu connais, c'est Giovio. Il a reçu trois coups de baïonnette et resta pourtant à son régiment; il a été fait capitaine. Son jeune frère, qui est dans un régiment français dont le colonel avait épousé sa sœur, vient d'avoir la décoration pour s'être distingué au combat de Witebsk. »

« Mon fils, j'ai reçu votre lettre dans laquelle vous me faites connaître que vous serez à huit heures du soir à Janovicki. — J'ai reçu des lettres des avant-postes de hier 9, à quatre heures après midi. Il paraît que l'ennemi s'est retiré et que c'était une af- Nap. à Eug. Witebsk, 10 août 1812, 1 heure du matin.

faire de cavalerie provoquée probablement par les imprudences du général Sébastiani, qui ne sait pas se garder dans des cantonnements de repos, et va s'enfourner dans des plaines où il croit que l'ennemi n'est pas en force. Ainsi donc, vous êtes maître de votre mouvement de la journée. Faites ce que vous jugerez le plus convenable pour le bien de vos troupes. Le temps est si mauvais, et il pleut tant, que je suis bien fâché de voir mes troupes en mouvement par un pareil temps.

« Votre mouvement a été d'ailleurs brusque. Ralliez bien tous vos détachements, rappelez tout votre monde, et employez la journée à vous réunir, ou marchez à votre volonté. Vous ne devez être dirigé que par l'intérêt de vos troupes. — Je ne fais pas partir la garde aujourd'hui à cause du mauvais temps, mais elle partira demain. Ayez soin de mettre à l'embranchement des routes un officier d'état-major avec un piquet pour empêcher vos soldats de continuer à se rendre à Souraj; prenez la même précaution au pont, sur la route qui va à Velij; car en vérité ils sont sans considération, et quand ils voient un pont ils y passent, de sorte que nous perdons ainsi en détail beaucoup de monde. »

Nap. à Eug. Witebsk, 10 août 1812.

« Mon fils, je reçois votre lettre du 10. — J'approuve que votre corps se réunisse demain à Witeckowisky, de manière à être le 13 à Rasasna, où je serai de ma personne. Faites-vous précéder de vos pontonniers, marins et sapeurs, afin que lorsque vous serez arrivé à Pionvavitchy, si cela était con-

venable, au lieu de passer à Rasasna, vous puissiez passer sur la route de Liouvavitchi à Piadoni, où vous jetteriez un pont. — Il est nécessaire que votre arrière-garde, qui est à Souraj, y reste jusqu'au 14, c'est-à-dire jusqu'au moment où le mouvement offensif sera fortement prononcé. Elle pourra vous rejoindre par la route que vous aurez prise, et en cas d'événement se jeter sur Witebsk.»

« Mon fils, dans la marche que vous faites, je désirerais que la division Broussier marchât en tête, les Italiens au milieu, et la division Delzons en queue, afin que vous n'ayez pas des traîneurs; que vous eussiez aussi une bonne arrière-garde de gendarmerie, de vos gardes d'honneur, et de quelques cavaliers, pour empêcher que personne ne reste en arrière, et en faisant sentir la conséquence. Il est donc nécessaire que vous marchiez à petites journées. Je vous ai mandé d'être le 13 à Rasasna; mais, si cela vous faisait quelques difficultés, il serait suffisant que vous fussiez le 13 à Liouvavitchi. Votre cavalerie serait sur votre flanc pour éclairer. Marchez militairement et en ordre. Nap. à Eug. Witebsk, 10 août 1812.

« *P. S.* L'arrière-garde que vous laissez à Souraj devra se rendre à Witebsk, et de là elle viendra vous rejoindre. »

« L'Empereur ordonne, monseigneur, que vous dirigiez votre mouvement de manière à ce que le 13 vous puissiez passer le Dniéper du côté de Rasasna.» Berthier à Eugène. Witebsk, 10 août 1812.

Nap. à Eug. Witebsk, 12 août 1812. 5 heures du matin.

« Mon fils, le roi de Naples est aujourd'hui à Liouvavitchi. Il fait occuper tous les bords de la Bérésina. La division Bruyères occupe Roudnia. Votre mouvement se fera derrière le rideau. Il est bien nécessaire que vous envoyiez des officiers avec de petites patrouilles sur la route de Sanovitchi à Witebsk, et que votre arrière-garde, qui est à Souraj, en envoie également sur la route de Witebsk, pour faire replier sur Witebsk tous les traîneurs isolés, en leur disant même que l'ennemi arrive, pour leur faire peur. C'est indispensable pour sauver bien des gens qui iraient se faire prendre. Un autre moyen, c'est de marcher doucement et de bien tenir tout votre monde réuni. Il faut même laisser une arrière-garde à Losnia, si le duc d'Elchingen n'en a pas laissé une, pour rallier derrière vous tous les traîneurs. — Je laisse le général Guyon à Witebsk pour battre la plaine. Je lui ai donné ordre de se mettre en communication avec le commandant de votre arrière-garde à Souraj. Recommandez bien à ce commandant d'ôter le pont sur la Dwina. Je ne serai que le 13, à midi, à Babinowitchi. S'il y avait quelque chose de très-important, envoyez-le-moi en double à Babinowitchi, et pour le cas où quelque circonstance aurait retardé mon départ à Witebsk. »

Eugène à la vice-reine. Losnia, 12 août 1812.

« A peine t'avais-je écrit ma dernière lettre, ma chère Auguste, que je reçus l'ordre de départ. Nous nous portons sur le Dniéper, et probablement nous serons le 15 ou le 16 à Smolensk. Nous ignorons si l'ennemi veut nous attendre; les renseignements

sont partagés. Je me porte bien, malgré la pluie qui nous suit depuis trois jours, ce qui rend les chemins bien mauvais.

« J'ai reçu ce matin ta lettre du 24 qui m'annonce l'heureuse arrivée de notre bonne mère au milieu de ma petite famille... J'attends avec une impatience que je ne puis te rendre des nouvelles de tes couches... »

Berthier à Eugène. Camp de Siniaki, 14 août 1812, 10 heures du soir.

« Monseigneur, l'intention de l'Empereur est que vous partiez demain 15, à six heures du matin, avec votre corps d'armée, pour vous rendre sur Krasnoë. Votre Altesse voudra bien m'envoyer tous les jours un officier qui ne partira qu'à six heures du soir, afin qu'il connaisse bien la position de votre corps. »

Berthier à Eugène. Camp de Kowintzia. 15 août 1812. minuit.

« Il paraît, monseigneur, que l'armée ennemie a évacué Smolensk depuis trois jours; en conséquence, l'intention de l'Empereur est que le 4e corps d'armée reste dans les positions qu'il occupe, afin de se rallier; rendez-vous de votre personne au pont de Khomino; envoyez-y vos officiers du génie, vos sapeurs, vos pontonniers; faites bien consolider ce pont, faites-en établir un second, afin que, si vous deviez vous porter sur la rive droite du Dniéper, vous puissiez le faire très-promptement. Envoyez toute votre cavalerie sur la rive droite; faites connaître au général Pajol qu'il est sous vos ordres; envoyez cette cavalerie remonter la rive droite, faites soutenir cette cavalerie en remontant la rive droite dans la direction de Roudnia, pour avoir des nou-

velles de ce qu'aura fait l'ennemi. Aussitôt que nous serons à Smolensk, ce qui sera vraisemblablement vers les huit ou neuf heures du matin, toute la cavalerie sera jetée sur la rive droite, pour suivre le mouvement de l'ennemi et avoir des nouvelles de la direction qu'il aura prise. Faites-nous parvenir les nouvelles que vous aurez reçues du général Pajol et du général Guyon, de ce qui se sera passé sur la gauche, c'est-à-dire sur la rive droite du Dniéper.

« Envoyez la lettre ci-jointe au général Delaborde, commandant la 1re division de la jeune garde, qui est en arrière; en cas d'événement inattendu, il se trouvera là à votre disposition.

« D'après les événements qui se passeraient et suivant les circonstances, Votre Altesse préviendrait le général Guyon et le général Charpentier, qui est à Witebsk, de ce qu'ils auraient à faire. Envoyez-moi des nouvelles. »

Eugène à la vice-reine. Du bivac, 17 août 1812, à midi.

« L'Empereur vient de m'annoncer, ma chère Auguste, que tu es heureusement accouchée d'une petite fille, le 3 juillet. Il l'a su par le télégraphe de Milan à Paris, et il m'a donné ce matin cette bonne nouvelle... J'en remercie le ciel de toute mon âme! Moi j'ai marché toute la nuit, et j'ai précédé mes troupes pour rejoindre ici l'Empereur et lui souhaiter sa fête en mon nom et au tien. Nous avons tous cru que nous nous battrions aujourd'hui, mais on dit que ce sera pour demain, et encore s'ils veulent bien nous attendre à Smolensk... Soigne bien ta convalescence. »

« Monseigneur, l'Empereur ordonne que Votre Altesse parte avec son corps d'armée, pour se rendre sur Smolensk. Votre Altesse laissera un bataillon à Krasnoë, pour former la garnison, et relèvera un bataillon du prince d'Eckmühl. Dans tous les cas, Votre Altesse laissera un bataillon à Krasnoë et mettra des postes intermédiaires de correspondance jusqu'à Smolensk. Votre Altesse voudra bien envoyer un officier pour remettre l'ordre ci-joint au général Pajol. Elle aura soin d'avoir un corps qui suivra le long de la rivière pour bien s'éclairer par son flanc gauche. Votre Altesse laissera également une garde pour le pont de Khomino. » Berthier à Eugène. 2 lieues de Smolensk. 16 août 1812, midi.

« Prince, l'Empereur ordonne que vos troupes prennent position à l'endroit où elles se trouveront quand vous recevrez cet ordre. Envoyez des reconnaissances sur Katan pour préparer à ce point les moyens de jeter un pont sur le Dniéper. Donnez l'ordre à la cavalerie bavaroise de rejoindre le général Pajol; donnez le même ordre à la brigade Villata, et que ces forces réunies protégent nos communications et chassent les Cosaques. Que Votre Altesse envoie de suite un officier au général Pajol pour lui dire que, voyant qu'il avait des Cosaques vis-à-vis de lui, il ne devait pas quitter Liouvavitchi; il devait dire si, avec les Cosaques, il y avait de l'infanterie. Nos communications sont de la plus grande importance à maintenir; le quartier général de l'intendance quitte Krasnoë, pour se rendre ici; dans ce convoi se trouvent les caissons du payeur; en quelque endroit Berthier à Eugène. Devant Smolensk, 17 août 1812, 9 heures

que la cavalerie le rencontre, ou en quelque endroit qu'il puisse se trouver, qu'il soit pris sous son escorte. »

Berthier à Eugène. Devant Smolensk. 17 août 1812.

« Monseigneur, l'Empereur ordonne que Votre Altesse parte demain au jour avec ses deux premières divisions, pour vous rendre ici. Elle laissera la troisième division comme réserve à l'endroit où elle peut se trouver aujourd'hui. Je pense que Votre Altesse aura bien voulu donner ses ordres pour que la cavalerie qui aura pu rencontrer le trésor de l'armée lui donne escorte pour venir jusqu'ici. Ce convoi a dû être aujourd'hui à Krasnoë. »

Eugène à la vice-reine. Du camp de Smolensk, 19 août 1812.

« Ma bonne Auguste, je n'ai pu t'écrire depuis trois jours, parce que nous avons été tout ce temps en présence de l'ennemi. L'Empereur s'est décidé à attaquer la ville de Smolensk, et elle a été prise avec beaucoup de perte de la part de l'ennemi. Mon corps d'armée n'a pas donné. Hier, nous voyions toute l'armée russe rangée en bataille ; on devait passer ce matin, ce qui a été exécuté, mais elle avait disparu pendant la nuit, ne laissant qu'une arrière-garde. Le corps du maréchal Ney tient la tête pour poursuivre, et il a déjà eu aujourd'hui un engagement très-vif. Dans le moment où je t'écris, le canon tire, mais l'ennemi est encore repoussé. Mes troupes achèvent seulement de passer le fleuve. »

Berthier à Eugène. Smolensk. 19 août 1812.

« Monseigneur, l'Empereur ordonne que vous placiez vos troupes sur les hauteurs de Smolensk, à

peu près dans la position qu'occupait le duc d'Elchingen, afin de pouvoir déboucher sur la rive droite sur les deux ponts du duc d'Elchingen, aussitôt que la cavalerie aura débouché. Vous laisserez la division italienne et la cavalerie légère bavaroise où elles sont, jusqu'à ce que nos derrières soient nettoyés des coureurs ennemis. Les garnisons qui étaient à Rasasna et à Khomino renforceront la garnison de Krasnoë. »

« Mon fils, je vous envoie un rapport du commandant de Krasnoë. Vous n'avez donc pas donné des ordres à la cavalerie, comme je vous l'avais dit, pour protéger mes derrières et les couvrir des Cosaques ? » Nap. à Eug. Smolensk. 20 août 1812.

« Monseigneur, l'Empereur ordonne que vous fassiez partir, à trois heures du matin, le général Pino avec sa division. Il se rendra à grandes marches à Inkovo, pour se mettre en correspondance avec Witebsk et agir suivant les circonstances. Berthier à Eugène. Smolensk 20 août 1812.

« Je donne ordre au général Pajol de se rendre à Inkovo pour se réunir avec la division Pino, afin que ces deux divisions réunies, formant à peu près 8,000 hommes, infanterie et cavalerie, puissent se porter sur Witebsk ou tout autre point menacé. Ordonnez au général Pino, monseigneur, de correspondre fréquemment avec moi. Le général Pajol correspondra avec le gouverneur de Witebsk et avec le général Guyon, qui commande la cavalerie légère, afin de ne pas manquer le moment de secourir Wi-

tebsk et de le dégager des Cosaques qui l'environnent. Le général Pajol sera sous les ordres du général Pino. Je fais connaître ces dispositions au général Grouchy, afin qu'il se lie avec les mouvements qui auront lieu. Prescrivez, monseigneur, au général Pino d'envoyer de forts partis pour purger nos derrières et donner une vigoureuse chasse aux Cosaques qui s'y étaient glissés.

« Puisque les Bavarois sont arrivés ici, l'intention de l'Empereur est que vous les gardiez avec vous. »

Eugène à la vice-reine. Du camp en avant de Smolensk, 21 août 1812.

« Nous sommes autour de cette ville depuis trois jours; mais l'Empereur avait appelé tous les commandants des corps d'armée aux avant-postes. A la pointe du jour, on croyait que l'ennemi tiendrait dans une très-belle position, mais il en était parti pendant la nuit. Ainsi pas d'apparence de bataille, quoique l'on ait fait tout pour cela. J'en enrage tout le premier, puisque cela peut mener fort loin la fin de cette guerre. Ma santé est bonne. Les journées sont fort chaudes et les nuits très-froides. On nous menace que les froids vont venir avant un mois. Adieu. Pour la vie, ton fidèle époux et meilleur ami. »

Berthier à Eugène. Smolensk, 22 août 1812.

« Monseigneur, l'Empereur ordonne que vous partiez demain à deux heures du matin pour vous porter sur la route de Doukovchtchina, qu'a suivie le général Grouchy. Vous laisserez ici un aide de camp pour prendre des instructions que Sa Majesté fera demain matin. Vous aurez soin, monseigneur, de laisser des postes de correspondance, afin que la

communication soit très-rapide. Vous enverrez demain un officier au général Grouchy, afin d'avoir des nouvelles, ce général devant déjà avoir communiqué avec le roi de Naples. »

« Mon fils, le général Grouchy est arrivé à Doukovchtchina. Je suppose qu'aujourd'hui votre tête sera à Pomoghaïlova. Je ne vois pas de nécessité que vous alliez jusqu'à Doukovchtchina, et, si les routes étaient bonnes et praticables, je désire que vous vous dirigiez sur le village de Prost, c'est-à-dire à mi-chemin de Doukovchtchina à Dorogholoui. — Nap. à Eug. Smolensk. 25 août 1812, 6 heures du soir.

« Le roi de Naples était ce matin à la poste de Mikolewska. Je suppose qu'il sera ce soir à Dorogholoui avec le prince d'Eckmühl. Le duc d'Elchingen est à Slob-Pnéva. Il se rend demain à Mikalwka. Les Westphaliens se rendent à Slob-Pnéva.

« Le général Pino est arrivé à Inkovo. Il me semble qu'il a mal compris ses instructions, puisqu'il paraît qu'il se porte sur Witebsk; mais Witebsk est dégagé de tout, et il n'avait ordre de s'y rendre qu'autant que cela serait nécessaire. Il est donc important que lui et le général Pajol, une fois qu'ils seront bien rassurés sur Witebsk, reviennent vous joindre. Vous les ferez d'abord venir sur un point de la route de Smolensk à Porietsche, d'où ensuite on les dirigera selon les circonstances. »

« J'ai mis sous les yeux de l'Empereur, monsieur le général Pino, le rapport que vous m'avez adressé. Il serait nécessaire d'écrire vos rapports plus lisi- — Berthier au général Pino. Smolensk. 25 août 1812.

blement, et surtout de bien indiquer la date; celle que vous avez mise n'est pas claire; on ne sait pas si c'est le 11, le 21 ou le 22. Indépendamment de la date, il faut toujours mettre l'heure à laquelle vous écrivez et le lieu.

« L'Empereur me charge de vous faire connaître que votre mission n'a jamais été d'aller à Witebsk, mais de prendre position à Inkovo pour reconnaître Witebsk et vous y porter, s'il était nécessaire. Il est donc convenable que, sans fatiguer vos troupes, vous correspondiez par quelques patrouilles de cavalerie avec Witebsk, et qu'aussitôt que vous en aurez reçu des nouvelles certaines et l'historique de tout ce qui s'est passé, vous concentriez vos forces et attendiez des ordres. Un rapport du général Charpentier, daté du 20, porte que l'ennemi a disparu des environs et s'est retiré à plusieurs marches; si cela se vérifie, il est inutile que vous fatiguiez vos troupes, et vous devez vous tenir prêt à vous reporter sur l'armée qui marche sur Moscou. »

Nap. à Eug. Smolensk, 24 août 1812, 9 heures du matin.

« Mon fils, vous aurez reçu l'ordre que je vous ai donné de vous diriger sur Prost. Le roi de Naples me mande que l'armée est en présence, et que l'ennemi a toute son armée en bataille à Dorogholoui. Il vous en aura sans doute instruit. Il est donc nécessaire que vous rejoigniez promptement l'armée. Je partirai cette nuit. L'avant-garde du roi de Naples est entre Ousviat et Dorogholoui, et son quartier général est en avant d'Ousviat.

« Les nouvelles de Witebsk sont que l'ennemi a dis-

paru, non-seulement du côté de Witebsk, mais encore de Souraj, pour se retirer sur Velij. Écrivez au général Pino, comme de mon côté je lui ai écrit, de se mettre en marche promptement pour vous rejoindre et se trouver à la bataille. Le général Pino n'a pas bien compris ses instructions. Sans aller à Witebsk, il pouvait, d'Inkovo, avoir, par des patrouilles de cavalerie et par des agents, des renseignements sur ce qui se passait à Witebsk. Tâchez de n'avoir point de traînards et de réunir tous vos moyens. Si vous passez par la rive droite du Dniéper, j'ai écrit au roi de Naples de faire jeter un pont en arrière d'Ousviat; mais on assure que la rivière de ce côté est bien peu de chose. »

Berthier au général Pino. Smolensk, 24 août 1812.

« J'ai reçu votre rapport, monsieur le général Pino; puisqu'il n'y a rien de nouveau à Witebsk, l'Empereur ordonne que vous partiez avec votre division, avec la division de cavalerie légère du général Pajol et avec la brigade de cavalerie légère du général Guyon, pour rejoindre le quatrième corps d'armée, parce que nous sommes en présence devant l'ennemi à Dorogholoui. Ayez soin de me faire connaître votre marche jour par jour, et quand vous arriverez. Vous pouvez toujours faire prendre les devants à la cavalerie. Envoyez un officier au prince vice-roi pour l'informer de votre marche et prendre ses ordres. »

Eugène à la vice-reine. Zasété, près

« Je suis arrivé il y a à peine une heure, ma bonne Auguste, et je m'empresse de t'écrire pour te

Dorogholoui, 25 août 1812, 8 heures du soir.

donner de mes nouvelles, qui continuent à être bonnes. Depuis mon départ de Smolensk, nous avons constamment marché et nous arrivions en toute hâte à Dorogholoui, où l'on disait l'armée ennemie rangée en bataille, nous attendant. Pas du tout; j'apprends à l'instant que nos troupes y sont entrées à midi. Moi je remonte le Dniéper par la rive droite, et j'arriverai demain de bonne heure à Dorogholoui. Je t'annonce que Gifflinga est nommé général de brigade, Bataille, nommé grand officier de la Légion d'honneur, Lacroix, commandant de la Légion d'honneur et M. Belizoni, légionnaire. Ce sont des premières récompenses; j'espère en obtenir encore pour d'autres. Lacroix va bien; il guérira, mais ne pourra plus servir activement.

« Je crois t'avoir mandé que les Bavarois ont eu une belle affaire près de Polotsk; ils se sont très-bien conduits. Ce pauvre Dervi est fortement blessé, et je crois aussi Vincenti. »

Nap. à Eug. Dorogholoui, 26 août 1812, 2 heures du matin.

« Mon fils, je reçois votre lettre par laquelle vous m'informez que vous serez de bonne heure à Dorogholoui. Restez sur la rive droite du Dniéper. Passez le Dniéper entre Blakobé et Schovki, et dirigez-vous sur Wiasma, en vous tenant toujours à une ou deux lieues sur la gauche de la route. Vous aurez devant vous le général Grouchy, qui se liera au roi de Naples. Éclairez bien votre gauche. Je ne pense pas que vous puissiez aller aujourd'hui plus loin qu'au delà du Dniéper; mais le général Grouchy ira jusqu'à la hauteur de Slavkow, qui est le point qu'occupera

ce soir le roi de Naples. Le prince Poniatowski forme la droite et marche sur la gauche de l'Osma.

« J'aurai probablement aujourd'hui toute la journée mon quartier général à Dorogholoui. — Écrivez au général Pino et au général Pajol pour qu'ils viennent. Il est probable que l'armée ennemie nous attendra à Wiasma. Il faut y arriver nombreux et en ordre. Je suppose qu'il ne se sera rien passé sur cette route, et que tout sera reployé sur Wiasma. »

« Monseigneur, l'Empereur ordonne que vous vous dirigiez sur Wiasma, en passant le Dniéper entre Blakové et Cherki, et que vous vous teniez toujours à une ou deux lieues de la route, sur la gauche. Vous aurez devant vous le général Grouchy, auquel je donne le même ordre. L'Empereur recommande à Votre Altesse de bien éclairer la gauche et de correspondre avec le roi de Naples et le prince d'Eckmühl, qui iront aujourd'hui jusqu'à Slaskowo. Accélérez l'arrivée du général Pino et de la division Pajol. »

Berthier à Eugène. Dorogholoui. 26 août 1812, 5 heures du matin.

« ... Hier, je suis passé avec mon corps d'armée près Dorogholoui, où était l'Empereur; j'ai été le voir; il a été très-aimable pour moi et m'a beaucoup demandé de tes nouvelles; il savait que me parler de toi, était me faire grand plaisir. Je me porte fort bien, malgré la chaleur et la poussière. Soulanges est très-souffrant. Battaglia allait très-mal; il est resté à Smolensk et compte retourner à Milan. Plusieurs gens de la maison ont aussi la maladie à la

Eugène à la vice-reine. 27 août 1812, au soir.

mode... Le général Dessolles, mon chef d'état-major, a dû me quitter à Smolensk, ne pouvant plus aller. On m'a donné, pour le remplacer, le général Guilleminot, le même que j'avais à Wagram; j'en suis fort content. Adieu, ma chère Auguste..., dans quelques jours je t'écrirai peut-être de Moscou... »

Nap. à Eug. 2 lieues en arrière de Wiasma, 29 août 1812, 1 heure du matin.

« Mon fils, nous sommes sur des hauteurs, à deux lieues de Wiasma. — Tout porte à penser que l'ennemi ne tiendra pas à Wiasma. — Mettez-vous à cheval sur la route de Twer, à une ou deux lieues en avant de Wiasma. — Envoyez une brigade de cavalerie légère sur la route de Vireloj pour savoir ce qui se passe. — Si vous entendiez le canon, tournez la gauche de l'ennemi. »

Berthier à Eugène. 2 lieues de Wiasma. 29 août 1812, 2 heures du matin.

« L'Empereur ordonne que vous vous portiez sur la route de Twer à deux lieues en avant de Wiasma; envoyez de forts partis dans cette direction, et envoyez-en aussi dans la direction de Velij.

« Cet ordre est dans la supposition que l'ennemi ne tienne pas à Wiasma et ne dérange en rien les dispositions de Sa Majesté. »

Eugène à la vice-reine. Norvoé, 30 août 1812.

« J'ai dépassé hier Wiasma, ma chère Auguste; je tournais cette ville par la gauche pendant que l'ennemi paraissait vouloir la disputer au roi de Naples qui l'attaquait de front; mais cela n'a pas duré, et, avant trois heures après midi, nous étions déjà sur la route de Moscou. Ma santé est bonne, je suis seulement affligé de voir tant de malades autour de

moi : Triaire a une forte fièvre, Desève s'est cassé un doigt en tombant de cheval, Soulanges a décidément la fièvre tierce. Tu vois que je dois être embarrassé de ne pas avoir ce dernier disponible pour mes correspondances..... Remercie madame de Wurmbs de l'exactitude qu'elle a mise à m'écrire pendant tes neuf premiers jours de couches; rien de ce qui est bien ne m'étonne d'elle... »

« L'Empereur ordonne que Votre Altesse Impériale place aujourd'hui son avant-garde en position sur la gauche de la route de Moscou, de manière à suivre à deux ou trois lieues la gauche de l'armée, et à pouvoir tourner la droite de l'ennemi. — Berthier à Eugène. Wiasma, 30 août 1812, 3 heures du matin.

« L'Empereur vous ordonne également, monseigneur, de diriger la cavalerie légère bavaroise sur la route de Twer jusqu'à la première poste, de les appuyer s'il est nécessaire avec de la cavalerie et de l'infanterie afin de bien éclaircir cette route. »

« Monseigneur, l'Empereur ordonne que vous partiez demain 31, que vous suiviez l'ennemi sur la gauche, de manière à pouvoir tourner sa droite, et que vous vous trouviez à la hauteur du roi de Naples, qui est aujourd'hui au village de Kostowo et qui va demain 31 faire une petite marche qui le conduira à huit ou neuf lieues de Wiasma. Il est nécessaire, monseigneur, qu'avec toute votre cavalerie et une bonne avant-garde d'infanterie et d'artillerie vous puissiez tourner la droite de l'ennemi et prendre part aux coups de canon s'il y en a; c'est le seul — Berthier à Eugène. Wiasma, 30 août 1812, minuit.

moyen d'épargner du sang et d'accélérer la retraite de l'ennemi.

« Je donne ordre au prince Poniatowski de faire sur la droite le même mouvement que Votre Altesse fait sur la gauche : il doit tourner la gauche de l'ennemi.

« Le prince d'Eckmühl sera à une lieue en arrière du roi de Naples. »

Berthier à Eugène. Viletchevo, 1er septembre 1812, 2 heures du matin.

« J'ai l'honneur de prévenir Votre Altesse Impériale que le roi de Naples mettra son avant garde en marche à cinq heures du matin, afin d'arriver de bonne heure sur Ghjat et de pouvoir l'occuper si l'ennemi le dispute. Il est nécessaire que Votre Altesse fasse ses dispositions pour le tourner par la gauche, en même temps que le prince Poniatowski le tournera par la droite. »

Nap. à Eug. Ghjat, 2 septembre 1812, 4 heures du matin.

« Mon fils, profitez de la journée d'aujourd'hui pour rallier vos troupes. Tâchez de vous approvisionner d'un peu de farine pour quelques jours, et faites quelques reconnaissances sur la route de Twer. — Faites voir ce que c'est que ce rassemblement de paysans. Est-il armé de fusils ou de piques? Tout annonce que nous sommes près d'une grande bataille; il faut donc être très en mesure; c'est ce qui m'a fait penser à accorder le repos d'aujourd'hui. — Le général Pino ne devrait pas tarder à vous rejoindre. Je suppose que l'état-major général vous a envoyé des lettres qui annoncent qu'un de ses aides de camp et un de ses officiers d'état-major ont été

fait prisonniers en se rendant à votre quartier général. Il est question d'un village où l'aide de camp aurait été pris. Je suppose que vous aurez fait brûler ce village. »

Eugène à la vice-reine. Ghjat, 2 septembre 1812.

« ..... Nous avons pendant ces trois jours-ci longé à deux lieues à gauche la grande route de Moscou, seulement hier à midi nous avons joint deux à trois mille chevaux de l'arrière-garde ennemie. Nous nous sommes canonnés, j'étais en tête de la cavalerie bavaroise, et, chaque fois qu'on a voulu les charger, ils ont évité. Nous n'avons eu qu'une trentaine d'hommes hors de combat, et encore seulement par l'imprudence d'un capitaine qui s'est un peu trop engagé avec son peloton. »

Berthier à Eugène. Ghjat, 3 septembre 1812, 11 heures du soir.

« Monseigneur, Sa Majesté le roi de Naples reçoit l'ordre de partir demain 4 de bonne heure pour pousser, s'il est possible, ses avant-postes jusqu'à la première poste sur la route de Ghjat à Moscou.

« L'intention de l'Empereur est que vous marchiez avec votre corps d'armée à la hauteur des troupes du roi sur la gauche et que vous preniez position à la hauteur de celle où le roi s'arrêtera. Il est nécessaire que vous envoyiez un officier auprès du roi pour savoir à quelle heure Sa Majesté se mettra en marche. »

Ordre. Ghjat, 4 septembre 1812, 3 heures du matin.

« L'Empereur me charge de faire connaître à MM. les maréchaux et généraux commandants en chef les corps d'armée que l'on perd tous les jours

beaucoup de monde par le défaut d'ordre qui existe dans la manière d'aller aux subsistances; il est urgent qu'ils concertent avec les différents chefs de corps les mesures à prendre pour mettre un terme à un pareil état de choses. Le nombre de prisonniers que fait l'ennemi se monte chaque jour à plusieurs centaines. L'intention de Sa Majesté est que, sous les peines les plus sévères, il soit défendu aux soldats de s'écarter; il faut envoyer aux vivres, comme l'ordonnance prescrit de le faire pour les fourrages, par corps d'armée quand l'armée est réunie, et par division quand elle est séparée : un officier général ou supérieur doit commander le fourrage pour les vivres, et une force suffisante doit protéger l'opération contre les paysans et les Cosaques. Le plus possible, quand on rencontrera des habitants, on requerra ce qu'ils auront à fournir sans faire plus de mal au pays.

« Cet objet est si important, que l'Empereur attend du zèle de MM. les maréchaux, généraux et chefs de corps pour son service qu'ils prendront toutes les mesures capables de mettre un terme à ce désordre.

« MM. les maréchaux feront donner copie de cet ordre aux généraux commandant les divisions de leur corps d'armée; ceux-ci le feront connaître aux généraux de brigade et chefs de corps pour en assurer davantage l'exécution. »

Berthier à Eugène. Au camp à 2 lieues.

« Monseigneur, l'Empereur met sous vos ordres pour la bataille qui doit avoir lieu demain la division

Morand, 1re division du 1er corps, et la division Gudin, 3e division du même corps. Vous aurez également sous vos ordres le 3e corps de réserve de cavalerie et la division Ornano[1] : cette cavalerie, sous vos ordres, sera commandée par le général Grouchy, et tout devra être en position demain matin à cinq heures sur le plateau que vous occupez. Votre Altesse fera construire dans la nuit trois ponts qui lui serviront à déboucher sur le plateau qu'occupe l'ennemi. »

en avant de Mojaik, 6 septembre 1812, 3 heures du matin.

[1] Le général Ornano venait d'être nommé général de division.

FIN DU SEPTIÈME VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

LIVRE XVIII

FIN DE 1810.

LIVRE XIX

ANNÉE 1811.

LIVRE XX

DE JANVIER A SEPTEMBRE 1812.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES DU SEPTIÈME VOLUME.

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH,

